

**Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)**



**Enquête Multisectorielle Continue de 2018
(EMC-2018)**

Analyse des données

**R
E
S
U
L
T
A
T
S**

Janvier 2022

Ministère de l'économie, des
finances et du développement

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

Secrétariat général

Institut national de la statistique
et de la démographie



Enquête Multisectorielle Continue de 2018 (EMC-2018)

----- Analyse des données

Auteurs : Boureima Ouedraogo, Jean Edouard Odilon DOUAMBA, KONCOBO Zakaria, KABORE Barbi, TIENDREBEOGO Paul, NIGNAN Gafarou, ZARE K. Mohamed, SERME Dramane, ZONGO Gérald, GUENE Hervé, OUEDRAOGO Zakaria, GNESSIEN Bouakarou, SERE Yacouba, OUEDRAOGO Idrissa, SAWADOGO Angèle, OUEDRAOGO Hamidou, KOURAOGO Dieudonné, SAWADOGO Kadsongo, SAM Abdou Karim, SANGARE Seydou, BATIONO Jérémie Yiyuréboula

Lecteurs : KABORE Barbi, TIENDREBEOGO Paul, NIGNAN Gafarou, ZARE K. Mohamed, SERME Dramane, ZONGO Gérald, GUENE Hervé, OUEDRAOGO Zakaria, GNESSIEN Bouakarou, SERE Yacouba, OUEDRAOGO Idrissa, SAWADOGO Angèle, OUEDRAOGO Hamidou, KOURAOGO Dieudonné, SAWADOGO Kadsongo, SAM Abdou Karim, SANGARE Seydou, BATIONO Jérémie Yiyuréboula

Réalisée avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale



Janvier 2022

RESUME

Le Burkina Faso a adopté en 2016 un nouveau référentiel de développement dénommé Plan national de développement économique et social (PNDES) dont la mise en œuvre couvre la période 2016-2020. Le pays s'est en outre engagé à atteindre les objectifs de développement durable (2016-2030) adoptés en 2016 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. La mise en œuvre de ces politiques devrait permettre d'améliorer le bien-être de la population. L'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de ces engagements nationaux et internationaux nécessite des données exhaustives, fiables et actualisées pour le suivi des interventions afin d'évaluer les progrès réalisés et les défis à relever. C'est ainsi que l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) a réalisé une enquête multisectorielle continue (EMC) pour actualiser les indicateurs de suivi du PNDES, des ODD et des politiques sectorielles en 2018 afin d'analyser la dynamique observée depuis 2014.

L'objectif de l'enquête est de fournir des données exhaustives et actualisées pour mesurer les conditions de vie des ménages. Il s'agit de façon spécifique d'apprécier l'état de santé de la population, l'éducation et la scolarisation, le profil de pauvreté, les caractéristiques sociodémographiques de la population, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, les transferts monétaires, l'emploi, les revenus, les entreprises, l'agriculture, les chocs et les stratégies d'adaptation des ménages.

Les données utilisées ont été collectées auprès d'un échantillon de 1750 ménages ordinaires en 2018. Un sondage stratifié à deux degrés a été adopté pour constituer l'échantillon des ménages. Ce plan d'échantillonnage permet de produire des résultats significatifs au niveau national, régional et selon le milieu de résidence. Les données ont été collectées en quatre passages de trois mois chacun à l'aide d'interviews face-à-face avec un questionnaire sur papier.

En 2018, le Burkina Faso compte 20,2 millions de personnes dont 52 % de femmes. L'effectif de la population a, ainsi, augmenté de 13,2% entre 2014 et 2018.

La proportion des personnes de 15 ans ou plus sachant lire et écrire dans une langue quelconque est passée de 34,5% en 2014 à 36,9% en 2018. Le taux d'alphabétisation connaît une amélioration de 2,4 points de pourcentage. Quant au taux brut de fréquentation scolaire, il se situe à 75% au primaire, 46% au post primaire et 38% au secondaire au cours de l'année scolaire 2016/2017 contre 74%, 45% et 37% pour l'année scolaire 2014/2015.

L'état de santé de la population burkinabè s'est légèrement dégradé en 2018 par rapport à 2014. Au niveau national, 15% de la population ont souffert d'une maladie ou ont subi une blessure/accident au cours des 15 jours ayant précédé le jour de l'enquête en 2018. Pourtant, en 2014, le taux de morbidité est de 13%. En cas de maladie ou de problème de santé, le service ou le personnel de santé moderne est le premier recours. Au plan national, les trois quarts des personnes affectées par la maladie ont consulté un service ou un personnel de santé moderne en 2018. La fréquentation des services de santé modernes a connu une amélioration en 2018 comparativement à 2014. En effet, au troisième trimestre de 2014, 57% de la population morbide a consulté un service ou un personnel de santé moderne.

Au Burkina Faso, le taux de chômage est de 1,4% au quatrième trimestre de 2017, de 2,0% au premier trimestre de 2018 et 0,9% au deuxième trimestre de 2018, alors que ce taux est de 1,2% selon l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI/ESI-2018) et 1,9% selon l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI-2015).

Les caractéristiques du logement constituent un facteur d'appréciation du niveau bien-être des membres du ménage. En 2018, un tiers des ménages vivent dans la promiscuité au plan national et un quart (77%) des ménages ont accès à l'eau potable. Un cinquième (20 %) des ménages ont accès à l'assainissement amélioré en 2018. Un cinquième (21%) des ménages ont accès à l'électricité réseau et le quart (26%) à l'énergie solaire en 2018. L'utilisation des combustibles solides reste très élevée au Burkina Faso. En 2018, 87% des ménages font recours à ces combustibles pour la cuisine au niveau national. En ce qui concerne l'accès à l'internet, 3% des ménages burkinabè sont connectés au plan national en 2018.

En 2018, un quart des ménages résidant au Burkina Faso ont reçu de l'argent d'une personne non membre du ménage contre le tiers en 2014, soit une baisse de sept points de pourcentage. Ces

transferts reçus en 2018 se chiffrent à 169,2 milliards de FCFA contre 110,9 milliards de FCFA en 2014, soit une hausse substantielle de 52,6 %. En 2018, le quart des ménages burkinabè ont transféré au moins une fois, des fonds au profit d'autres ménages qui résident au pays ou non, contre 38,7 % en 2014. Le montant versé s'élève à 70,2 milliards de FCFA contre 65,5 milliards de FCFA en 2014.

L'agriculture est une activité pratiquée par une grande majorité des ménages burkinabè (72%). En moyenne, un ménage exploite 3,7 hectares de superficies agricoles au Burkina Faso en 2018. Aussi, huit ménages sur dix sont des éleveurs. Les poulets (71,4%) et les caprins (51,4%) sont les espèces les plus élevées par la majorité des ménages.

La grande majorité (82,1%) des ménages ont vécu au moins un choc au cours de l'année 2018. En 2014, seulement 64,7% des ménages ont été affectés par au moins un choc.

En 2018, la situation de l'insécurité alimentaire stagne par rapport à 2014, à l'échelle du pays malgré les multiples efforts consentis par les acteurs. En effet, deux personnes sur cinq sont en insécurité alimentaire modérée ou grave en 2014 et en 2018. L'incidence de la forme grave de l'insécurité alimentaire est de 12% en 2018. Elle était de 9% en 2014, soit une hausse de 3%.

Sur la période 2014-2018, l'indice de pauvreté a baissé de 4 points de pourcentage au niveau national. En effet, le taux de pauvreté s'établit à 36,2% en 2018 contre 40,1% en 2014. Mais, le taux de pauvreté reste supérieur à la cible du PNDES (35 %). Le seuil de pauvreté est passé de 153 530 FCFA en 2014 à 164 955 FCFA en 2018.

Selon les résultats de l'EMC, le niveau de vie s'est amélioré entre 2014 et 2018 mettant en exergue l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre sur la période.

DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT	Bureau International du Travail
CM	Chef de ménage
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
EBCVM	Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	Enquête multisectorielle continue
ENESI	Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERI/ESI	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
FIES	Mesure de l'insécurité alimentaire vécue
IFU	Identifiant financier unique
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PNDES	Plan national de développement économique et social
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
TBFS	Taux brut de fréquentation scolaire
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

SOMMAIRE

Sommaire	v
Liste des Tableaux.....	ix
Liste des graphiques.....	xii
INTRODUCTION	17
I. Caractéristiques sociodémographiques de la population et des ménages	18
I.1 Structure de la population au niveau national.....	18
I.1.1 Population par milieu de résidence et par sexe.....	18
I.1.2 Structure de la population par âge et par sexe.....	19
I.1.3 Etat matrimonial de la population de 12 ans ou plus	19
I.2 Caractéristiques socio-démographiques des ménages et des chefs de ménage.....	21
I.2.1 Effectif des ménages par milieu de résidence.....	21
I.3 Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence.....	21
I.3.1 Situation des chefs de ménage par sexe selon le milieu de résidence	21
I.3.2 Age moyen des chefs de ménage par sexe	22
II. ALPHABETISATION ET FREQUENTATION SCOLAIRE	23
II.1 Alphabétisation de la population de 15 ans ou plus	23
II.2 La fréquentation scolaire de 3 à 24 ans.....	24
II.3 Répartition des scolaires en 2016/2017 selon le niveau d'instruction.....	25
II.4 Population scolaire en 2016/2017 par type d'établissement.....	26
III. SANTE GENERALE DE LA POPULATION.....	28
III.1 Morbidité au cours des 15 derniers jours et principales maladies déclarées.....	28
III.1.1 Morbidité au cours des 15 derniers jours	28
III.1.2 Problèmes de santé rencontrés.....	29
III.2 Services de santé consultés.....	31
III.3 Principales raisons de la non fréquentation du service de santé moderne.....	32
III.4 Proportion de personnes ayant dormi sous une moustiquaire Imprégnée	34
III.5 Mode d'acquisition de la moustiquaire selon le milieu de résidence et le sexe	36
IV. EMPLOI DU MOMENT ET EMPLOI HABITUEL.....	38
IV.1 Situation du chômage au sens du BIT	38
IV.2 Situation de l'emploi au sens de l'occupation.....	39
IV.3 Situation de l'activité	42
IV.4 Emplois principaux au cours des 12 derniers mois	44
IV.5 Situation des emplois principaux au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité.....	47
IV.6 Situation des emplois principaux au cours des 12 derniers mois par type d'emploi	48
V. CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT	49

V.1	Matériaux du bâtiment principal du ménage	49
V.2	Répartition des ménages selon la nature des matériaux du logement	49
V.3	Situation de promiscuité dans les ménages burkinabè	50
V.4	Accès des ménages à l'eau potable.....	51
V.5	Accès des ménages à l'assainissement	52
V.6	Accès des ménages à l'énergie électrique	53
V.7	Utilisation des combustibles solides et accès à l'internet par les ménages.....	54
V.8	Possession de biens durables par le ménage	55
VI.	TRANSFERTS REÇUS Et TRANSFERTS VERSES.....	59
VI.1	Fréquence des transferts monétaires reçus.....	59
VI.2	Montant des transferts monétaires reçus.....	59
VI.3	Montant des transferts monétaires reçus selon la provenance	60
VI.4	Fréquence des transferts monétaires reçus selon les motifs.....	61
VI.5	Canaux d'envoi des transferts monétaires reçus par les ménages.....	61
VI.6	Fréquence des transferts monétaires versés	62
VI.7	Montant total des transferts monétaires versés	63
VI.8	Montant des transferts monétaires versés selon lieu de destination.....	63
VI.9	Fréquence des transferts monétaires versés selon les motifs.....	64
VI.10	Fréquence des transferts monétaires versés selon le mode de transfert.....	64
VII.	AGRICULTURE	66
VII.1	7.1 Pratique de l'agriculture	66
VII.2	Superficies exploitées	66
VII.3	Relief des parcelles agricoles.....	67
VII.4	Typologie du sol des parcelles agricoles	68
VII.5	Mode de gestion des parcelles agricoles.....	69
VII.6	Mode de propriété des parcelles	71
VII.7	Mode de sécurisation foncière des parcelles agricoles	73
VIII.	Elevage	75
VIII.1	Les ménages éleveurs.....	75
VIII.1.1	Pratique de l'élevage selon l'espèce	75
VIII.1.2	Pratique de l'élevage selon le milieu de résidence.....	75
VIII.1.3	8.1.3 Pratique de l'élevage selon le sexe du chef de ménage	76
VIII.1.4	Pratique de l'élevage selon le statut de pauvreté.....	77
VIII.1.5	Pratique de l'élevage selon le quintile de niveau de vie	78
VIII.2	Nombre de têtes des animaux élevés par espèce	79
VIII.2.1	Nombre de têtes des espèces élevées.....	79

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

VIII.2.2	Nombre de tête des espèces élevées selon le milieu de résidence	79
VIII.2.3	Nombre de têtes des espèces élevées selon le sexe du chef de ménage	80
VIII.2.4	Nombre de têtes des espèces élevées selon le statut de pauvreté	81
VIII.2.5	Nombre de tête d'espèces élevées selon le quintile.....	82
VIII.3	Nombre de tête d'animaux possédés	83
VIII.3.1	Nombre de tête possédé par espèce	83
VIII.3.2	Nombre de têtes possédées selon le milieu de résidence.....	84
VIII.3.3	Nombre de têtes possédées par espèce selon le sexe du chef de ménage.....	85
VIII.3.4	Nombre de têtes possédés selon le statut de la pauvreté	86
VIII.3.5	Nombre de têtes possédés selon le quintile de vie	87
VIII.4	Production de lait par les ménages	88
VIII.4.1	8.4.1 Production de lait selon le milieu de résidence.....	89
VIII.4.2	Production de lait selon sexe du chef de ménage	90
VIII.4.3	Production de lait selon le statut de pauvreté du ménage	91
VIII.4.4	Production de lait selon les quintiles de niveau de vie.....	92
VIII.5	Production d'œufs.....	93
VIII.5.1	Proportion des ménages produisant les œufs selon le milieu de résidence	94
VIII.5.2	Production d'œufs selon le sexe du chef de ménage	95
VIII.5.3	Production d'œufs selon le statut de pauvreté	96
VIII.5.4	Production d'œufs selon le quintile de niveau de vie.....	97
IX.	CHOCS ET STRATEGIE DE SURVIE	99
IX.1	Ménages affectés par au moins un choc selon le milieu de résidence.....	99
IX.2	Ménages affectés par au moins un choc selon le sexe du chef de ménage	100
IX.3	Ménages affectés par au moins un choc selon le statut de pauvreté du ménage	101
IX.4	Ménages affectés par au moins un choc selon les quintiles de dépenses de consommation..	101
IX.5	Nature des chocs vécus par les ménages	102
IX.6	Nature des chocs vécus par les ménages selon le milieu de résidence	102
IX.7	Nature des chocs vécus par les ménages selon le statut de pauvreté.....	103
9.8	Nature des chocs vécus par les ménages selon le niveau de vie.....	104
IX.8	Conséquences des chocs sur les ménages.....	104
IX.9	Les stratégies de survie des ménages	105
X.	SECURITE ALIMENTAIRE	107
X.1	Insécurité alimentaire au niveau national.....	107
10.2.	Insécurité alimentaire selon le milieu de résidence	107
X.2	Insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage.....	108
X.3	Insécurité alimentaire selon le statut de pauvreté du ménage.....	109

X.4	Insécurité alimentaire selon le niveau de vie du ménage.....	110
XI.	Pauvreté	112
XI.1	Dépenses totales de consommation.....	112
XI.2	Dépenses moyennes de consommation par tête	112
XI.3	Evolution de la pauvreté	112
XI.4	La pauvreté selon le milieu de résidence.....	113
XI.5	La démographie de la pauvreté.....	114
XI.5.1	Pauvreté selon le sexe du chef de ménage	114
XI.5.2	Pauvreté selon la situation matrimoniale du chef de ménage.....	114
XI.5.3	Pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	115
XI.5.4	Pauvreté et accès aux services sociaux de base des ménages	115
XI.6	Inégalités au Burkina	116
XI.6.1	1 Inégalité selon le milieu résidence.....	116
XI.6.2	inégalité de consommation selon le niveau de vie	116
XII.	Entreprises familiales	118
XII.1	12.1. Possession d'entreprises familiales	118
XII.1.1	Les entreprises familiales selon le domaine d'activité	120
XII.1.2	Possession d'entreprises familiales selon le sexe du propriétaire	121
XII.1.3	Entreprises familiales possédant un numéro IFU.....	123
	CONCLUSION.....	125

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1 : Effectif de la population par milieu de résidence selon le sexe.....	18
Tableau 1. 2: Effectif des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe.....	21
Tableau 1. 3: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence selon les années du recensement et de l'EMC.....	21
Tableau 1. 4: Répartition des chefs de ménage par sexe selon le milieu de résidence.....	21
Tableau 1. 5: Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe.....	22
Tableau 2. 1: Taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence et le sexe	23
Tableau 2. 2: Alphabétisation selon le statut de pauvreté et les quintiles de niveau de vie	24
Tableau 2. 3: Fréquentation scolaire aux différents niveaux scolaires par milieu de résidence et par sexe (en %).....	24
Tableau 2. 4: Fréquentation scolaire aux différents niveaux scolaires selon le niveau de vie (en %)	25
Tableau 2. 5: Structure de la population scolaire par cycle d'enseignement (en %).....	26
Tableau 2. 6: Population scolaire par cycle d'enseignement et selon le niveau de vie.....	26
Tableau 2. 7: Répartition des scolaires selon le type d'établissement fréquenté (en %)	26
Tableau 2. 8: Répartition des scolaires selon le type d'établissement fréquenté (en %)	27
Tableau 5. 1: Utilisation des combustibles solides et accès à l'internet selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage	54
Tableau 5. 2: Utilisation des combustibles solides et accès à l'internet selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage	55
Tableau 5. 3: Proportion des ménages possédant des biens durables selon certaines variables.....	55
Tableau 5. 4: Proportion des ménages possédant des actifs selon certaines variables	57
Tableau 7. 1: Répartition des parcelles agricoles selon relief par statut de pauvreté et par niveau de vie	68
Tableau 7. 2: Répartition du type de sol des parcelles agricoles selon le statut de pauvreté et le niveau de vie	69
Tableau 7. 3: Répartition du mode de gestion des parcelles agricoles selon le statut de pauvreté et le niveau de vie.....	70
Tableau 7. 4: Répartition des parcelles agricoles selon le mode de propriété par statut de pauvreté et par niveau de vie	72
Tableau 9. 1: Proportion des ménages ayant connu un choc selon le type de choc et le niveau de vie	104
Tableau 9. 2: Effets des chocs sur les ménages au niveau national et selon le milieu de résidence	105
Tableau 11. 1: dépenses de consommation alimentaire et non-alimentaire selon le milieu de résidence (en milliards)	112
Tableau 11. 2 : Evolution des dépenses moyennes annuelles par ménage et par tête	112

Tableau 11. 3: Indicateurs de pauvreté en 2018 selon le milieu de résidence	113
Tableau 11. 4: Indicateurs de pauvreté en 2018 selon le sexe du chef de ménage	114
Tableau 11. 5: Indicateurs de pauvreté en 2018 selon la situation matrimoniale du chef de ménage.....	114
Tableau 11. 6: Indicateurs de pauvreté en 2018 selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	115
Tableau 11. 7: accès des ménages aux services sociaux de base selon le statut de pauvreté et le niveau de vie	115
Tableau 11. 8: Inégalité selon le milieu de résidence.....	116
Tableau 11. 9: Structure des parts de consommation des quintiles dans la consommation	116
Tableau 11. 10 : part des dépenses de consommation des 20% des ménages les plus pauvres en 2014 et 2018 (%).....	117
Annexe 1:Incidence pauvreté.....	127
Annexe 2:Profondeur de la pauvreté	127
Annexe 3:Sévérité de la pauvreté	128
Annexe 4:Taux d'alphabétisation des enfants de 15 ans ou plus	128
Annexe 5:Taux d'alphabétisation des enfants de 15 à 24 ans.....	128
Annexe 6:Proportion des élèves ayant fréquenté une école formelle	129
Annexe 7:Taux brut de fréquentation scolaire au primaire	129
Annexe 8:Taux brut de fréquentation scolaire au post-primaire	130
Annexe 9:Taux brut de fréquentation scolaire au secondaire.....	130
Annexe 10:Taux brut de fréquentation scolaire tous niveaux	131
Annexe 11:Taux d'achèvement au primaire.....	131
Annexe 12:Morbidity des 15 derniers jours.....	132
Annexe 13:Morbidity des 30 derniers jours.....	132
Annexe 14:Possession de la moustiquaire par les ménages.....	133
Annexe 15:Utilisation de la moustiquaire par les ménages	133
Annexe 16:Taux de chômage au quatrième trimestre.....	134
Annexe 17:Taux d'emploi au quatrième trimestre	134
Annexe 18:Taux d'activité au quatrième trimestre	135
Annexe 19:Taux de chômage au premier trimestre	136
Annexe 20:Taux d'emploi au premier trimestre.....	136
Annexe 21:Taux d'activité au premier trimestre	137
Annexe 22:Taux de chômage au deuxième trimestre	137
Annexe 23:Taux d'emploi au deuxième trimestre	138
Annexe 24:Taux d'activité au deuxième trimestre.....	138
Annexe 25:Répartition des emplois principaux au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité	139

Annexe 26: Répartition des emplois principaux au cours des 12 derniers mois par type (salarié/non salarié)	139
Annexe 27: Répartition des emplois principaux au cours des 12 derniers mois par statut de l'emploi	140
Annexe 28: Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable.....	141
Annexe 29: Proportion des ménages vivant dans la promiscuité.....	141
Annexe 30: proportion des ménages dont le chef de ménage vit dans un logement en matériel définitif.....	141
Annexe 31: Proportion des ménages ayant accès à l'électricité	142
Annexe 32: Proportion des ménages connecté à électricité réseau	142
Annexe 33: Proportion des ménages utilisant de l'électricité solaire.....	143
Annexe 34: Taux d'assainissement	143
Annexe 35: Proportion des ménages utilisant du combustible solide	143
Annexe 36: Proportion des ménages utilisant internet	144
Annexe 37: Proportion des ménages possédants des plaques solaires	144
Annexe 38: Proportion des ménages possédant un cellulaire	145
Annexe 39: Proportions d'éleveurs	145
Annexe 40: Proportions d'éleveurs de bovins	146
Annexe 41: Proportions d'éleveurs d'ovins	146
Annexe 42: Proportions d'éleveurs de caprins.....	146
Annexe 43: Proportions d'éleveurs de camelins	147
Annexe 44: Proportions d'éleveurs d'équins	147
Annexe 45: Proportions d'éleveurs d'asins	148
Annexe 46: Proportions d'éleveurs de porcins.....	148
Annexe 47: Proportions d'éleveurs de lapins	149
Annexe 48: Proportions d'éleveurs de poulets	149
Annexe 49: Proportion d'éleveurs de pintades.....	149
Annexe 50: Proportion d'éleveurs d'autres volailles	150
Annexe 51: Proportion des ménages produisant du lait	150
Annexe 52: Proportion des ménages produisant du lait bovins, ovins, caprins,	151
Annexe 53: Proportion des ménages produisant des œufs.....	152

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. 1: Effectif de la population par milieu de résidence selon le sexe	18
Graphique 1. 2: Pyramide des âges de la population en 2018	19
Graphique 1. 3 : Répartition de la population âgée de 12 ans ou plus selon l'état matrimonial	20
Graphique 1. 4: Répartition de la population âgée de 12 ans ou plus selon l'état matrimonial	20
Graphique 3. 1: Taux de morbidité (%) selon le milieu de résidence	28
Graphique 3. 2 : Taux de morbidité (%) selon le sexe de l'individu	28
Graphique 3. 3: Taux de morbidité (%) selon le groupe d'âges	29
Graphique 3. 4 : Taux de morbidité (%) selon le niveau de vie (quintile)	29
Graphique 3. 5: Répartition (%) de la population morbide selon le problème de santé rencontré	30
Graphique 3. 6: Répartition (%) de la population morbide par milieu de résidence selon le problème de santé rencontré	31
Graphique 3. 7: Répartition (%) de la population morbide selon le service / personnel consulté par milieu de résidence.....	32
Graphique 3. 8: Les raisons de non consultation des services de santé modernes	33
Graphique 3. 9: Les raisons de non consultation des services de santé modernes selon le milieu de résidence	34
Graphique 3. 10 : Utilisation des moustiquaires imprégnées selon le milieu de résidence	35
Graphique 3. 11: Utilisation des moustiquaires imprégnées selon le sexe	35
Graphique 3. 12: Utilisation des moustiquaires imprégnées selon la tranche d'âge.....	35
Graphique 3. 13: Utilisation des moustiquaires imprégnées selon le statut de la pauvreté	36
Graphique 3. 14: Mode d'acquisition des moustiquaires par milieu de résidence	37
Graphique 3. 15: Mode d'acquisition des moustiquaires par sexe.....	37
Graphique 3. 16: Mode d'acquisition de la moustiquaire selon le statut de la pauvreté.....	37
Graphique 4. 1: Taux de chômage au sens du BIT (%) selon le milieu de résidence.....	38
Graphique 4. 2 : Taux de chômage au sens du BIT (%) selon le sexe	38
Graphique 4. 3: Taux de chômage au sens du BIT (%) par tranche d'âge.....	39
Graphique 4. 4: Taux de chômage au sens du BIT (%) selon le statut de pauvreté.....	39
Graphique 4. 5: Taux de chômage au sens du BIT (%) selon quintile de niveau de vie.....	39
Graphique 4. 6: Répartition de l'emploi par trimestre selon le milieu de résidence	40
Graphique 4. 7: Répartition de l'emploi par trimestre selon le sexe.....	40
Graphique 4. 8 : Répartition de l'emploi par trimestre selon le groupe d'âge par trimestre.....	41
Graphique 4. 9: Répartition de l'emploi par trimestre selon le statut de pauvreté	41
Graphique 4. 10 : Répartition de l'emploi par trimestre selon les quintiles de vie.....	41
Graphique 4. 11: Répartition de la population active par trimestre selon le milieu de résidence	43
Graphique 4. 12: Répartition de la population active par trimestre selon le sexe	43
Graphique 4. 13 : Répartition de la population active selon le groupe d'âge par trimestre	43
Graphique 4. 14: Répartition de la population active par trimestre selon le statut de pauvreté.....	43
Graphique 4. 15: Répartition de la population active par trimestre selon les quintiles de vie.....	44
Graphique 4. 16: Répartition des emplois par statut d'emploi selon le milieu de résidence.....	45
Graphique 4. 17: Répartition des emplois par statut d'emploi selon le sexe de l'individu	45
Graphique 4. 18: Répartition des emplois par statut d'emploi selon l'âge de l'individu.....	46
Graphique 4. 19: Répartition des emplois par statut d'emploi selon le statut de pauvreté de l'individu.....	46
Graphique 4. 20: Répartition des emplois par statut d'emploi selon le statut de pauvreté et les quintiles de niveau de vie	47
Graphique 4. 21: Répartition des emplois principaux par secteur d'activité selon le statut de pauvreté	47
Graphique 5. 1 : Proportion de ménage dont le bâtiment principal est en matériaux définitif selon le milieu de résidence.....	49

Graphique 5. 2: Proportion de ménage dont le bâtiment principal est en matériaux définitif selon le sexe du chef de ménage	49
Graphique 5. 3: Proportion des ménages en situation de promiscuité selon le milieu de résidence	51
Graphique 5. 4: Taux d'accès à l'eau potable selon le milieu de résidence	52
Graphique 5. 5: Taux d'accès à l'eau potable selon le statut de pauvreté	52
Graphique 5. 6: Taux d'accès à l'assainissement selon le milieu de résidence	53
Graphique 5. 7: Taux d'accès à l'assainissement selon le statut de pauvreté.....	53
Graphique 5. 8: Proportion des ménages utilisant l'électricité réseau comme source principale d'énergie d'éclairage selon le milieu de résidence	54
Graphique 5. 9: Proportion des ménages utilisant l'énergie solaire comme source principale d'énergie d'éclairage selon le milieu de résidence	54
Graphique 6. 11 : Fréquence des transferts monétaires reçus selon le sexe du CM, le milieu de résidence et le niveau de consommation du ménage	59
Graphique 6. 2: Répartition (%) du montant total des transferts monétaires reçus selon le milieu de résidence, les quintiles de dépenses de consommation et le sexe.....	60
Graphique 6. 3: Part (%) des transferts monétaires reçus selon la provenance par milieu de résidence, le sexe d CM et le statut de pauvreté	60
Graphique 6. 4 : répartition (%) du nombre des transferts monétaires selon les motifs d'utilisation et la région	61
Graphique 6. 5: répartition (%) du nombre des transferts monétaires reçus par circuit	62
Graphique 6. 6: Proportion (%) des ménages ayant envoyé de l'argent en 2018.....	62
Graphique 6. 8 : Répartition (%) du montant total des transferts versés selon lieu de destination.....	63
Graphique 6. 9: Répartition (%) du montant total des transferts versés selon le motif de transfert et la région	64
Graphique 6. 10: répartition du nombre de transferts versés selon le mode de transferts.....	65
Graphique 7. 1: Proportion de ménages pratiquant l'agriculture selon les principales caractéristiques du ménage	66
Graphique 7. 2: Superficie moyenne exploitée par ménage selon les principales caractéristiques du ménage	67
Graphique 7. 3: Répartition des parcelles selon le relief	67
Graphique 7. 4: Relief des parcelles agricoles selon le milieu de résidence et le sexe du CM	68
Graphique 7. 5: Typologie du sol des parcelles agricoles selon le milieu de résidence et le sexe du CM.....	69
Graphique 7. 6: Répartition des parcelles selon le mode de gestion	70
Graphique 7. 7: Mode de gestion des parcelles agricoles selon le milieu de résidence et le sexe du CM	70
Graphique 7. 8: Répartition des parcelles selon le mode de propriété.....	72
Graphique 7. 9: Mode de propriété des parcelles agricoles selon le milieu de résidence et le sexe du CM..	72
Graphique 7. 10: Répartition des parcelles selon le mode de sécurisation	73
Graphique 7. 11: Mode de sécurisation foncière selon les principales caractéristiques du ménage	74
Graphique 8. 1: Proportion (%) de ménage pratiquant l'élevage selon l'espèce.....	75
Graphique 8. 2: Proportion de ménage pratiquant l'élevage selon l'espèce et le milieu de résidence	76
Graphique 8. 3: Proportion de ménage pratiquant l'élevage selon l'espèce et le sexe du chef de ménage ..	77
Graphique 8. 4: Proportion de ménage pratiquant l'élevage selon l'espèce et le statut de pauvreté.....	78
Graphique 8. 5: Proportion de ménage pratiquant l'élevage par quintile de niveau de vie.....	78
Graphique 8. 6: Nombre de têtes de l'espèce élevée par le ménage.....	79
Graphique 8. 7: Nombre de têtes de l'espèce élevée par le ménage Selon le milieu de résidence	80
Graphique 8. 8: Nombre de têtes de l'espèce élevée selon le sexe de ménage	81
Graphique 8. 9 : Nombre de têtes de l'espèce élevée par ménage selon le statut de pauvreté.....	82
Graphique 8. 10: Nombre de têtes de l'espèce élevée par le ménage selon le quintile de vie.....	83
Graphique 8. 11 : Nombre de têtes possédées par espèce.....	84

Graphique 8. 12: Nombre de têtes possédées selon le milieu de résidence.....	84
Graphique 8. 13: Nombre de têtes possédées par les ménages selon le sexe du chef de ménage	86
Graphique 8. 14: Nombre de têtes possédées par espèce selon le statut de pauvreté.....	87
Graphique 8. 15: Nombre de têtes possédés selon le quintile de vie	88
Graphique 8. 16: Proportion de ménage produisant le lait selon l'espèce	89
Graphique 8. 17: Proportion de ménage produisant le lait selon le milieu de résidence.....	90
Graphique 8. 18: Proportion de ménage produisant le lait Selon le sexe du chef de ménage	91
Graphique 8. 19: Proportion de ménage produisant le lait Selon le statut de pauvreté du ménage.....	92
Graphique 8. 20 : Proportion de ménage produisant le lait Selon les quintiles de niveau de vie	93
Graphique 8. 21: Proportion de ménage produisant les œufs	94
Graphique 8. 22: Proportion de ménage produisant les œufs Selon le milieu de résidence.....	95
Graphique 8. 23 : Proportion de ménage produisant les œufs Selon le sexe du chef de ménage.....	96
Graphique 8. 24: Proportion de ménage produisant les œufs Selon le statut de pauvreté du ménage.....	97
Graphique 8. 25: Proportion de ménage produisant les œufs Selon les quintiles de vie.....	98
Graphique 9. 1: Proportion des ménages affectés sévèrement par au moins un choc en 2018	99
Graphique 9. 2: Proportion des ménages ayant vécu au moins un choc selon le milieu de résidence	99
Graphique 9. 3: Proportion des ménages affectés par au moins un choc selon le sexe du chef	100
Graphique 9. 4: Proportion des ménages affectés par au moins un choc selon le statut de pauvreté du ménage	101
Graphique 9. 5: Proportion des ménages ayant subi au moins un choc selon les quintiles de consommation	101
Graphique 9. 6: Proportion des ménages par nature de choc vécu.....	102
Graphique 9. 7: Proportion des ménages affectés selon le type de choc en milieu urbain.....	103
Graphique 9. 8: Proportion des ménages affectés selon le type de choc en milieu rural.....	103
Graphique 9. 9: Proportion des ménages affectés selon le type de choc et selon le statut de pauvreté du ménage	104
Graphique 9. 10: Proportion des ménages selon la stratégie de survie adoptée	106
Graphique 9. 11 : Répartition ménages par stratégies adoptées selon le milieu de résidence	106
Graphique 10. 1: Incidence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave au niveau national.....	107
Graphique 10. 2: Incidence de l'insécurité alimentaire grave au niveau national (en %).....	107
Graphique 10. 3: Incidence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave selon le milieu de résidence (en %)	108
Graphique 10. 4: Incidence de l'insécurité alimentaire grave selon le milieu de résidence (en %)	108
Graphique 10. 5: Incidence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave selon le sexe du chef de ménage (en %).....	109
Graphique 10. 6: Incidence de l'insécurité alimentaire grave selon le sexe du chef de ménage (en %)	109
Graphique 10. 7: Incidence de l'insécurité alimentaire grave ou modérée selon le statut de pauvreté (en %)	110
Graphique 10. 8: Incidence de l'insécurité alimentaire grave selon le statut de pauvreté (en %)	110
Graphique 10. 9: Incidence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave selon le niveau de vie des ménages (en %).....	111
Graphique 10. 10: Incidence de l'insécurité alimentaire grave selon le niveau de vie des ménages (en %).....	111
Graphique 11. 1: Courbe de dominance de la consommation en 2014 et 2018.....	113
Graphique 12. 1 : Pourcentage de ménages propriétaires d'au moins une entreprise (en %) selon le sexe du ménage	118
Graphique 12. 2 : Pourcentage de ménages propriétaires d'au moins une entreprise (en %) selon le quintile de niveau de vie.....	119
Graphique 12. 3 : Pourcentage de ménages propriétaires d'au moins une entreprise (en %) selon le statut de pauvreté	119

Graphique 12. 4 : Pourcentage de ménages propriétaires d'au moins une entreprise (en %) selon le milieu de résidence	120
Graphique 12. 5: La répartition des entreprises familiales par domaine d'activité (en %).....	121
Graphique 12. 6: Pourcentage d'entreprises familiales (en %) selon le sexe en fonction du chef de ménage	122
Graphique 12. 7: Pourcentage d'entreprises familiales (en %) selon le sexe.....	122
Graphique 12. 8: Pourcentage d'entreprises familiales (en %) selon le quintile du niveau de revenu.....	123
Graphique 12. 9: Pourcentage d'entreprises ayant un numéro IFU (en %).....	123

INTRODUCTION

Le Burkina Faso a réalisé sa première enquête sur les conditions de vie des ménages en 1994 et la deuxième en 1998. Les résultats de ces deux premières enquêtes ont permis de définir un profil de pauvreté du Burkina Faso et de là, réveillés les consciences sur la nécessité de définir des politiques pour la réduction de la pauvreté.

Ainsi, le Burkina Faso s'est doté, en 2000 d'un document Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) qui définit les priorités du pays en matière de développement. La même année, le pays s'est engagé, à l'instar d'autres pays, à développer des initiatives en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Pour assurer un suivi adéquat de la mise en œuvre de ces engagements, le Burkina Faso a mis en place un dispositif de collecte et de traitement de données statistiques. Ce dispositif de collecte vise notamment à alimenter les indicateurs pour le suivi-évaluation du CSLP et des OMD. Ce système de collecte a faiblement fonctionné au début des années 2000. Mais dans la perspective de la revue du CSLP en 2003, le Burkina Faso a réalisé l'Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM).

En 2010, la SCADD a été adoptée et mise en œuvre pour la période 2010-2015, en remplacement du CSLP. Dans le cadre du suivi et de l'évaluation de ce nouveau référentiel et des OMD, l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC) a été réalisée en 2014. Elle a porté sur un panel de 14520 ménages et s'est déroulée en 4 passages au cours de l'année 2014. L'EMC se voulait un système de production statistique fédérateur et léger des différentes enquêtes auprès des ménages qui assure à la fois une pérennité de la production et une conciliation des différentes opérations. Elle marque une avancée en ce qu'elle permet au système statistique national d'optimiser la production statistique en limitant au maximum les doublons dans les différentes collectes de données.

En 2016, un nouveau référentiel de développement est adopté et mis en œuvre pour la période 2016-2020. Il s'agit du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). Pour renseigner les indicateurs du PNDES, des ODD et d'évaluer les progrès accomplis sur la période 2014-2018, l'Etat Burkinabè, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale et de la Commission de l'UEMOA, a prévu de réaliser une vaste étude sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages dénommée Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages en 2018 (EHCVM-2018). Même si l'EHCVM présente une similarité dans son contenu avec l'EMC, dans la mesure où l'ensemble des indicateurs issus des enquêtes précédentes ont été pris en compte aussi bien dans une perspective de mise à jour que de permettre une analyse dynamique de ces derniers, elle constitue une rupture profonde en ce qui concerne l'estimation de la consommation et du niveau de vie des ménages. Il se pose alors un problème de comparabilité des indicateurs entre les deux enquêtes.

Dans l'objectif principal de fournir des données comparables à celles de 2014, l'INSD a réédité l'EMC en 2018. L'EMC-2018 a porté sur un panel de 1850 ménages et s'est déroulée en 4 passages au cours de l'année 2018. Elle a permis de collecter et de calculer des indicateurs comparables à ceux de l'EMC-2014.

Le présent rapport analyse les données de l'EMC-2018. Il permettra de mesurer le chemin parcouru en matière d'amélioration des conditions de vie des ménages entre 2014 et 2018. L'analyse s'articule sur les dix thèmes suivants : Caractéristiques sociodémographiques de la population et des ménages, alphabétisation et fréquentation scolaire, santé générale de la population, emploi du moment et emploi habituel, caractéristiques du logement, transferts reçus et transferts versés, agriculture, élevage, chocs et stratégies de survie, sécurité alimentaire, agrégats de consommation, pauvreté en 2018 selon l'EMC, entreprises familiales non agricoles.

I. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ET DES MENAGES

I.1 Structure de la population au niveau national

Cette partie analyse la composition de la population et des ménages du Burkina Faso en 2018 selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Ces caractéristiques sont l'âge, l'état matrimonial de la population mais aussi la taille des ménages et l'âge moyen des chefs de ménage. Les données de la partie sont ventilées selon le sexe et selon le milieu de résidence.

I.1.1 Population par milieu de résidence et par sexe

La population du Burkina Faso est estimée à 20,2 millions de personnes en 2018. Son effectif a augmenté de 13,2% par rapport à 2014. Les femmes sont au nombre de 10,4 millions et les hommes de 9,8 millions, soit un rapport de masculinité de 95 hommes pour 100 femmes comme en 2014.

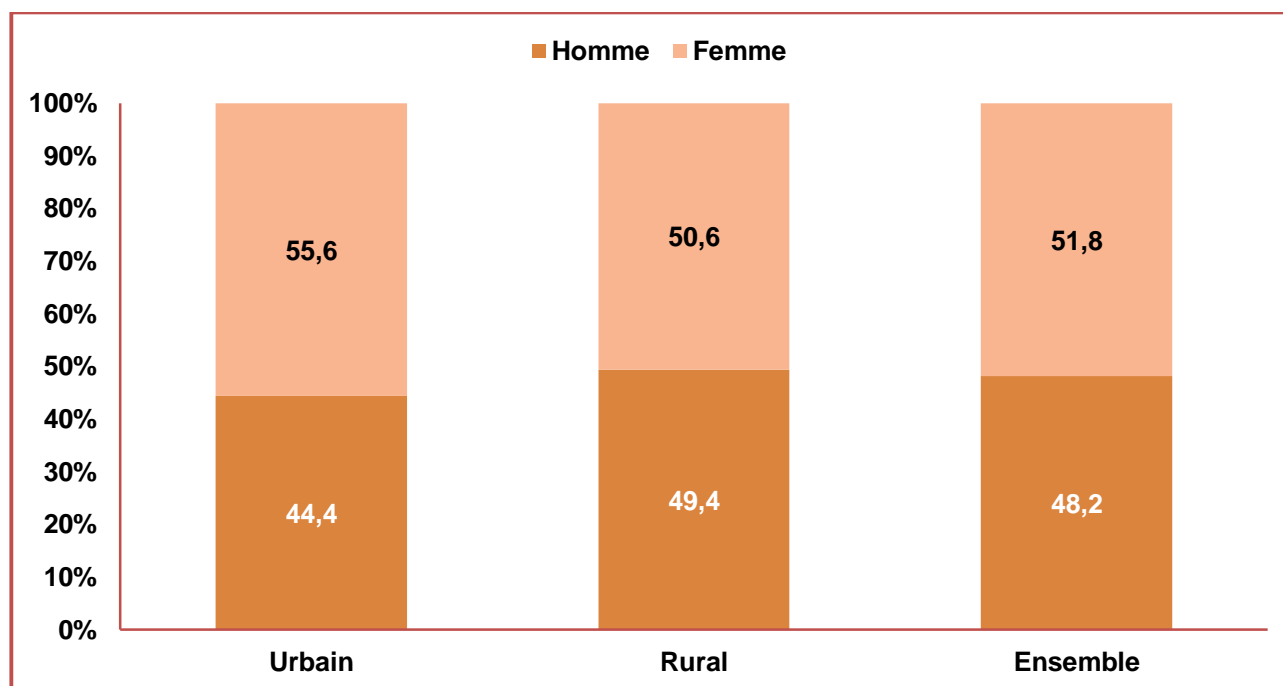
Cette population est inégalement répartie selon le milieu de résidence. En effet, trois personnes sur quatre au Burkina Faso vit en milieu rural soit 15,3 millions d'individus.

Tableau 1. 1 : Effectif de la population par milieu de résidence selon le sexe

	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	2 178 244	2 729 160	4 907 405
Rural	7 576 034	7 760 641	15 336 675
Ensemble	9 754 278	10 489 801	20 244 080

La population Burkina Faso est à dominance féminine quel que soit le milieu de résidence. Au niveau national, les femmes représentent 52% de la population burkinabè. : 56% en milieu urbain et 51% en milieu rural.

Graphique 1. 1: Effectif de la population par milieu de résidence selon le sexe

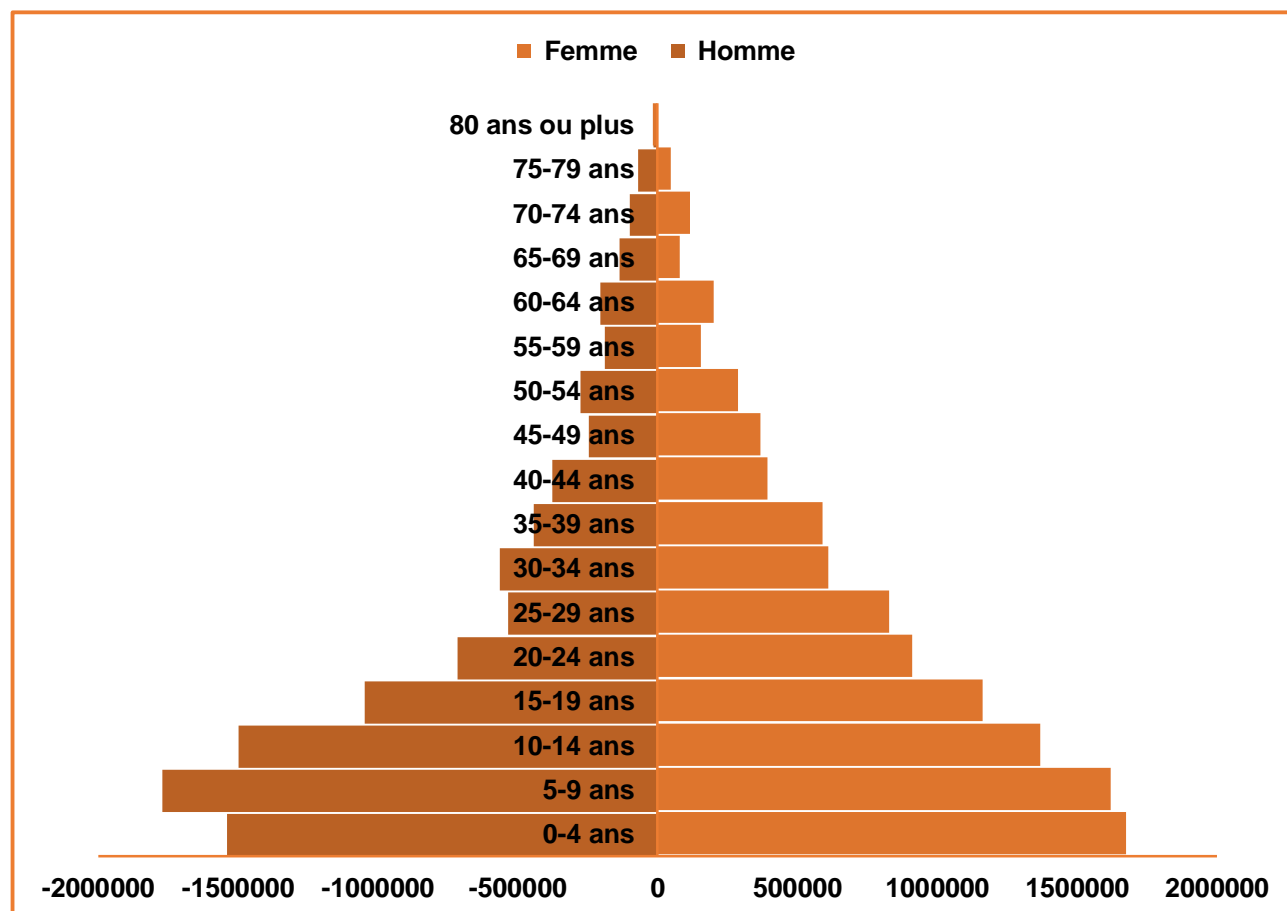


La population urbaine représente 24,2 % de la population en 2018. Le taux d'urbanisation du pays est passé de 22,7% en 2014 à 24,2% en 2018, soit une hausse de 1,5 point de pourcentage.

I.1.2 Structure de la population par âge et par sexe

La pyramide des âges de la population burkinabè est de type « parasol » qui est généralement observé dans les pays en développement. Elle se caractérise par une base large qui traduit une forte jeunesse de la population et un sommet rétréci qui traduit une forte mortalité (particulièrement chez les jeunes enfants) et une espérance de vie assez basse.

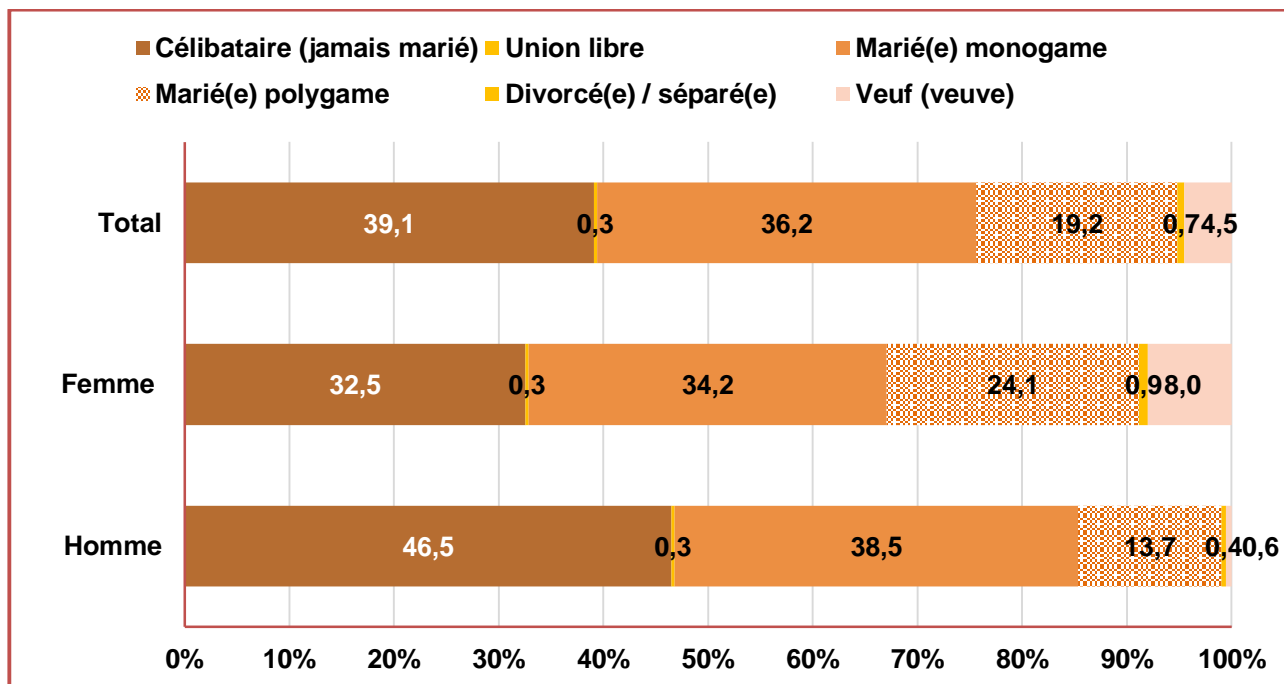
Graphique 1. 2: Pyramide des âges de la population en 2018



I.1.3 Etat matrimonial de la population de 12 ans ou plus

Au Burkina Faso, 55,4% de la population de 12 ans ou plus est mariée, soit 39,2 % de monogames et 19,2% de polygames. Les célibataires représentent 39,1%. Les personnes en union libres 0,3% et celles en situation de divorce (0,7%) sont les moins nombreuses.

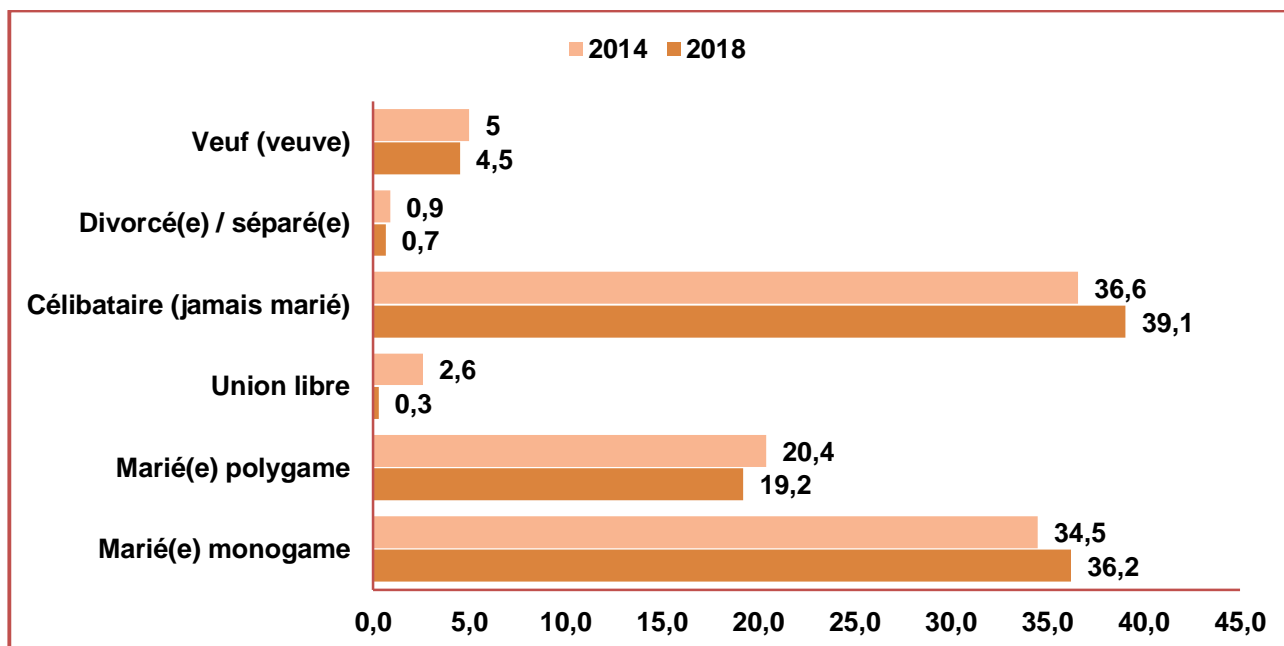
Graphique 1. 3 : Répartition de la population âgée de 12 ans ou plus selon l'état matrimonial



En termes de proportion, les femmes célibataires (32,5%) sont moins nombreuses que les hommes célibataires (46,5%). Les veuves représentent 8% des femmes alors que moins de 1% des hommes sont veufs. Cela peut être expliqué par la polygamie qui permet aux hommes de prendre plus d'une femme et par le fait que les femmes ont beaucoup plus de difficulté à se remarier après le décès de leur conjoint.

Les proportions des célibataires et des mariés (es) monogames diminuent avec le temps tandis que les proportions des personnes mariés (es) monogames et des veufs/veuves augmentent, comparativement à l'EMC de 2014.

Graphique 1. 4 : Répartition de la population âgée de 12 ans ou plus selon l'état matrimonial



I.2 Caractéristiques socio-démographiques des ménages et des chefs de ménage

I.2.1 Effectif des ménages par milieu de résidence

Le Burkina Faso compte 2,8 millions de ménages en 2018 dont 0,7 million de ménages en milieu urbain.

Tableau 1. 2: Effectif des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe

	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	664 542	119 484	784 026
Rural	1 829 624	203 399	2 033 023
Ensemble	2 494 166	322 883	1 817 049

I.3 Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

La taille moyenne des ménages du pays est estimée à 7,1 en 2018. Elle était respectivement de 7,2 en 2014 et de 5,9 en 2006. En milieu rural, la taille moyenne des ménages est estimée à 8 individus et de 6 personnes en milieu urbain.

Tableau 1. 3: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence selon les années du recensement et de l'EMC

	1996	2006	2014	2018
Urbain	5,6	4,9	5,7	6,2
Rural	6,5	6,2	7,7	7,5
National	6,3	5,9	7,2	7,1

RGPH 2006 (MÉNAGES ET HABITATIONS, P.49)

EMC 2014, caractéristiques sociodémographiques, P.24

I.3.1 Situation des chefs de ménage par sexe selon le milieu de résidence

Il existe une inégalité entre hommes et femmes dans la répartition des chefs de ménage. En effet, bien que les femmes représentent plus de la moitié de la population, l'on note que seulement 11,5% des chefs de ménage sont des femmes au Burkina Faso. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2014 où il était de 16,8%. Cette proportion de femmes chefs de ménage est de 10% en milieu rural en 2018.

Tableau 1. 4: Répartition des chefs de ménage par sexe selon le milieu de résidence

	2018		
	Urbain	Rural	Ensemble
Homme	84,8	90,0	88,5
Femme	15,2	10,0	11,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

I.3.2 Age moyen des chefs de ménage par sexe

L'âge moyen des chefs de ménage est de 45,6 ans sans distinction de sexe. L'âge moyen des chefs de ménage femmes est de 46,7 ans en milieu urbain et 46,3 ans en milieu rural.

Quel que soit le milieu de résidence, l'âge moyen des chefs de ménage de sexe féminin est supérieur à celui des hommes.

Comparativement à l'EMC de 2014, l'âge moyen des chefs de ménage femmes tend à augmenter avec le temps tandis que celui des hommes ne semble pas évoluer.

Tableau 1. 5: Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe

Colonne1	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	45,8	46,8	45,9
Rural	45,4	46,3	45,5
Ensemble	45,5	46,5	45,6

II. ALPHABÉTISATION ET FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette section du rapport d'analyse des données de l'EMC-2018 traite des questions sur l'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus et la fréquentation scolaire de la population scolarisable. D'abord, il sera analysé l'alphabétisation des adultes et celle des jeunes de 15-24 ans. Cette analyse est faite selon le milieu de résidence, le sexe de l'individu, le statut de pauvreté du ménage et les quintiles de niveau de vie du ménage. Ensuite, les indicateurs de la fréquentation scolaire, en particulier le taux brut de fréquentation scolaire, seront analysés pour les différents niveaux du système scolaire. Une analyse des effectifs scolaires par cycle et par type d'établissement va clore ce sous chapitre.

II.1 Alphabétisation de la population de 15 ans ou plus

L'alphabétisme constitue un potentiel pour le développement intellectuel ultérieur de l'individu et une contribution accrue au développement socio-économique et culturel de la société.

Les personnes de 15 ans ou plus sachant lire et écrire dans une langue quelconque (alphabétisées) représentent 36,9% en 2018 contre 34,5% en 2014, soit une hausse de 2,4 points de pourcentage. Il est de 54,2% chez les jeunes de 15-24 ans. Malgré les différents progrès réalisés au cours des vingt dernières années, ce taux d'alphabétisation reste faible. Cette situation est la conséquence directe de l'insuffisance du système de l'enseignement primaire.

Il existe de grandes disparités entre le milieu urbain et les zones rurales, entre les hommes et les femmes et entre les plus pauvres et les moins pauvres. Le taux d'alphabétisation des adultes est deux fois plus élevé en milieu urbain (65,0%) par rapport au milieu rural (25,5%). Au niveau des jeunes, l'écart entre le milieu urbain (79%) et le milieu rural (44%) est de 35 points de pourcentage. Selon le sexe, le taux d'alphabétisation des femmes adultes (30%) correspond aux deux tiers de celui des hommes adultes (45%). La différence est moindre quand il s'agit des jeunes de 15-24 ans où l'écart est de 7 points de pourcentage. En effet, le taux d'alphabétisation des jeunes garçons de 15-24 ans est de 58% contre 51% pour les jeunes filles de la même tranche d'âge.

Tableau 2. 1: Taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence et le sexe

Sous-groupe de population	Taux alpha des adultes (15 ans ou plus)	Taux alpha des jeunes (15-24 ans)
National	36,9	54,2
Selon le milieu de résidence de l'individu		
Urbain	65,0	79,0
Rural	25,5	43,8
Selon le sexe de l'individu		
Homme	45,0	57,6
Femme	30,1	51,3

Le taux d'alphabétisation des individus varie selon le niveau de vie des ménages. Les individus des ménages moins pauvres sont en général plus alphabétisés que ceux des ménages plus pauvres. Le taux d'alphabétisation des adultes est deux fois plus élevé dans les ménages non pauvres (44%) que dans les ménages pauvres (22%). Plus le niveau de vie du ménage est élevé, plus ses membres sont alphabétisés.

Tableau 2. 2: Alphabétisation selon le statut de pauvreté et les quintiles de niveau de vie

Sous-groupe de population	Taux alpha des adultes (15 ans ou plus)	Taux alpha des jeunes (15-24 ans)
Selon le statut de pauvreté du ménage		
Pauvre	21,8	37,6
Non pauvre	43,8	61,4
Selon les quintiles de niveau de vie du ménage		
Premier quintile (inférieur)	21,9	37,6
Deuxième quintile	21,4	37,4
Troisième quintile	28,1	48,0
Quatrième quintile	36,0	58,4
Cinquième quintile (supérieur)	65,8	77,2

II.2 La fréquentation scolaire de 3 à 24 ans

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, le taux brut de fréquentation scolaire est estimé à 75% au primaire, 46% au post primaire et 38% au secondaire. Pour l'année scolaire 2014/2015, ces chiffres étaient respectivement de 74%, 45% et 37%. Si en milieu urbain le taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) dépasse les 100% (105%), en milieu rural, il est de 68%. Il n'y a pas de disparités importantes entre les filles et les garçons.

La proportion des enfants qui achèvent le cycle primaire est de 39%. Il est de 58% en milieu urbain contre 32% en milieu rural. Selon le sexe, les taux d'achèvement sont similaires. Il est de 38% pour les garçons et de 40% pour les filles.

Tableau 2. 3: Fréquentation scolaire aux différents niveaux scolaires par milieu de résidence et par sexe (en %)

Sous-groupe de population	TBFS au primaire	TBFS au post-primaire	TBFS au secondaire	Taux Achèvement primaire
National	74,6	46,0	37,6	39,1
Selon le milieu de résidence de l'individu				
Urbain	104,6	89,9	89,4	58,1
Rural	68,0	33,4	19,7	31,8
Selon le sexe de l'individu				
Homme	75,7	39,5	45,3	37,6
Femme	73,5	53,0	30,9	40,4

La fréquentation scolaire des enfants est fortement influencée par le niveau de vie des ménages. Plus le ménage est aisé, plus les enfants ont de la chance de fréquenter l'école et surtout d'achever le cycle primaire. Le taux brut de fréquentation scolaire au primaire dans les ménages non pauvres est de 84%, soit 20 points de pourcentage de plus que dans les ménages pauvres (63,0%). Un scolaire au primaire d'un ménage non pauvre a deux fois plus de chance d'achever le primaire que

son camarade d'un ménage pauvre. En effet, le taux d'achèvement est de 47% dans les ménages non pauvres et de 23% dans ceux pauvres.

Tableau 2. 4: Fréquentation scolaire aux différents niveaux scolaires selon le niveau de vie (en %)

Sous-groupe de population	TBFS au primaire	TBFS au post-primaire	TBFS au secondaire	Taux Achèvement primaire
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Pauvre	63,0	18,7	12,6	23,5
Non pauvre	83,7	62,3	50,1	47,1
Selon les quintiles de niveau de vie				
Premier Quintile (inférieur)	61,4	14,3	10,2	24,8
Deuxième Quintile	66,7	24,1	16,4	22,0
Troisième Quintile	69,0	41,2	39,0	35,3
Quatrième Quintile	83,8	62,5	26,7	46,8
Cinquième Quintile (supérieur)	108,6	92,6	87,3	61,7

II.3 Répartition des scolaires en 2016/2017 selon le niveau d'instruction

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, on comptait 4,6 millions de scolaires dont 71 000 pour le préscolaire (1,6%), 2,9 millions pour le primaire (62,6%), 1,0 millions pour le post primaire (22,3%), 506 500 pour le secondaire (11,1%) et 111 100 pour le supérieur (2,4%).

Selon le milieu de résidence, sept scolaires sur dix (72,4%) en milieu rural fréquentent le primaire, 19,5% le post-primaire et 6,7% le secondaire. En milieu urbain, ces proportions sont de 44,7% pour le primaire, 27,5% pour le post primaire et 19,1% pour le secondaire.

La répartition des scolaires selon le cycle d'enseignement est similaire pour les deux sexes.

Tableau 2. 5: Structure de la population scolaire par cycle d'enseignement (en %)

Sous-groupe de population	Préscolaire	Primaire	Post primaire	Secondaire	Supérieur	Total
National	1,6	62,6	22,3	11,1	2,4	100,0
Selon le milieu de résidence de l'individu						
Urbain	2,1	44,7	27,5	19,1	6,6	100,0
Rural	1,3	72,4	19,5	6,7	0,2	100,0
Selon le sexe de l'individu						
Homme	1,5	64,7	19,3	12,2	2,3	100,0
Femme	1,6	60,3	25,6	9,9	2,6	100,0

Comme l'indique le tableau ci-dessous, 4 scolaires sur 5 (83%) issus des ménages pauvres étaient au primaire, 12% au post primaire et seulement 5% au secondaire. Dans les ménages non pauvres, 55% des scolaires sont au primaire, 26% au post primaire et 14% au secondaire.

Tableau 2. 6: Population scolaire par cycle d'enseignement et selon le niveau de vie

Sous-groupe de population	Préscolaire	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total
National	1,6	62,6	22,3	11,1	2,4	100,0
Selon le statut de pauvreté du ménage						
Pauvre	0,4	83,0	12,2	4,5	-	100,0
Non pauvre	2,0	54,7	26,2	13,7	3,4	100,0
Selon les quintiles de niveau de vie						
1er Quintile (inférieur)	0,4	85,6	10,2	3,8	-	100,0
2è Quintile	0,3	80,6	13,9	5,2	-	100,0
3è Quintile	2,3	61,3	23,6	12,6	0,3	100,0
4è Quintile	0,6	65,2	24,4	8,3	1,5	100,0
5è Quintile (supérieur)	3,0	40,4	30,7	19,0	7,1	100,0

II.4 Population scolaire en 2016/2017 par type d'établissement

L'offre éducative au Burkina Faso est dominée par le public. Trois scolaires sur quatre en 2016/2017 (73,3%), tous niveaux confondus, ont fréquenté un établissement public. Les établissements privés commerciaux ont accueilli un scolaire sur cinq (20,3%). En milieu urbain, un scolaire sur deux (50,9%) a fréquenté un établissement public tandis que 9 élèves sur 10 (86%) en milieu rural ont fréquenté un établissement public.

Tableau 2. 7: Répartition des scolaires selon le type d'établissement fréquenté (en %)

Sous-groupe de population	Public	Communauté religieuse	Privé commercial	Communauté non religieuse	Autre	Total

National	73,3	6,2	20,3	0,3	0,0	100,0
Selon le milieu de résidence de l'individu						
Urbain	50,9	4,9	44,1	0,0	0,0	100,0
Rural	85,7	6,9	7,0	0,4	-	100,0
Selon le sexe de l'individu						
Homme	76,8	5,2	17,8	0,2	0,0	100,0
Femme	69,7	7,2	22,8	0,3	0,0	100,0

Les enfants des ménages pauvres fréquentent plus les établissements publics par rapport aux enfants des ménages non pauvres. Plus le niveau de vie du ménage augmente, moins les enfants font leur scolarité dans les établissements publics. Neuf scolaires sur dix (89,1%) des ménages pauvres fréquentent un établissement public contre deux scolaires sur trois des ménages non pauvres.

Tableau 2. 8: Répartition des scolaires selon le type d'établissement fréquenté (en %)

Sous-groupe de population	Public	Communauté religieuse	Privé commercial	Communauté non religieuse	Autre	Total
National	73,3	6,2	20,3	0,3	0,0	100,0
Selon le statut de pauvreté du ménage						
Pauvre	89,1	7,5	3,3	0,2	-	100,0
Non pauvre	67,3	5,7	26,7	0,3	0,0	100,0
Selon les quintiles de niveau de vie						
1er Quintile	87,7	10,4	1,9	-	-	100,0
2è Quintile	90,7	4,0	4,8	0,5	-	100,0
3è Quintile	85,3	6,3	8,0	0,4	-	100,0
4è Quintile	74,6	3,8	21,2	0,5	-	100,0
5è Quintile	48,5	6,9	44,5	0,0	0,0	100,0

III. SANTE GENERALE DE LA POPULATION

L'analyse de la santé générale porte sur la morbidité de la population, les principaux problèmes de santé rencontrés, la fréquentation des formations sanitaires et l'utilisation de la moustiquaire.

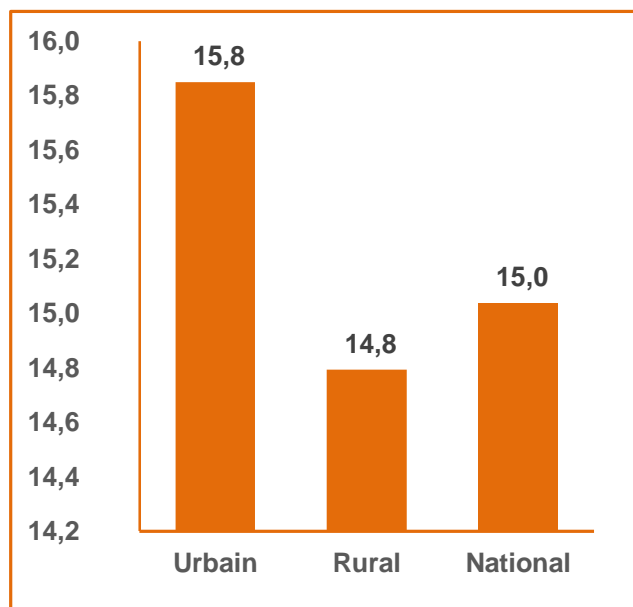
III.1 Morbidité au cours des 15 derniers jours et principales maladies déclarées

III.1.1 Morbidité au cours des 15 derniers jours

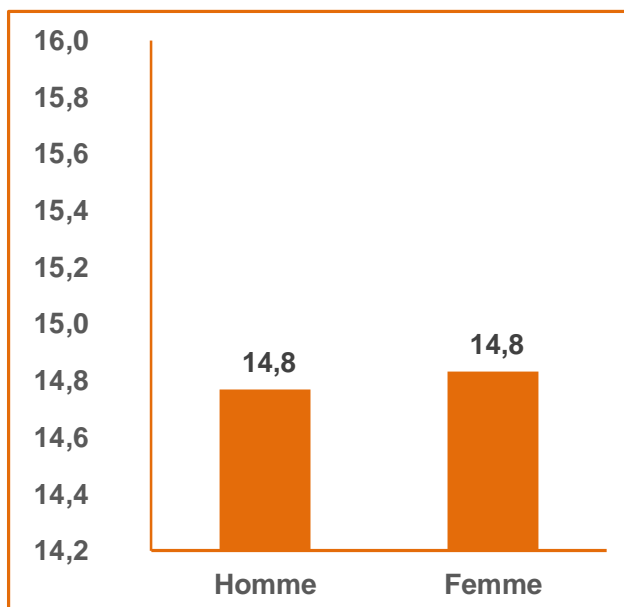
L'analyse de la morbidité permet d'apprécier l'état de santé de la population. Sur le plan national, 15% des burkinabè ont souffert d'une maladie ou ont subi une blessure/accident au cours des 15 jours ayant précédé le jour de l'enquête. Au 3ème passage de l'EMC 2014, 13% de la population a affirmé avoir été malade au cours des 15 jours précédant l'enquête.

L'analyse spatiale révèle que la population du milieu urbain (16%) est plus touchée que celle du milieu rural (15%) par la maladie ou les problèmes de santé au cours de la période de référence. Selon le sexe, les hommes (15%) et les femmes (15%) ont été affectés dans les mêmes proportions.

Graphique 3. 1: Taux de morbidité (%) selon le milieu de résidence

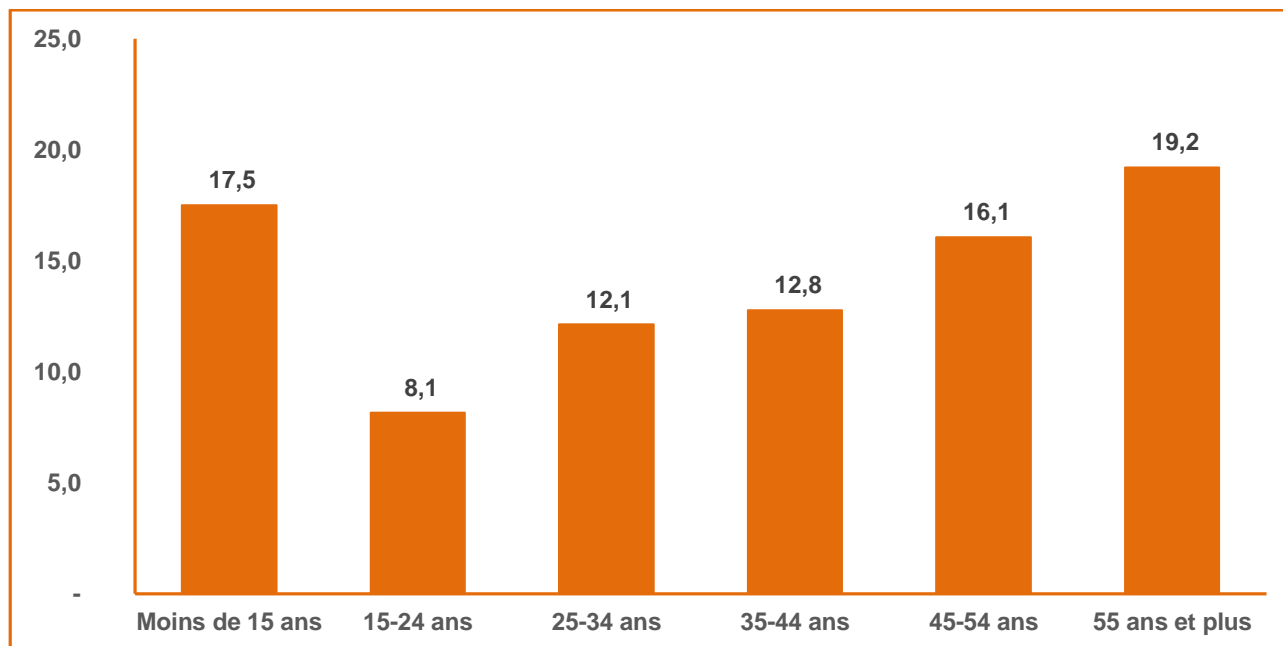


Graphique 3. 2 : Taux de morbidité (%) selon le sexe de l'individu



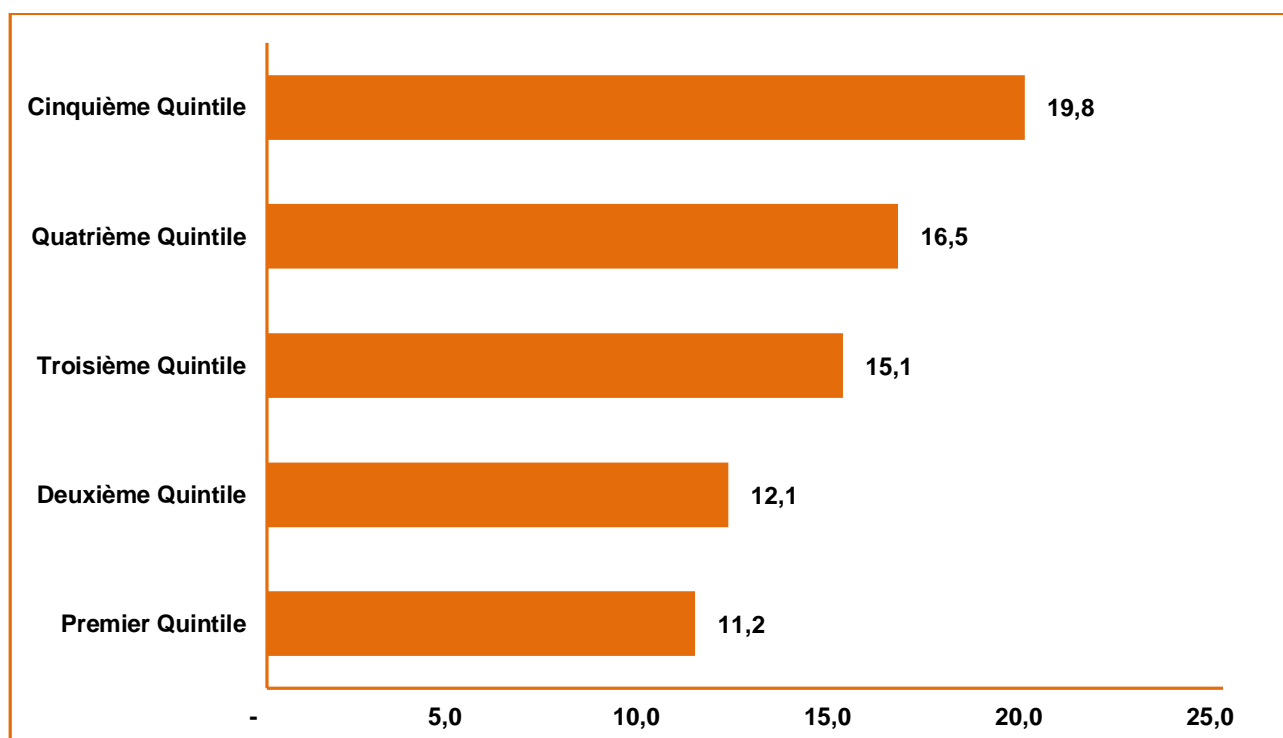
L'âge apparaît comme un facteur de vulnérabilité à la maladie. Les personnes de moins de 15 ans et celles de 55 ans et plus sont les plus affectées par les maladies avec respectivement des proportions de 17,5% et 19,2%. Les population du groupe d'âges de 15-24 ans (8,1%) sont ceux qui ont été le moins touchés par les maladies. D'une manière générale, à partir de 15 ans, le proportion de population ayant souffert de maladie croit avec l'âge.

Graphique 3. 3: Taux de morbidité (%) selon le groupe d'âges



Le niveau de vie (quintile de consommation) semble également influencer sur la survenue de la maladie ou des problèmes de santé. Plus le niveau de vie est élevé, plus la proportion de personne ayant souffert de maladie au de la période de référence l'est aussi.

Graphique 3. 4 : Taux de morbidité (%) selon le niveau de vie (quintile)

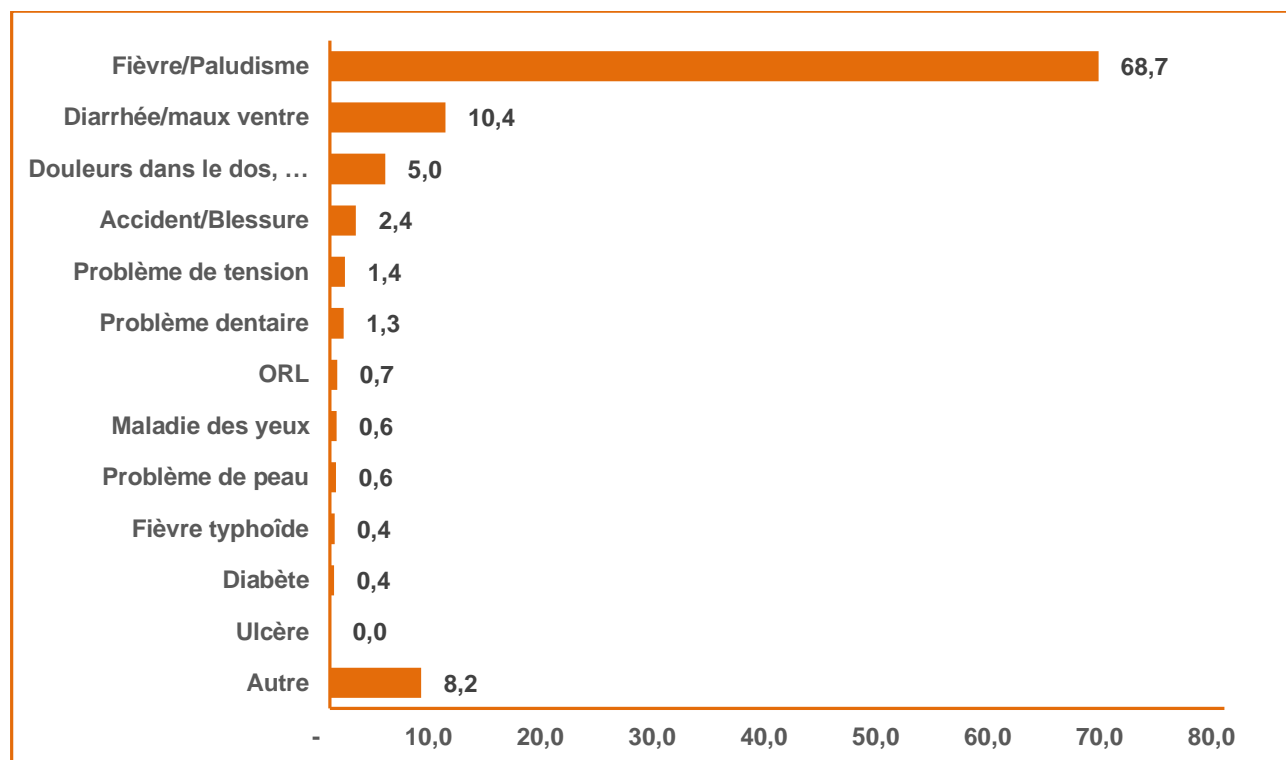


III.1.2 Problèmes de santé rencontrés

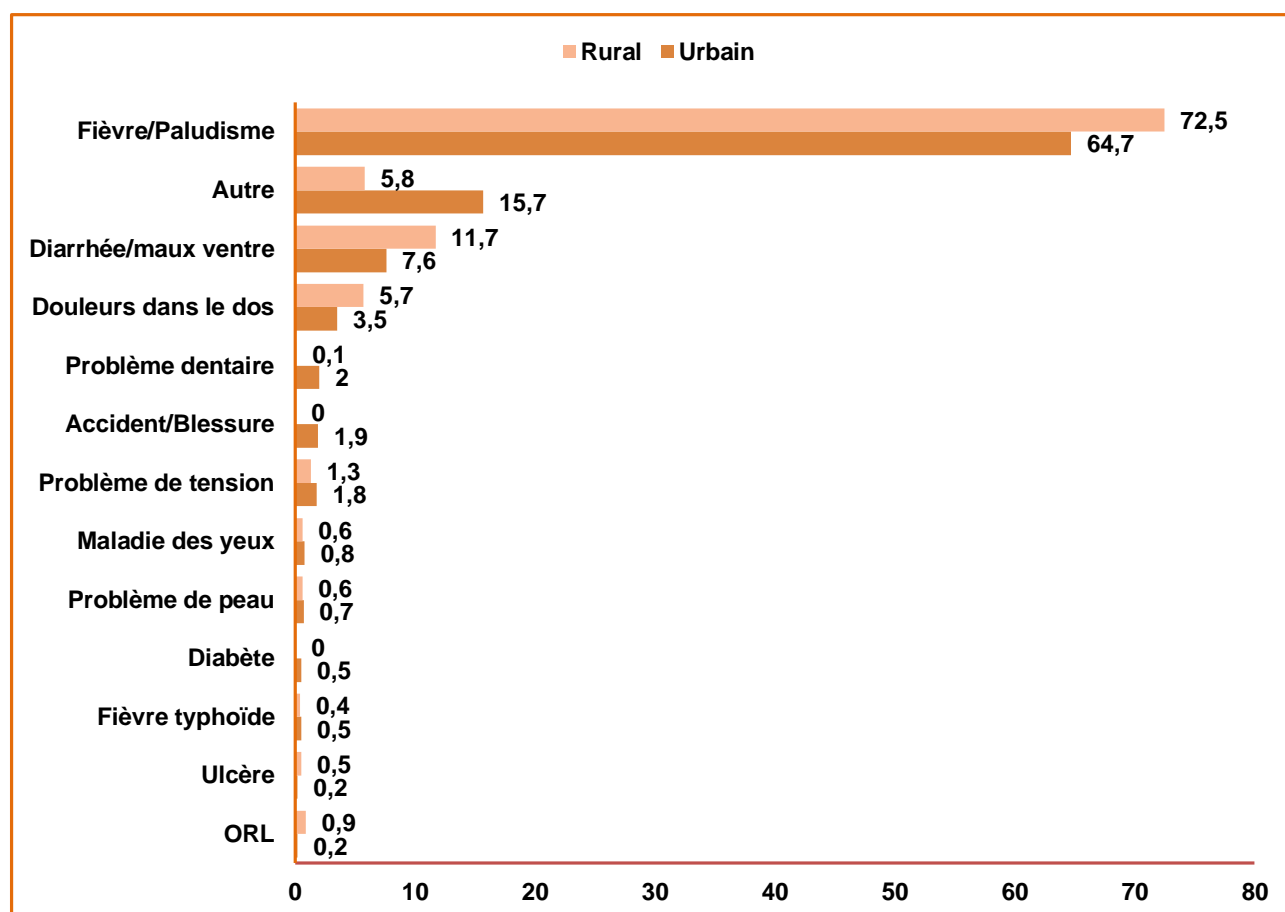
Le paludisme demeure la première cause de morbidité au Burkina Faso. En effet, 68,5% des personnes malades déclarent avoir contracté cette maladie au cours des 15 derniers jours avant l'enquête. Il est suivi de la diarrhée/maux de ventre (10,4%) et des douleurs dans le dos, membres

et articulations (5,0%). Les autres pathologies et autres problèmes de santé sont moins fréquents à l'échelle nationale.

Graphique 3. 5: Répartition (%) de la population morbide selon le problème de santé rencontré



La fièvre/paludisme, la diarrhée/maux de ventre et les douleurs de dos, membres ou articulations sont par ordre d'importance, les principales causes de morbidité quel que soit le milieu de résidence. On note cependant que ces pathologies, en termes de proportion, sont plus fréquentes en milieu rural qu'en milieu urbain. Par contre, les accidents /blessures, les problèmes de tensions, les problèmes dentaires et le diabète sont plus présents en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 3. 6: Répartition (%) de la population morbide par milieu de résidence selon le problème de santé rencontré

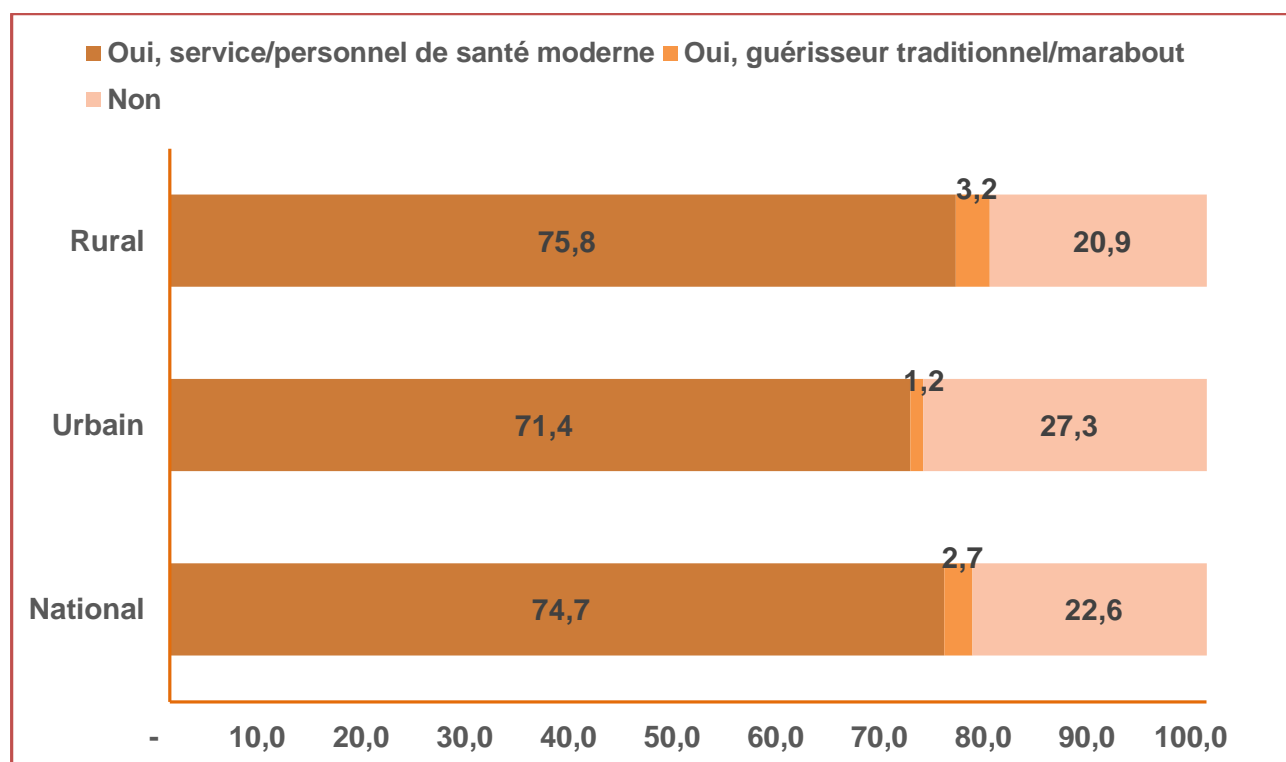
III.2 Services de santé consultés

En cas de maladie ou de problème de santé, le service ou le personnel de santé moderne est le premier recours. En effet, au plan national, 75% des personnes affectées par la maladie ont consulté un service ou un personnel de santé moderne. En dehors de ces services de santé modernes, on note que le guérisseur traditionnel ou le marabout constitue un recours de traitement pour 3% de la population morbide, le reste (23%) s'étant abstenu de toute consultation.

La fréquentation des services de santé modernes a connu une amélioration en 2018 comparativement à 2014. En effet, au troisième trimestre 2014, 57% de la population morbide a consulté un service ou un personnel de santé moderne.

Le service ou le personnel de santé moderne demeure le premier recours quel que soit le milieu de résidence. Cependant, le taux de fréquentation des formations sanitaires est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, les résidents urbains (27%) étant plus enclins à la non-consultation que les résidents ruraux (21%).

Graphique 3. 7: Répartition (%) de la population morbide selon le service / personnel consulté par milieu de résidence

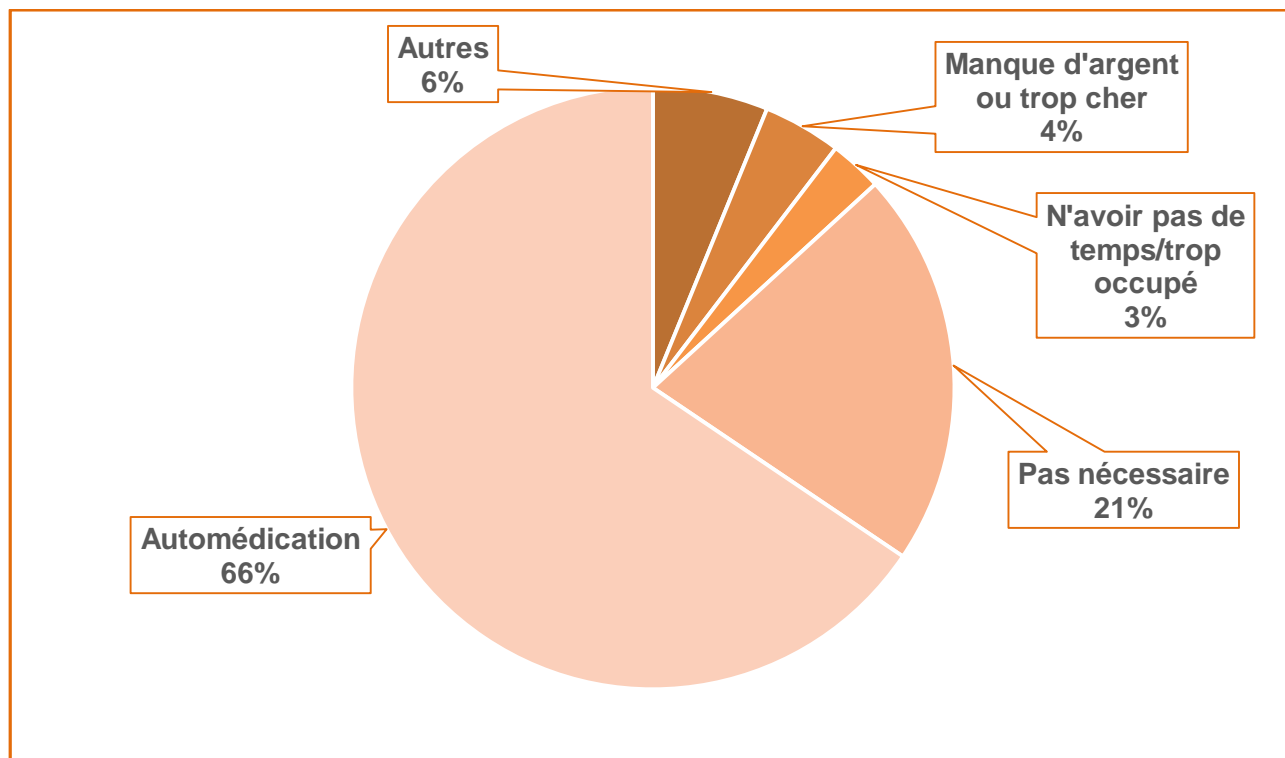


III.3 Principales raisons de la non fréquentation du service de santé moderne

La distance moyenne à parcourir par la population pour se rendre au centre de santé le plus proche est passée de 6,8 km en 2015 à 6,4 km en 2018 (conf. Annuaire statistique de la santé 2018). Malgré ce rapprochement du lieu de consultation, 24,2% de la population morbide n'a consulté aucun service ou personnel de santé moderne.

Plusieurs raisons sont évoquées pour justifier la non-consultation. Au plan national, l'automédication (47,5%) et la négligence (pas nécessaire de consulter) (15,4%) constituent les principales raisons de la non-consultation. En outre, 3,0% des personnes n'ayant pas consulté évoquent le manque d'argent et 2,0% le manque de temps pour justifier leur non-consultation.

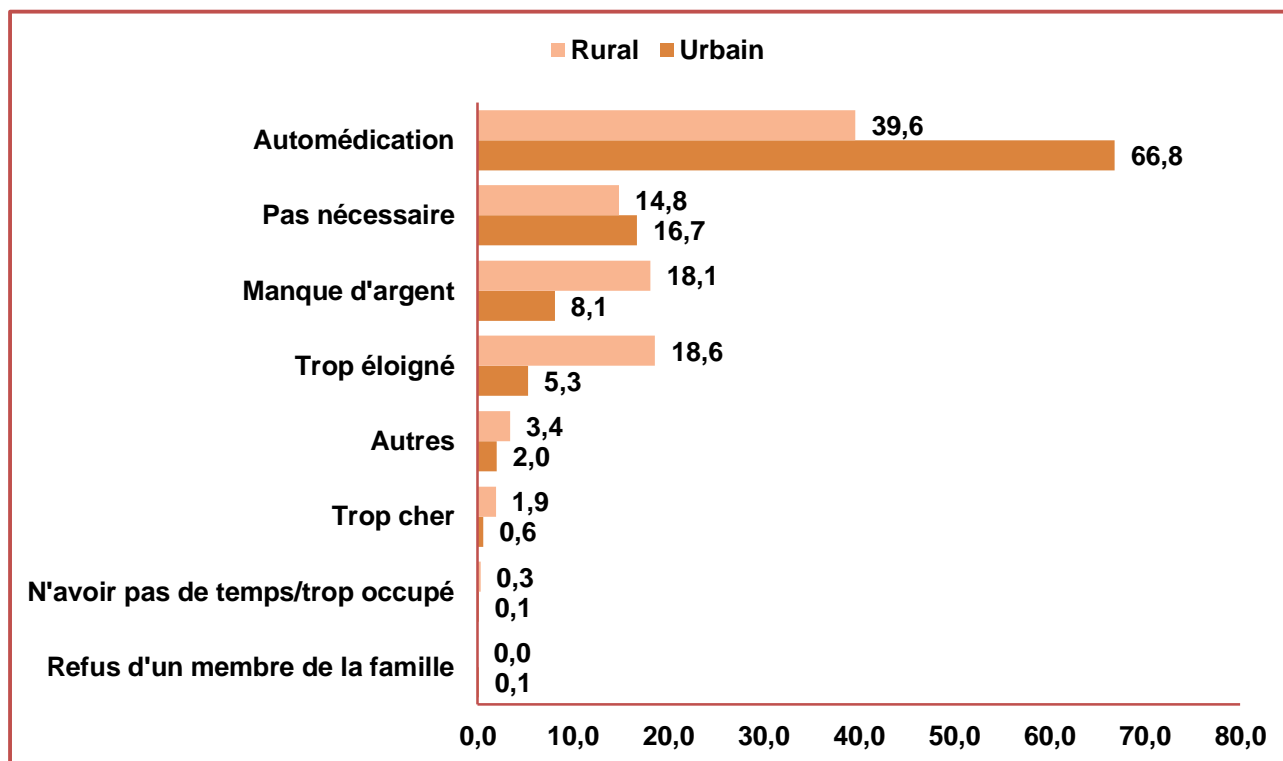
Graphique 3. 8: Les raisons de non consultation des services de santé modernes



L'analyse selon le milieu de résidence révèle que l'automédication suivie de la négligence (pas nécessaire) demeurent les principales raisons de non-consultation des services de santé modernes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant, les résidents du milieu urbain (66,8%) s'adonnent plus à l'automédication que ceux du milieu rural (39,6%). La population urbaine paraît également plus négligente (16,7%) que celle rurale (14,8%) pour ne pas consulter un service ou un personnel de santé moderne.

Les raisons économiques (manque d'argent ou trop cher) et de distance sont relativement plus dominantes dans le milieu rural (graphique 3.9).

Graphique 3. 9: Les raisons de non consultation des services de santé modernes selon le milieu de résidence



III.4 Proportion de personnes ayant dormi sous une moustiquaire Imprégnée

L'utilisation de la moustiquaire est au cœur de la lutte contre la première cause de morbidité qu'est le paludisme. Les actions gouvernementales dans ce sens vont de la sensibilisation à la distribution gratuite de moustiquaires imprégnées.

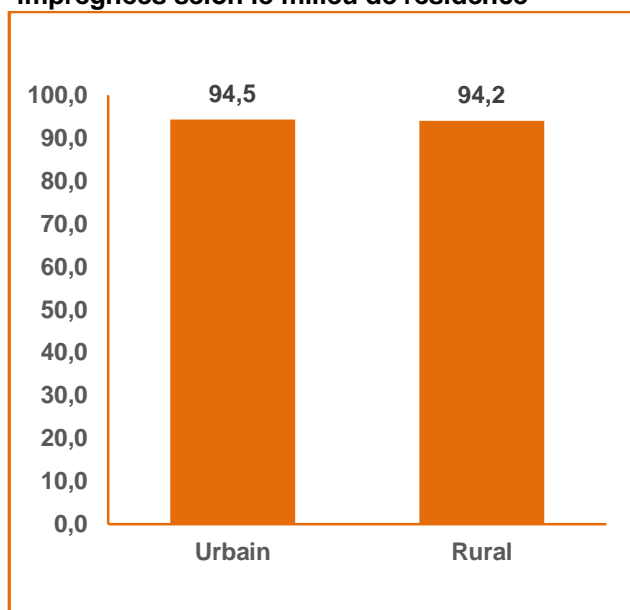
Selon les résultats de l'enquête, 94% de la population burkinabè a dormi sous une moustiquaire imprégnée la nuit ayant précédé le jour de l'enquête. En 2014, la proportion de personnes ayant dormi sous moustiquaire (imprégnée ou simple) était de 93%, traduisant une amélioration du taux d'utilisation de la moustiquaire imprégnée.

L'utilisation de la moustiquaire imprégnée diffère légèrement selon le milieu de résidence, le sexe, l'âge et le statut de pauvreté.

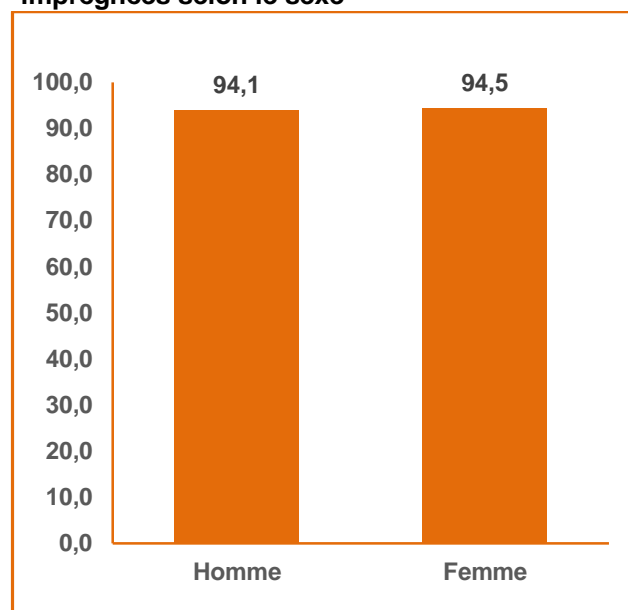
Les femmes sont plus utilisatrices que les hommes avec une légère différence de 0,4 point de pourcentage.

La population urbaine utilise plus la moustiquaire que le monde rural avec une différence de 0,3 point de pourcentage.

Graphique 3. 10 : Utilisation des moustiquaires imprégnées selon le milieu de résidence

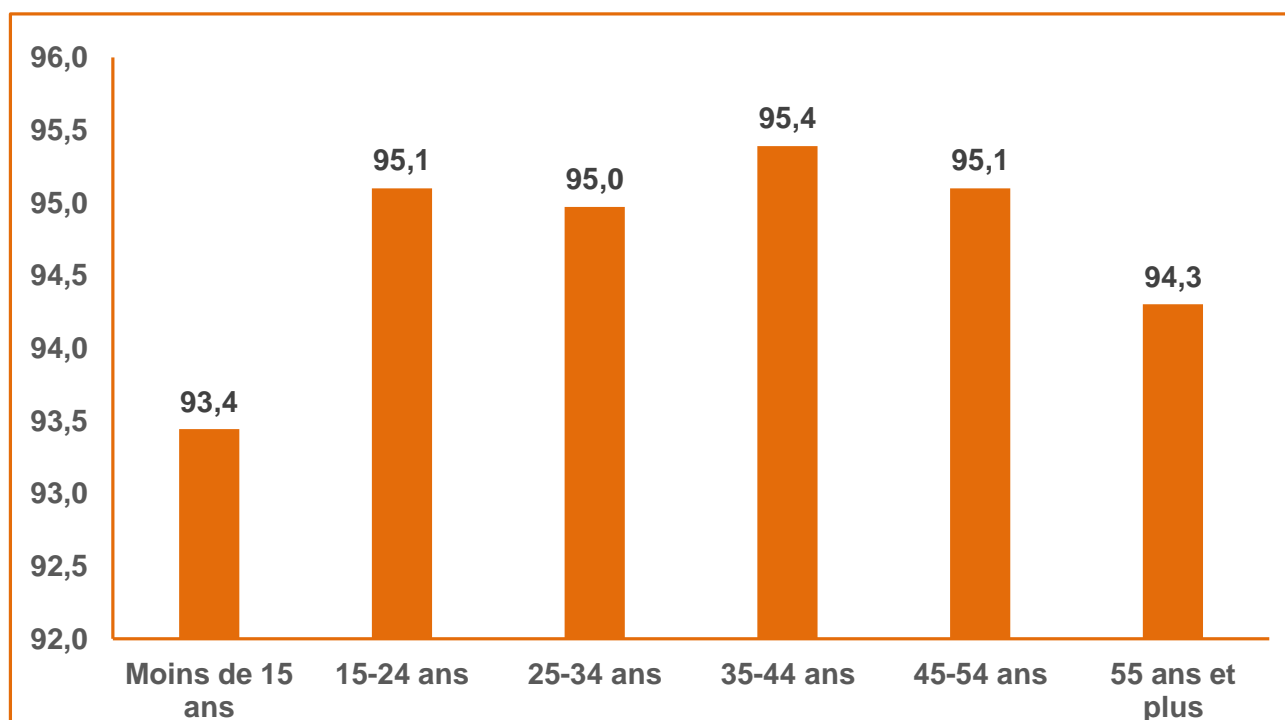


Graphique 3. 11: Utilisation des moustiquaires imprégnées selon le sexe



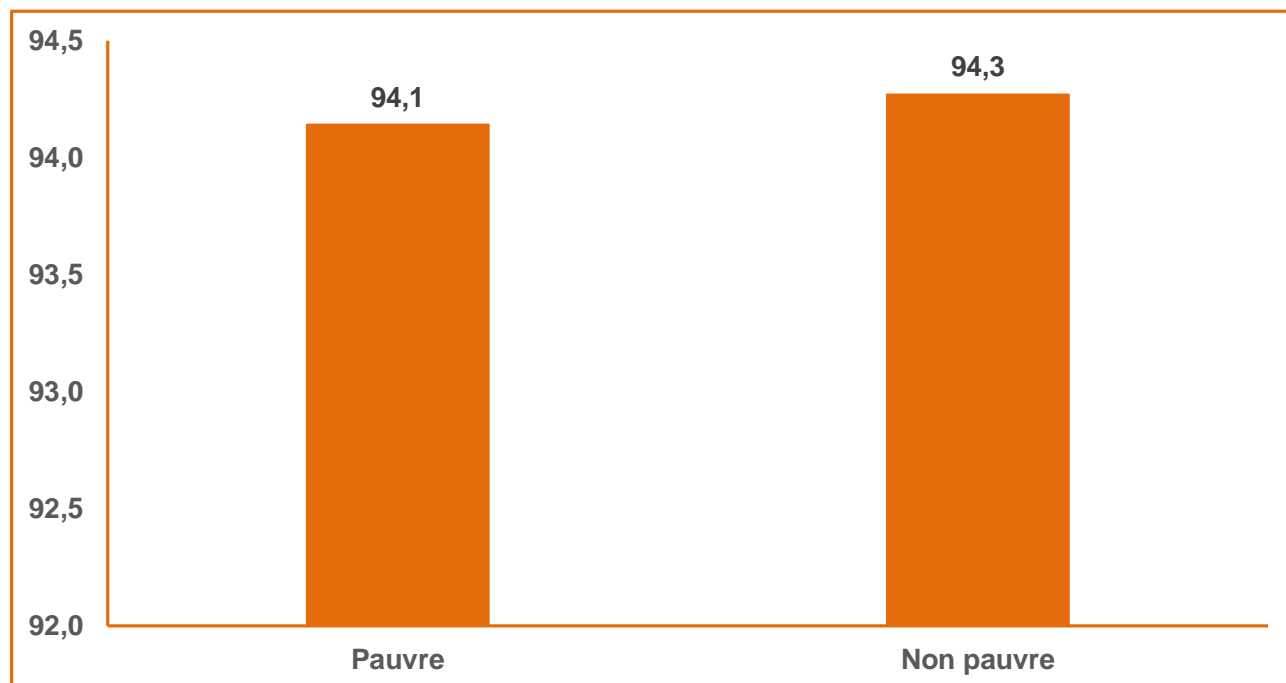
Les jeunes de moins de 15 ans et les personnes de 55 ans ou plus utilisent moins les moustiquaires imprégnées comparativement aux autres groupes d'âges.

Graphique 3. 12: Utilisation des moustiquaires imprégnées selon la tranche d'âge



Le statut de pauvreté semble ne pas influencer sur l'utilisation de la moustiquaire imprégnée. En effet, 94% des personnes appartenant aux ménages pauvres comme celles des ménages non pauvres ont dormi sous une moustiquaire imprégnée.

Graphique 3. 13: Utilisation des moustiquaires imprégnées selon le statut de la pauvreté



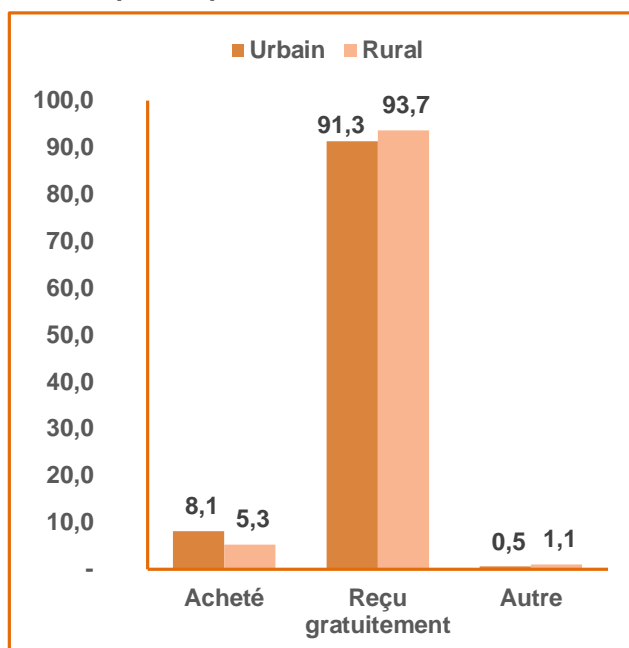
III.5 Mode d'acquisition de la moustiquaire selon le milieu de résidence et le sexe

Sur le territoire national, 93% des propriétaires de moustiquaire l'ont reçu gratuitement. Seulement 6% ont acquis leur moustiquaire par achat.

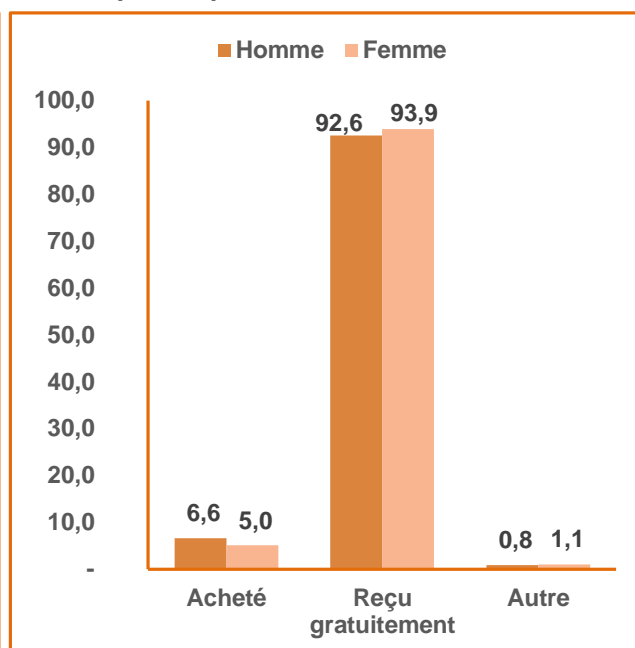
La population urbaine (8%) achète plus les moustiquaires que la population rurale (5%). En revanche, le monde rural (94%) a plus bénéficié gratuitement des moustiquaires que le milieu urbain (91%).

Dans le même sens, les femmes sont plus bénéficiaires de la gratuité que les hommes (graphique 3.15).

Graphique 3. 14: Mode d'acquisition des moustiquaires par milieu de résidence

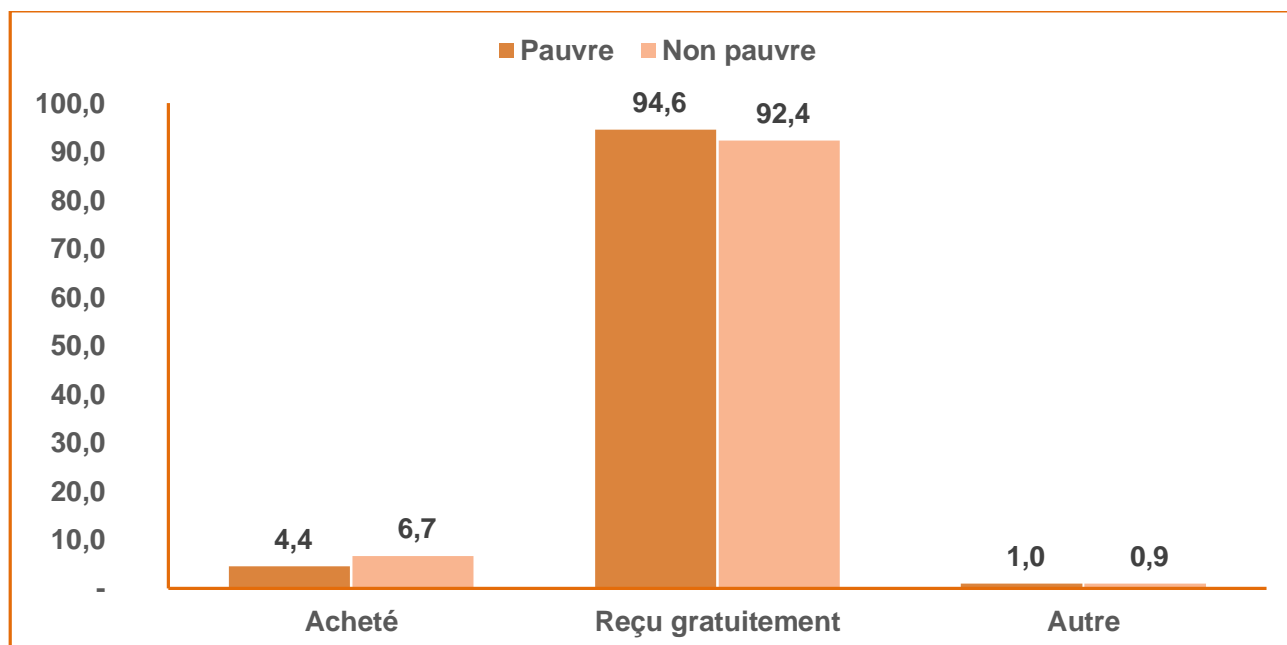


Graphique 3. 15: Mode d'acquisition des moustiquaires par sexe



Le mode d'acquisition des moustiquaires est sensiblement lié au statut de la pauvreté. Les pauvres (95%) ont plus bénéficié de don de moustiquaires que les non pauvres (92%). Ces derniers (7%) ont en revanche payé plus de moustiquaires que les pauvres (4%).

Graphique 3. 16: Mode d'acquisition de la moustiquaire selon le statut de la pauvreté



IV. EMPLOI DU MOMENT ET EMPLOI HABITUEL

L'enquête EMC-2018 a permis de disposer des données nécessaires aux calculs des indicateurs clés de l'emploi. Le présent rapport traite de l'emploi et du chômage des burkinabè.

IV.1 Situation du chômage au sens du BIT

Est considérée en situation de chômage (ou actif non occupé ou chômeur) au sens du BIT, une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- Être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence pour produire des biens ou des services en échange d'une rémunération ou d'un profit ;
- Avoir cherché activement un emploi au cours des trente derniers jours ;
- Être disponible pour prendre un emploi dans les quinze (15) prochains jours.

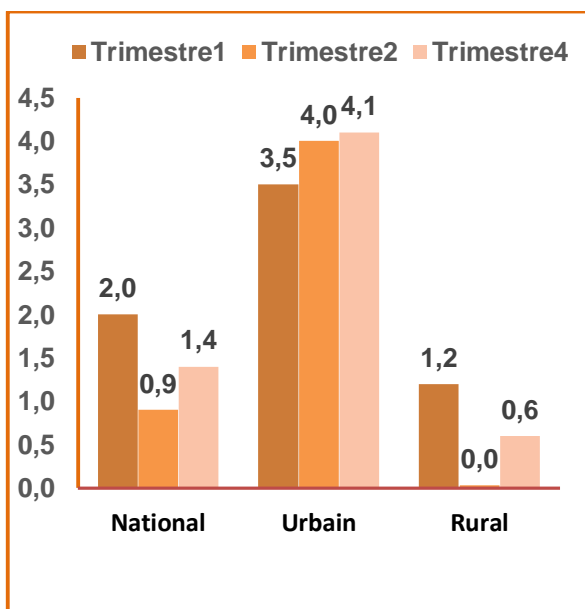
Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active (en emploi ou au chômage).

Au Burkina Faso, le taux de chômage est de 1,4% au quatrième trimestre de 2017, de 2,0% au premier trimestre de 2018 et 0,9% au deuxième trimestre de 2018, alors que ce taux était de 1,2% selon l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI/ESI-2018) et 1,9% selon l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI-2015).

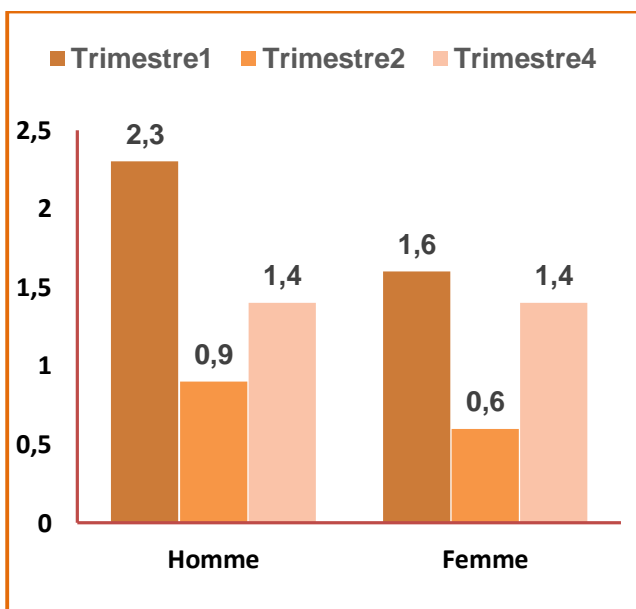
Le chômage est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le trimestre.

Globalement, le chômage touche plus les hommes que les femmes quel que soit le trimestre (Cf graphique 4.2).

Graphique 4. 1: Taux de chômage au sens du BIT (%) selon le milieu de résidence

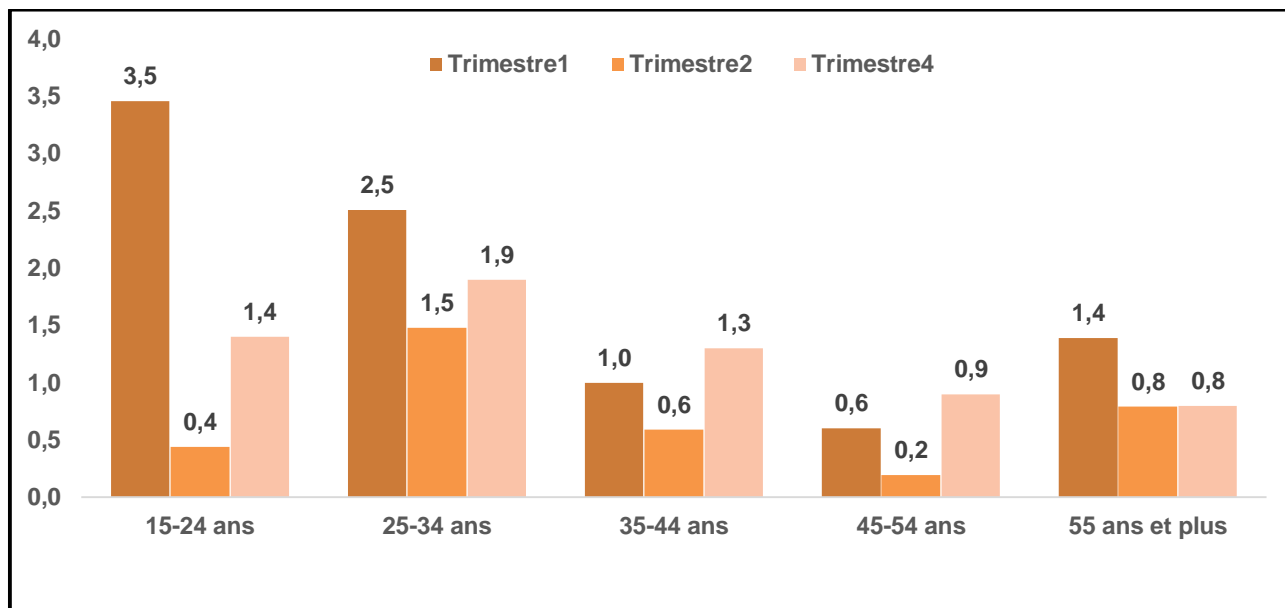


Graphique 4. 2 : Taux de chômage au sens du BIT (%) selon le sexe



La tranche d'âge la plus touchée par le chômage au sens du BIT est celle de 15 à 24 ans avec un taux de 3,5 %. Ce taux est 3 fois supérieur à celui de la population de 35-44 ans et plus du double du taux de chômage des 55 ans ou plus. Les personnes âgées de 45 à 54 ans sont les moins touchées par le chômage.

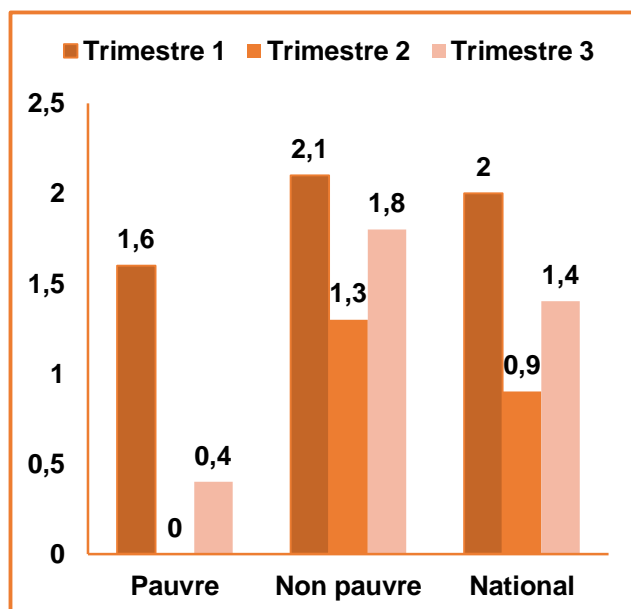
Graphique 4. 3: Taux de chômage au sens du BIT (%) par tranche d'âge



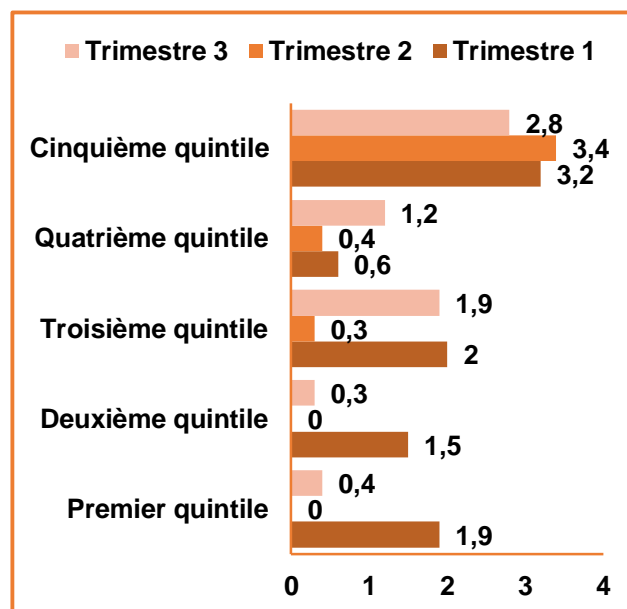
Le chômage au sens du BIT est quasi inexistant dans le premier et le deuxième quintiles de niveau de vie. Par contre, ce taux est plus élevé dans le cinquième quintile.

D'une manière globale, le taux de chômage est plus élevé chez les non pauvres que chez les pauvres.

Graphique 4. 4: Taux de chômage au sens du BIT (%) selon le statut de pauvreté



Graphique 4. 5: Taux de chômage au sens du BIT (%) selon quintile de niveau de vie



IV.2 Situation de l'emploi au sens de l'occupation

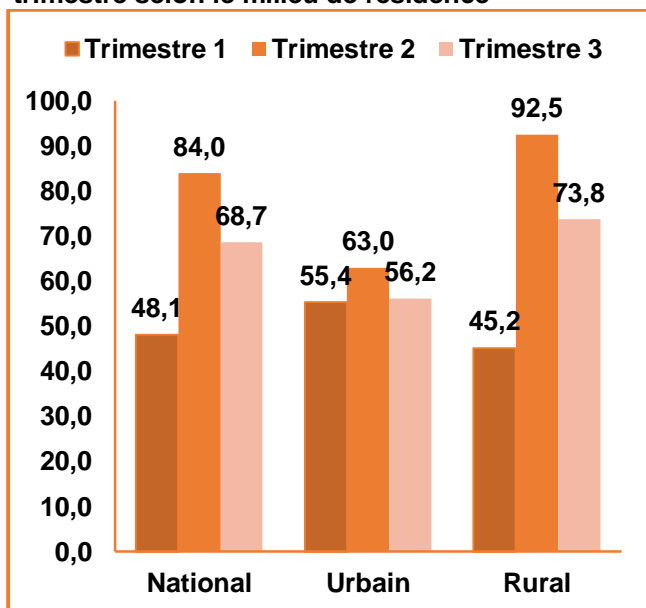
Au sens du BIT, une personne est considérée en emploi si elle a effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou si elle a gardé un lien formel avec son emploi (congés annuels, maladie, maternité, etc.).

Au Burkina Faso, sur 100 personnes en âge de travailler, 48 sont activement occupées durant le premier trimestre ; 84 et 69 le sont respectivement au deuxième et au quatrième trimestre. Ainsi, la population active occupée est plus importante au deuxième trimestre au sein de la population en âge de travailler quel que soit le milieu de résidence.

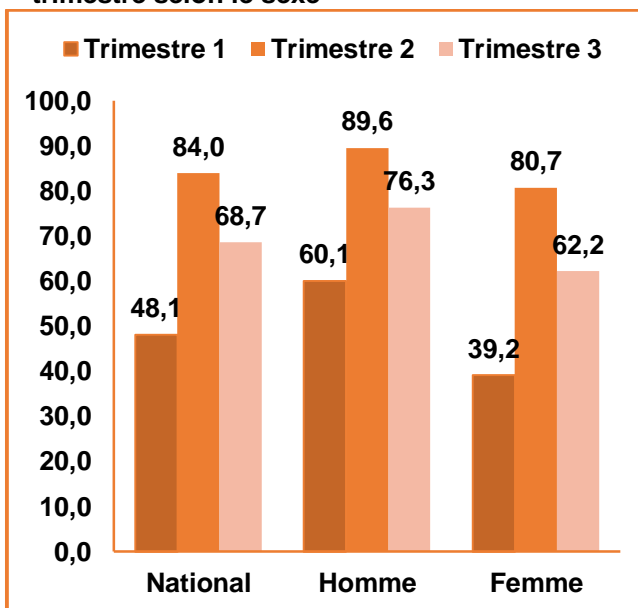
Par ailleurs, les mêmes tendances s'observent aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Hormis le premier trimestre, les taux d'occupation sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain.

Le taux d'emploi est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quel que soit le trimestre. La population est plus occupée au deuxième trimestre comparativement au premier et quatrième trimestres quel que soit le sexe.

Graphique 4. 6: Répartition de l'emploi par trimestre selon le milieu de résidence

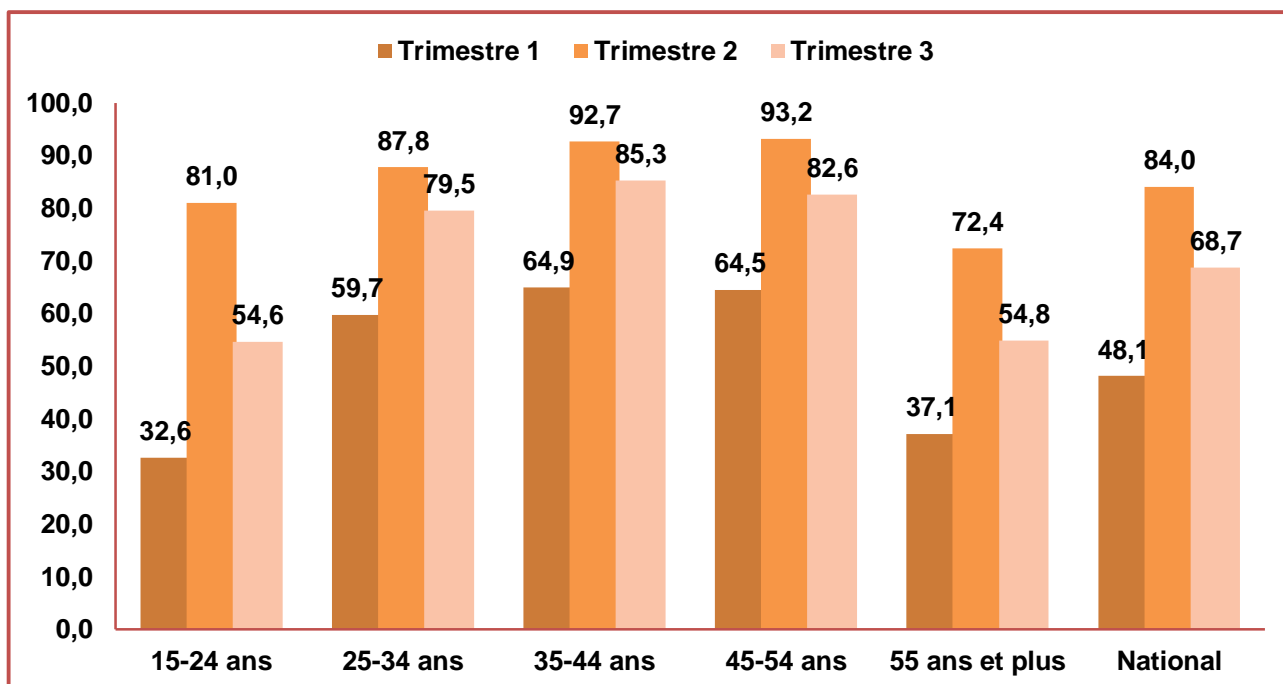


Graphique 4. 7: Répartition de l'emploi par trimestre selon le sexe



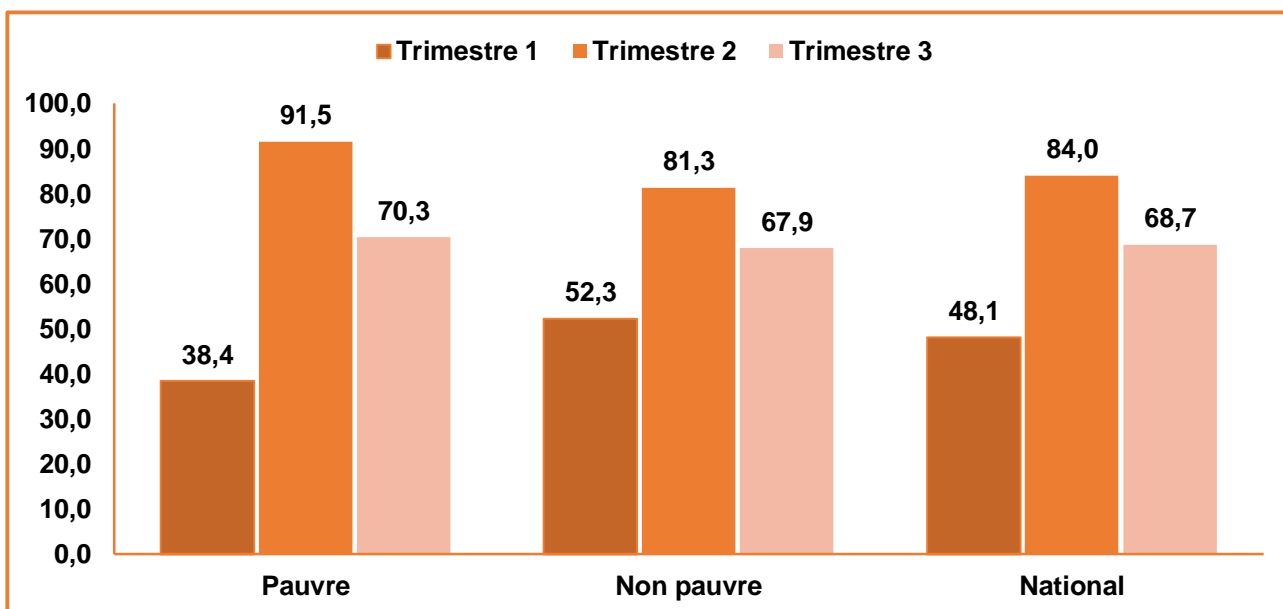
Suivant l'âge, le taux d'emploi est plus élevé chez les personnes de 35-54 ans quel que soit le trimestre. D'une manière globale, quel que soit le groupe d'âge, l'emploi des actifs est à la hausse entre le premier trimestre et le deuxième trimestre et à la baisse entre le deuxième trimestre et le quatrième trimestre.

Graphique 4. 8 : Répartition de l'emploi par trimestre selon le groupe d'âge par trimestre



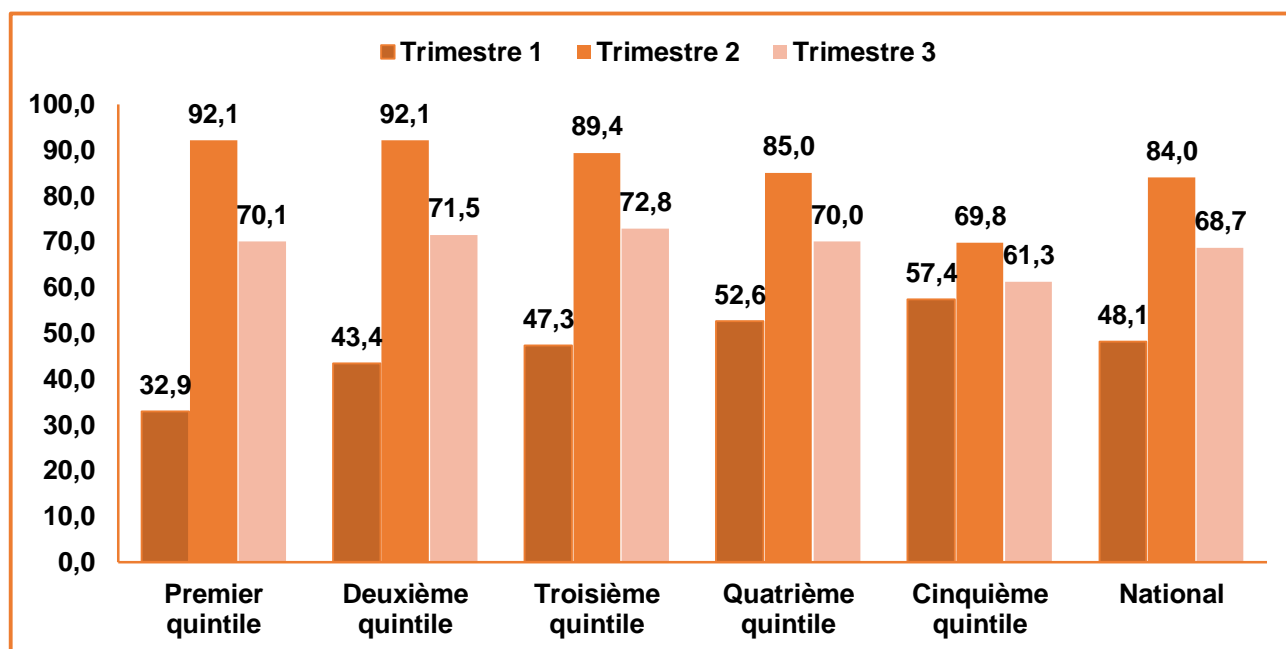
D'une manière générale, les personnes pauvres sont plus occupées que les non pauvres. En effet, le taux d'emploi est de 92% et 81% respectivement chez les pauvres et chez les non pauvres durant le deuxième trimestre tandis que 70% et 68% respectivement des pauvres et des non pauvres sont occupés au cours du quatrième trimestre. Toutefois, l'occupation est maximale au deuxième trimestre aussi bien chez les pauvres (92%) que chez les non pauvres (81%).

Graphique 4. 9: Répartition de l'emploi par trimestre selon le statut de pauvreté



L'occupation augmente avec la faiblesse du revenu au deuxième trimestre. En effet, parmi les 20% de la population ayant le revenu le plus faible, 92% est occupée au cours du deuxième trimestre contre 70% chez l'ensemble de la population active au cours du même trimestre. Cependant, au premier trimestre, la tendance est inversée : le taux d'occupation augmente avec le revenu.

Graphique 4. 10 : Répartition de l'emploi par trimestre selon les quintiles de vie

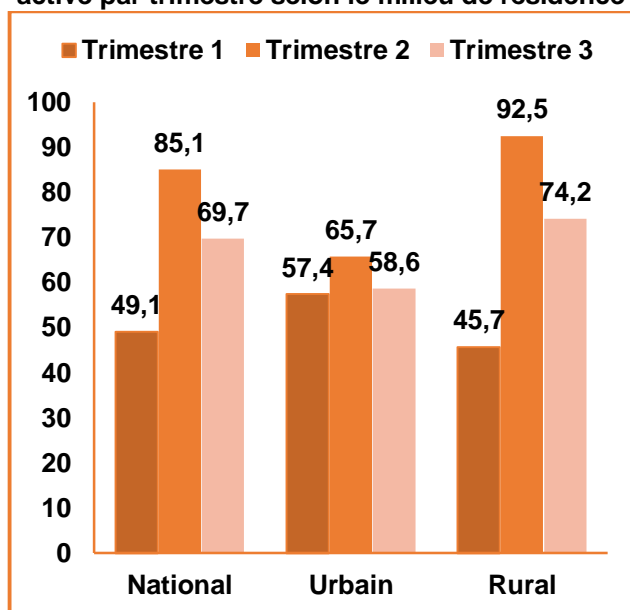


IV.3 Situation de l'activité

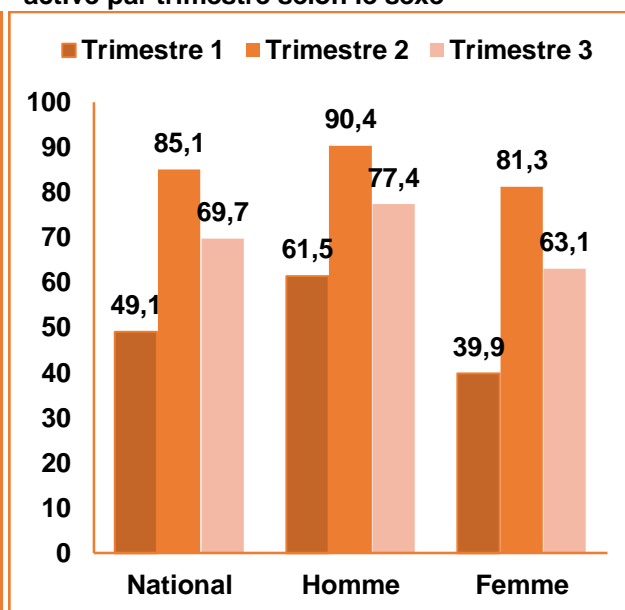
Au niveau national, la population active représente 49% de la population en âge de travailler au premier trimestre. Le taux d'activité est de 85% au deuxième trimestre et 70% au quatrième trimestre. On constate donc que l'activité est en hausse au premier et au deuxième trimestres et en baisse au quatrième trimestre. Cette même tendance est observée en milieu urbain et en milieu rural. D'une manière globale, l'activité est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, au deuxième trimestre, elle est de 93% en milieu rural contre 66% en milieu urbain.

Les hommes sont plus actifs que les femmes quelle que soit la période. Le taux d'activité est de 62%, 94% et 77% respectivement au premier, deuxième et quatrième trimestres chez les hommes contre 40%, 81% et 63% respectivement au premier, deuxième et quatrième trimestres chez les femmes.

Graphique 4. 11: Répartition de la population active par trimestre selon le milieu de résidence

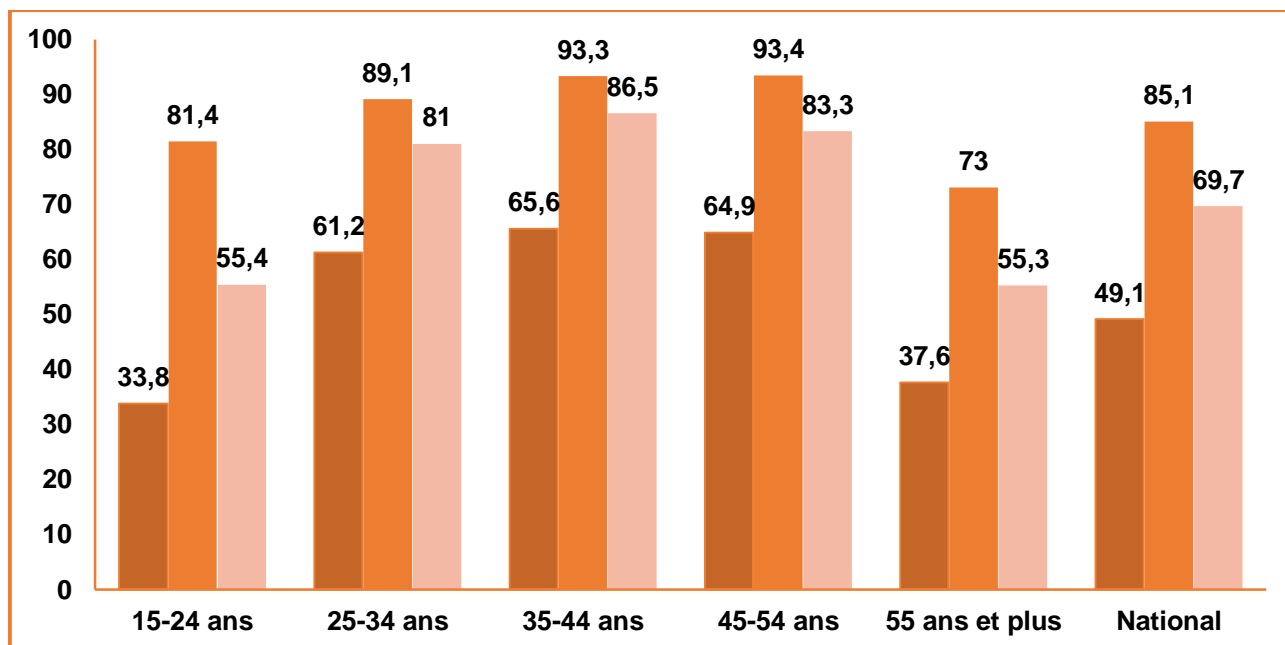


Graphique 4. 12: Répartition de la population active par trimestre selon le sexe



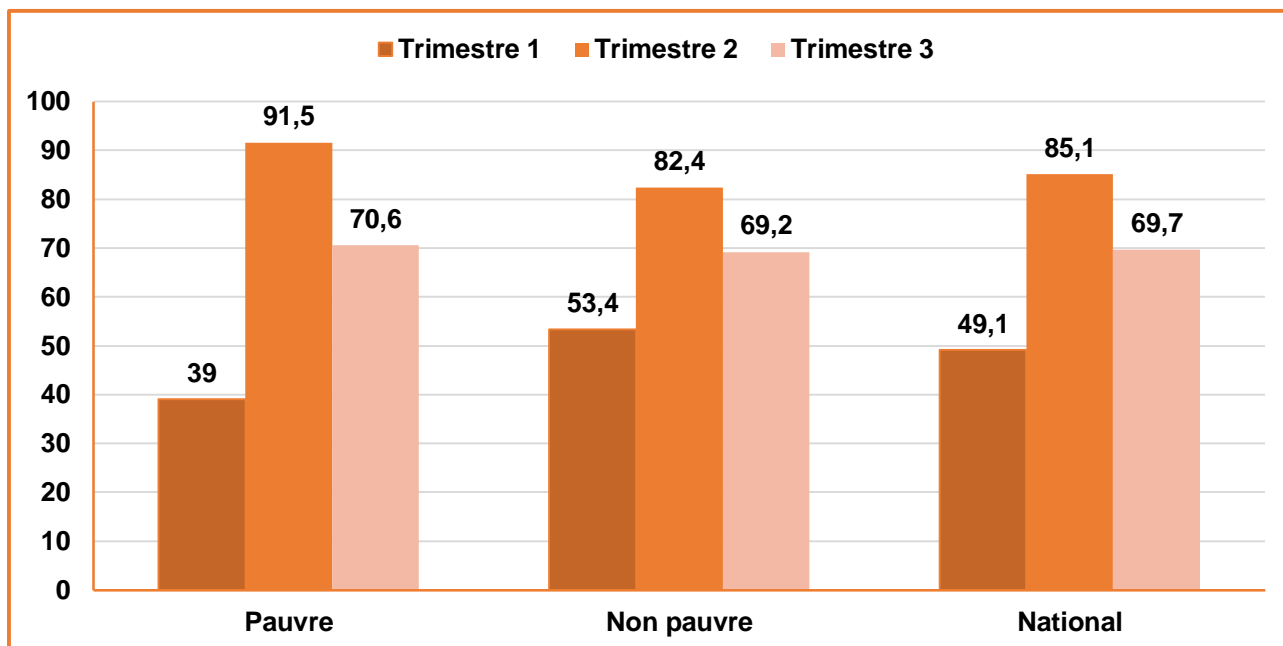
La population âgée de 35-44 ans est la plus active quelle que soit la période. Le deuxième trimestre demeure la période où l'activité est maximale quelle que soit la tranche d'âge. Les taux les plus bas sont enregistrés au premier trimestre. Les personnes âgées de 15-24 ans et de 55 ans ou plus sont les moins actives au cours de l'année 2018.

Graphique 4. 13 : Répartition de la population active selon le groupe d'âge par trimestre



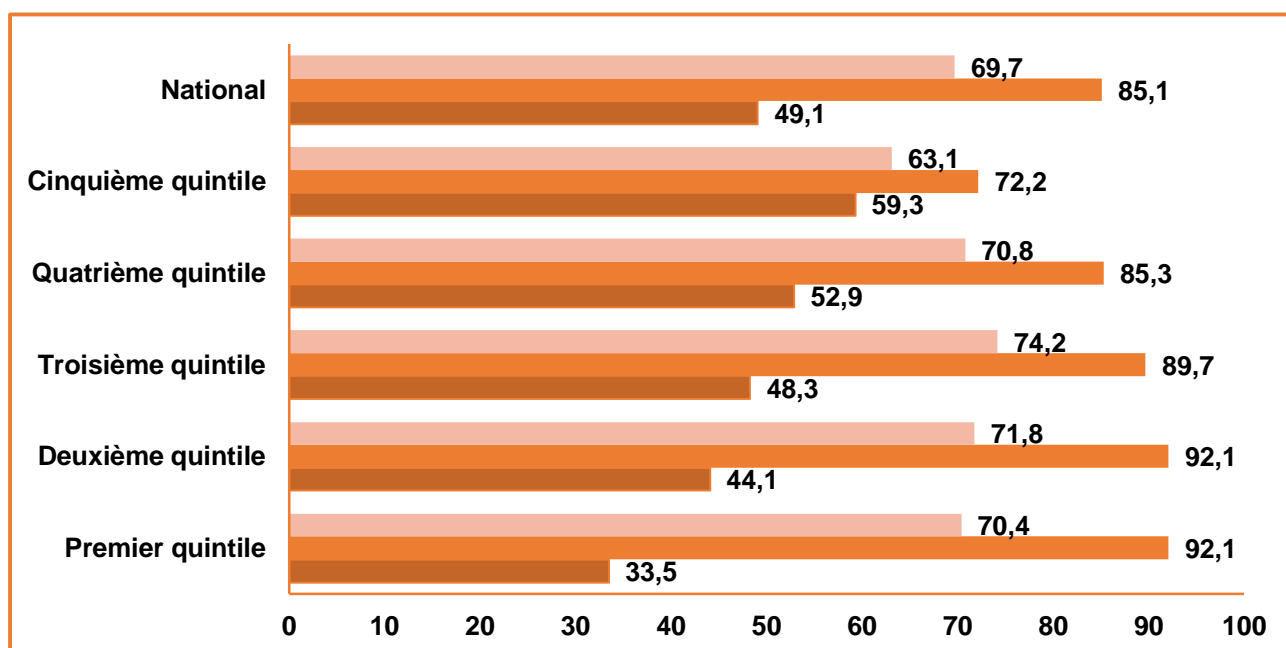
Le taux d'activité est plus élevé chez les pauvres. Il est de 92% chez les pauvres contre 82% chez les non pauvres au cours du deuxième trimestre. Sa tendance est à la hausse entre le premier et le deuxième trimestre et à la baisse entre le deuxième et le quatrième trimestre.

Graphique 4. 14: Répartition de la population active par trimestre selon le statut de pauvreté



Au cours des deuxième et quatrième trimestres, l'activité augmente lorsque le revenu de la population active baisse. Par contre, au premier trimestre, c'est la tendance inverse qui est observée. Aussi, l'activité est à la hausse entre les premier et deuxième trimestres et à la baisse entre les deuxième et quatrième trimestres quel que soit niveau de revenu.

Graphique 4. 15: Répartition de la population active par trimestre selon les quintiles de vie



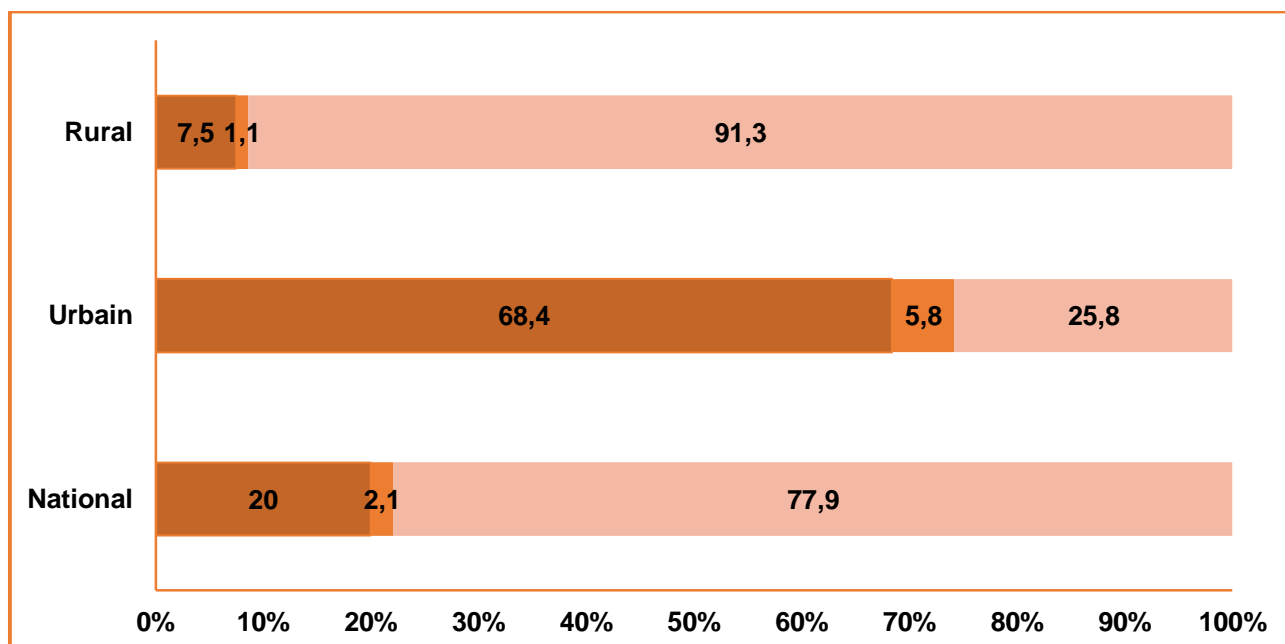
IV.4 Emplois principaux au cours des 12 derniers mois

Au plan national, 78% des emplois principaux au cours des 12 derniers mois sont des emplois saisonniers. Les emplois permanents représentent 20% et les emplois à durée déterminée seulement 2% des emplois principaux.

Selon le milieu de résidence, les emplois saisonniers représentent 91% des emplois principaux en milieu rural tandis qu'ils représentent 25% des emplois principaux en milieu urbain. Quant aux emplois permanents, ils sont les plus fréquents en milieu urbain (68%) contre seulement 8% en

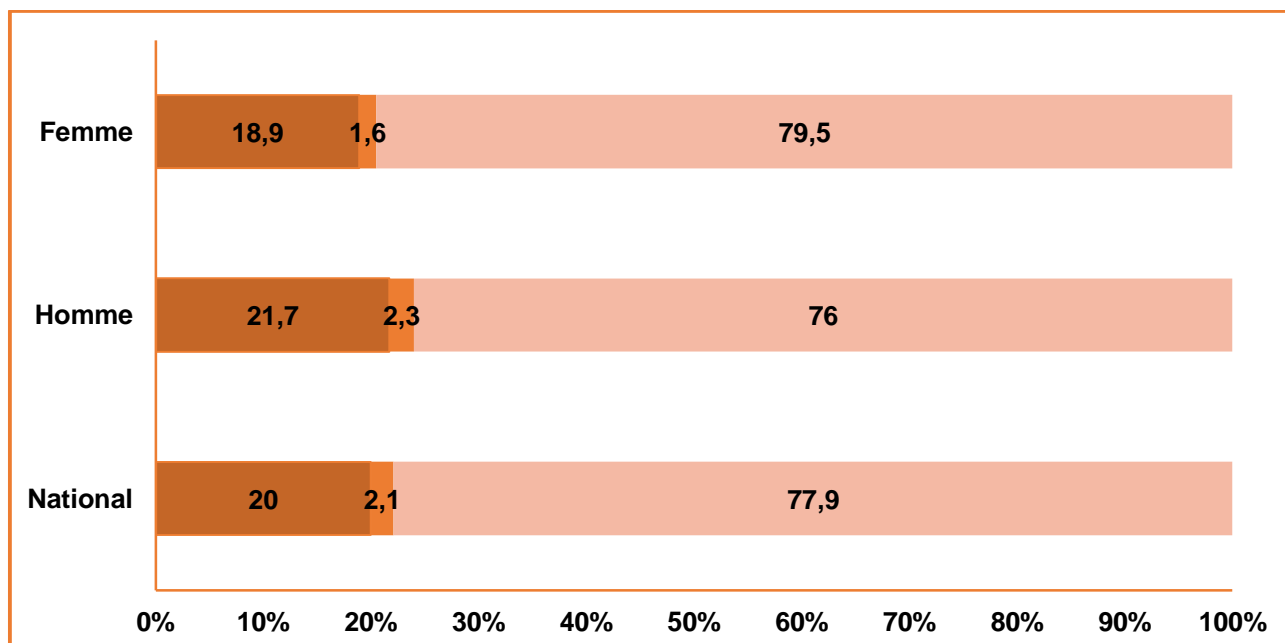
milieu rural. En ce qui concerne les emplois à durée déterminée, ils sont moins nombreux en milieu urbain (6%) et très rares en milieu rural (1%).

Graphique 4. 16: Répartition des emplois par statut d'emploi selon le milieu de résidence



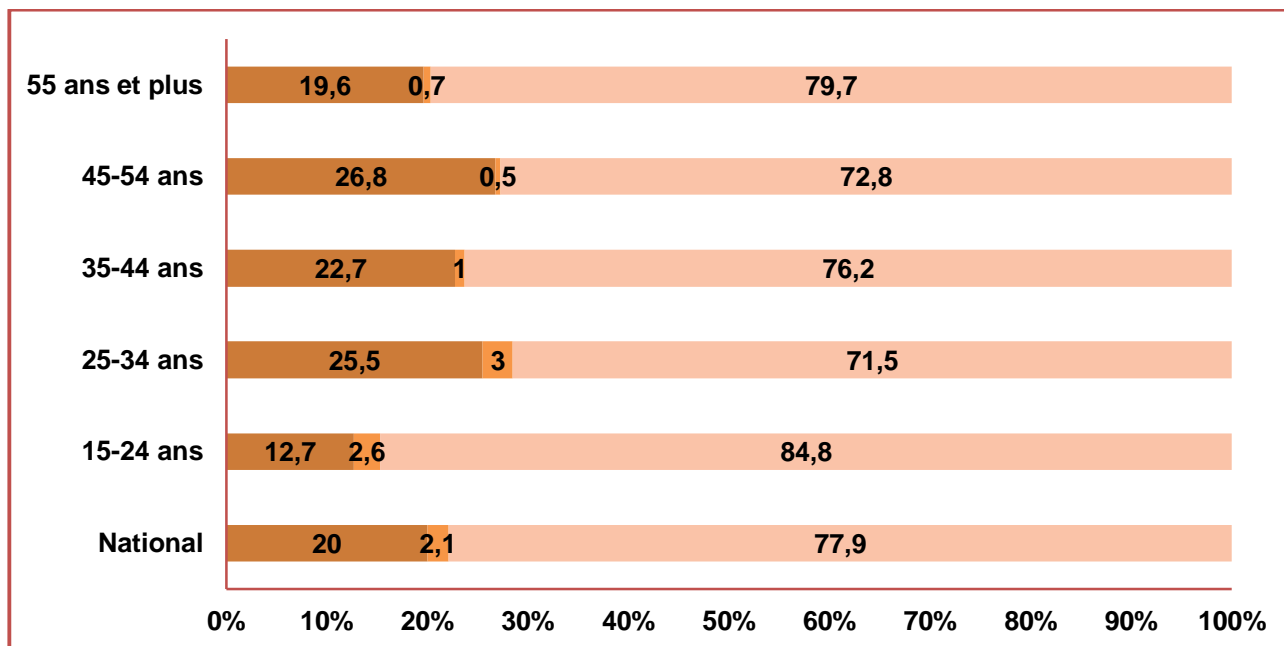
Suivant le sexe de l'individu, la répartition des emplois chez les hommes est quasiment identique à celle chez les femmes. Les emplois saisonniers sont les plus dominants suivis des emplois permanents chez les deux sexes. Les emplois à durée déterminée représentent seulement 2,3% et 1,6% des emplois principaux respectivement chez les hommes et chez les femmes.

Graphique 4. 17: Répartition des emplois par statut d'emploi selon le sexe de l'individu



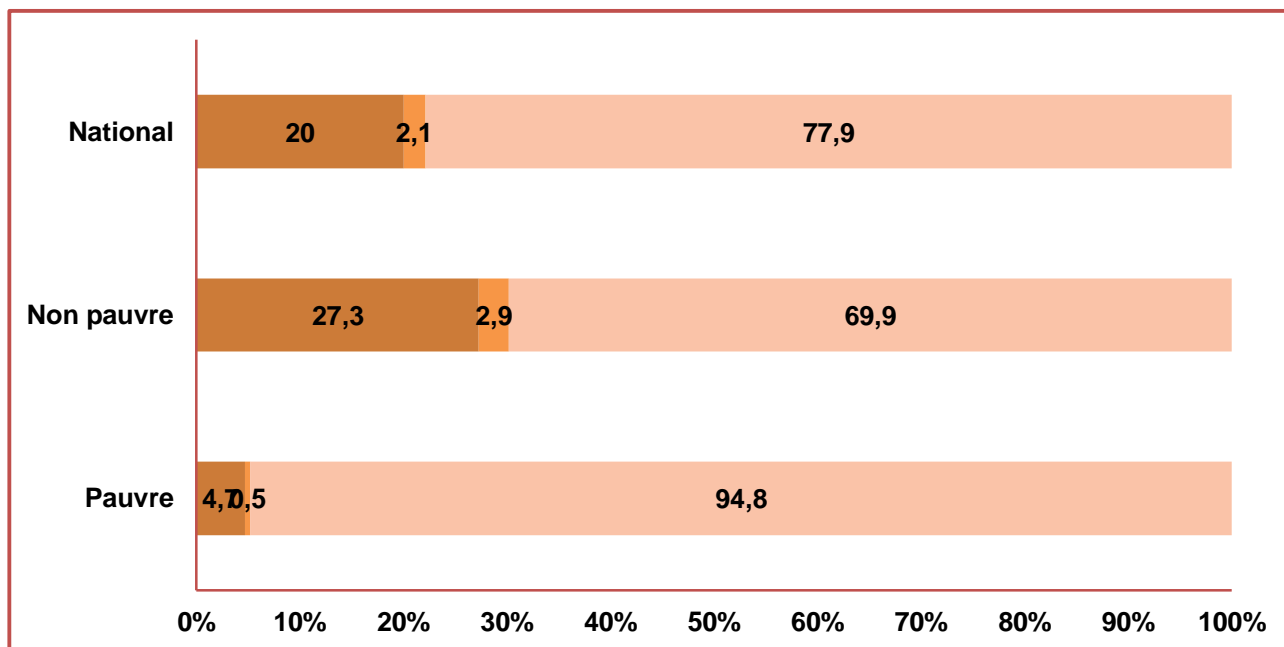
Les emplois les plus fréquents demeurent les emplois saisonniers qui représentent plus de 70% des emplois principaux chez chaque tranche d'âge. Selon l'importance des emplois saisonniers, les individus actifs moins âgés (15-24 ans) et plus âgés (55 ans et plus) de la population en âge de travailler, occupent respectivement la première (85%) et la deuxième (80%) places.

Graphique 4. 18: Répartition des emplois par statut d'emploi selon l'âge de l'individu

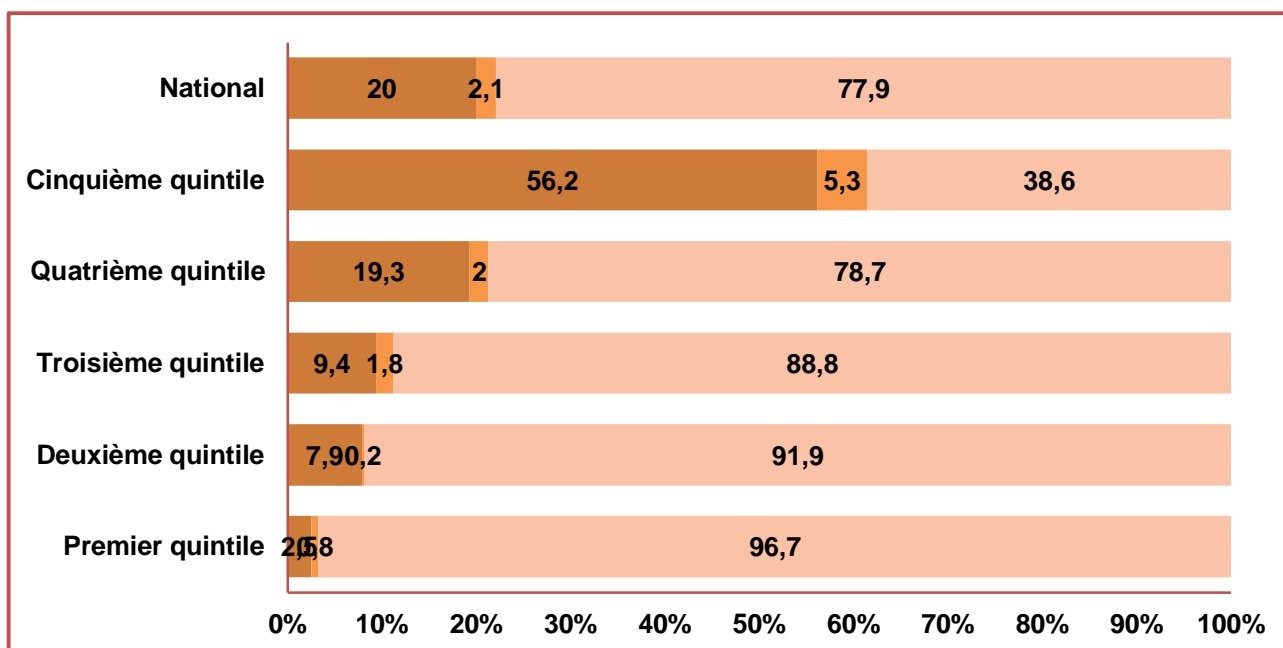


Considérant le statut de pauvreté du ménage, les emplois sont dominés par les emplois saisonniers. Les saisonniers pauvres (95%) sont en proportion plus élevée que les saisonniers non pauvres (70%). Les emplois permanents occupent la deuxième place. Quant aux emplois à durée déterminée, ils sont très rares aussi bien chez les pauvres (0,5%) que chez les non pauvres (3%).

Graphique 4. 19: Répartition des emplois par statut d'emploi selon le statut de pauvreté de l'individu



Par ailleurs, la proportion des emplois permanents diminue lorsque le revenu de la population augmente. Les 20% les plus pauvres sont majoritairement (97%) dans les emplois saisonniers. Les emplois permanents quant à eux augmentent en proportion avec le revenu.

Graphique 4. 20: Répartition des emplois par statut d'emploi selon le statut de pauvreté et les quintiles de niveau de vie

IV.5 Situation des emplois principaux au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité

Au plan national, 79% des emplois principaux des 12 derniers mois sont exercés dans le secteur primaire. En milieu rural, ce secteur primaire occupe 93% des emplois principaux. Seulement 5% des emplois sont exercés dans l'industrie. Quant au secteur tertiaire, il occupe 64% des emplois (36% dans les services et 28% dans le commerce).

Par secteur d'activités, plus de 75% de la population active est occupée par l'Agriculture. Toutefois, les femmes sont plus dans le commerce (9%) que les hommes (7%).

Par ailleurs, plus de 7 personnes sur dix exercent dans l'Agriculture quel que soit le groupe d'âge.

Plus de 9 personnes sur 10 des trois premiers quintiles sont dans l'Agriculture. Comme chez les non pauvres, la population du cinquième quintile exerce en grande proportion dans le secteur tertiaire.

Graphique 4. 21: Répartition des emplois principaux par secteur d'activité selon le statut de pauvreté

	Primaire	Industrie	Commerce	Services	
National	78,6	5,1	7,8	8,5	100
Milieu de résidence					
Urbain	20,9	15,1	28,2	35,8	100
Rural					
Sexe					
Homme	76	7,1	6,8	10,1	100
Femme	80,6	3,6	9	6,8	100
Groupe d'âge					
15-24 ans	83,4	3,9	6,5	6,2	100
25-34 ans	71,3	7,9	9,6	11,2	100
35-44 ans	78,5	5,8	8,5	7,2	100
45-54 ans	75,5	4,7	8,2	11,6	100
55 ans et plus	82	3,5	7,3	7,2	100

Pauvre	95,9	1,1	1,8	1,2	100
Non pauvre	70,1	7,1	10,7	12,1	100
Quintile de niveau de vie					
1er quintile	98,7	0,5	0,4	0,4	100
2e quintile	92,5	2,3	2,9	2,3	100
3e quintile	91	3,1	3,7	2,2	100
4e quintile	78,9	6,8	7,9	6,4	100
5e quintile	36,6	11,9	22,1	29,4	100

IV.6 Situation des emplois principaux au cours des 12 derniers mois par type d'emploi

Au niveau national, les emplois salariés sont minoritaires (7%). Les emplois salariés sont également minoritaires quel que soit le milieu de résidence (28% en milieu urbain et 1% en milieu rural). Quant aux non-salariés, ils sont majoritaires quel que soit le milieu de résidence.

Les emplois salariés sont plus occupés par les hommes (9%) que par les femmes (5%).

La proportion des emplois non-salariés dépasse 90% des emplois quel que soit le groupe d'âge. Toutefois, les groupes d'âges 25-34 ans et 45-54 ans contiennent la plus grande proportion d'emplois salariés.

Par rapport au statut de pauvreté, le même constat est fait sur la faiblesse des proportions des emplois salariés (1,1% et 9,5% respectivement chez les pauvres et chez les non pauvres).

Par ailleurs, quel que soit le quintile de niveau de vie, le pourcentage d'emplois salariés est faible. Toutefois, il augmente lorsque le revenu de la population croît.

Graphique 4. 24: Répartition des emplois principaux par type selon le milieu de résidence

	Salarié	Non salarié	Ensemble
National	6,8	93,2	100,0
Milieu de résidence			
Urbain	28,2	71,8	100,0
Rural	1,2	98,8	100,0
Sexe			
Homme	8,9	91,1	100,0
Femme	4,6	95,4	100,0
Groupe d'âge			
15-24 ans	5,4	94,6	100,0
25-34 ans	8,8	91,2	100,0
35-44 ans	6,2	93,8	100,0
45-54 ans	9,2	90,8	100,0
55 ans et plus	4,0	96,0	100,0
Statut de pauvreté			
Pauvre	1,1	98,9	100,0
Non pauvre	9,5	90,5	100,0
Quintile de niveau de vie			
1er quintile	0,8	99,2	100,0
2e quintile	1,2	98,8	100,0
3e quintile	1,6	98,4	100,0
4e quintile	5,8	94,2	100,0
5e quintile	22,9	77,1	100,0

V. CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT

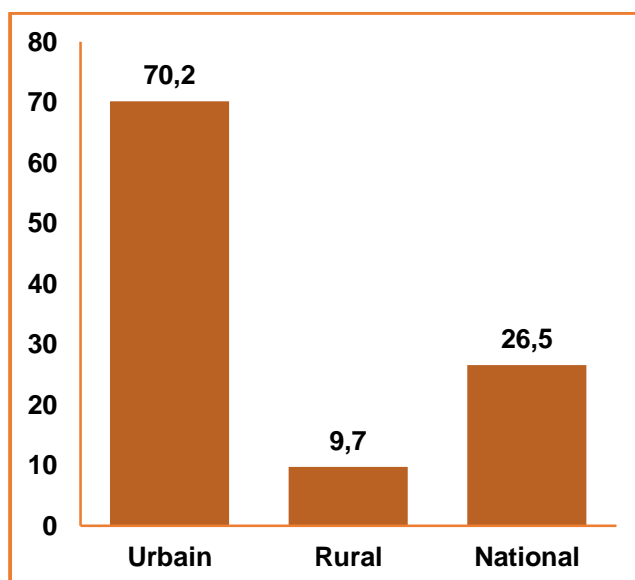
Les caractéristiques du bâtiment principal du ménage concernent en plus des matériaux de construction, la situation de promiscuité, les conditions d'accès à l'eau potable, l'assainissement, les sources d'énergie pour l'éclairage et pour la cuisine, ainsi que la possession des actifs par le ménage. Ces différents éléments sont analysés selon diverses caractéristiques des ménages ou des individus.

V.1 Matériaux du bâtiment principal du ménage

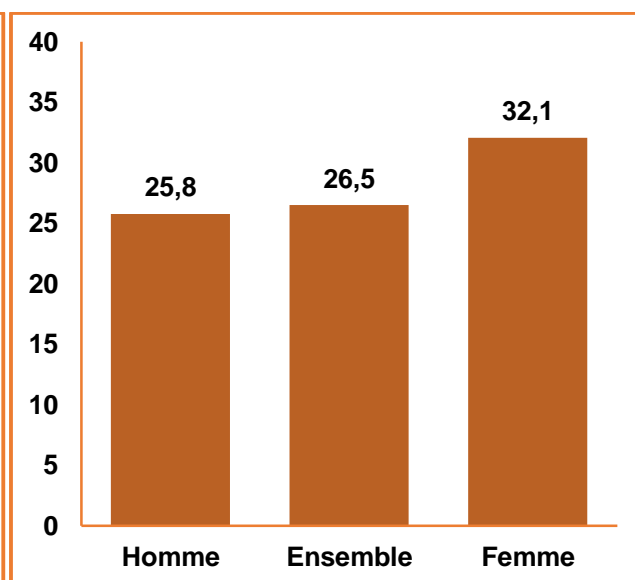
Les matériaux du bâtiment principal du ménage sont classés en deux groupes. Il s'agit du groupe des matériaux définitifs et de celui des matériaux non définitifs. En 2018, 26% des ménages burkinabè vivent dans des bâtiments principaux en matériaux définitifs. Cette proportion est de 70% en milieu urbain contre 10% en milieu rural.

Pour les ménages dirigés par les femmes, la proportion est de 32% alors qu'elle se situe à 26% chez les ménages dirigés par les hommes (Graphique 5.2).

Graphique 5. 1 : Proportion de ménage dont le bâtiment principal est en matériaux définitif selon le milieu de résidence



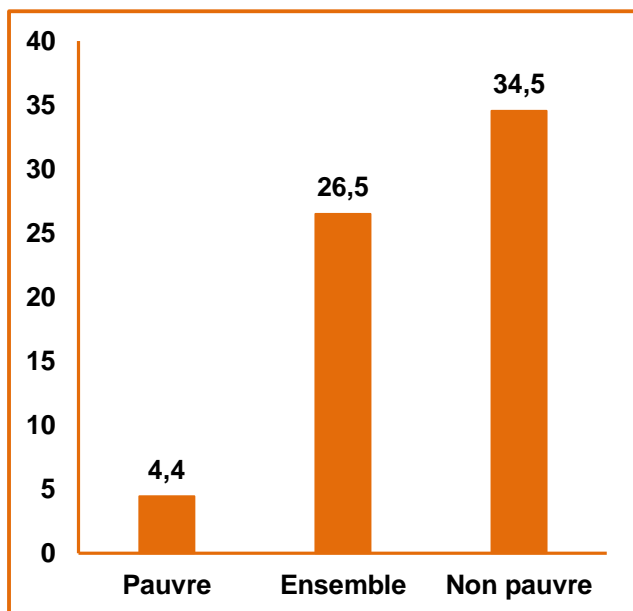
Graphique 5. 2: Proportion de ménage dont le bâtiment principal est en matériaux définitif selon le sexe du chef de ménage



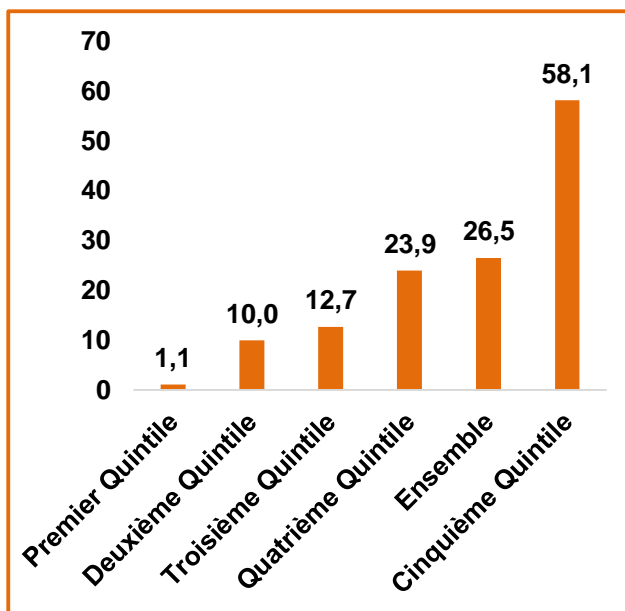
V.2 Répartition des ménages selon la nature des matériaux du logement

La nature des matériaux du bâtiment principal du ménage varie avec le statut de pauvreté. Pendant que 35% des ménages non pauvres ont des bâtiments principaux en matériaux définitifs, c'est seulement 4% des ménages pauvres qui occupent de tels bâtiments en 2018. Dans le même temps, 58% des ménages du cinquième quintile habitent dans des bâtiments principaux en matériaux durables contre seulement 1% des ménages du premier quintile (Graphique 5.4).

Graphique 5.3: Proportion de ménage dont le bâtiment principal est en matériaux définitif selon le statut de pauvreté

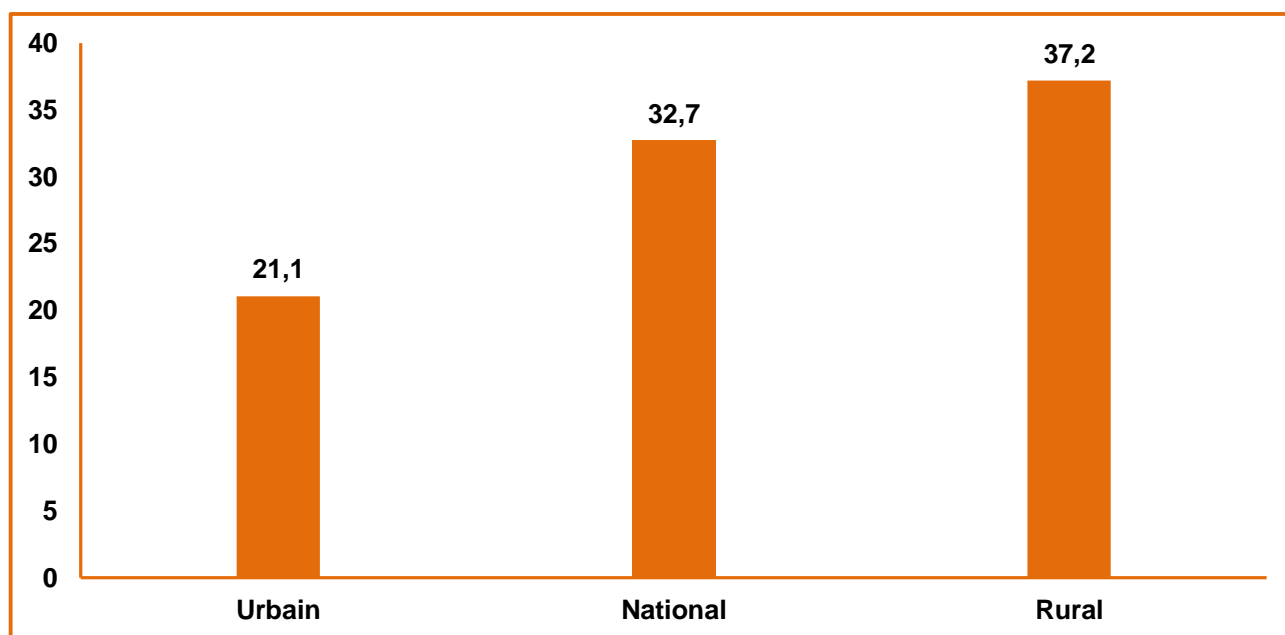


Graphique 5. 4 : Proportion de ménage dont le bâtiment principal est en matériaux définitif selon les quintiles de niveau de vie



V.3 Situation de promiscuité dans les ménages burkinabè

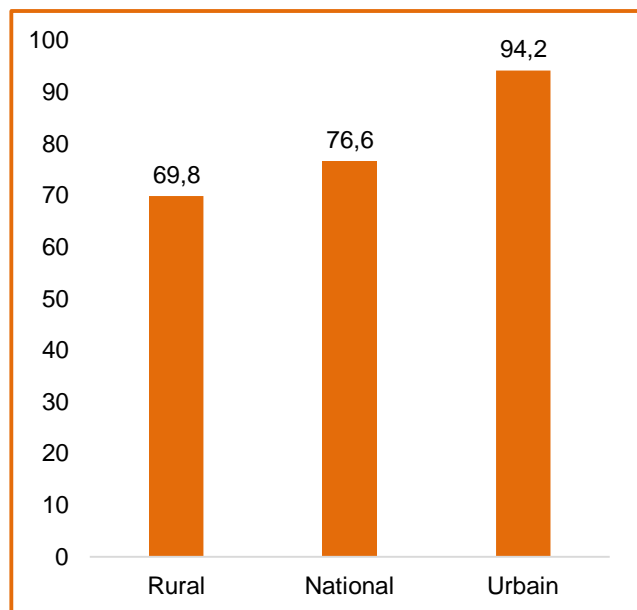
La promiscuité dans un ménage est un facteur qui contribue à réduire le bien-être des membres. Un ménage est en situation de promiscuité lorsque le nombre moyen de ses membres par pièce dépasse trois. En 2018, 33% des ménages vivent dans la promiscuité au plan national. La promiscuité est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 37% des ménages en milieu rural connaissent la situation contre 21% des ménages en milieu urbain.

Graphique 5. 3: Proportion des ménages en situation de promiscuité selon le milieu de résidence

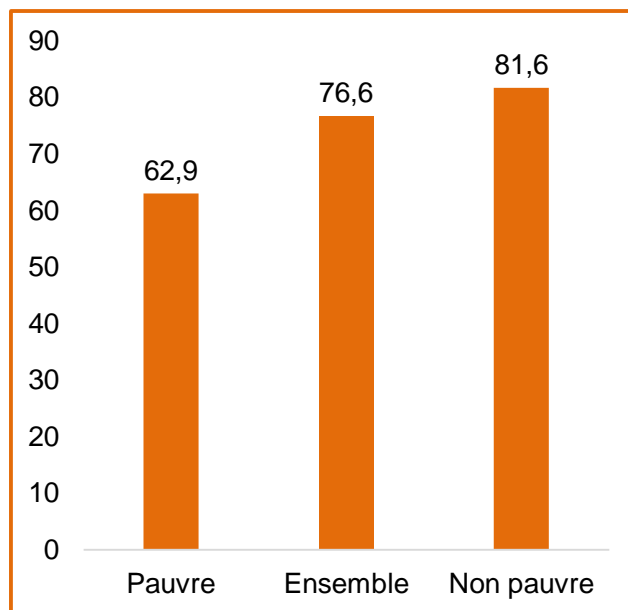
V.4 Accès des ménages à l'eau potable

L'accès à l'eau potable est un point important qui figure dans les politiques publiques et internationales. Dans sa planification, le Burkina Faso a fixé comme cible en 2018, un taux d'accès de 76,5% (PNDES 2016-2020, p 69). Les Objectifs du développement durable (ODD), quant à eux, prévoient un accès pour tous à l'eau potable en 2030. Les résultats de l'enquête montrent que 77% des ménages ont accès à l'eau potable en 2018 au plan national. Ce taux est de 94% en milieu urbain contre 70% en milieu rural. En considérant le statut de pauvreté, l'accès à l'eau se situe à un taux de 63% pour les ménages pauvres et à 82% pour les non pauvres.

Graphique 5. 4: Taux d'accès à l'eau potable selon le milieu de résidence



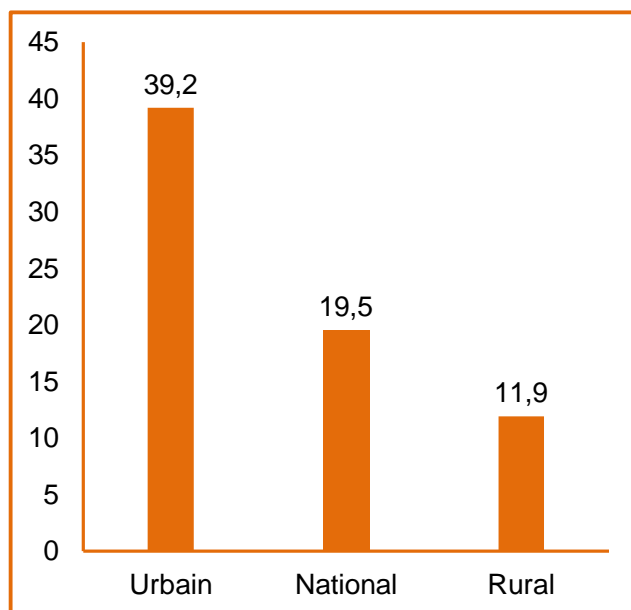
Graphique 5. 5: Taux d'accès à l'eau potable selon le statut de pauvreté



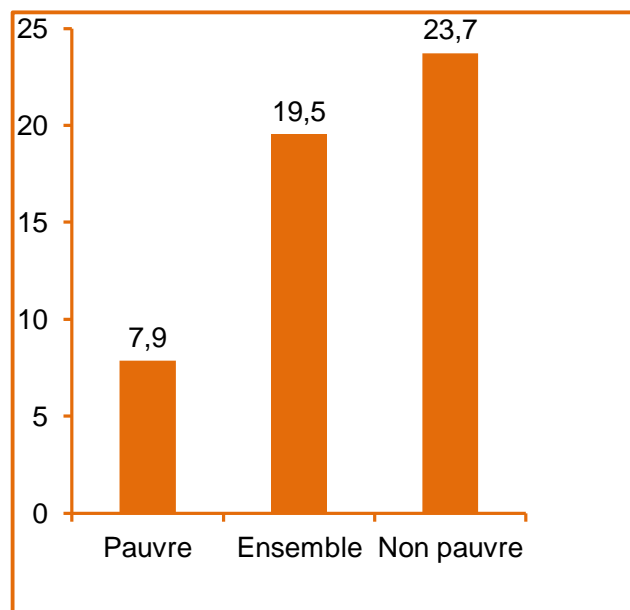
V.5 Accès des ménages à l'assainissement

Le manque d'assainissement dans le ménage est une source de problème de santé, notamment pour les enfants. Au plan national, la cible fixée pour l'accès à l'assainissement en 2018 est de 27% (PNDES 2016-2020, p 69). Selon les résultats de l'enquête, 20% des ménages ont accès à l'assainissement amélioré en 2018 (Graphique 5.8). Ce taux est de 39% en milieu urbain contre 12% en milieu rural. Par ailleurs, il est de 24% pour les ménages non pauvres et de 8% pour les ménages pauvres (Graphique 5.9).

Graphique 5. 6: Taux d'accès à l'assainissement selon le milieu de résidence



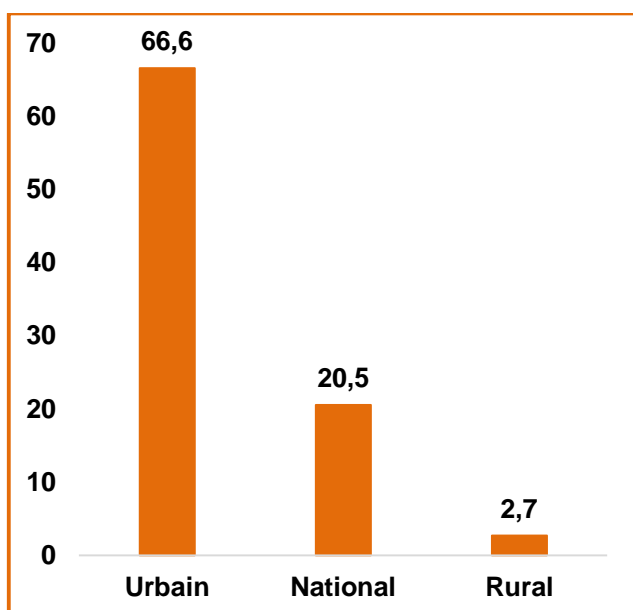
Graphique 5. 7: Taux d'accès à l'assainissement selon le statut de pauvreté



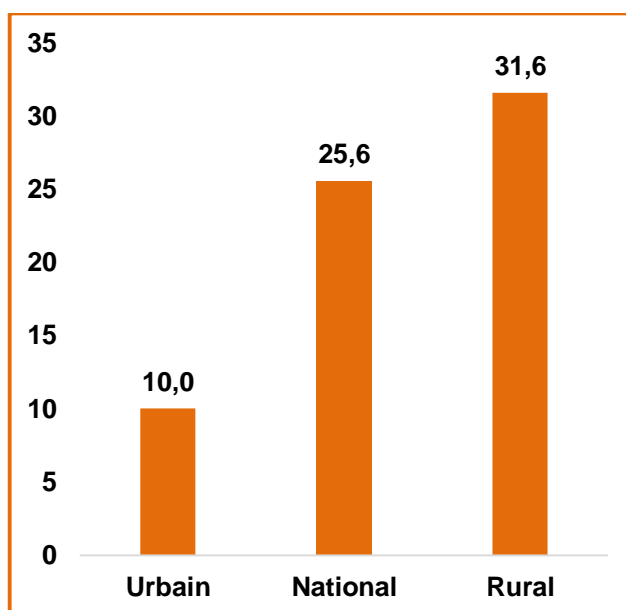
V.6 Accès des ménages à l'énergie électrique

Le taux d'électrification national escompté par le PNDES en 2018 est de 30%. Les résultats de l'enquête indiquent que 21% des ménages ont accès à l'électricité réseau et 26% ont accès à l'énergie solaire en 2018. En milieu urbain, 67% des ménages sont connectés à l'électricité réseau contre 3% des ménages en milieu rural. Pour l'énergie solaire, le taux d'accès est de 32% en milieu rural et de 10% en milieu urbain.

Graphique 5. 8: Proportion des ménages utilisant l'électricité réseau comme source principale d'énergie d'éclairage selon le milieu de résidence



Graphique 5. 9: Proportion des ménages utilisant l'énergie solaire comme source principale d'énergie d'éclairage selon le milieu de résidence



V.7 Utilisation des combustibles solides et accès à l'internet par les ménages

L'utilisation des combustibles solides reste très élevée au Burkina Faso. En 2018, 87% des ménages font recours à ces combustibles pour la cuisine au niveau national. La proportion des ménages utilisant les combustibles solides atteint 98% en milieu rural et 56% en milieu urbain à la même date. L'usage des combustibles solides dans la cuisine ne varie pas avec le sexe du chef de ménage.

En ce qui concerne l'accès à l'internet, 3% des ménages Burkinabè sont connectés au plan national en 2018. Le taux d'accès à l'internet est de 10% en milieu urbain contre seulement 1% en milieu rural. Toutefois, l'accès est plus élevé pour les ménages dirigés par les femmes (5%) que pour les ménages dirigés par les hommes (3%).

Tableau 5. 1: Utilisation des combustibles solides et accès à l'internet selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Sous-groupe de population	Proportion des ménages utilisant des combustibles solides pour la cuisine	Taux d'accès des ménages à l'internet
	%	%
National	86,5	3,4
Selon le milieu de résidence		
Urbain	55,9	10,4
Rural	98,4	0,7
Selon le sexe du chef de ménage		
Homme	86,5	3,2
Femme	86,6	4,5

L'utilisation des combustibles solides diffère selon le statut de pauvreté des ménages. Parmi les ménages pauvres, 99% utilisent les combustibles solides pour la cuisine contre 82% chez des ménages non pauvres. Par quintile de niveau de vie, seuls les ménages du cinquième quintile ont une proportion d'utilisation de 60%.

Pour les ménages des autres quintiles, la proportion dépasse 95%. En ce qui concerne l'accès à l'internet, le taux est négligeable chez les ménages pauvres contre 5% chez les ménages non pauvres (Tableau 5.2). Parallèlement, 9% des ménages du cinquième quintile ont accès à l'internet. Le niveau d'accès est nettement plus bas chez les ménages des autres quintiles.

Tableau 5. 2: Utilisation des combustibles solides et accès à l'internet selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Sous-groupe de population	Proportion de ménage utilisant de combustible solide pour la cuisine	Taux d'accès des ménages à l'internet
	%	%
National	86,5	3,4
Selon le statut de pauvreté		
Pauvre	99,4	0,0
Non pauvre	81,9	4,5
Selon les quintiles de niveau de vie		
1 ^{er} Quintile	99,8	-
2 ^{ème} Quintile	99,2	0,6
3 ^{ème} Quintile	96,9	1,1
4 ^{ème} Quintile	95,3	1,3
5 ^{ème} Quintile	60,4	9,3

V.8 Possession de biens durables par le ménage

En 2018, la moto et la plaque solaire sont les deux actifs les plus possédés par les ménages burkinabè après le téléphone portable, comparativement aux autres actifs. Au plan national, respectivement 61% et 42% des ménages ont en possession une moto et une plaque solaire. Selon le milieu de résidence, la possession de la moto est plus fréquente en milieu urbain (80%) qu'en milieu rural (54%). Par contre, la plaque solaire est plus répandue en milieu rural (52%) qu'en milieu urbain (17%). Quant aux automobile, téléviseur et ordinateur, ils sont plus possédés par les ménages du milieu urbain. Le même constat est fait chez les ménages dirigés par des hommes et chez les ménages non pauvres.

Tableau 5. 3: Proportion des ménages possédant des biens durables selon certaines variables

Sous-groupe de population	Automobile	Moto	Plaque solaire	Téléviseur	Ordinateur
National	4,2	61,2	41,8	26,0	6,3

Le	Selon le milieu de résidence					
	Urbain	13,5	79,5	16,9	64,9	20,9
	Rural	0,6	54,1	51,5	11,0	0,7
	Selon le sexe du chef de ménages					
	Homme	4,8	65,4	44,7	26,4	6,6
	Femme	0,0	29,7	20,7	23,5	4,5
	Selon le statut de pauvreté					
	Pauvre	0,0	47,2	43,7	6,3	0,1
	Non pauvre	5,8	66,2	41,2	33,2	8,5
	Selon les quintiles de niveau de vie					
	1 ^{er} Quintile	0,0	43,7	46,9	5,4	0,0
	2 ^{ème} Quintile	0,0	55,0	44,8	8,5	0,2
	3 ^{ème} Quintile	0,6	58,1	51,4	12,1	0,6
	4 ^{ème} Quintile	0,7	59,4	43,2	20,9	0,8
	5 ^{ème} Quintile	13,5	76,2	31,0	57,7	20,3

téléphone portable est l'actif le plus possédé par les ménages au Burkina Faso.

Au niveau national, la proportion des ménages utilisant le téléphone portable est de 85% en 2018. En milieu urbain, elle est de 94% contre 82% en milieu rural. Quels que soient le statut de pauvreté et le quintile de niveau de vie du ménage, la proportion des ménages utilisant le téléphone portable reste élevée (plus de 75%). Par ailleurs, les actifs tels que la cuisinière, le frigidaire sont plus fréquents dans les ménages du milieu urbain, dirigés par des femmes ainsi que dans les ménages non pauvres.

Tableau 5. 4: Proportion des ménages possédant des actifs selon certaines variables

Sous-groupe de population	Téléphone portable	Cuisinière	Ventilateur	Climatiseur	Frigidaire
	%	%	%	%	%
National	85,0	16,4	15,0	1,4	8,0
Selon le milieu de résidence					
Urbain	93,6	52,6	46,4	5,1	26,5
Rural	81,7	2,4	2,9	0,0	0,8
Selon le sexe du chef de ménages					
Homme	87,4	16,0	15,1	1,6	7,9
Femme	67,4	19,7	14,6	-	8,4
Selon le statut de pauvreté					
Pauvre	81,4	1,7	1,7	-	0,2
Non pauvre	86,3	21,7	19,8	1,9	10,7
Selon les quintiles de niveau de vie					
1^{er} Quintile	86,8	0,9	1,7	-	0,3
2^{ème} Quintile	75,7	2,3	1,6	-	0,2
3^{ème} Quintile	83,9	1,2	1,1	-	0,4
4^{ème} Quintile	83,9	8,0	7,1	0,1	2,5
5^{ème} Quintile	90,5	47,2	43,2	4,8	24,6

VI. TRANSFERTS REÇUS ET TRANSFERTS VERSES

Les ménages bénéficiaires des transferts en 2018 varient selon le sexe du chef de ménage (CM), le milieu de résidence et le niveau de consommation du ménage. Les flux monétaires traités dans les sections précédentes proviennent des ménages qui résident au Burkina Faso ou dans d'autres pays à travers le monde. Cette partie s'intéresse au cas particulier des ménages burkinabé qui ont effectué des transferts au profit d'autres ménages résidant au Burkina Faso ou ailleurs.

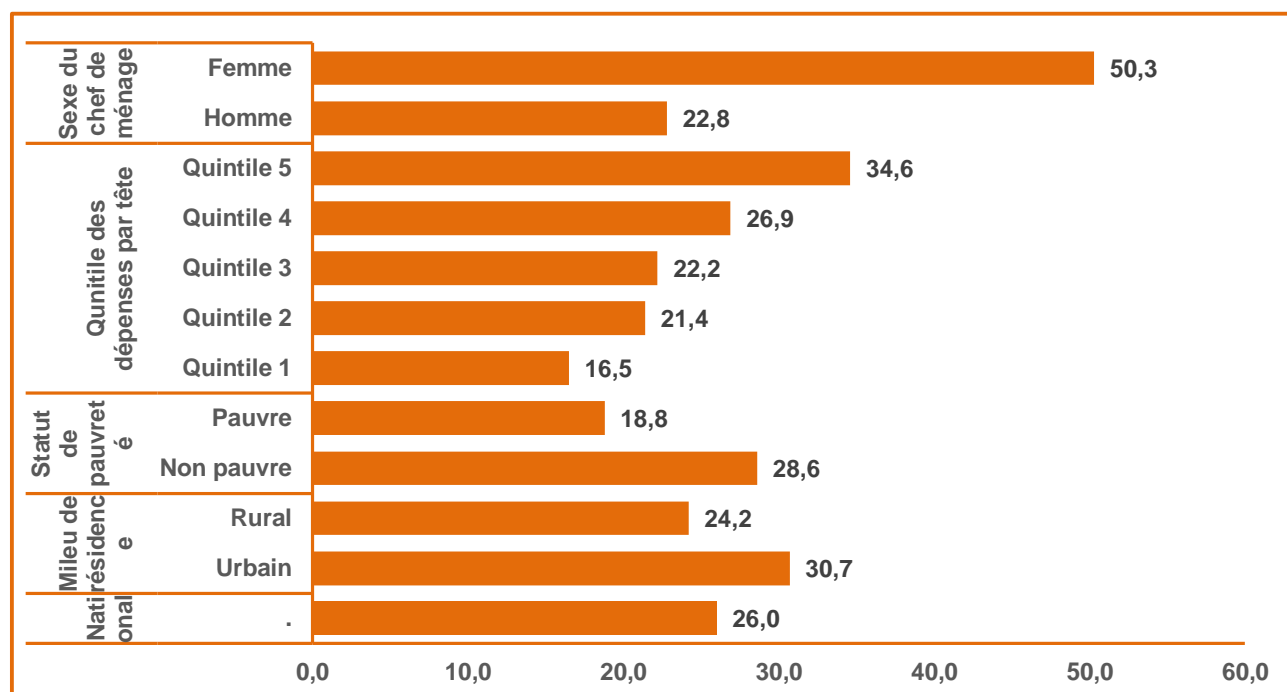
VI.1 Fréquence des transferts monétaires reçus

En 2018, un quart des ménages résidant au Burkina Faso ont reçu de l'argent d'une personne non membre du ménage contre le tiers en 2014, soit une baisse de 7 points de pourcentage. Un ménage sur trois résidant en milieu urbain a bénéficié d'un transfert d'argent contre un sur quatre en milieu rural.

Les ménages dirigés par des femmes ont deux fois plus de chance de recevoir un transfert que ceux dirigés par des hommes. En effet, la moitié des ménages ayant une femme comme chef ont reçu au moins un transfert monétaire (50,3%) au cours de l'année 2018 contre le cinquième pour ceux des hommes (22,8%).

L'envoi d'argent est associé au niveau de vie du ménage. En 2018, les ménages pauvres ont reçu, proportionnellement plus de transferts d'argent : 28,6% des ménages non pauvres ont reçu au moins un transfert contre 18,8% des ménages pauvres. Aussi, la proportion de ménages bénéficiaires de transferts monétaires passe de 16,5 % pour les ménages du premier quintile à 34,6 % pour ceux du dernier quintile.

Graphique 6. 11 : Fréquence des transferts monétaires reçus selon le sexe du CM, le milieu de résidence et le niveau de consommation du ménage



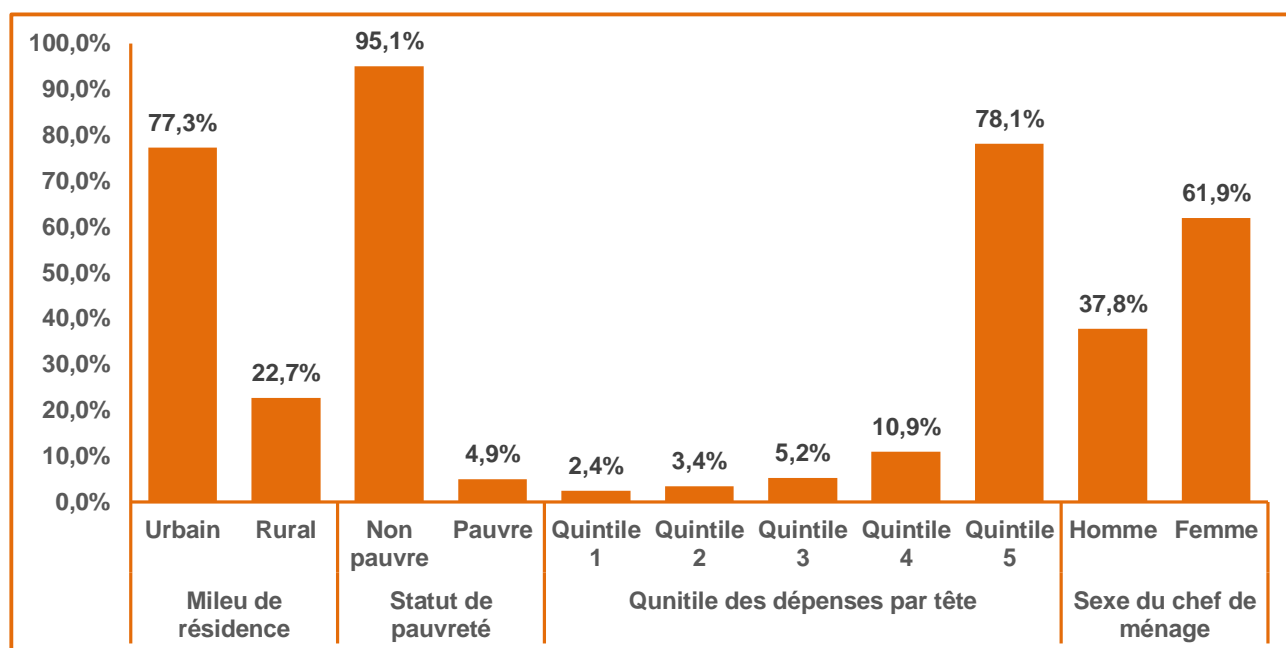
VI.2 Montant des transferts monétaires reçus

En 2018, les ménages bénéficiaires de transferts monétaires ont reçu un montant total 169,2 milliards de FCFA contre 110,9 milliards de FCFA en 2014 soit une hausse substantielle de 52,6 %.

La somme perçue en 2018 est inégalement répartie selon le milieu de résidence : les ménages urbains (130,8 milliards de FCFA) ont perçu trois fois plus de montant que les ménages ruraux (38,5 milliards de FCFA). Les ménages dirigés par des femmes ont reçu 104,8 milliards de FCFA, soit une proportion de 61,9 % du total.

Le montant total de transferts reçus est inégalement réparti entre les ménages en fonction de leur niveau de vie : plus le ménage à un niveau de vie élevé, plus il reçoit, proportionnellement de transfert. Les 20 % des ménages les plus riches ont reçu les trois quarts du montant total des transferts tandis que les ménages du premier quintile n'ont reçu que 2 %.

Graphique 6. 2: Répartition (%) du montant total des transferts monétaires reçus selon le milieu de résidence, les quintiles de dépenses de consommation et le sexe



VI.3 Montant des transferts monétaires reçus selon la provenance

En 2018, les ménages bénéficiaires de transferts monétaires ont reçu un montant total 169,2 milliards de FCFA dont 31,4% provient de l'extérieur. En 2014, la proportion du montant reçu de l'extérieur représente 42,0% du total.

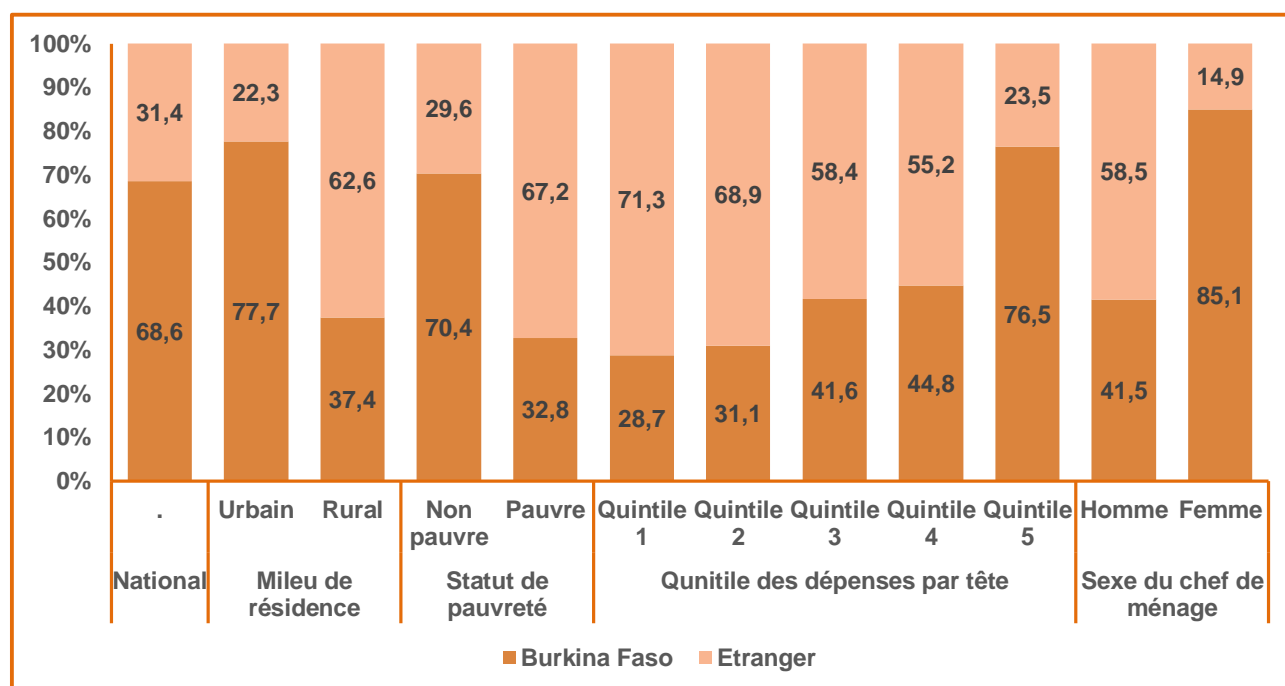
En 2018, les ménages urbains ont reçu plus d'argent de l'intérieur que de l'extérieur. Les deux tiers du montant reçu par les ménages du milieu rural sont envoyés de l'extérieur.

Les ménages dirigés par des femmes reçoivent plus de l'intérieur que de l'extérieur. En effet, la majeure partie (85,1 %) du montant reçu par les ménages dirigés par des femmes provient du Burkina Faso. Chez les ménages dirigés par les hommes, le montant provenant de l'extérieur représente 60 % du global.

Les ménages de faibles niveaux de vie reçoivent, en termes de proportion plus d'argent de l'étranger que les ménages de niveaux de vie élevés.

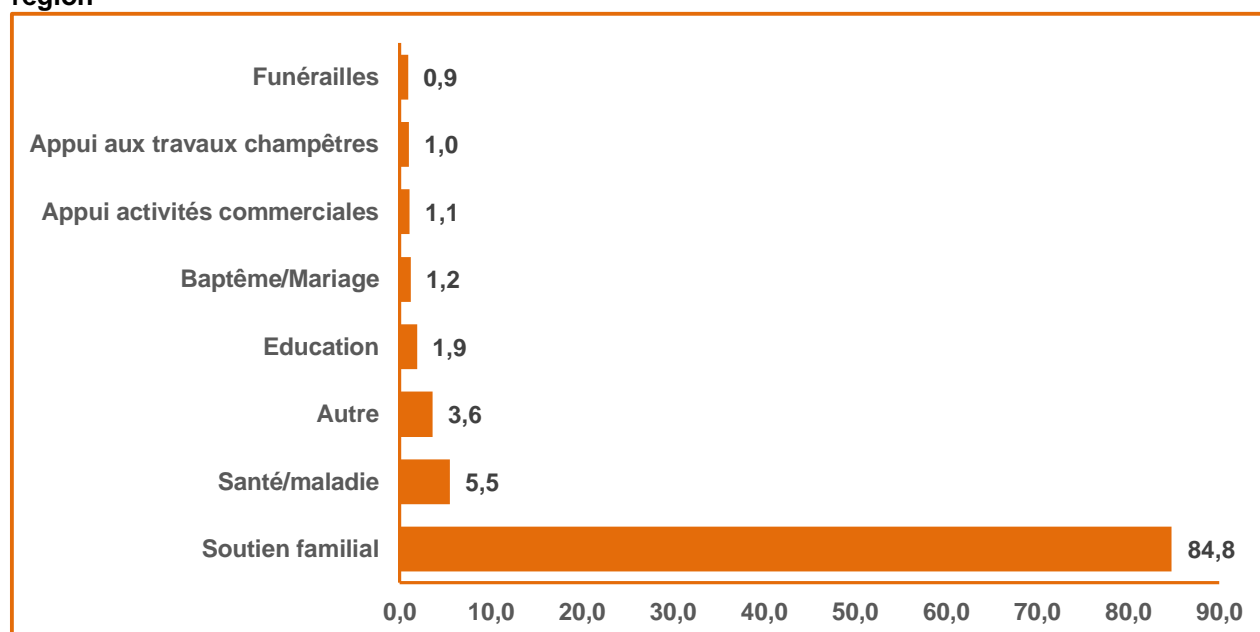
Graphique 6. 3: Part (%) des transferts monétaires reçus selon la provenance par milieu de résidence, le sexe d CM et le statut de pauvreté

VI.4 Fréquence des transferts monétaires reçus selon les motifs



Le soutien familial justifie fréquemment la réception de transferts par les ménages, soit 84,8% en 2018 contre 84,2% en 2014. La seconde utilisation des transferts est la résolution de problème de santé (5,5 %) en 2018 tandis que c'était l'éducation (4,0 %) en 2014.

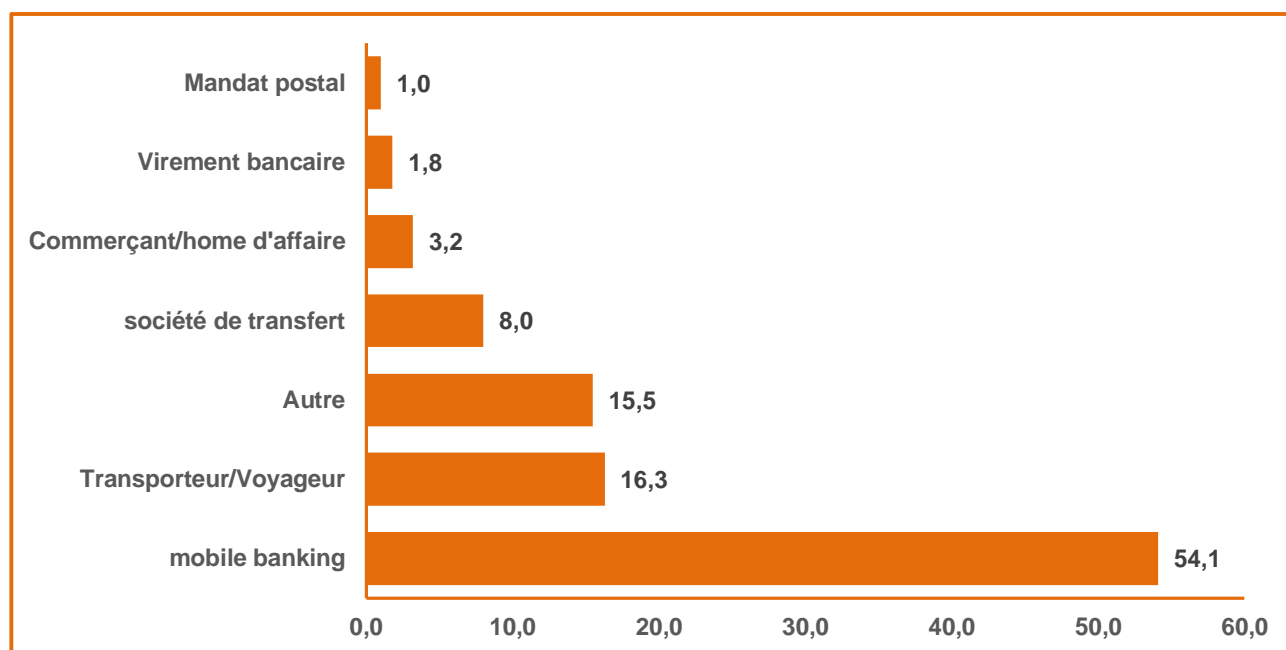
Graphique 6. 4 : répartition (%) du nombre des transferts monétaires selon les motifs d'utilisation et la région



VI.5 Canaux d'envoi des transferts monétaires reçus par les ménages

La moitié du nombre de transferts reçus par les ménages a transité par les sociétés de transferts mobiles en 2018 contre 3,0 % en 2014. Le système informel (voyageur, commerçant, transporteur...) sert de canal pour 35,0 % des transferts en 2018 contre 75,6 % en 2014, soit une baisse de 40 points de pourcentage. Le système formel comme mandat postal, virement bancaire et société de transfert sont les moins fréquemment utilisés en 2018.

Graphique 6. 5: répartition (%) du nombre des transferts monétaires reçus par circuit



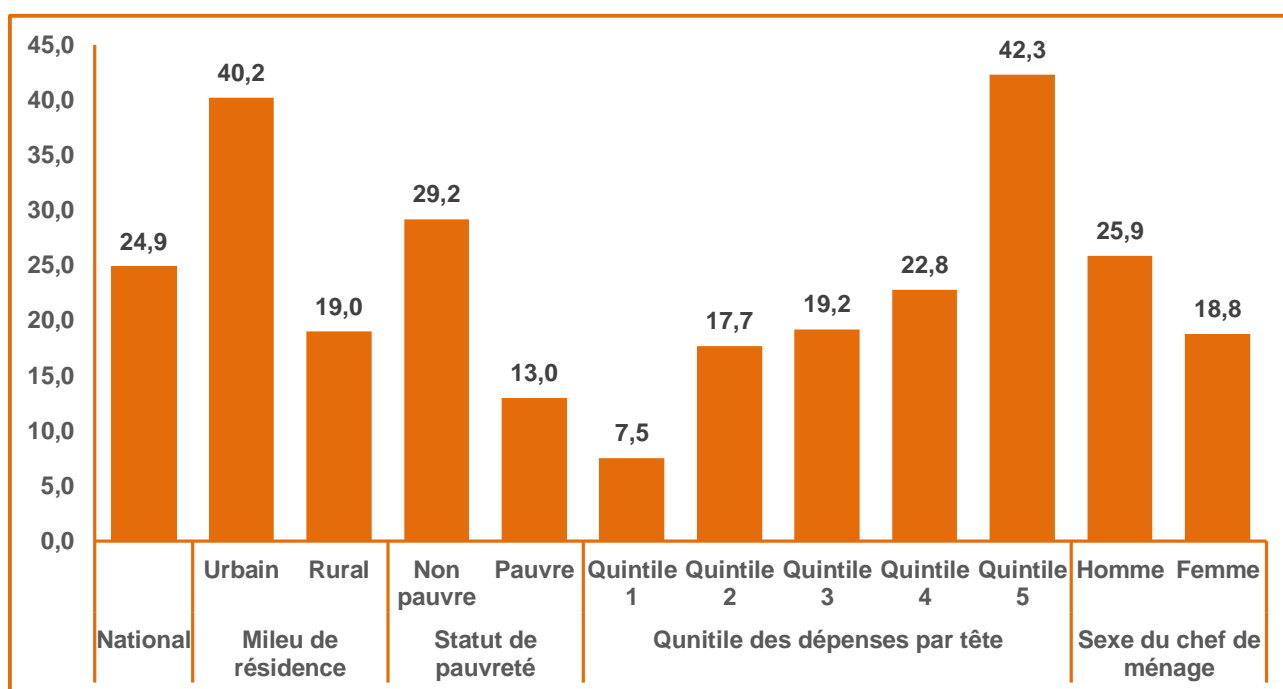
VI.6 Fréquence des transferts monétaires versés

En 2018, le quart des ménages burkinabè ont transféré au moins une fois, des fonds au profit d'autres ménages qui résident au pays ou ailleurs contre 38,7 % en 2014. Cette proportion globale varie fortement selon le milieu de résidence : deux fois plus de ménages urbains envoient de l'argent que ceux du milieu rural. Cela pourrait s'expliquer par la chaîne de solidarité née de l'exode rural en faveur des autres membres de la famille.

Selon le sexe du CM, les ménages dirigés par des hommes font plus de transfert que ceux dirigés par des femmes. En effet, le quart des ménages dirigés par des hommes a envoyé de l'argent en 2018 contre le cinquième pour les femmes.

L'envoi de fonds est lié au niveau de vie des ménages. Plus le niveau de vie des ménages est élevé, plus proportionnellement ils font des transferts au profit d'autres ménages.

Graphique 6. 6: Proportion (%) des ménages ayant envoyé de l'argent en 2018



VI.7 Montant total des transferts monétaires versés

Les ménages résidant au Burkina Faso ont versé un montant global de 70,2 milliards de FCFA en 2018 contre 65,5 milliards FCFA en 2014.

Globalement, les ménages urbains font plus de transferts d'argent que les ménages ruraux. Les trois quarts du montant total versé en 2018 ont été effectués par les ménages urbains envoient.

Selon le sexe du CM, la quasi-totalité du montant total est envoyée par des ménages dirigés par des hommes. Cela pourrait résulter de la différence de rôle social joué suivant le sexe, la séparation de famille pour des raisons professionnelles, etc. Enfin, selon le statut de pauvreté, les ménages pauvres n'envoient que 5% du montant versé.

VI.8 Montant des transferts monétaires versés selon lieu de destination

En 2018, le montant total des transferts effectués par les ménages est essentiellement destiné vers d'autres ménages résidents, soit 88,2%. Ces résultats confirment l'importance du tissu social, le réseau de solidarité, la mixité de l'occupation des régions au Burkina Faso. La prédominance des transferts internes en montant observée au niveau national demeure valable quels que soient le sexe du CM, le milieu de résidence et le niveau de vie.

Graphique 6. 7 : Répartition (%) du montant total des transferts versés selon lieu de destination

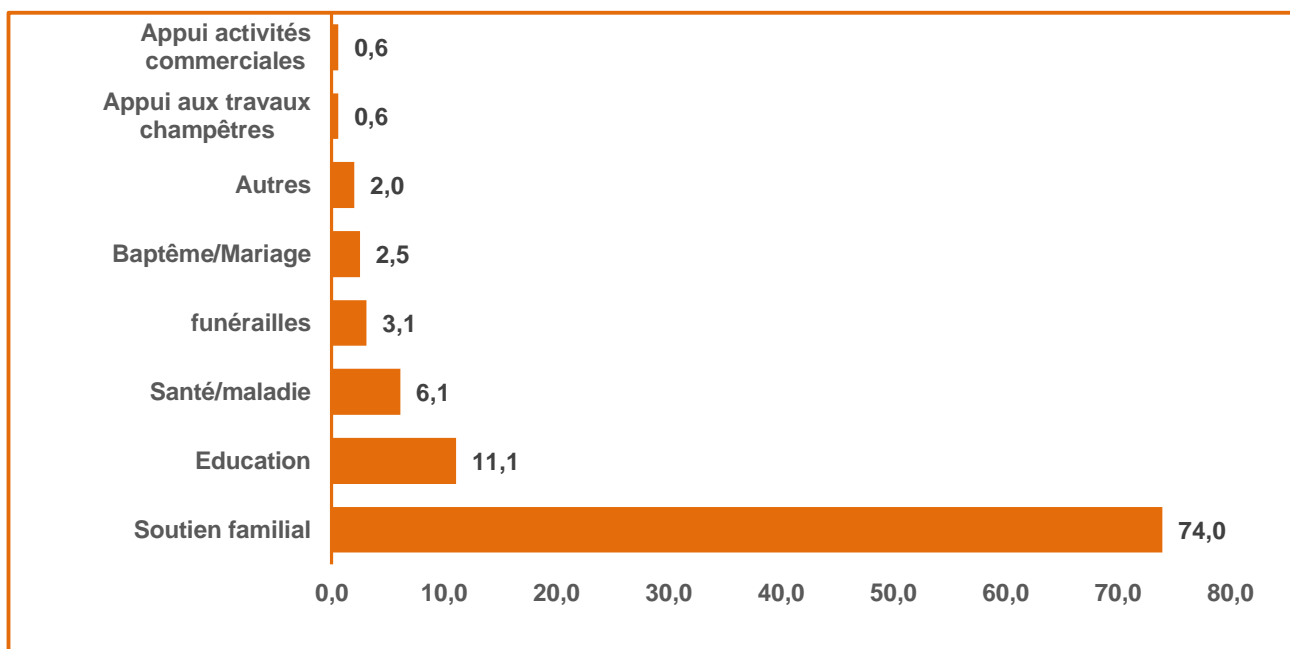
	Burkina Faso	Etranger	Ensemble
National	81,8	18,2	100
Milieu de résidence			
Urbain	79,6	20,4	100
Rural	88,4	11,6	100
Sexe			
Homme	81,6	18,4	100
Femme	87,7	12,3	100

Groupe d'âge			
Statut de pauvreté			
Pauvre	88,2	11,8	100
Non pauvre	81,5	18,5	100
Quintile de niveau de vie			
2e quintile	86,1	13,9	100
3e quintile	66,7	33,3	100
4e quintile	94,9	5,1	100
5e quintile	81,4	18,6	100

VI.9 Fréquence des transferts monétaires versés selon les motifs

En 2018, 74% des transferts versés sont destinés au soutien de la famille et le dixième pour l'éducation. La santé justifie 6,1% des transferts. En 2014, 70,2% du nombre de transferts versés est destiné au soutien de la famille et 18,0% pour l'éducation. La santé justifie 3,0% des transferts.

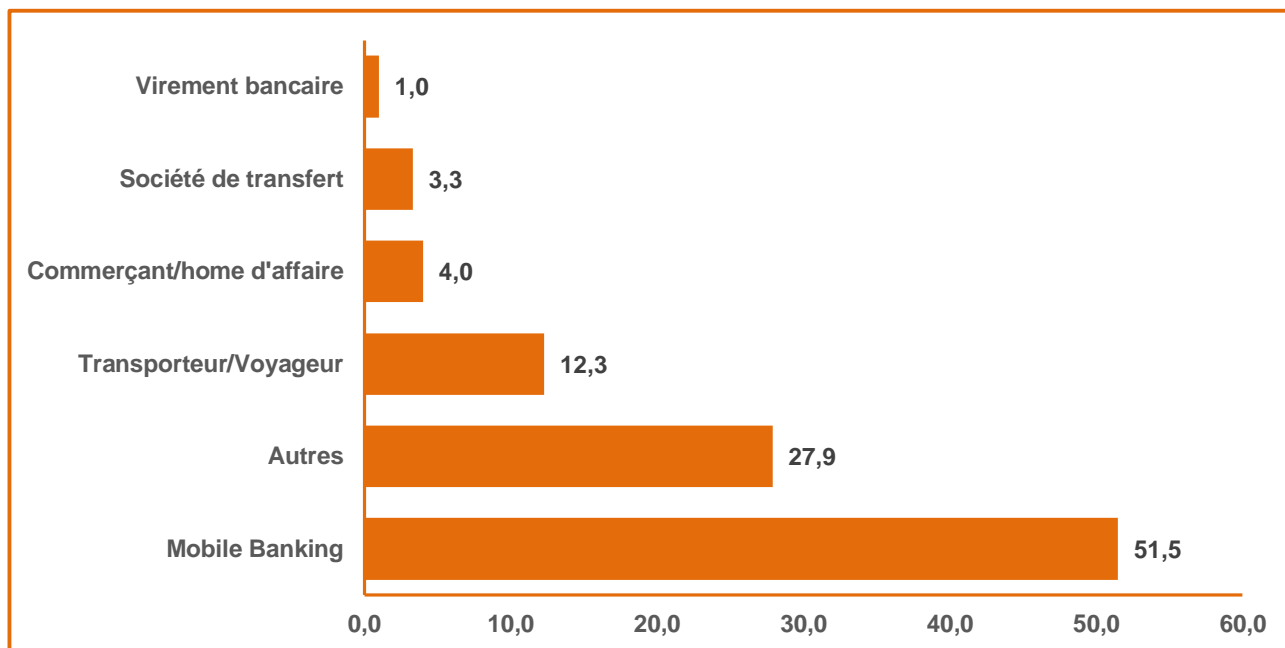
Graphique 6. 8: Répartition (%) du montant total des transferts versés selon le motif de transfert et la région



VI.10 Fréquence des transferts monétaires versés selon le mode de transfert

Les sociétés de transfert mobiles servent de principaux canaux pour la moitié du nombre des transferts versés par les ménages. Le système informel (voyageur, commerçant, transporteur, ...) sert de mode pour 44,2 % des transferts. Le système formel tel que le mandat postal, le virement bancaire et la société de transfert est le moins fréquemment utilisé.

Graphique 6. 9: répartition du nombre de transferts versés selon le mode de transferts



VII. AGRICULTURE

Le Burkina Faso accorde une place de choix à l'Agriculture dans le Programme National de Développement Economique et Social (PNDES). À l'horizon de 2020, un des objectifs spécifiques est « l'accroissement de la productivité agricole et des opportunités de transformation des produits agricoles ».

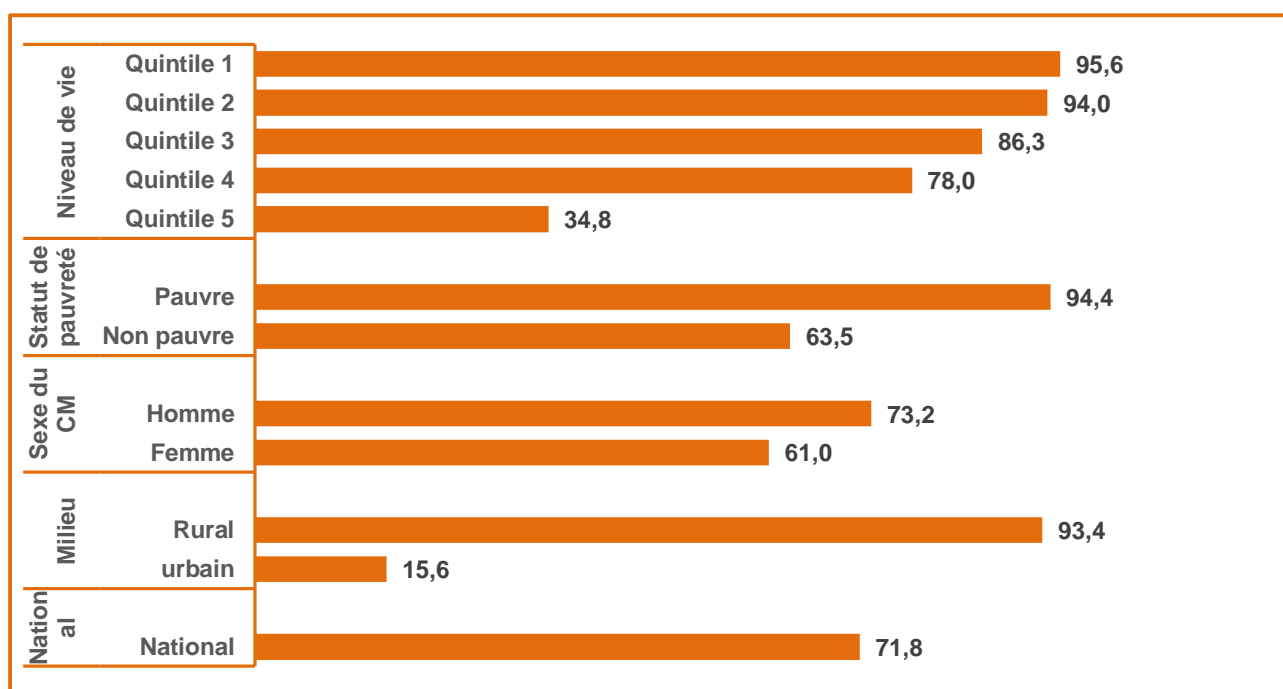
Cette section présente l'intensité et l'étendue de la pratique de l'agriculture au Burkina Faso ainsi que les caractéristiques et la gestion des parcelles agricoles.

VII.1 7.1 Pratique de l'agriculture

La grande majorité des ménages burkinabè (72%) pratiquent l'agriculture comme activité. Selon le milieu de résidence, l'agriculture est pratiquée par 93% des ménages en milieu rural contre 16% en milieu urbain. Aussi, 73% des ménages dirigés par un homme exercent dans l'agriculture contre 61% pour les ménages dirigés par une femme.

En ce qui concerne le statut de pauvreté, les ménages pauvres sont les occupés par l'agriculture (94%) que les non pauvres (64%). Plus le niveau de vie du ménage est élevé, moins il a la chance de pratiquer l'agriculture comme activité.

Graphique 7. 1: Proportion de ménages pratiquant l'agriculture selon les principales caractéristiques du ménage



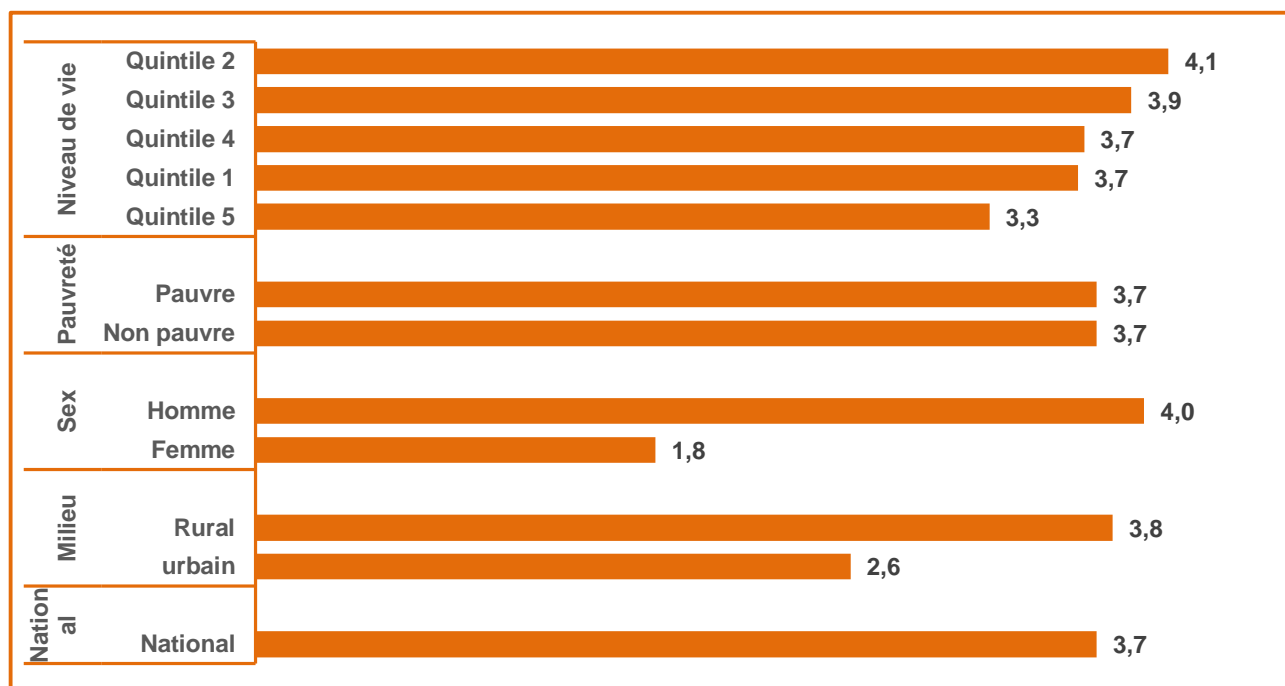
VII.2 Superficies exploitées

En moyenne, un ménage exploite 3,7 hectares de superficies agricoles au Burkina Faso en 2018. Selon le milieu de résidence, les ménages résidant en milieu rural exploitent en moyenne plus de superficies (3,8 ha) que ceux résidant en milieu urbain (2,6 ha). Les ménages dirigés par des hommes exploitent plus de superficies agricoles en moyenne (4,0 ha) que ceux dirigés par des femmes (1,8 ha).

En considérant le statut de pauvreté du ménage, il n'y a pas de différence entre la superficie moyenne exploitée par les ménages pauvres et celle des ménages non pauvres. Toutefois, si l'on s'intéresse aux quintiles de consommation, les ménages des quintiles 2 (4,1 ha) et 3 (3,9 ha) sont

ceux qui exploitent plus de superficies en moyenne comparativement à la moyenne nationale (3,7 ha).

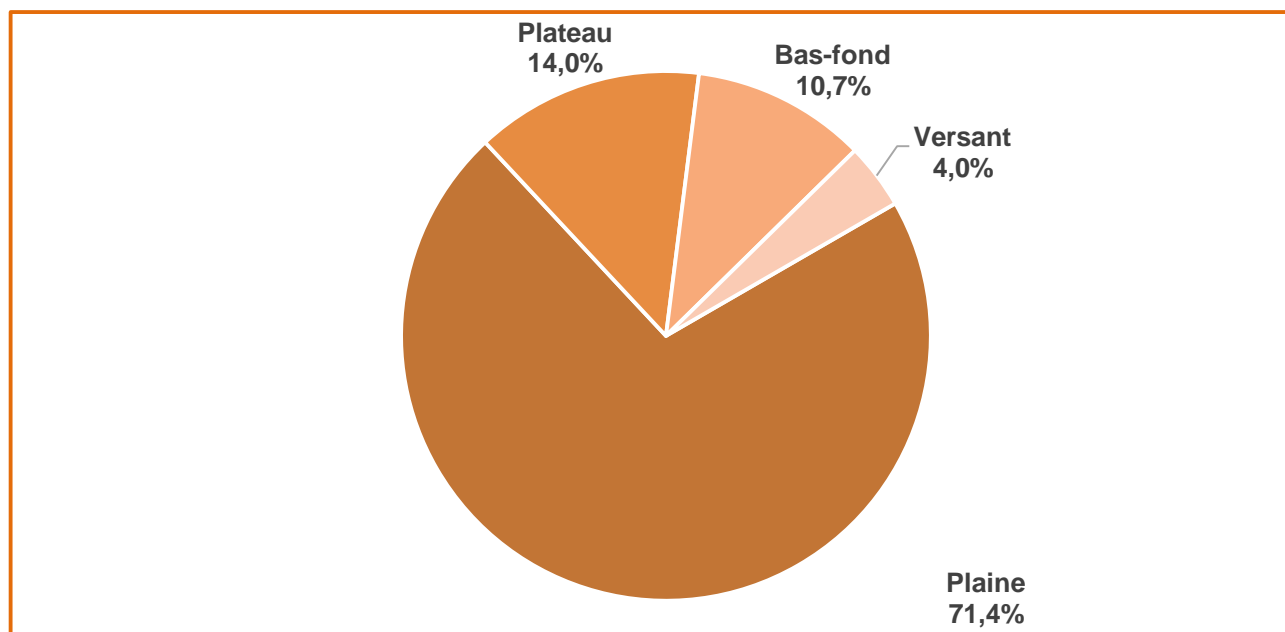
Graphique 7. 2: Superficie moyenne exploitée par ménage selon les principales caractéristiques du ménage



VII.3 Relief des parcelles agricoles

De façon générale, les parcelles agricoles sont situées dans des plaines (71%) et très peu sont situées sur des versants (seulement 4%).

Graphique 7. 3: Répartition des parcelles selon le relief



Quel que soit le niveau de vie des ménages, au moins deux parcelles sur trois sont sur des plaines. Par ailleurs, les ménages non pauvres ont plus de parcelles agricoles situées sur des plaines (73%) que les ménages pauvres (69%).

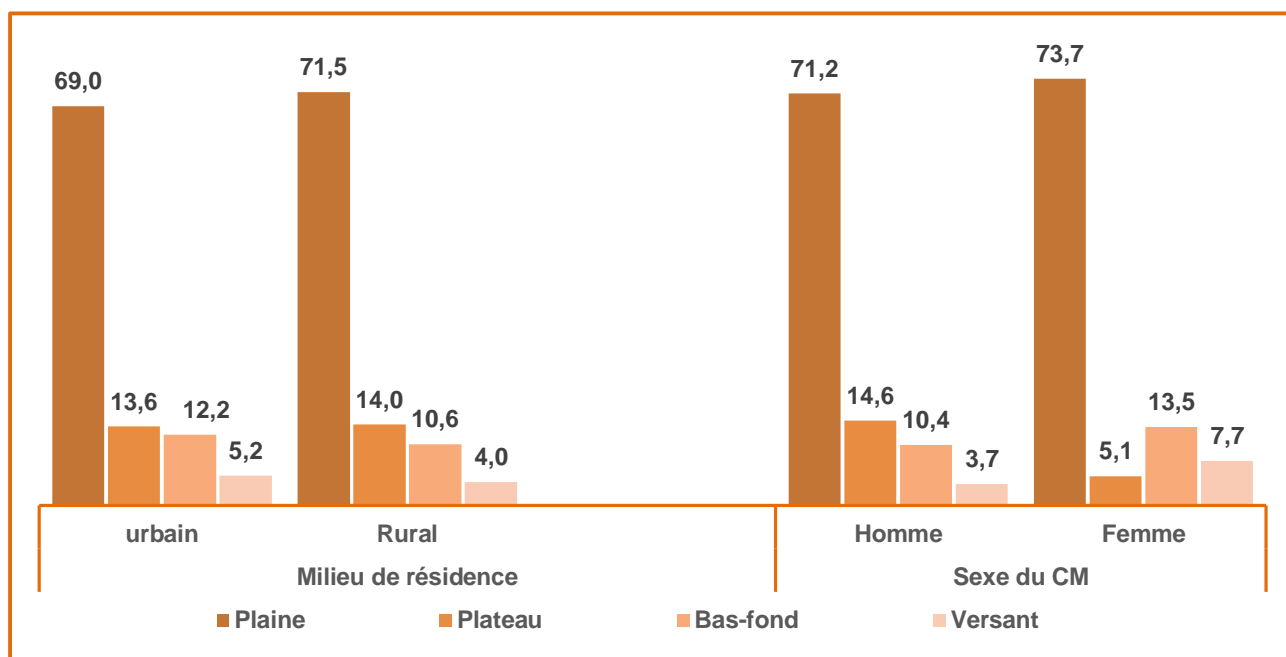
Tableau 7. 1: Répartition des parcelles agricoles selon relief par statut de pauvreté et par niveau de vie

	Plaine	Plateau	Bas-fond	Versant	Total
Non pauvre	72,6	13,3	9,8	4,3	100
Pauvre	68,7	15,4	12,6	3,3	100
Quintile 1	67,6	11,9	15,7	4,7	100
Quintile 2	69,1	18,1	8,0	4,9	100
Quintile 3	76,4	11,2	9,5	2,8	100
Quintile 4	68,7	16,8	9,1	5,4	100
Quintile 5	76,0	10,0	12,7	1,4	100
National	71,4	14,0	10,7	4,0	100

Selon le milieu de résidence des ménages, il n'y a pas de différence remarquable entre le relief des parcelles agricoles des ménages résidant en milieu urbain et ceux du milieu rural.

Les ménages dirigés par des femmes ont relativement plus de parcelles situées sur une plaine (74%) que ceux dirigés par des hommes (71%).

Graphique 7. 4: Relief des parcelles agricoles selon le milieu de résidence et le sexe du CM



VII.4 Typologie du sol des parcelles agricoles

Moins de la moitié des parcelles agricoles du Burkina Faso sont sur des sols sableux (42%). La principale caractéristique des sols sableux est qu'ils sont souvent secs, pauvres en substances nutritives, très drainants et sont peu aptes à transporter l'eau jusqu'aux couches profondes.

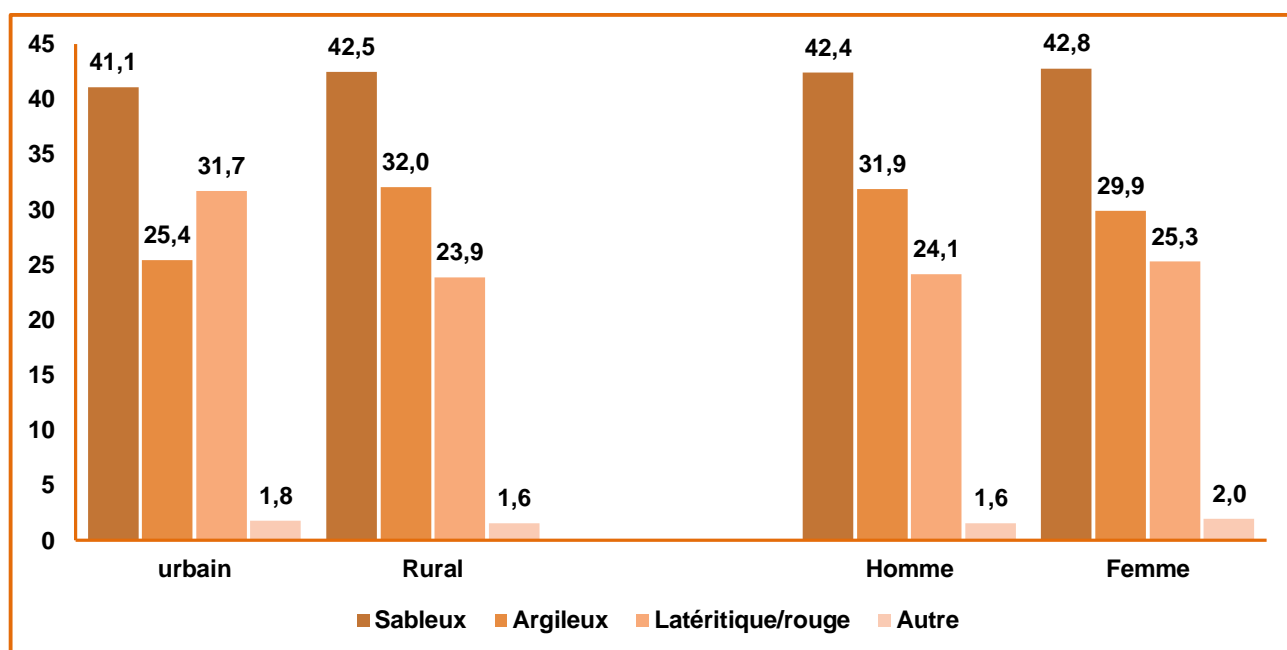
Aussi, près d'un tiers des sols des parcelles agricoles sont argileux et ont une bonne capacité à transporter l'eau. On retrouve également des sols latéritiques (24%).

Pour les 20% des ménages les plus pauvres, 37% des parcelles agricoles sont sur des sols sableux. Cette proportion est de 55% pour les ménages de niveau de vie élevé (quintile 5). Les ménages les plus pauvres ont également la plus petite proportion de parcelles agricoles sur des sols argileux.

Tableau 7. 2: Répartition du type de sol des parcelles agricoles selon le statut de pauvreté et le niveau de vie

	Sableux	Argileux	Latéritique/rouge	Autre	Total
Non pauvre	43,5	30,6	24,0	2,0	100
Pauvre	40,2	34,3	24,7	0,7	100
Quintile 1	37,1	34,2	28,1	0,7	100
Quintile 2	41,9	31,4	25,9	0,9	100
Quintile 3	41,4	33,4	21,3	3,9	100
Quintile 4	40,3	34,4	23,7	1,6	100
Quintile 5	54,5	22,4	23,0	0,1	100
National	42,5	31,7	24,2	1,6	100

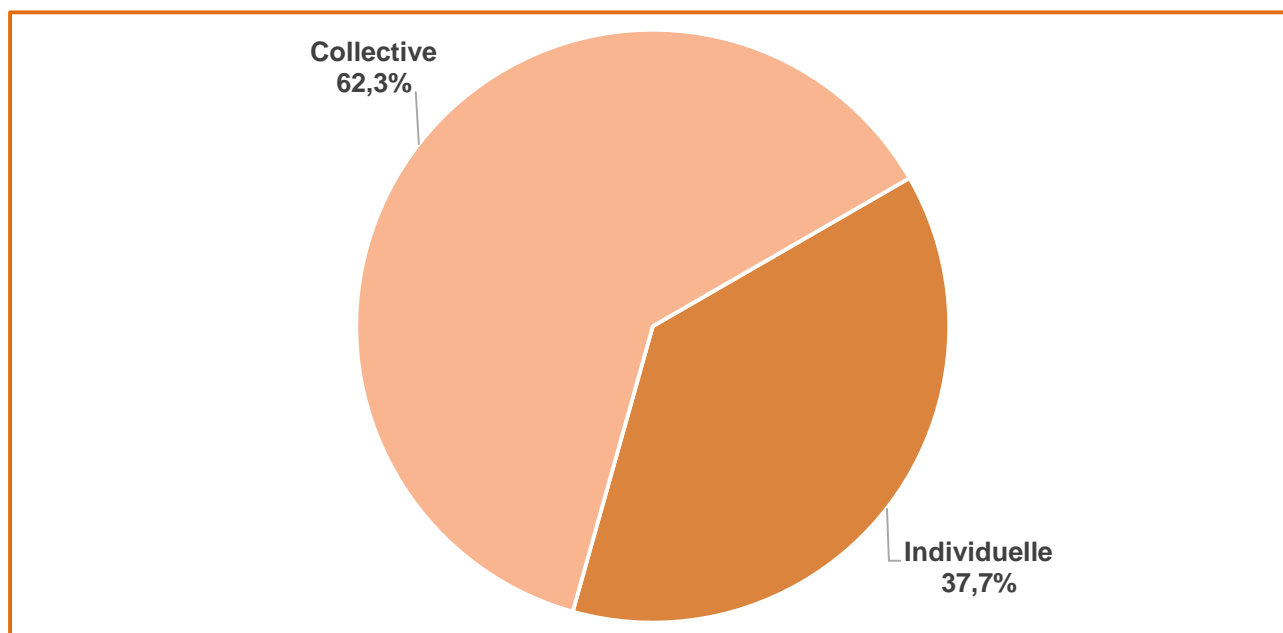
Le milieu résidence n'influence pas de manière remarquable la distribution des types de sol des parcelles agricoles. Le même constat s'observe quant au sexe du chef de ménage.

Graphique 7. 5: Typologie du sol des parcelles agricoles selon le milieu de résidence et le sexe du CM

VII.5 Mode de gestion des parcelles agricoles

La gestion des parcelles agricoles peut se faire principalement selon deux modes : la gestion individuelle et la gestion collective. Dans l'ensemble, la gestion des parcelles agricoles au Burkina Faso est plus collective (62%) qu'individuelle (38%).

Graphique 7. 6: Répartition des parcelles selon le mode de gestion



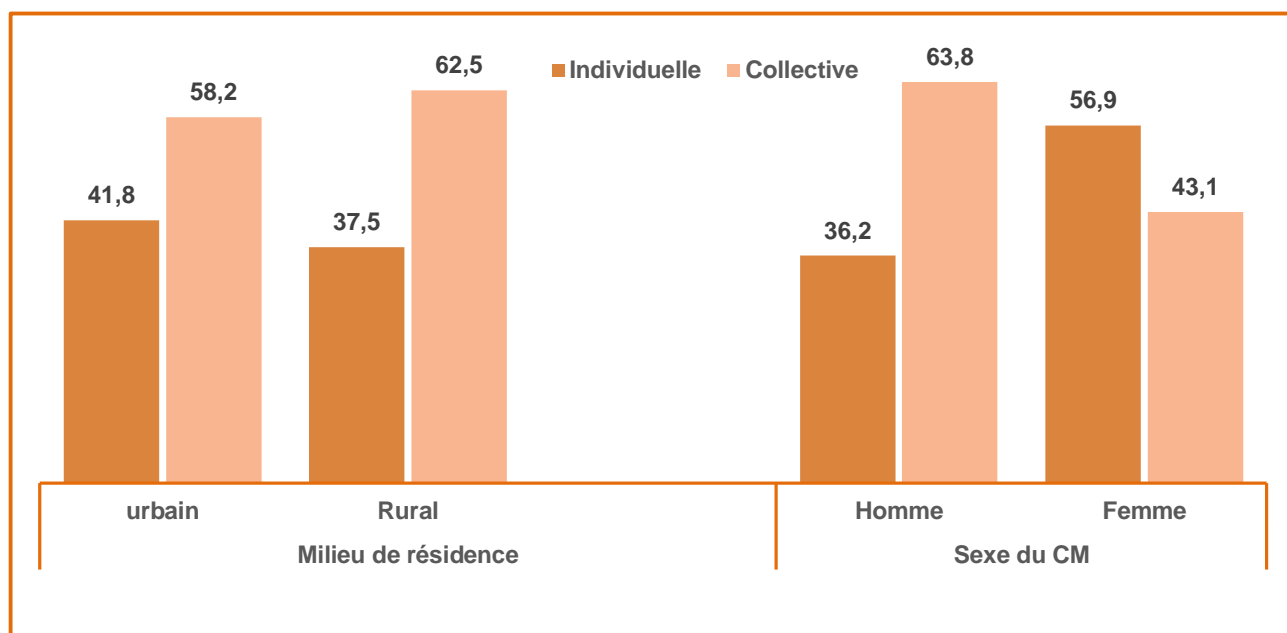
Pour ce qui est du niveau de vie du ménage, les ménages les plus nantis privilégient la gestion collective. En effet, 64% des parcelles agricoles appartenant aux ménages les plus aisés sont gérées de façon collective contre 56% pour celles appartenant aux ménages les plus démunis. Le même constat est observé entre les ménages pauvres et non pauvres.

Tableau 7. 3: Répartition du mode de gestion des parcelles agricoles selon le statut de pauvreté et le niveau de vie

	Individuelle	Collective	Total
Non pauvre	33,9	66,1	100
Pauvre	46,1	53,9	100
Quintile 1	43,8	56,3	100
Quintile 2	47,7	52,3	100
Quintile 3	31,2	68,8	100
Quintile 4	32,9	67,1	100
Quintile 5	36,1	63,9	100

Les parcelles agricoles appartenant à des ménages résidant en milieu urbain sont relativement gérées de façon individuelle (42%) que celles appartenant à des ménages résidant en milieu rural (37%). Également, les parcelles appartenant à des ménages dirigés par une femme sont relativement gérées individuellement (57%) que celles appartenant à des ménages dirigés par un homme (36%).

Graphique 7. 7: Mode de gestion des parcelles agricoles selon le milieu de résidence et le sexe du CM

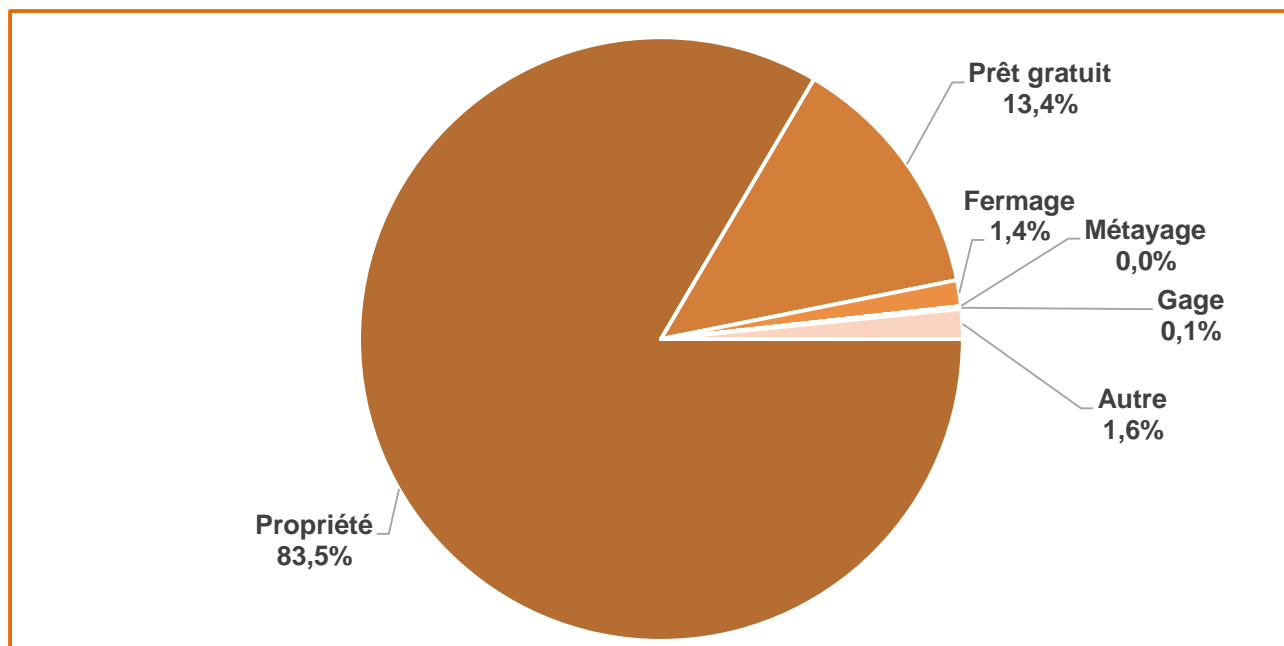


VII.6 Mode de propriété des parcelles

Une parcelle agricole peut être occupée par un exploitant en tant que propriétaire. Il peut aussi s'agir de prêt gratuit, de fermage, de métayage ou de gage, etc.

Les principaux modes d'occupation des parcelles agricoles que l'on rencontre au Burkina Faso sont la propriété (71%) et le prêt gratuit (26%). Le fermage (1%), le métayage (0,4%) et le gage sont présents, mais dans de cas rares.

Graphique 7. 8: Répartition des parcelles selon le mode de propriété



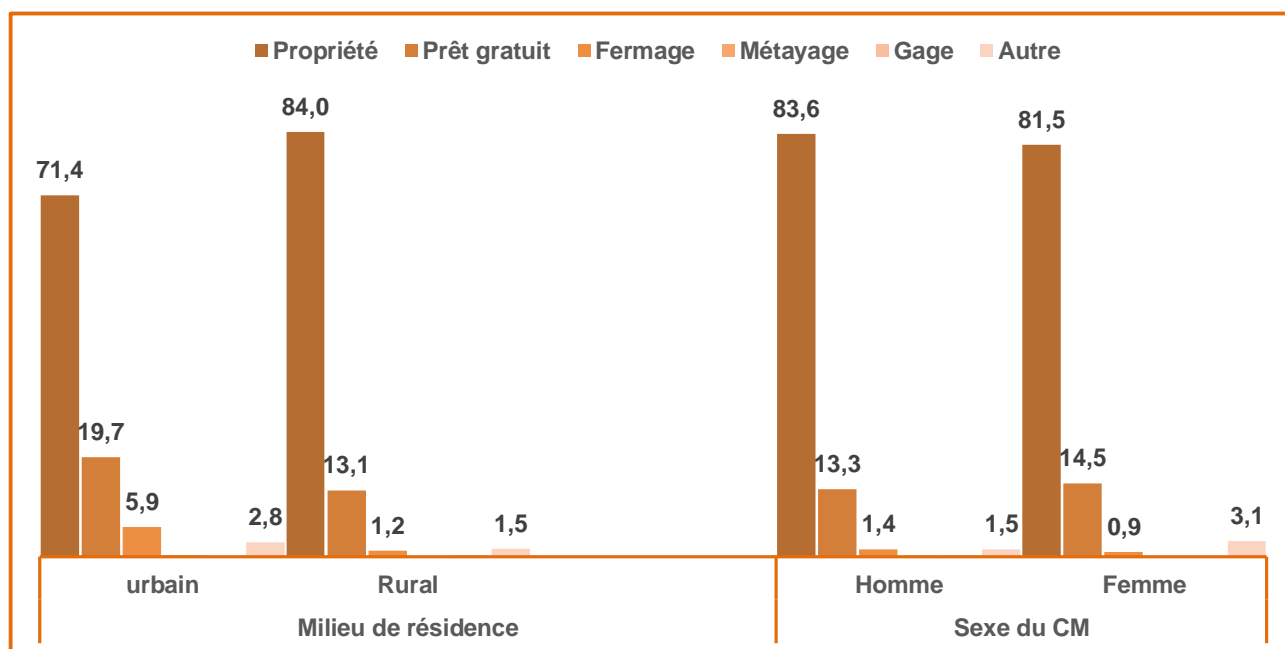
Le niveau de vie ne semble pas influencer sur le mode de propriété. De même, le statut de pauvreté a une influence négligeable sur le mode de propriété.

Tableau 7. 4: Répartition des parcelles agricoles selon le mode de propriété par statut de pauvreté et par niveau de vie

	Propriétaire	Prêt gratuit	Fermage	Métyage	Gage	Autre	Total
Non pauvre	82,6	14,2	1,7	0,0	0,2	1,4	100
Pauvre	85,5	11,6	0,8	0,0	0,0	2,1	100
Quintile 1	81,6	16,2	1,4	0,0	0,0	0,8	100
Quintile 2	89,5	6,5	0,2	0,0	0,0	3,7	100
Quintile 3	84,9	12,0	0,9	0,0	0,7	1,6	100
Quintile 4	77,7	18,5	2,7	0,0	0,0	1,2	100
Quintile 5	86,3	12,0	1,3	0,0	0,0	0,5	100
National	83,5	13,4	1,4	0,0	0,2	1,6	100

Les ménages propriétaires de parcelles agricoles sont majoritaires aussi bien en milieu urbain (71%) qu'en milieu rural (84%). Les ménages bénéficiant de parcelles en mode prêt gratuit occupent la seconde place avec respectivement 20% et 13% en milieu urbain et en milieu rural. Il n'y a pas une grande différence dans la répartition des parcelles chez les femmes et les hommes chefs de ménage selon le mode de propriété.

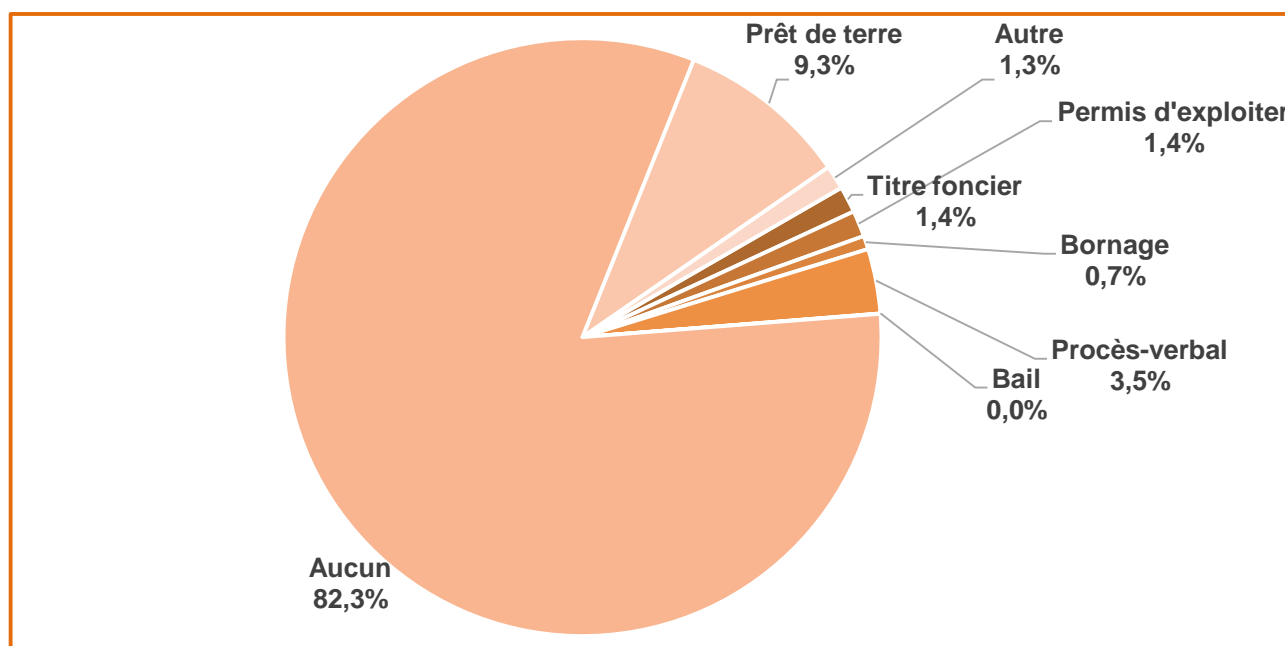
Graphique 7. 9: Mode de propriété des parcelles agricoles selon le milieu de résidence et le sexe du CM



VII.7 Mode de sécurisation foncière des parcelles agricoles

Dans la forte majorité des cas (82%), les parcelles agricoles ne disposent pas de document qui confère aux ménages exploitants un minimum de sécurité quant aux droits à la propriété de la terre.

Graphique 7. 10: Répartition des parcelles selon le mode de sécurisation

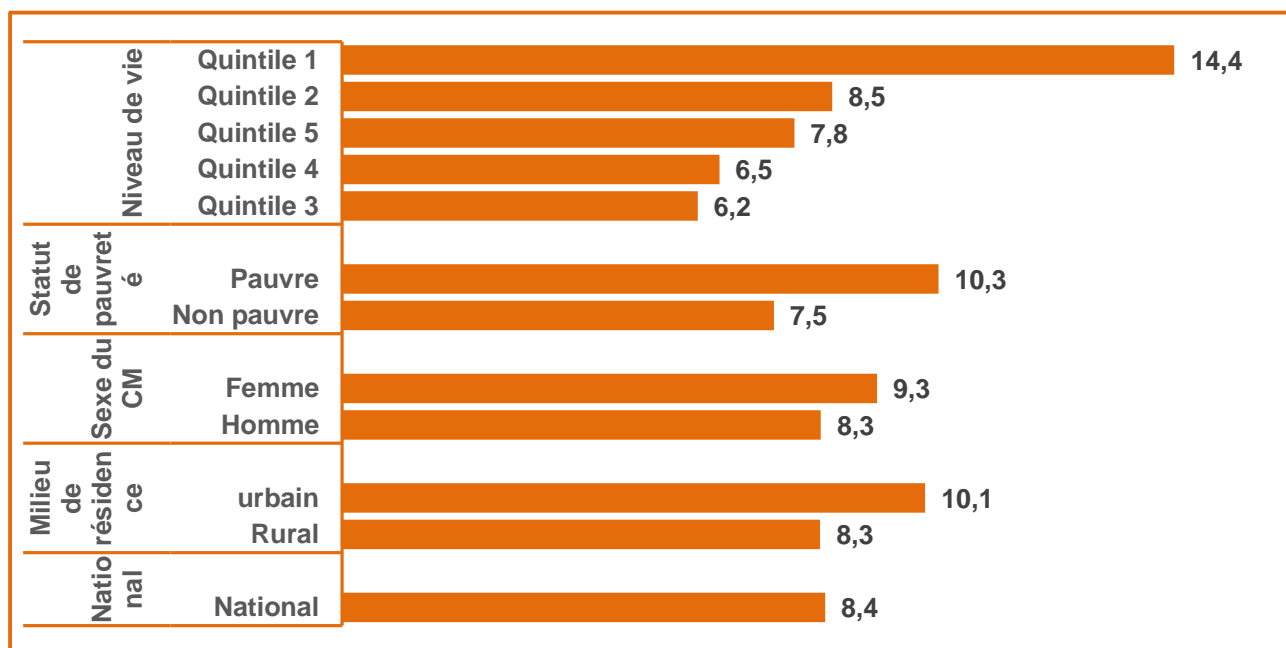


En s'intéressant uniquement aux parcelles agricoles qui disposent d'au moins un document officiel attestant des droits de propriété, il ressort que les parcelles des ménages résidant en milieu urbain (10%) en disposent plus que celles des ménages du milieu rural (8%).

En considérant le niveau de vie du ménage, il ressort que les parcelles appartenant aux ménages les 20% des ménages les plus pauvres sont plus sécurisées que celles des ménages de niveau de vie plus élevé.

On retient également que les parcelles appartenant à des ménages dirigés par un homme sont moins sécurisées que celles appartenant à des ménages dirigés par une femme.

Graphique 7. 11: Mode de sécurisation foncière selon les principales caractéristiques du ménage



VIII. ELEVAGE

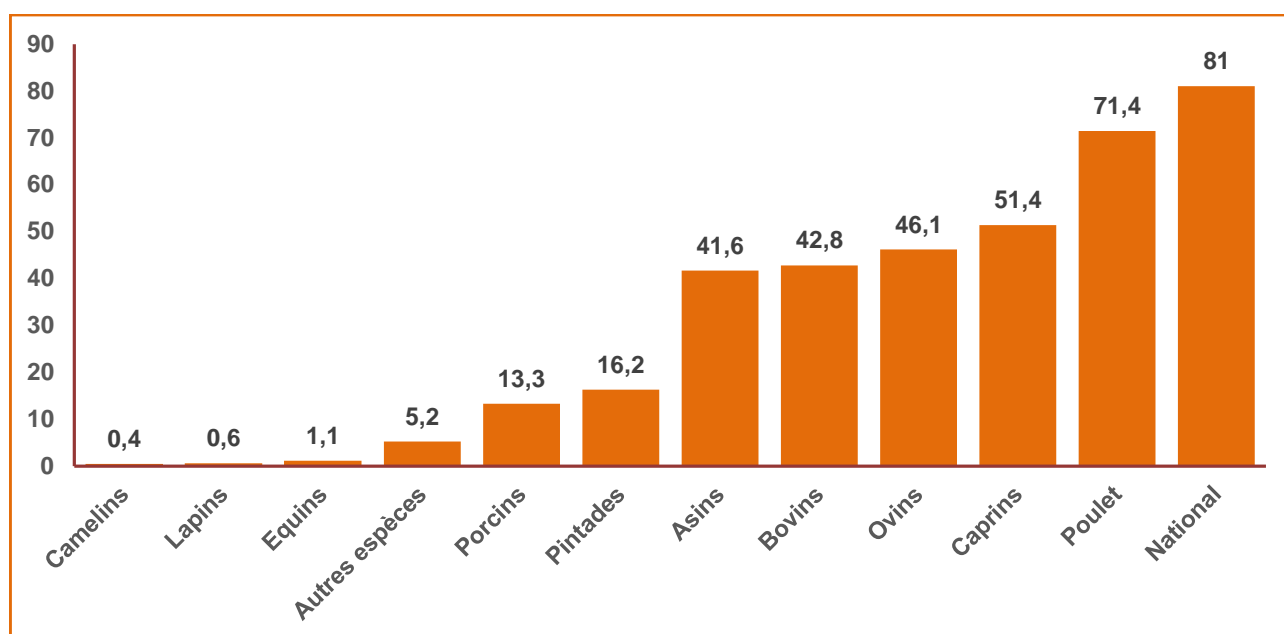
La présente section fait le point des différentes espèces possédées par les ménages ainsi que de la pratique de l'élevage comme activité. Dans l'ensemble, les ménages burkinabè sont majoritairement éleveurs.

VIII.1 Les ménages éleveurs

VIII.1.1 Pratique de l'élevage selon l'espèce

Au Burkina Faso, 8 ménages sur 10 sont des éleveurs. Les Poulets (71,4%) et les Caprins (51,4%) sont les espèces les plus élevées par la majorité des ménages. En revanche, les ménages s'intéressent moins à l'élevage des Camelins (0,4%) et des Lapins (0,6%).

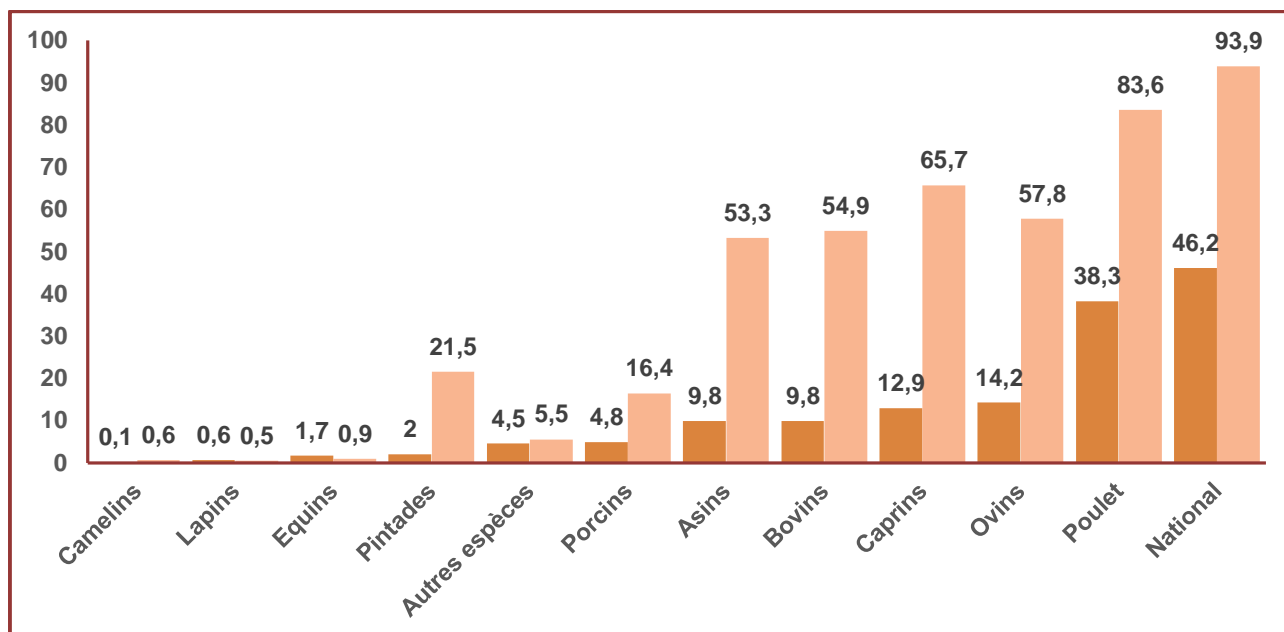
Graphique 8. 1: Proportion (%) de ménage pratiquant l'élevage selon l'espèce



VIII.1.2 Pratique de l'élevage selon le milieu de résidence

Au Burkina Faso, l'élevage est plus pratiqué en milieu rural (94%) qu'en milieu urbain (46%). En dehors des équins où la proportion des ménages éleveurs en milieu urbain est supérieure à celle des ménages en milieu rural, pour toutes les autres espèces c'est le milieu rural qui contient les plus grandes proportions.

Graphique 8. 2: Proportion de ménage pratiquant l'élevage selon l'espèce et le milieu de résidence

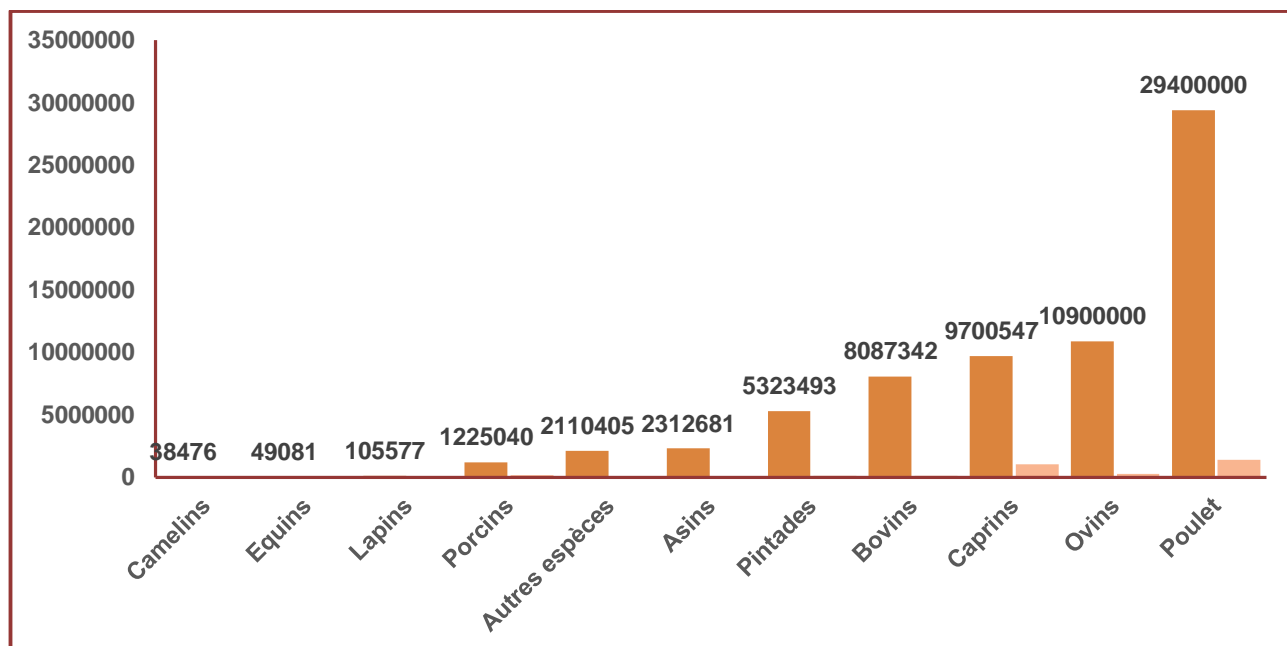


VIII.1.3 8.1.3 Pratique de l'élevage selon le sexe du chef de ménage

Au plan national, 83% des ménages dirigés par les hommes pratiquent l'élevage contre 69% des ménages dont le chef est une femme.

Selon l'espèce, 21,9% des ménages dirigés par les femmes élèvent des porcins contre 12,1% des ménages dirigés par les hommes. Aucun ménage dirigé par une femme n'élève des Camelins et des Equins, les ménages dirigés par les femmes ne les élèvent pas. Quant aux autres espèces, elles sont essentiellement élevées par des ménages dont le chef est un homme.

Graphique 8. 3: Proportion de ménage pratiquant l'élevage selon l'espèce et le sexe du chef de ménage

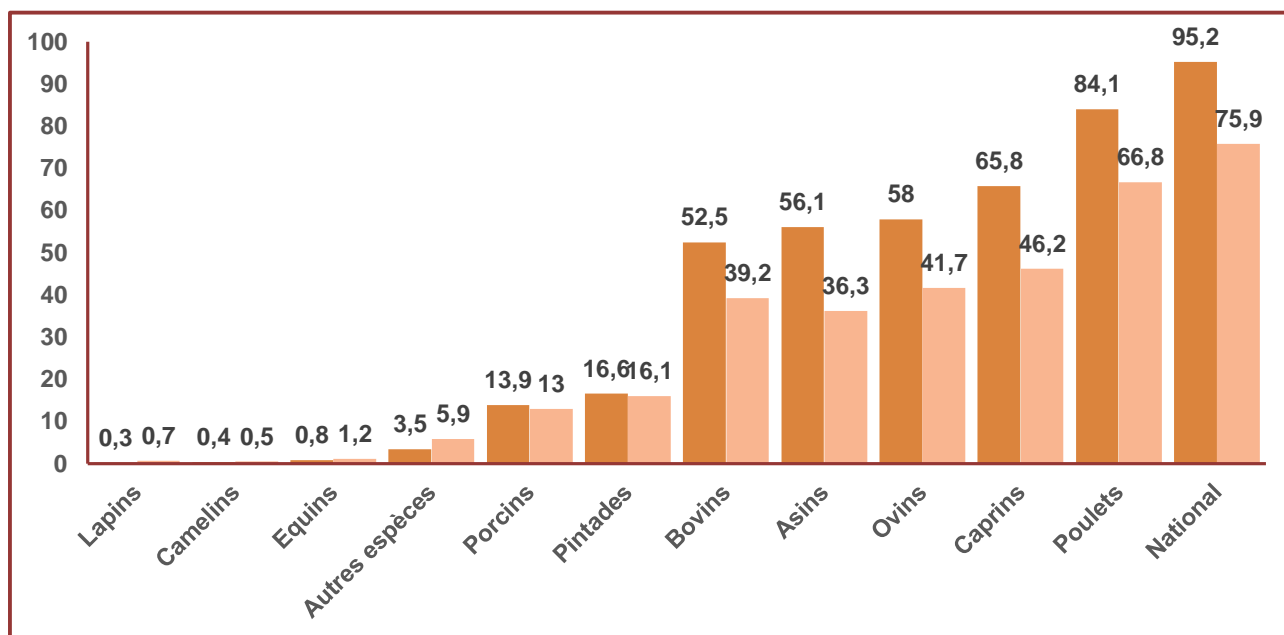


VIII.1.4 Pratique de l'élevage selon le statut de pauvreté

Les ménages pauvres pratiquent essentiellement l'élevage. En effet, 95% des ménages pauvres sont des éleveurs contre 76% pour les ménages non pauvres.

Hormis les équins qui sont plus élevés chez les ménages non pauvres, les autres espèces prédominent chez les ménages pauvres.

Graphique 8. 4: Proportion de ménage pratiquant l'élevage selon l'espèce et le statut de pauvreté

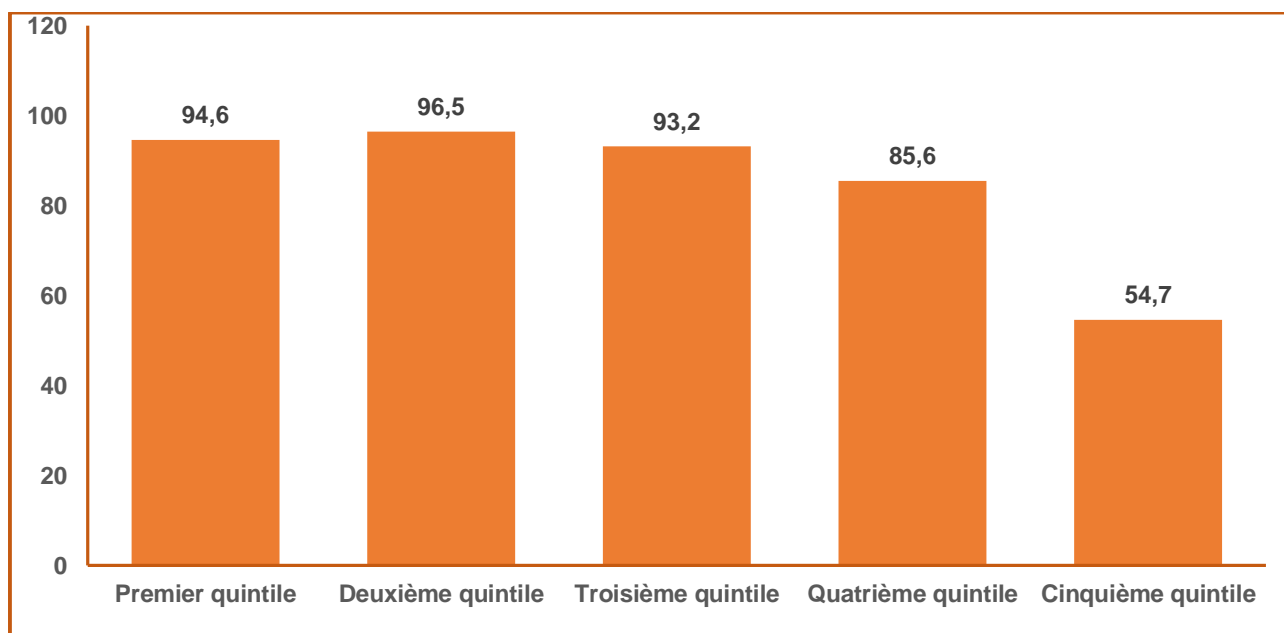


VIII.1.5 Pratique de l'élevage selon le quintile de niveau de vie

Globalement, la proportion des ménages éleveurs décroît suivant le niveau de vie.

Au Burkina Faso, parmi les 20% des ménages les plus riches (cinquième quintile), 55% pratiquent l'élevage contre 95% pour le premier quintile.

Graphique 8. 5: Proportion de ménage pratiquant l'élevage par quintile de niveau de vie

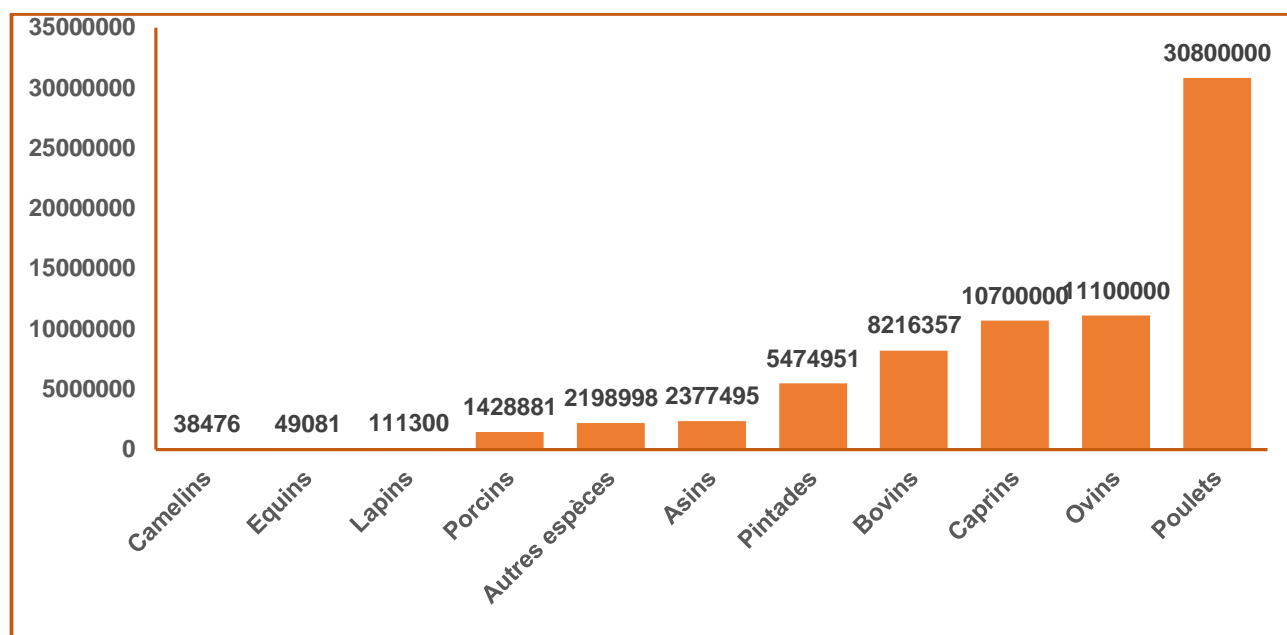


VIII.2 Nombre de têtes des animaux élevés par espèce

VIII.2.1 Nombre de têtes des espèces élevées

En 2018, le nombre des poulets élevés au Burkina Faso est de 30 800 000. Les Camelins au nombre de 38 476 sont les moins nombreux parmi les espèces élevées.

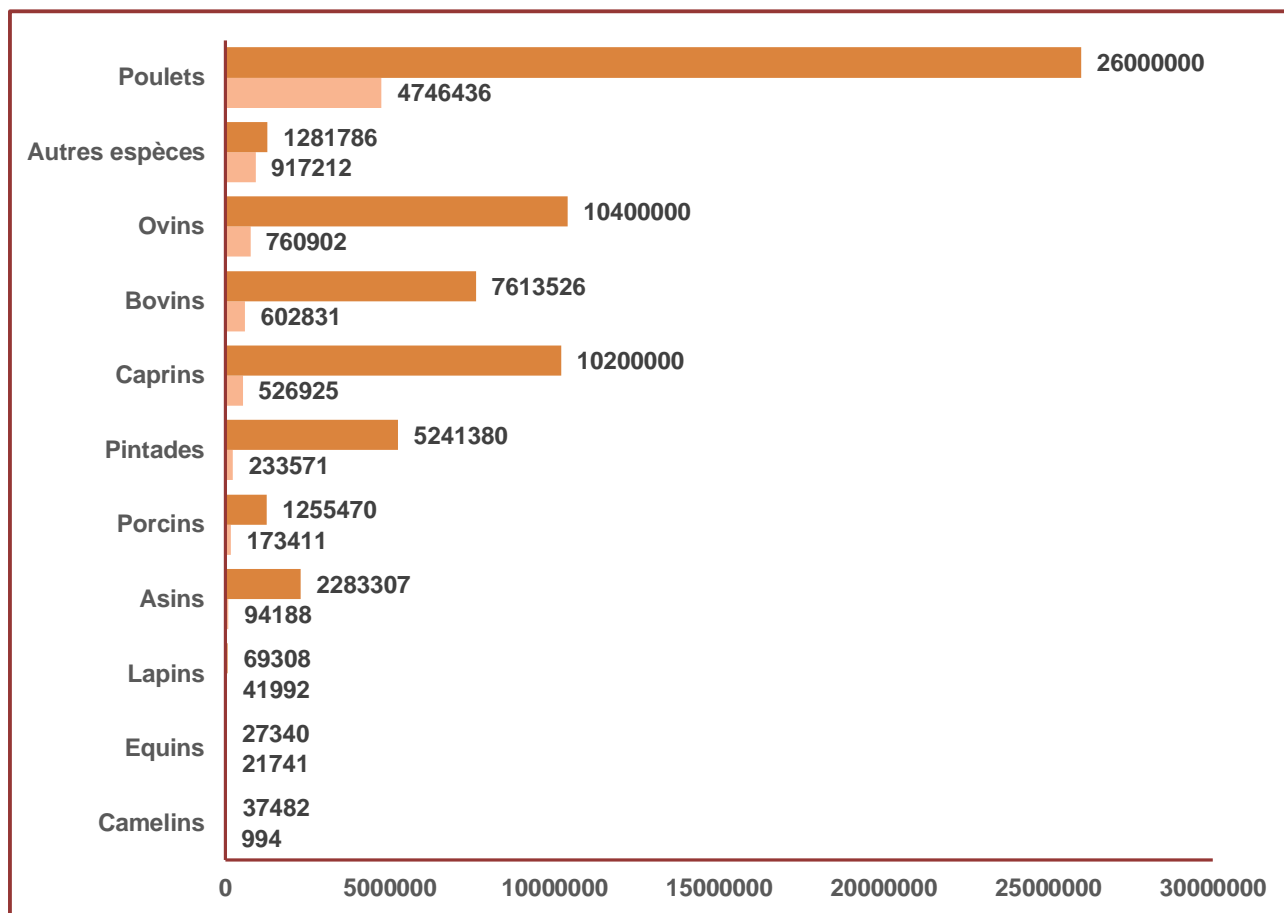
Graphique 8. 6: Nombre de têtes de l'espèce élevée par le ménage



VIII.2.2 Nombre de tête des espèces élevées selon le milieu de résidence

Le nombre d'espèces élevées par les ménages en milieu rural est supérieur à celui en milieu urbain. Les ménages du milieu rural ont élevé au total 26 000 000 de poulets contre 4 746 486 de poulets pour ceux du milieu urbain. Les camelins, les équins et les lapins sont en nombre négligeable comparativement aux autres espèces quel que soit le milieu de résidence.

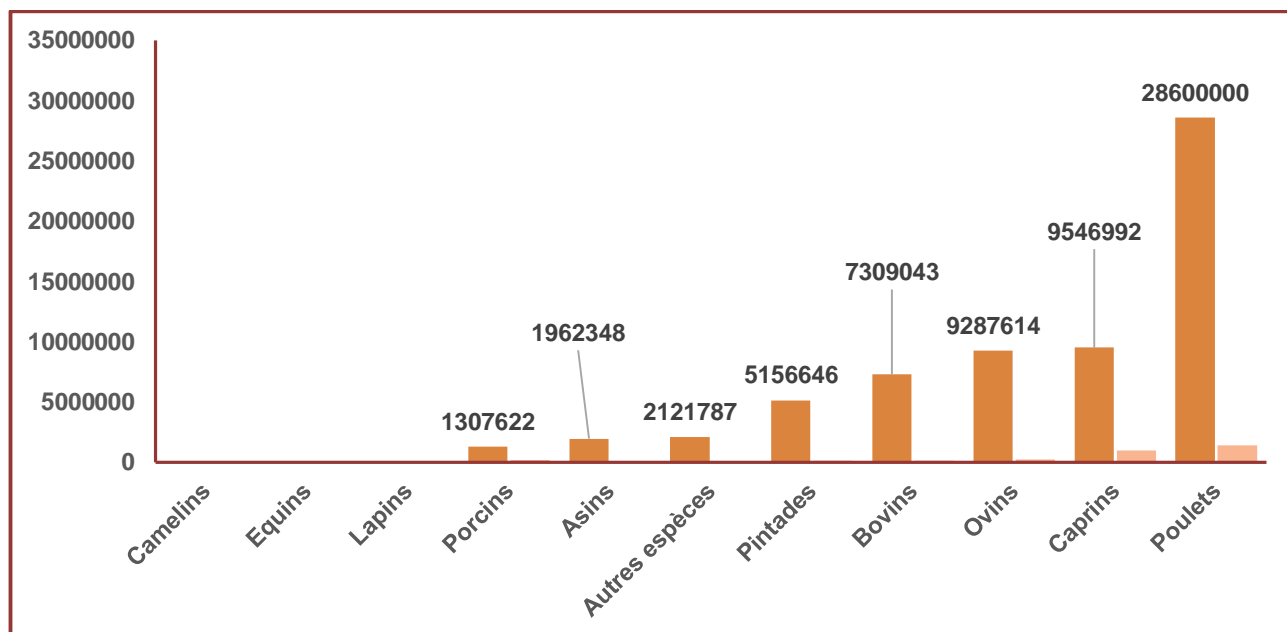
Graphique 8. 7: Nombre de têtes de l'espèce élevée par le ménage Selon le milieu de résidence



VIII.2.3 Nombre de têtes des espèces élevées selon le sexe du chef de ménage

Les ménages dirigés par les hommes élèvent plus d'espèces que les ménages dirigés par les femmes (quel que soit l'espèce). En effet le nombre de poulet élevés par les ménages dirigés par des hommes est estimé à 29 400 000 contre 1 395 637 pour les ménages dirigés par les femmes. Particulièrement, l'élevage des camelins et des équins est exclusivement pratiqué par les ménages dirigés par les hommes. Ces deux espèces sont les moins nombreux en termes d'effectif.

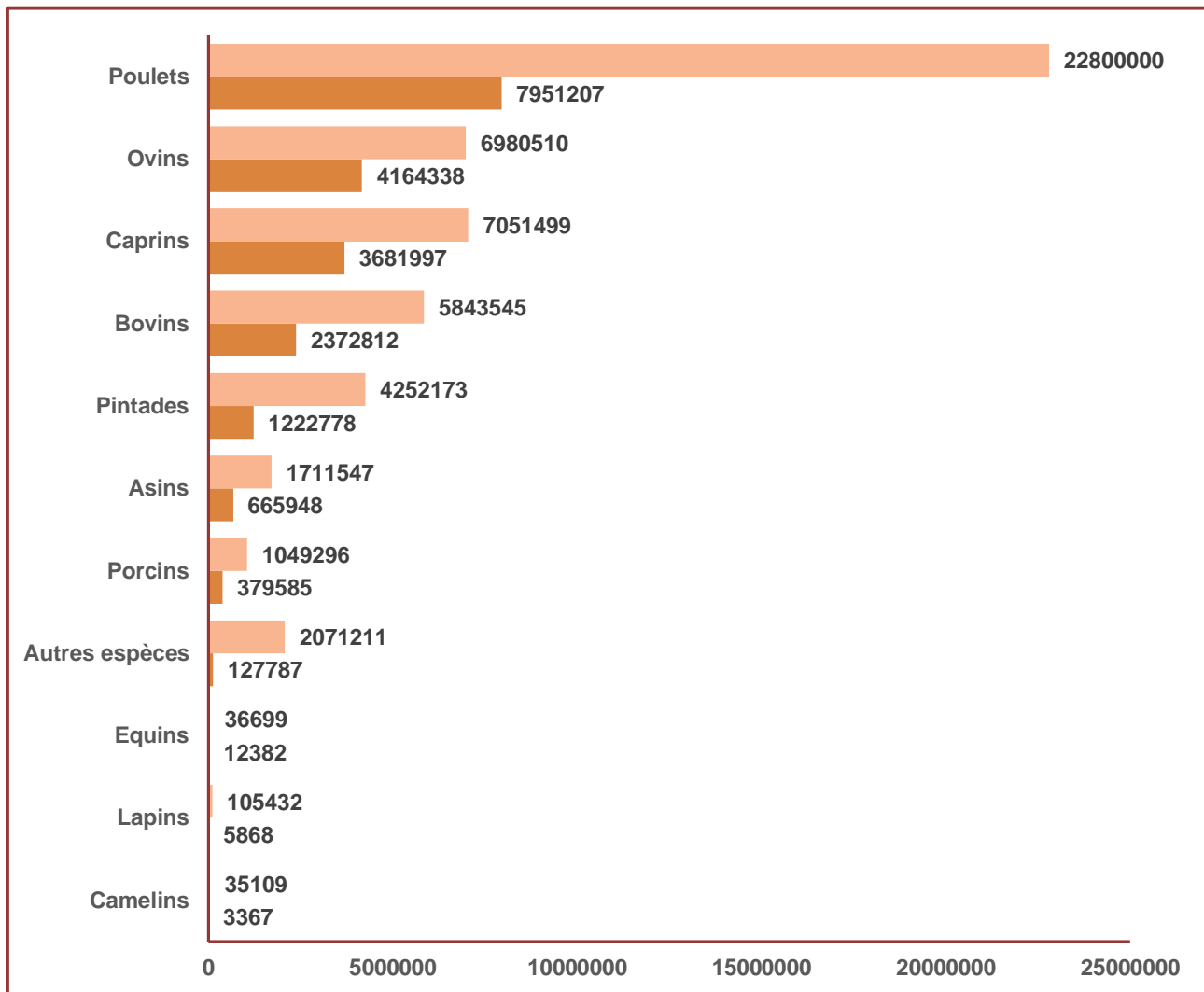
Graphique 8. 8: Nombre de têtes de l'espèce élevée selon le sexe de ménage



VIII.2.4 Nombre de têtes des espèces élevées selon le statut de pauvreté

Les ménages non pauvres élèvent plus de têtes que les ménages pauvres quelle que soit l'espèce. Les ménages non pauvres ont élevé 22 800 000 poulets contre 7 951 207 poulets pour les ménages pauvres. Les ovins, les caprins et les bovins sont les trois espèces les élevées par les ménages après le poulet et sont estimés respectivement à 6,9 millions, 7,1 millions et 5,8 chez les ménages non pauvres et 4,1 millions 3,2 millions et 2,4 millions chez les ménages pauvres.

Graphique 8. 9 : Nombre de têtes de l'espèce élevée par ménage selon le statut de pauvreté

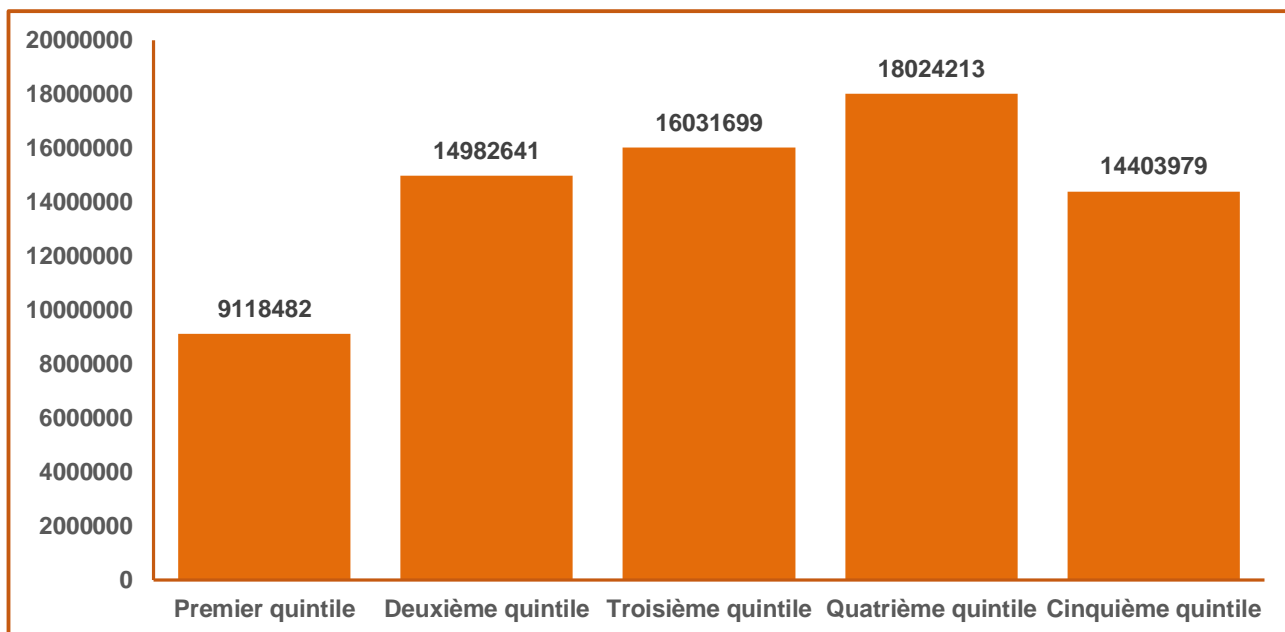


VIII.2.5 Nombre de tête d'espèces élevées selon le quintile

Les ménages appartenant au quatrième quintile élèvent globalement 18 024 213 têtes toutes espèces confondues contre 9 118 482 têtes toutes espèces confondues pour les ménages du premier quintile.

En termes de proportion, c'est les ménages du deuxième quintile qui dominent (96,5%).

Graphique 8. 10: Nombre de têtes de l'espèce élevée par le ménage selon le quintile de vie



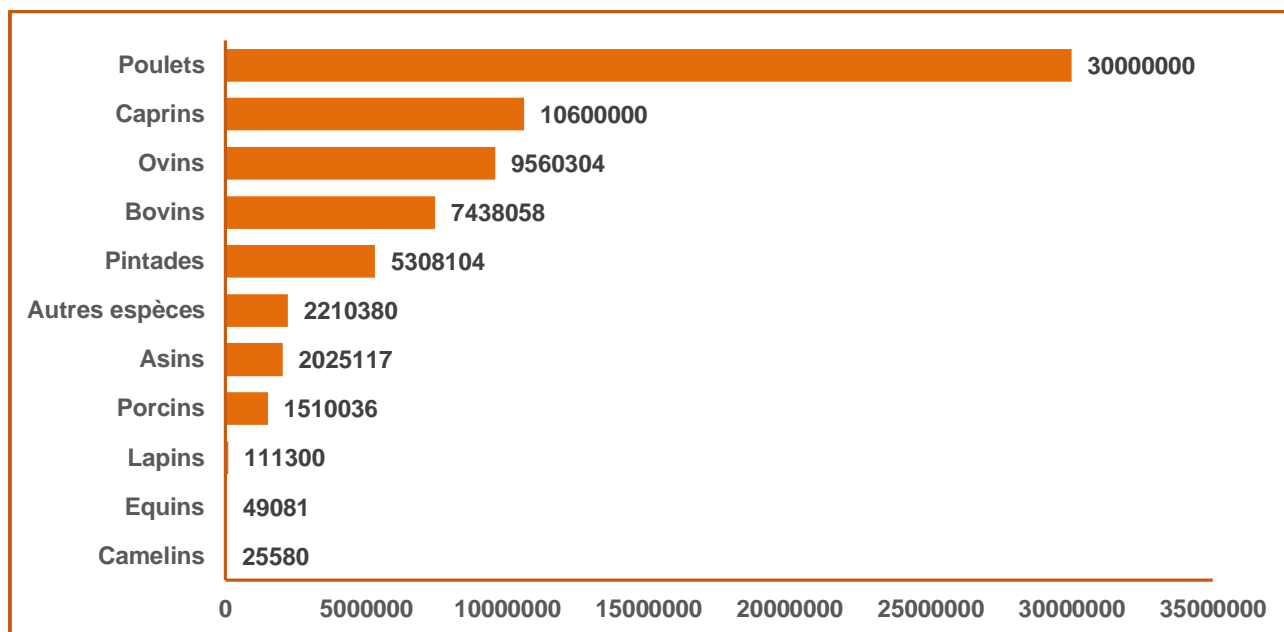
VIII.3 Nombre de tête d'animaux possédés

VIII.3.1 Nombre de tête possédé par espèce

Les ménages possèdent moins d'espèces qu'ils en élèvent. En effet, les ménages élèvent 30 800 000 poulets par contre ils en possèdent 30 000 000 de poulets.

Les Camelins possédés par les ménages sont dénombrés à 25 580 tandis que ceux élevés sont estimés à 38 476.

Graphique 8. 11 : Nombre de têtes possédées par espèce

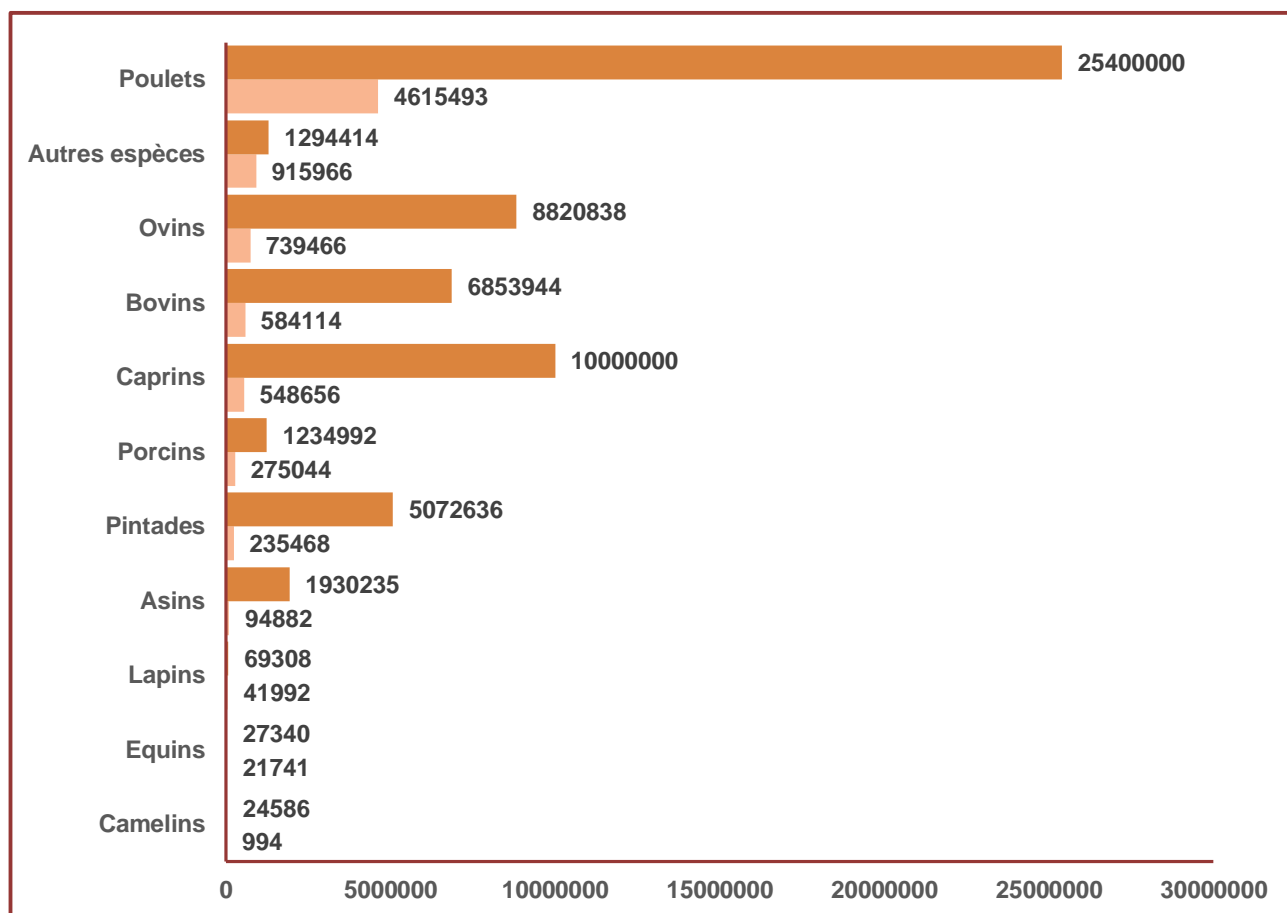


VIII.3.2 Nombre de têtes possédées selon le milieu de résidence

D'une manière générale, les ménages du milieu rural possèdent plus de têtes d'espèces que les ménages du milieu rural. En effet les ménages ruraux possèdent 25 400 000 têtes de poulets contre 4 615 493 poulets pour les ménages urbains.

Au niveau des camelins, les ménagent du milieu rural possèdent 24 586 têtes contre 994 têtes pour ceux du milieu urbain. Les caprins, les ovins et les bovins sont les espèces les plus possédées après les poulets quel que soit le milieu de résidence.

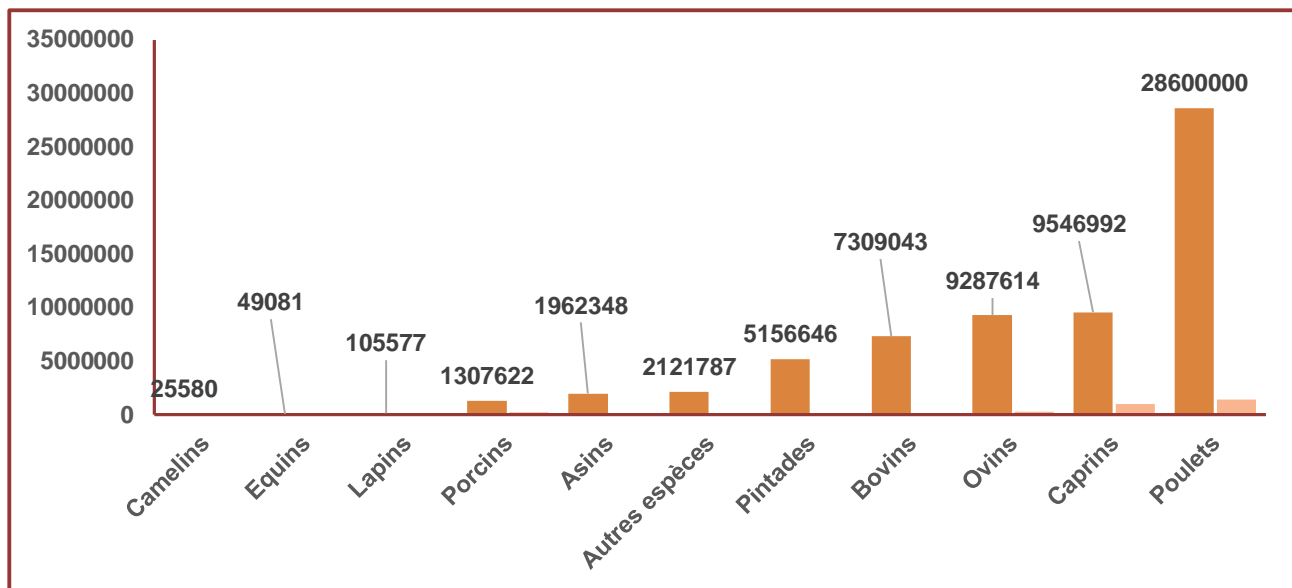
Graphique 8. 12: Nombre de têtes possédées selon le milieu de résidence



VIII.3.3 Nombre de têtes possédées par espèce selon le sexe du chef de ménage

Par espèce, les ménages dirigés par les hommes possèdent plus de têtes que les ménages dirigés par les femmes. En effet, les ménages dirigés par les hommes possèdent 28 600 000 poulets contre 1 403 417 poulets pour les ménages dirigés par les femmes. Particulièrement, les camelins sont uniquement possédés par les ménages dirigés par les hommes (25 580 têtes).

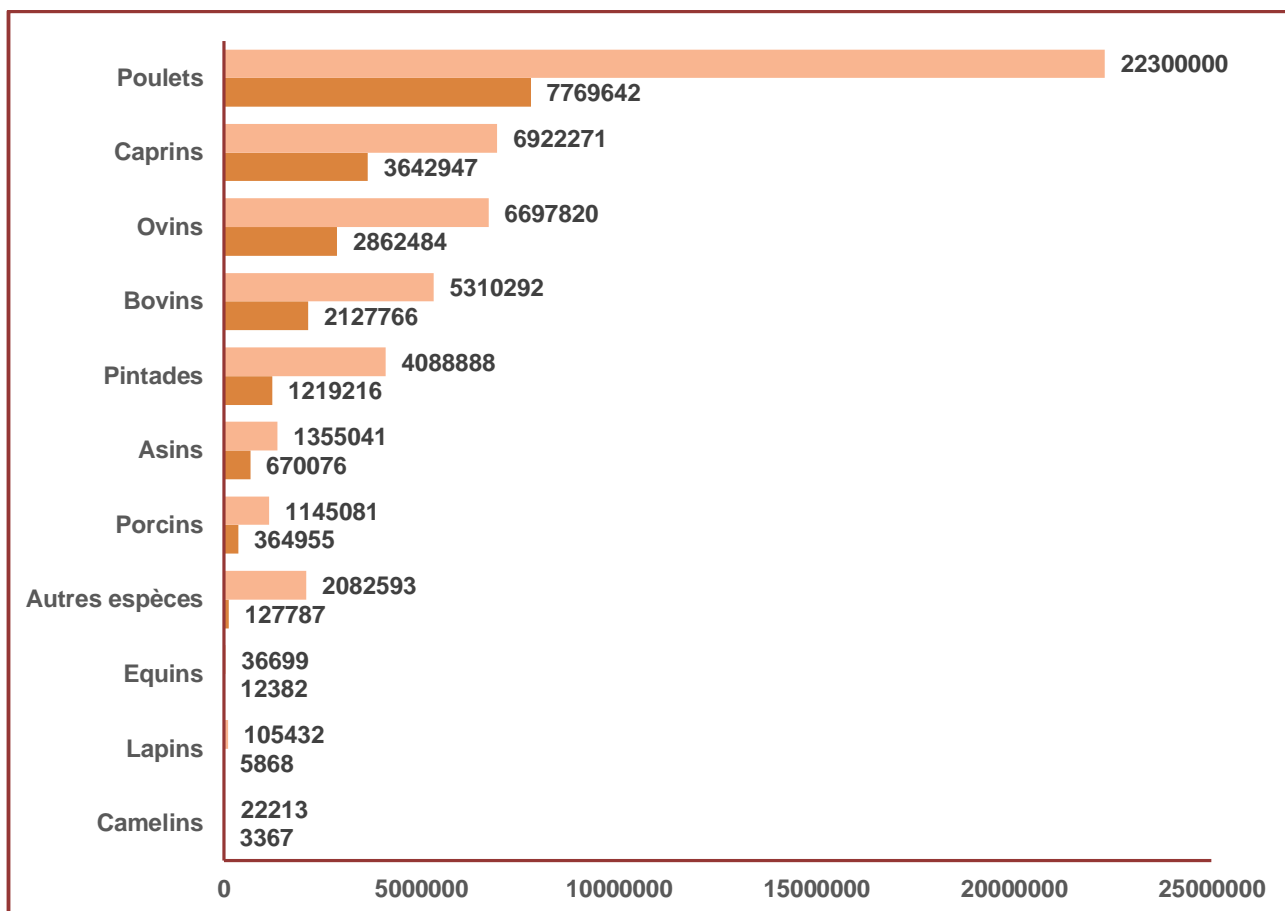
Graphique 8. 13: Nombre de têtes possédées par les ménages selon le sexe du chef de ménage



VIII.3.4 Nombre de têtes possédés selon le statut de la pauvreté

Les ménages non pauvres possèdent plus de têtes que les ménages pauvres quelle que soit l'espèce. Ainsi, les ménages non pauvres possèdent respectivement 22 300 000 têtes de poulets contre 7 769 642 têtes que possèdent les ménages pauvres. Au niveau de l'espèce camelins, les ménages non pauvres possèdent 22 213 têtes contre 3 367 têtes pour les ménages pauvres.

Graphique 8. 14: Nombre de têtes possédées par espèce selon le statut de pauvreté

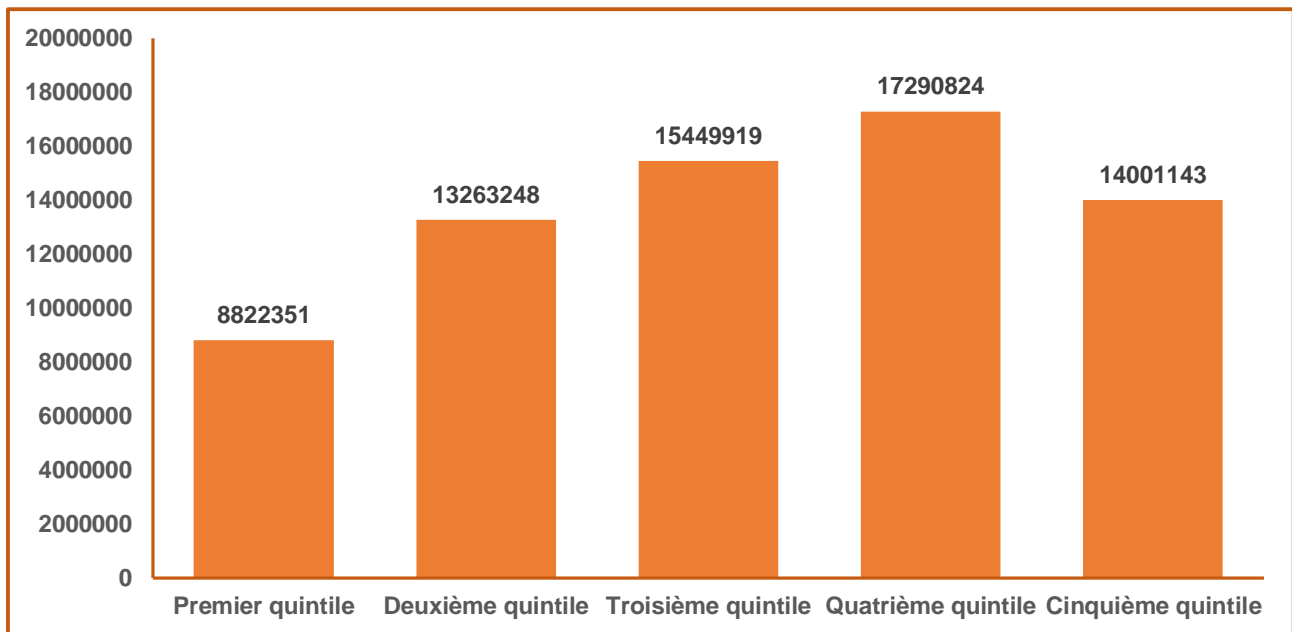


VIII.3.5 Nombre de têtes possédés selon le quintile de vie

Comme au niveau des espèces élevées, les ménages du quatrième quintile possèdent le plus grand nombre de têtes (17 290 824) suivis des ménages du troisième quintile (15 449 919 têtes).

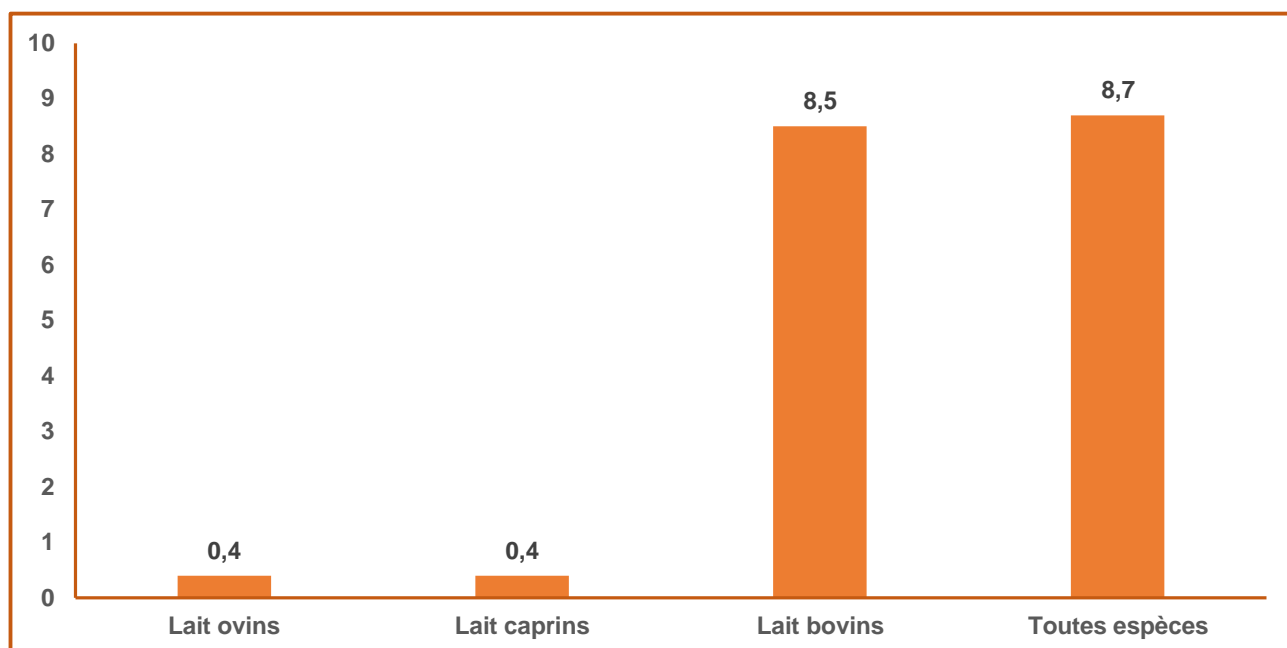
Les ménages appartenant au premier possèdent le plus petit nombre d'espèces (8 822 351 têtes).

Graphique 8. 15: Nombre de têtes possédés selon le quintile de vie



VIII.4 Production de lait par les ménages

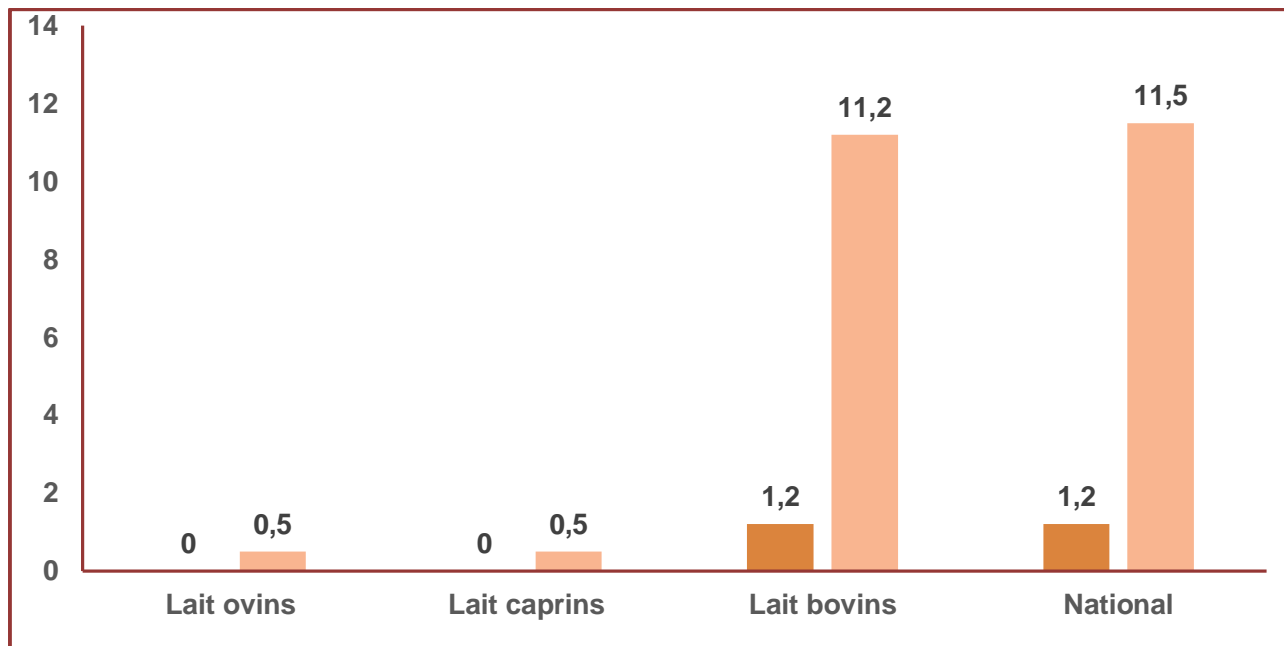
Au niveau national, 9% des ménages éleveurs produisent le lait. Le lait produit par les bovins occupe 8,5% des ménages éleveurs de bovins. Quant aux ménages éleveurs d'ovins et de caprins, seulement 0,4% des ménages de chacune des deux espèces produisent le lait.

Graphique 8. 16: Proportion de ménage produisant le lait selon l'espèce

VIII.4.1 8.4.1 Production de lait selon le milieu de résidence

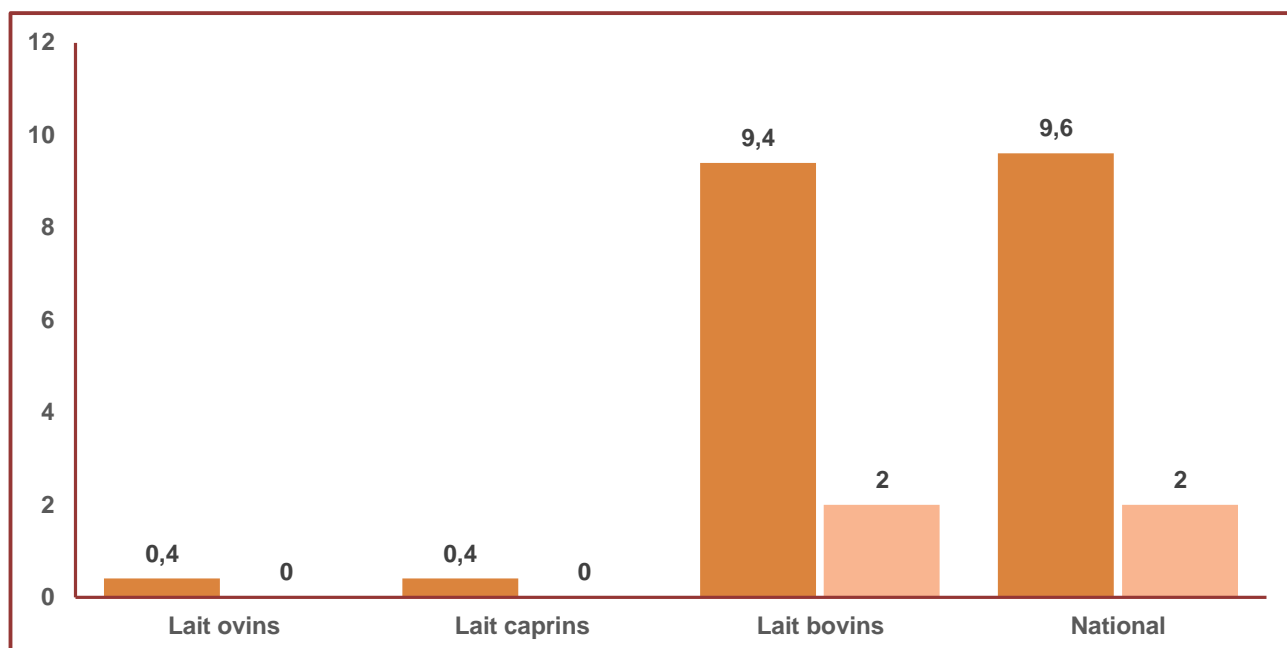
Les ménages éleveurs du milieu rural produisent plus de lait (12%) que ceux du milieu urbain (seulement 2%). Cette part dominante des ménages éleveurs produisant le lait s'applique aussi sur les espèces productrices de lait. Ainsi, 11,2% des ménages éleveurs de bovins du milieu rural produisent le lait contre 1,2% des ménages éleveurs du milieu urbain. Pour les ménages éleveurs des ovins et caprins du milieu rural, 0,5% de ces ménages produisent le lait alors qu'aucun ménage éleveur de ces espèces ne produit le lait dans le milieu urbain.

Graphique 8. 17: Proportion de ménage produisant le lait selon le milieu de résidence



VIII.4.2 Production de lait selon sexe du chef de ménage

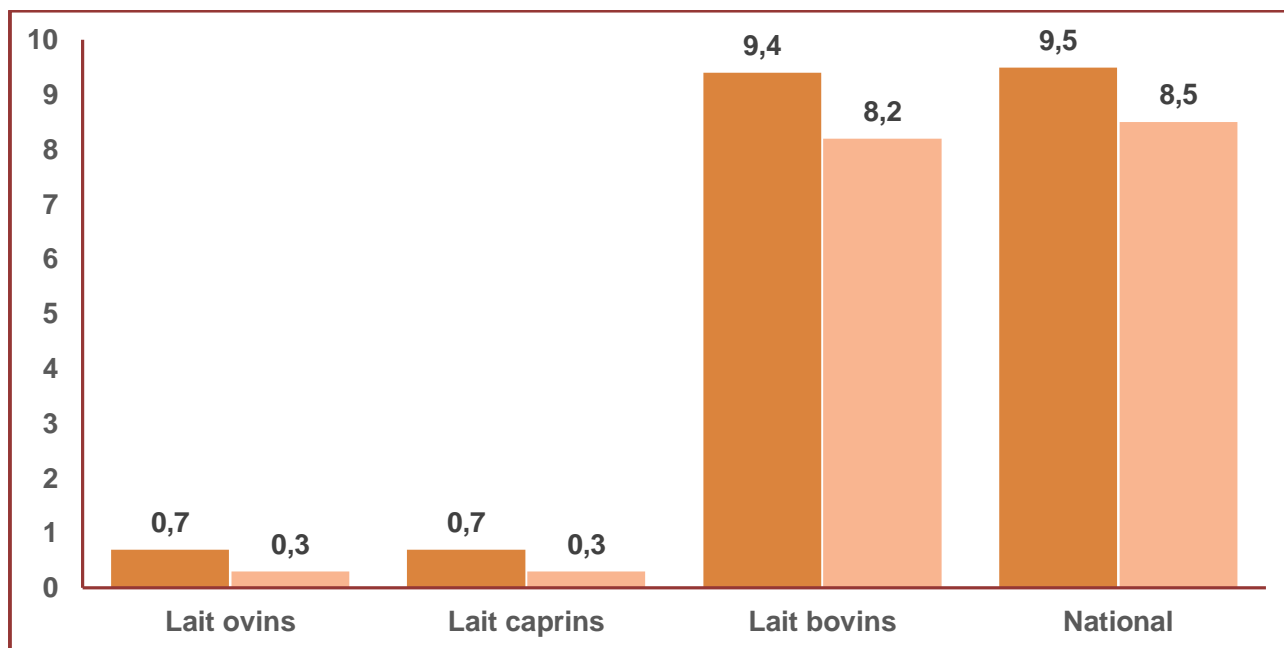
Au niveau national, la proportion des ménages éleveurs produisant le lait dont le chef est un homme (10%) domine celle des ménages éleveurs dirigés par une femme (2%). Le même constat s'observe au niveau des ménages éleveurs quelle que soit l'espèce productrice de lait considérée. En effet, 9,4% des ménages éleveurs de bovins dirigés par un homme contre 2% de ces ménages dirigés par une femme. Au niveau des ménages éleveurs d'ovin et de caprins, seuls ceux qui sont dirigés par les hommes produisent le lait avec une proportion de 0,4% pour chacune des deux espèces.

Graphique 8. 18: Proportion de ménage produisant le lait Selon le sexe du chef de ménage

VIII.4.3 Production de lait selon le statut de pauvreté du ménage

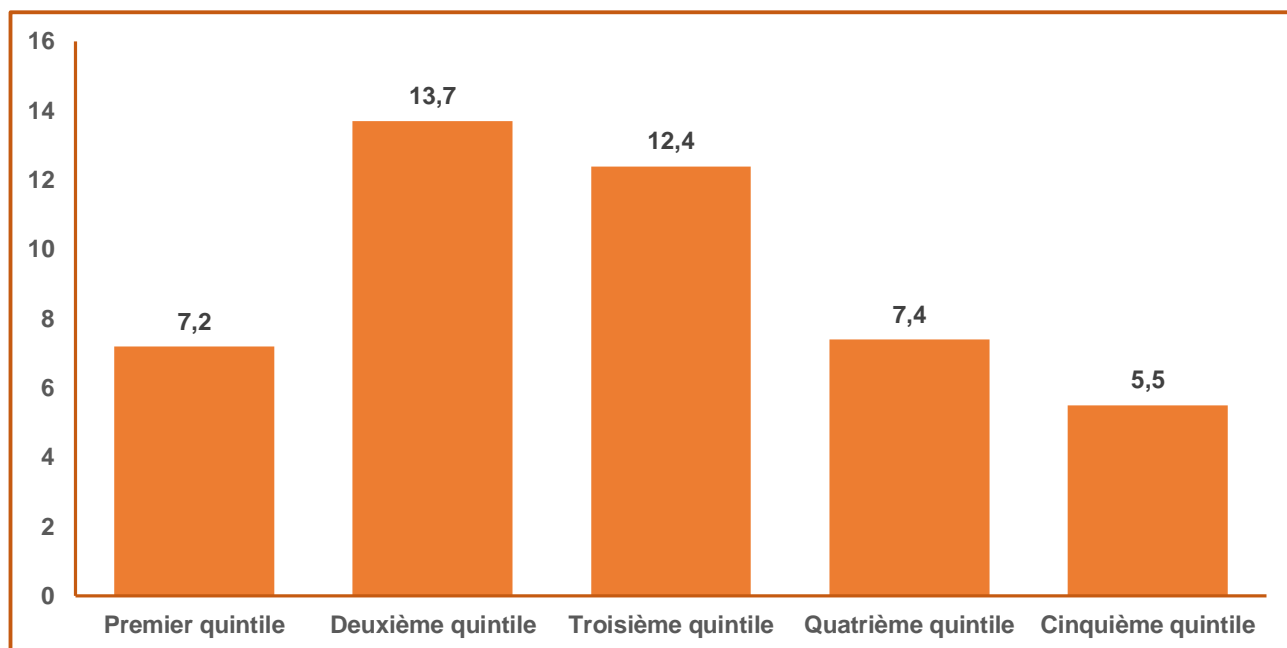
Au niveau national, la proportion des ménages éleveurs pauvres (9,5%) produisant le lait domine celle des ménages éleveurs non pauvres (8,5%). Chez chacune des trois espèces productrices de lait (ovin, caprin et bovin), la part des ménages éleveurs pauvres dépasse celle des ménages éleveurs non pauvres. La part des ménages productrices de lait est faible chez chacune des trois espèces quel que soit le statut de pauvreté du ménage (moins de 10%).

Graphique 8. 19: Proportion de ménage produisant le lait Selon le statut de pauvreté du ménage



VIII.4.4 Production de lait selon les quintiles de niveau de vie

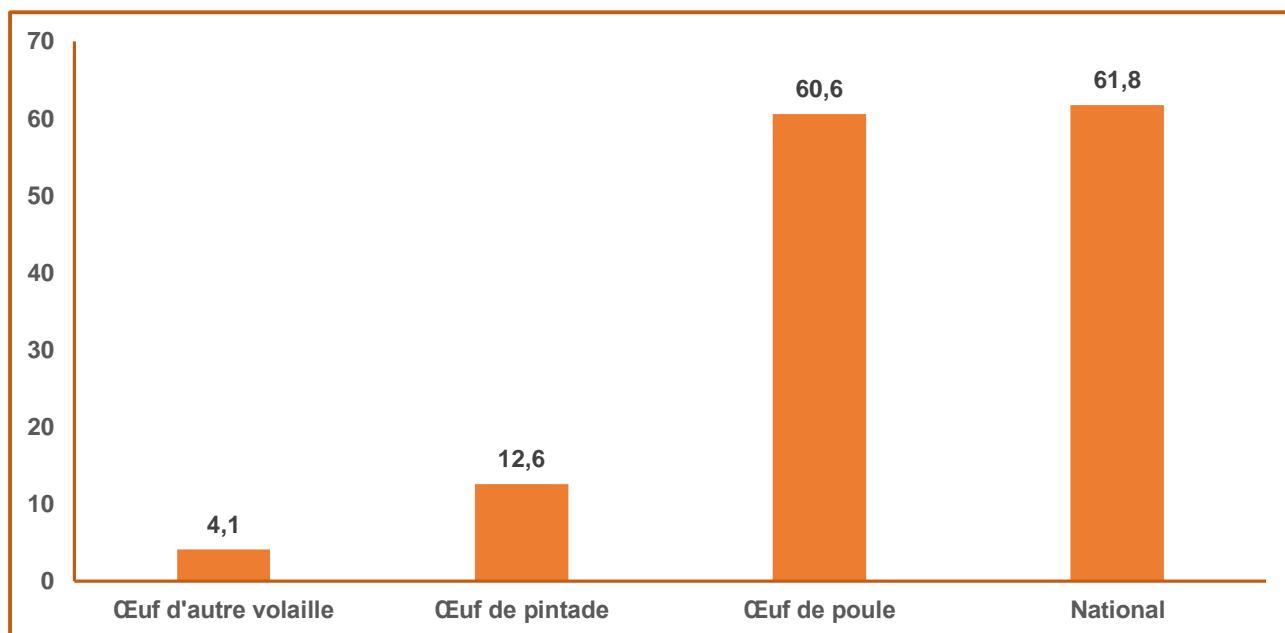
Pour chaque niveau de vie, la part des ménages qui produisent le lait est moins de 15%. Dans les 20% des ménages les plus pauvres, 7% seulement des ménages éleveurs produisent le lait. De même, au niveau des 20% des ménages les plus riches, 6% produisent le lait. C'est au niveau du deuxième et troisième quintile que la proportion des ménages éleveurs produisant le lait atteint au moins 12%.

Graphique 8. 20 : Proportion de ménage produisant le lait Selon les quintiles de niveau de vie

VIII.5 Production d'œufs

La production nationale d'œufs occupe 62% des ménages éleveurs de volaille. Au niveau des ménages éleveurs de poules, la proportion des ménages produisant les œufs représente 61%. Quant aux ménages éleveurs de pintades, la production des œufs occupe 13% de ces ménages tandis que la proportion des ménages éleveurs des autres volailles produisant les œufs autre que les pintades et les poules représente 4,1%.

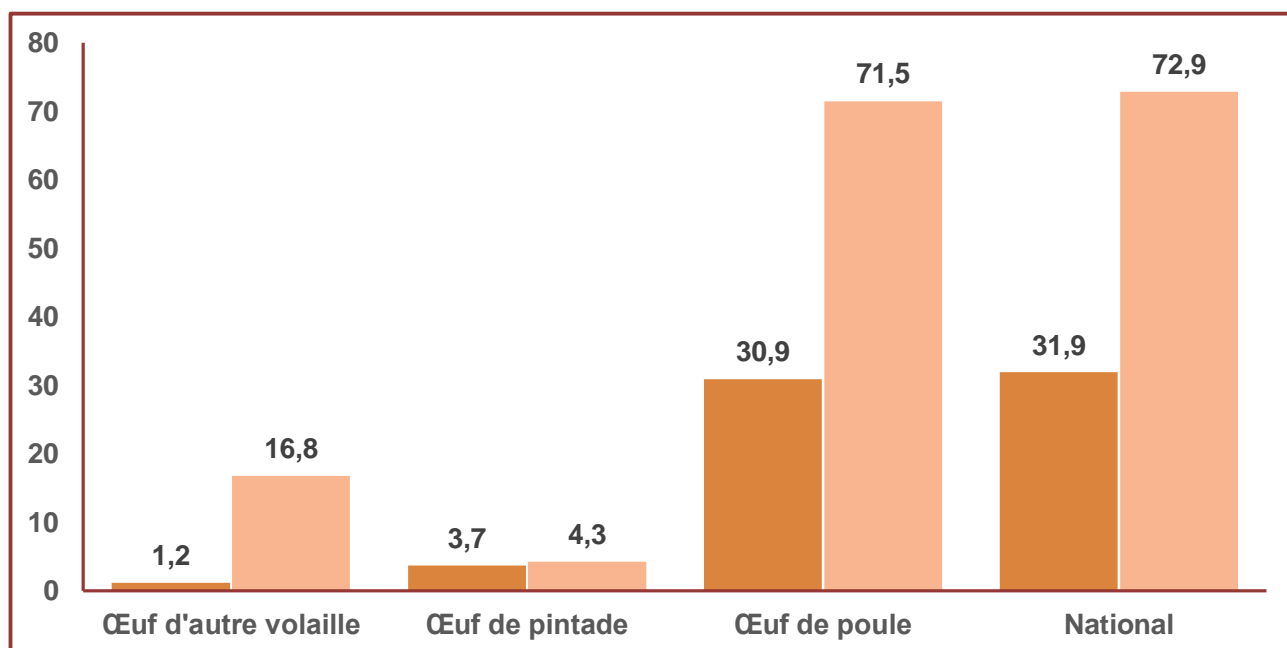
Graphique 8. 21: Proportion de ménage produisant les œufs



VIII.5.1 Proportion des ménages produisant les œufs selon le milieu de résidence

Selon l'EMC 2018, la proportion des ménages éleveurs de volailles produisant des œufs en milieu rural domine celle des ménages éleveurs de volaille du milieu urbain avec respectivement 72,9% et 31,9%. Cette tendance de la domination du milieu rural sur le milieu urbain en matière de proportion des ménages éleveurs de volaille produisant les œufs se répercute sur l'élevage des poules, des pintades et des autres volailles.

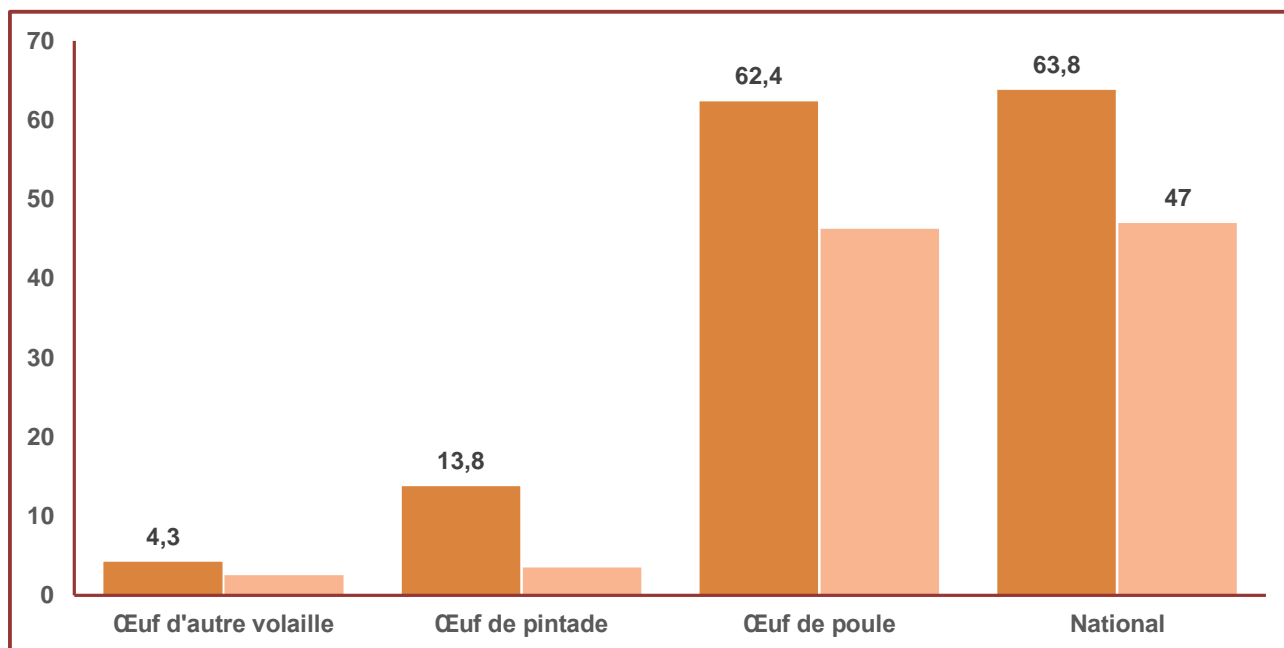
Graphique 8. 22: Proportion de ménage produisant les œufs Selon le milieu de résidence



VIII.5.2 Production d'œufs selon le sexe du chef de ménage

Parmi les ménages éleveurs de volailles dirigés par des hommes, ceux qui produisent les œufs représentent 64% dépassant ainsi l'indicateur chez les ménages dirigés par des femmes (47%). Pour les ménages éleveurs de chaque espèce de volaille, la part des ménages dirigés par des hommes et qui produisent les œufs dépasse celle des ménages dirigés par des femmes produisant les œufs. En effet, parmi les ménages éleveurs de poules dirigés par des hommes, ceux qui produisent les œufs représentent 62,4% tandis que chez les ménages éleveurs de poules dirigés par des femmes, cet indicateur représente 46%. Chez les ménages éleveurs de pintades et dirigés par des hommes il est de 14% contre 4% pour les ménages éleveurs dirigés par des femmes.

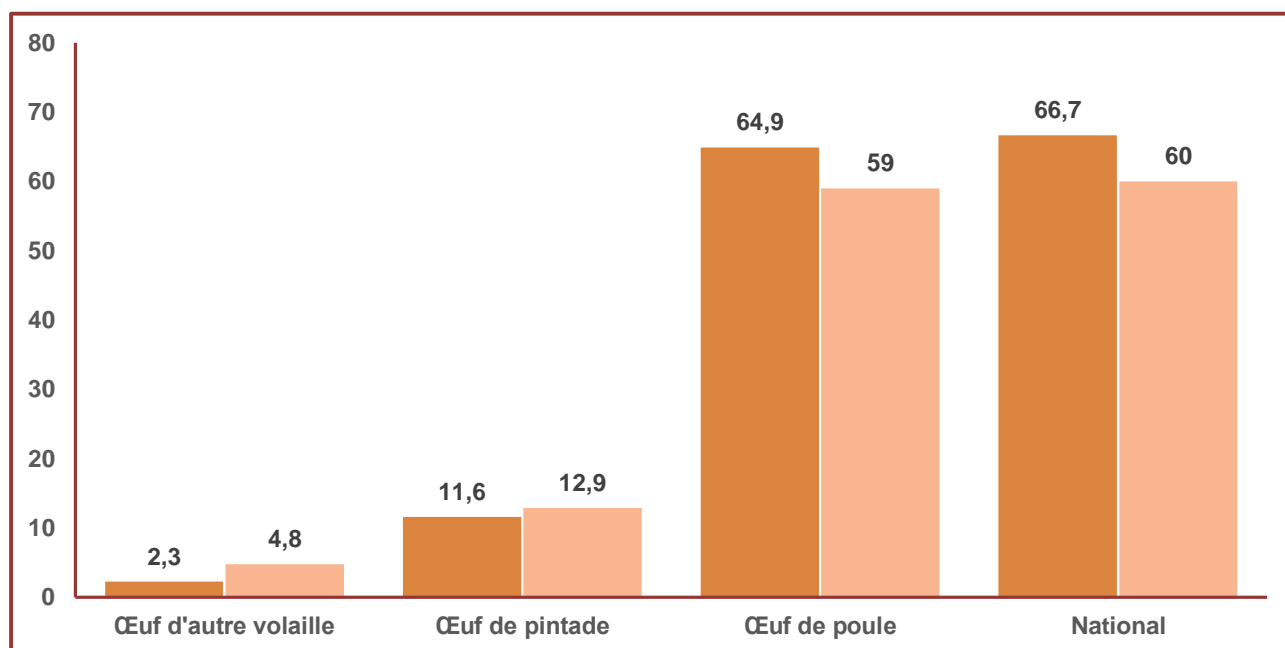
Graphique 8. 23 : Proportion de ménage produisant les œufs Selon le sexe du chef de ménage



VIII.5.3 Production d'œufs selon le statut de pauvreté

Au niveau des ménages éleveurs de volaille, la production d'œufs occupe 67% chez les pauvres contre 60% chez les non pauvres. La part des ménages producteurs d'œufs parmi les ménages éleveurs de poules et de pintades est plus dominante chez les ménages pauvres que chez les ménages non pauvres. Par contre, chez les autres volailles, ce sont les ménages non pauvres qui dominent en termes de proportion, dans la production d'œufs.

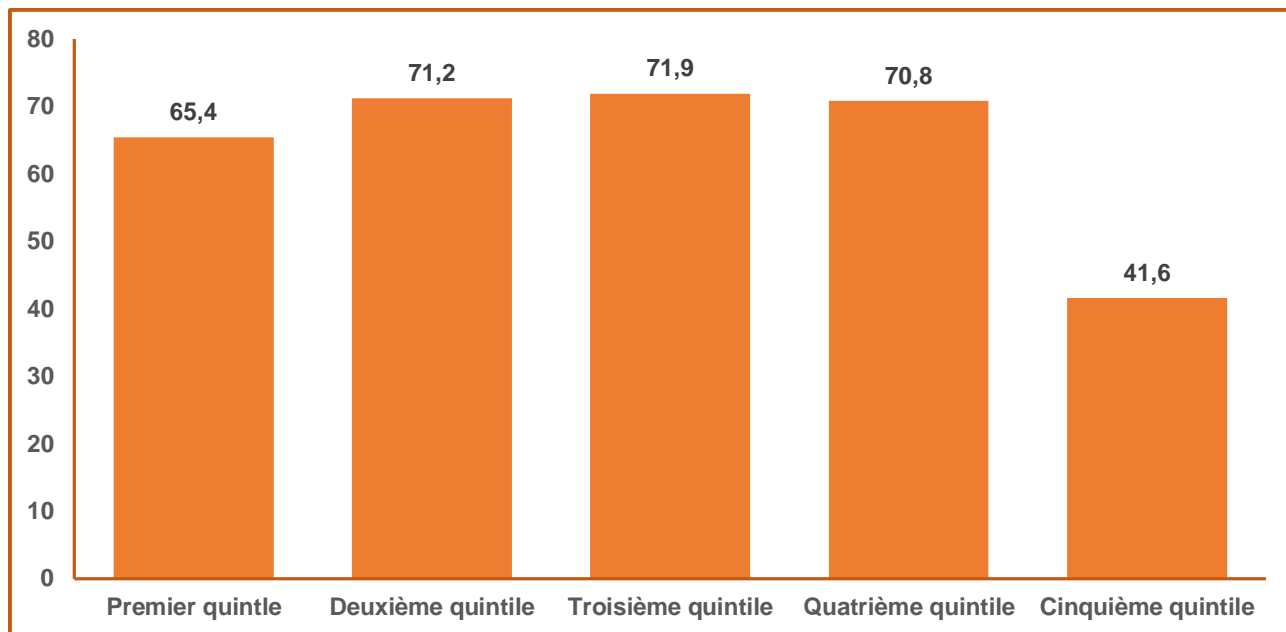
Graphique 8. 24: Proportion de ménage produisant les œufs Selon le statut de pauvreté du ménage



VIII.5.4 Production d'œufs selon le quintile de niveau de vie

Parmi les ménages éleveurs de volaille, ceux qui produisent des œufs sont moins représentés (42%) au niveau des 20% des ménages les plus riches (cinquième quintile) par rapport aux 20% des ménages les plus pauvres (65%). Plus de 65% des ménages éleveurs de volaille les plus pauvres s'adonnent à la production d'œufs. Il en est de même chez les ménages les plus riches.

Graphique 8. 25: Proportion de ménage produisant les œufs Selon les quintiles de vie



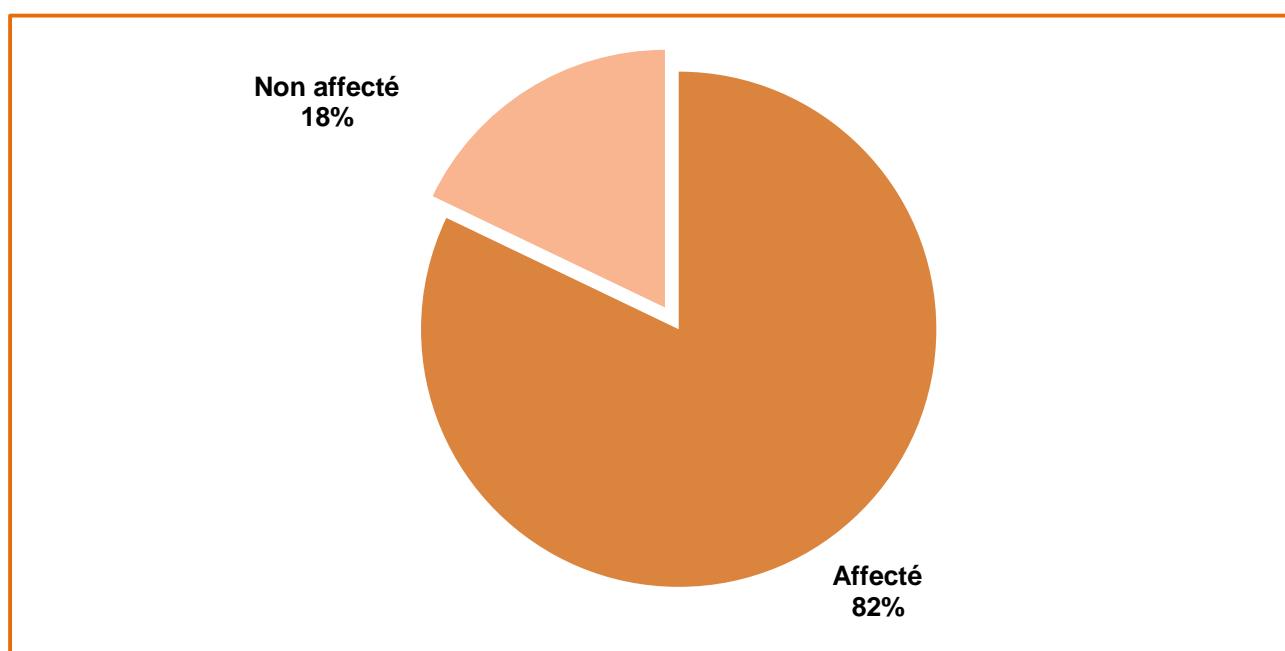
IX. CHOCS ET STRATEGIE DE SURVIE

Cette partie décrit les différents événements que les ménages ont vécu au cours de l'année 2018. Elle donne les informations désagrégées sur les ménages affectés, la nature des chocs et les conséquences selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage, statut de pauvreté et quintile de dépenses de consommation.

IX.1 Ménages affectés par au moins un choc selon le milieu de résidence

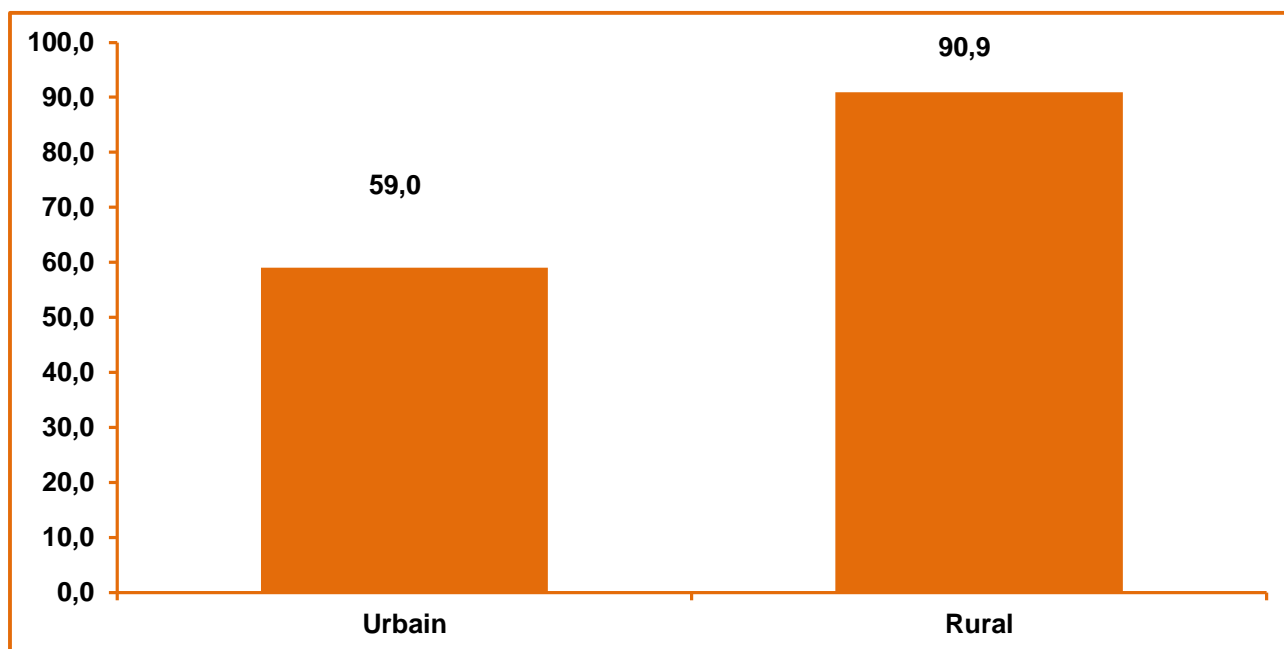
Au Burkina Faso, la grande majorité (82,1%) des ménages ont vécu au moins un choc au cours de l'année 2018. En 2014, seulement 64,7% des ménages ont été affectés par au moins un choc. Globalement, les ménages sont de plus en plus affectés par les chocs au cours des cinq dernières années.

Graphique 9. 1: Proportion des ménages affectés sévèrement par au moins un choc en 2018



L'ampleur des chocs vécus par les ménages dépend du milieu de résidence. Elle est plus importante en milieu rural. En effet, neuf (9) ménages sur dix (10) vivant en milieu rural ont été affectés par au moins un choc. Au même moment, six (6) ménages sur dix (10) en ont subi en milieu urbain.

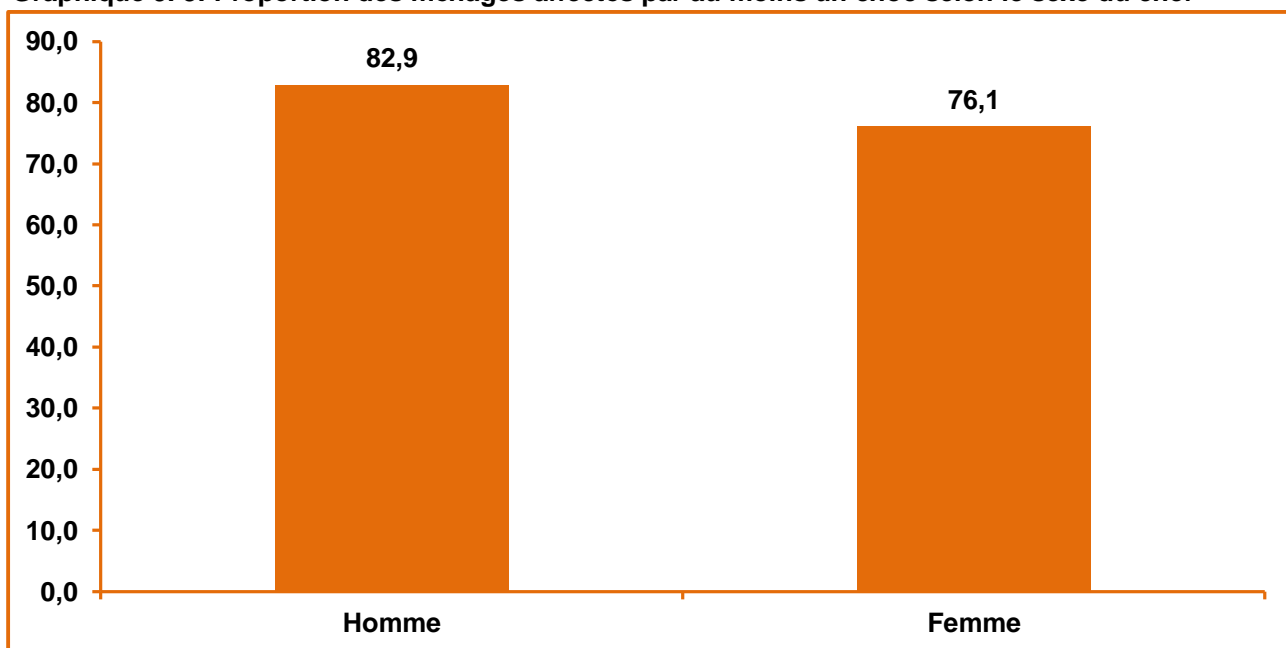
Graphique 9. 2: Proportion des ménages ayant vécu au moins un choc selon le milieu de résidence



IX.2 Ménages affectés par au moins un choc selon le sexe du chef de ménage

La survenance des chocs diffère selon le sexe du chef du ménage en 2018. A ce titre, les ménages dirigés par les hommes (83%) vivent plus les chocs relativement aux ménages dirigés par les femmes (76,1%). Comparativement à 2014, la situation, jadis indifférente selon le sexe du chef de ménage, est désormais beaucoup plus préoccupante pour les ménages dirigés par des hommes. En effet, on y avait des prévalences respectives de 64,6% et de 65,1 % pour les ménages dirigés par un homme et ceux dont le chef est une femme.

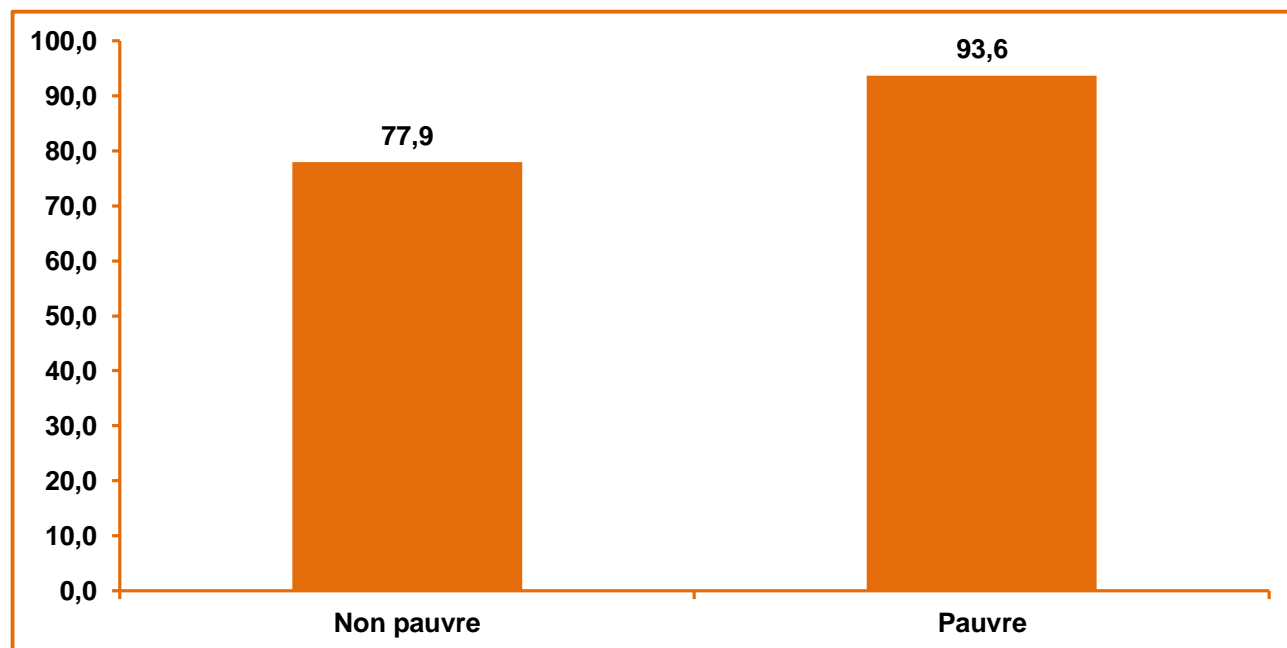
Graphique 9. 3: Proportion des ménages affectés par au moins un choc selon le sexe du chef



IX.3 Ménages affectés par au moins un choc selon le statut de pauvreté du ménage

Les ménages pauvres ont beaucoup plus été affectés par les chocs comparativement aux ménages non pauvres. Mieux, la quasi-totalité des ménages ont été affectés par au moins un choc au cours de l'année 2018. En effet, au moins neuf ménages pauvres sur dix ont vécu un choc alors que deux ménages non pauvres sur dix ont été épargnés des chocs.

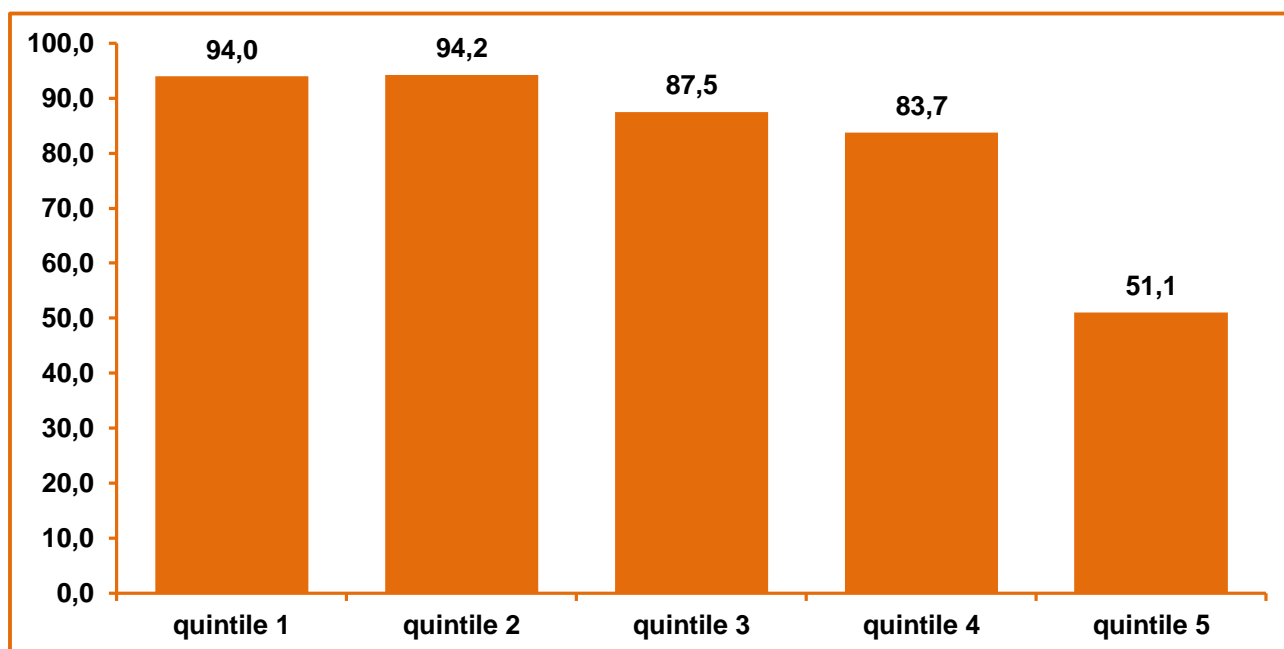
Graphique 9. 4: Proportion des ménages affectés par au moins un choc selon le statut de pauvreté du ménage



IX.4 Ménages affectés par au moins un choc selon les quintiles de dépenses de consommation

La tendance globale des chocs connaît une baisse du premier quintile (les ménages les plus pauvres) au cinquième quintile (les ménages les moins pauvres). Ainsi, les chocs touchent 94% des 20% des ménages les plus pauvres contre 51% des 20% des ménages les moins pauvres.

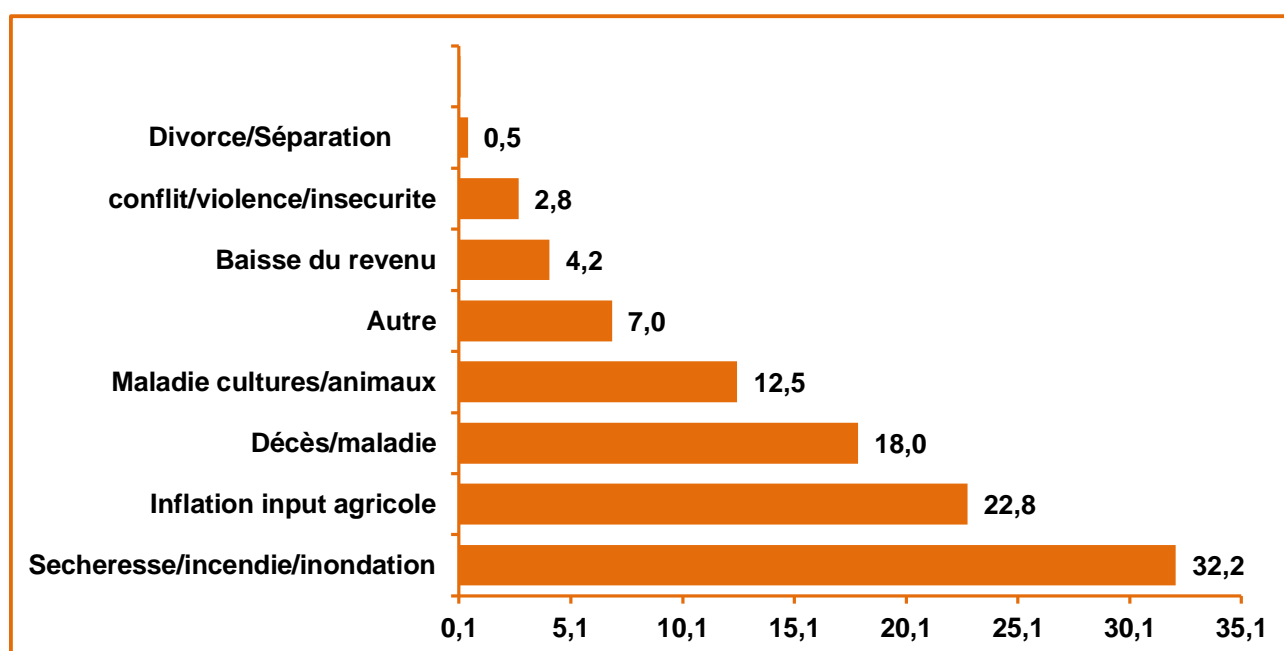
Graphique 9. 5: Proportion des ménages ayant subi au moins un choc selon les quintiles de consommation



IX.5 Nature des chocs vécus par les ménages

Au Burkina Faso, 32,2% des ménages sont exposés à la sécheresse, à l'inondation et aux incendies en 2018. Par ailleurs, 22,8% des ménages sont affectés par une augmentation des prix des intrants agricoles et des produits alimentaires. Un cinquième des ménages a vécu le décès ou la maladie d'un membre.

Graphique 9. 6: Proportion des ménages par nature de choc vécu

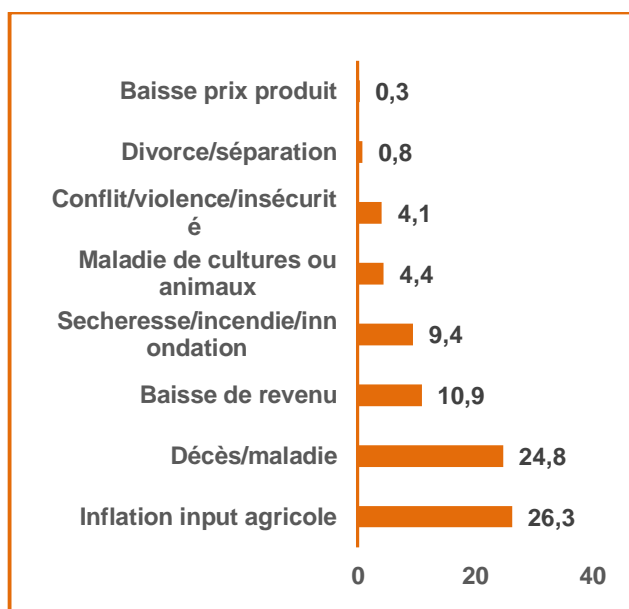


IX.6 Nature des chocs vécus par les ménages selon le milieu de résidence

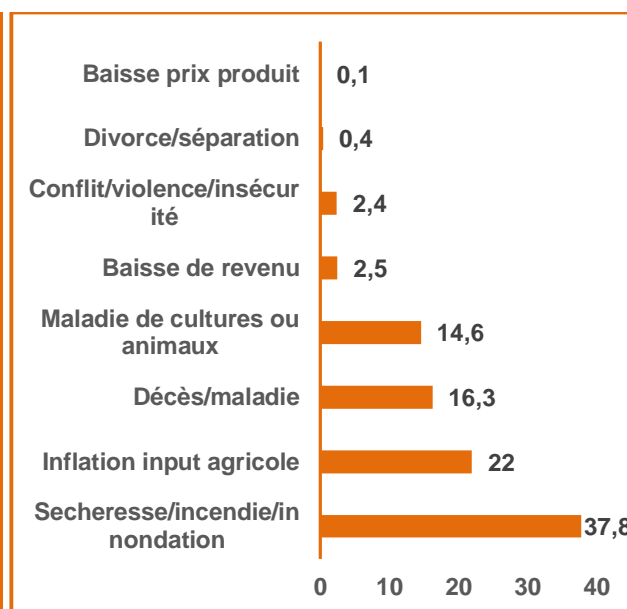
Les chocs les plus fréquents en milieu rural sont la sécheresse/ incendie/ inondation, l'inflation des intrants agricoles et le décès ou la maladie d'un membre du ménage. La population burkinabé est essentiellement rurale. Elle vit en grande partie de l'agriculture fortement tributaire des aléas climatiques. C'est d'ailleurs la spécificité des ménages ruraux en termes de chocs vécus.

En milieu urbain, ce sont principalement l'inflation des intrants agricoles, le décès ou la maladie d'un membre du ménage et la baisse du revenu. La baisse du revenu à travers notamment la perte d'un emploi ou la faillite d'une entreprise est une spécificité des ménages urbains. En effet, 11% des ménages qui résident en milieu urbain en sont concernés.

Graphique 9. 7: Proportion des ménages affectés selon le type de choc en milieu urbain



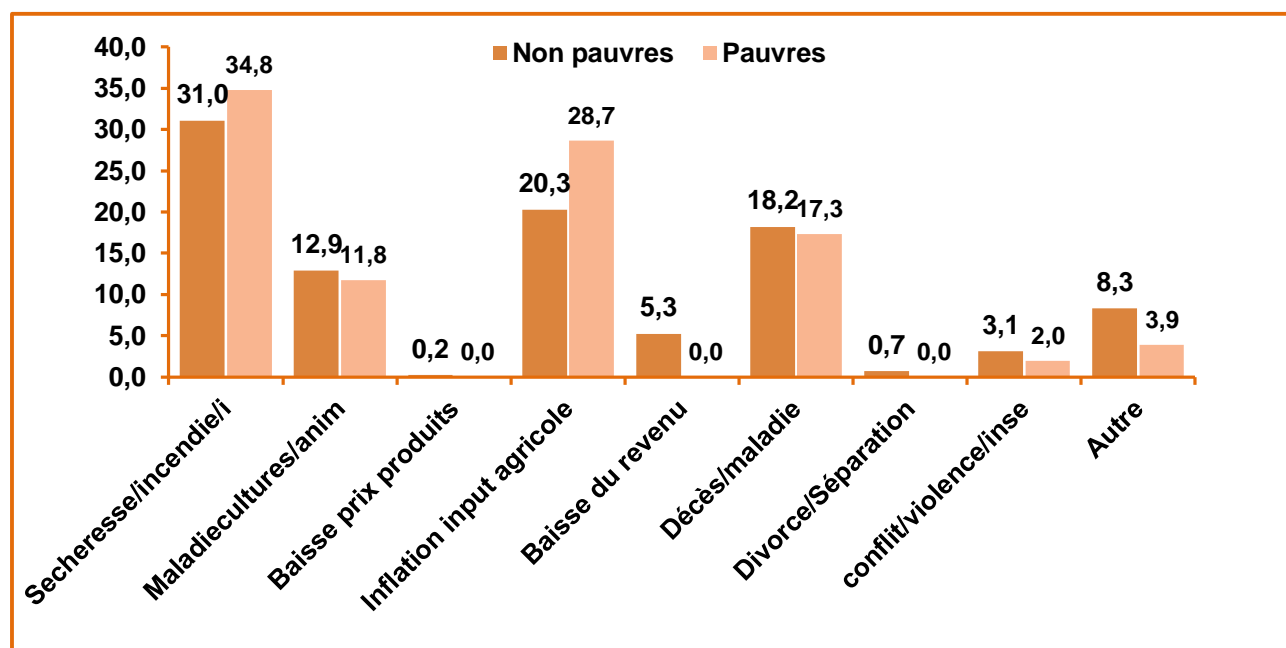
Graphique 9. 8: Proportion des ménages affectés selon le type de choc en milieu rural



IX.7 Nature des chocs vécus par les ménages selon le statut de pauvreté

La sécheresse, les incendies, les inondations sont plus fréquentes chez les ménages pauvres chocs que les non pauvres. En effet, 35% des ménages pauvres ont subi sévèrement les aléas climatiques et 29% ont subi les chocs liés à l'augmentation des intrants et des produits alimentaires. Les ménages non pauvres en ont subi également mais dans une moindre mesure avec des proportions respectives de 31% et de 20%.

Graphique 9. 9: Proportion des ménages affectés selon le type de choc et selon le statut de pauvreté du ménage



9.8 Nature des chocs vécus par les ménages selon le niveau de vie

La prévalence des chocs vécus par les ménages varie selon le niveau de vie du ménage. Les 20% des ménages les plus pauvres sont plus exposés à la sécheresse, aux incendies, aux inondations et à l'inflation des intrants agricoles. En plus des vols d'argent, de bien et de récoltes, les 20% des ménages les moins pauvres sont plus exposés aux décès ou maladie d'un membre, à l'inflation des intrants agricoles et à la baisse du revenu.

Tableau 9. 1: Proportion des ménages ayant connu un choc selon le type de choc et le niveau de vie

Chocs	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5
Sècheresse/ incendie/ inondations	33,9	43,1	35,9	26,0	12,5
Inflation input agri	28,0	23,0	17,0	26,3	17,6
Décès/maladie	19,5	9,8	21,8	21,4	17,9
Maladie cultures/animaux	11,3	13,8	16,0	13,3	5,3
Autres (vol d'argent, de biens, de récolte)	3,3	5,5	3,2	7,3	22,0
Conflit/violence/insécurité	2,6	2,4	3,0	1,1	6,0
Baisse de revenu	1,4	2,1	2,0	4,5	16,1
Divorce/Séparation	0,0	0,2	1,0	0,0	1,9
Baisse prix produits	0,0	0,0	0,2	0,1	0,7

IX.8 Conséquences des chocs sur les ménages.

Au cours de l'année 2018, les chocs ont globalement impacté négativement le revenu, les avoirs, la production alimentaire, le stock alimentaire les ménages. En effet, pour la grande majorité des

ménages, les revenus, les avoirs, les productions, les stocks alimentaires et les achats alimentaires ont baissé suite aux chocs vécus.

L'ampleur des effets des chocs est beaucoup plus importante en milieu rural. Les ménages vivant en milieu rural sont plus affectés par les effets négatifs des chocs comparativement à ceux vivant en milieu urbain.

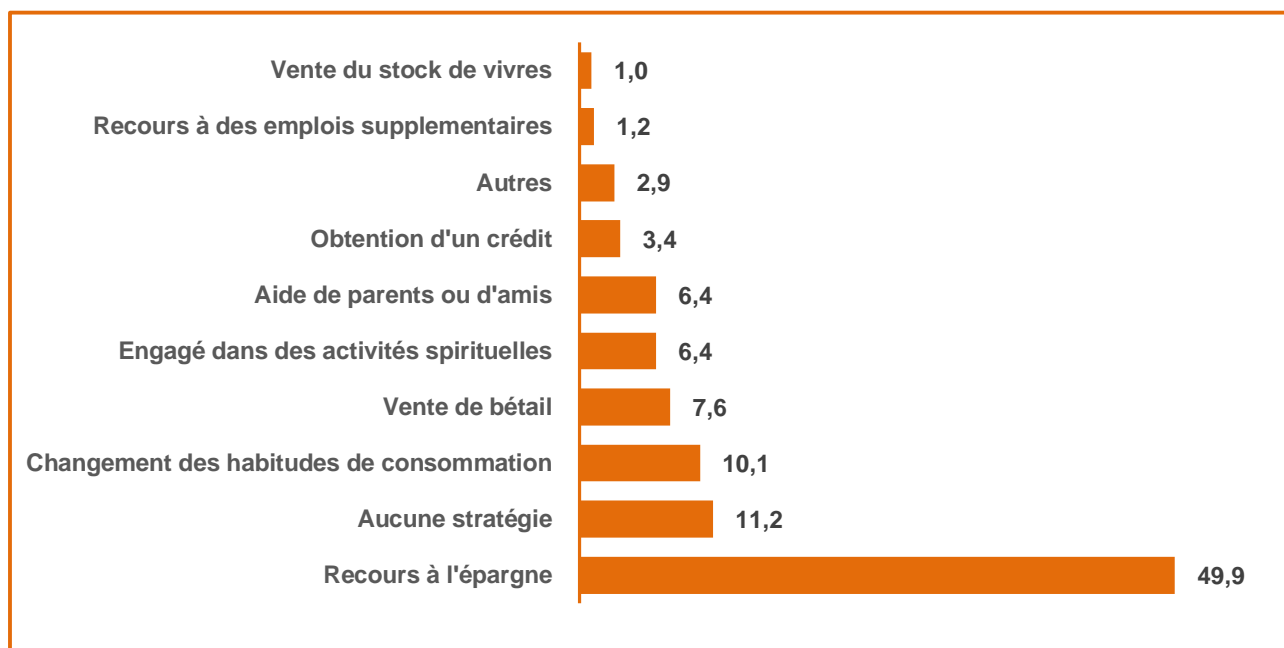
Tableau 9. 2: Effets des chocs sur les ménages au niveau national et selon le milieu de résidence

	Effet du choc	Augmenté	Baisse	Inchangé	Non concerné
National	Revenu	0,8	84,8	7,3	7,1
	Avoirs	0,4	81,7	9,0	8,9
	Production alimentaire	0,3	61,7	15,1	22,8
	Stock alimentaire	0,9	70,3	9,9	18,9
	Achat alimentaire	41,6	24,0	13,2	21,3
Milieu urbain	Revenu	1,5	80,0	13,4	5,0
	Avoirs	0,8	78,7	13,6	6,9
	Production alimentaire	0,1	26,2	24,4	49,3
	Stock alimentaire	1,2	42,1	18,9	37,8
	Achat alimentaire	21,0	31,2	18,8	29,0
Milieu rural	Revenu	0,6	86,0	5,8	7,6
	Avoirs	0,2	82,5	7,9	9,3
	Production alimentaire	0,4	70,4	12,8	16,3
	Stock alimentaire	0,8	77,3	7,6	14,3
	Achat alimentaire	46,7	22,2	11,8	19,4

IX.9 Les stratégies de survie des ménages

Dans la perspective d'atténuer les dommages causés par les chocs, la quasi-totalité des ménages ont développé des stratégies de survie. A cet effet, la majorité des ménages (50%) ont fait recours à leur épargne. Certains ménages (10%) ont changé leur habitude alimentaire en optant soit pour des aliments moins chers soit en diminuant le nombre de repas pris au quotidien. D'autres (7,6%) ont vendu leur bétail. En outre, des ménages (6,4%) ont bénéficié de l'aide des parents ou amis.

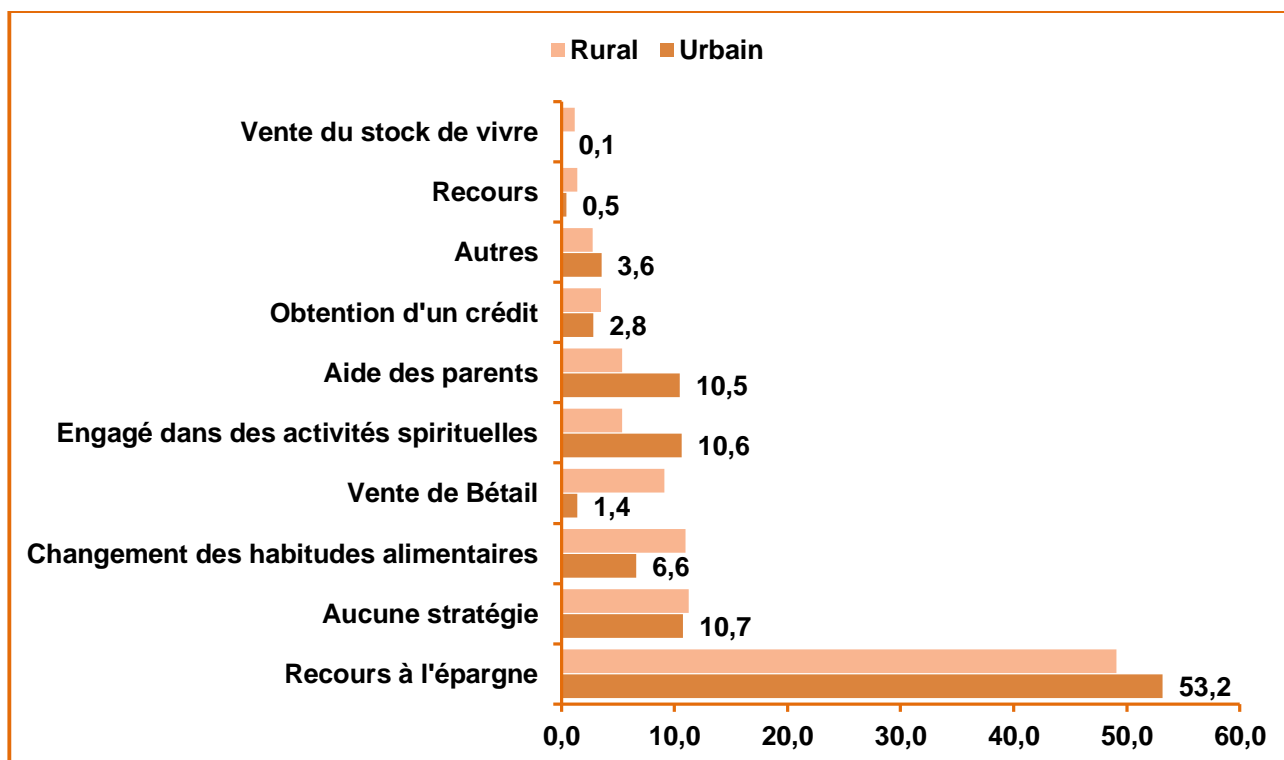
Graphique 9. 10: Proportion des ménages selon la stratégie de survie adoptée



Quel que soit le milieu de résidence, le recours à l'épargne demeure la toute première solution à laquelle font recours les ménages en cas de survenue d'un choc.

Par ailleurs, au lieu de changer leurs habitudes alimentaires comme les ménages ruraux, 11% des ménages urbains préfèrent soit s'engager dans des activités spirituelles soit recourir à l'aide des amis ou des parents.

Graphique 9. 11 : Répartition ménages par stratégies adoptées selon le milieu de résidence



X. SECURITE ALIMENTAIRE

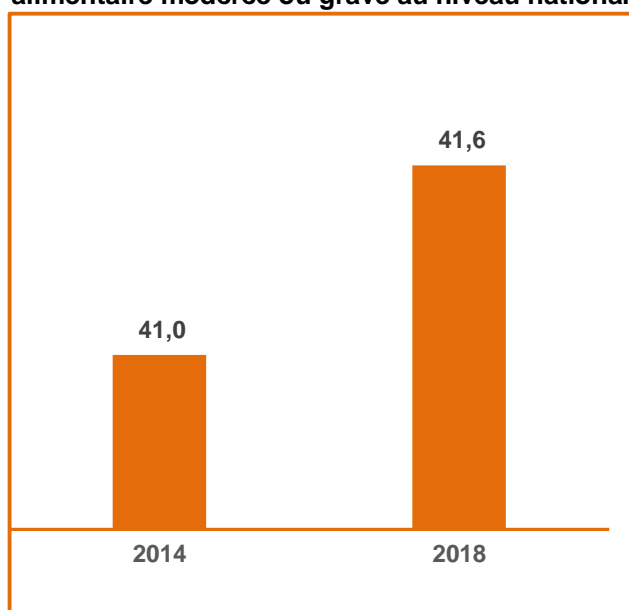
L'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES), évalue la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population. Les indicateurs fondés sur FIES servent à suivre l'évolution de l'insécurité alimentaire aux niveaux mondial, régional et national et fournissent des informations utiles à l'élaboration de politiques aux niveaux international et national.

X.1 Insécurité alimentaire au niveau national

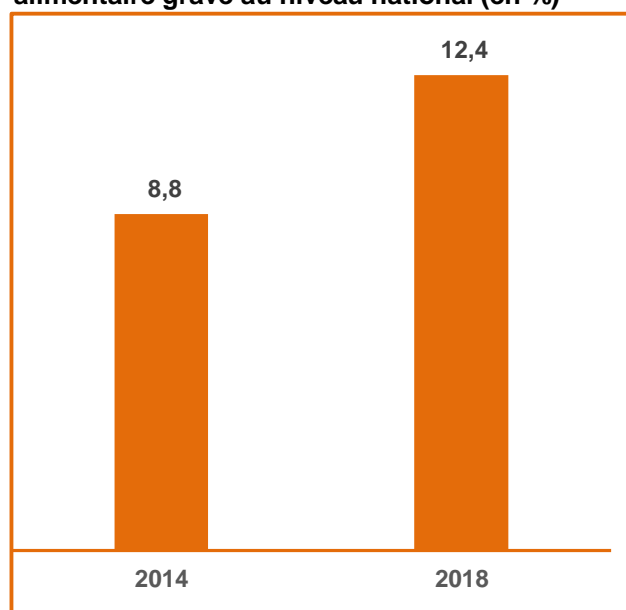
En 2018, la situation de l'insécurité alimentaire stagne par rapport à 2014, à l'échelle du pays malgré les multiples efforts consentis par les acteurs. En effet, deux personnes sur cinq sont en insécurité alimentaire modérée ou grave en 2014 et en 2018.

L'incidence de la forme grave de l'insécurité alimentaire est de 12% en 2018. Elle était de 9% en 2014, soit une hausse de 3%.

Graphique 10. 1: Incidence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave au niveau national



Graphique 10. 2: Incidence de l'insécurité alimentaire grave au niveau national (en %)

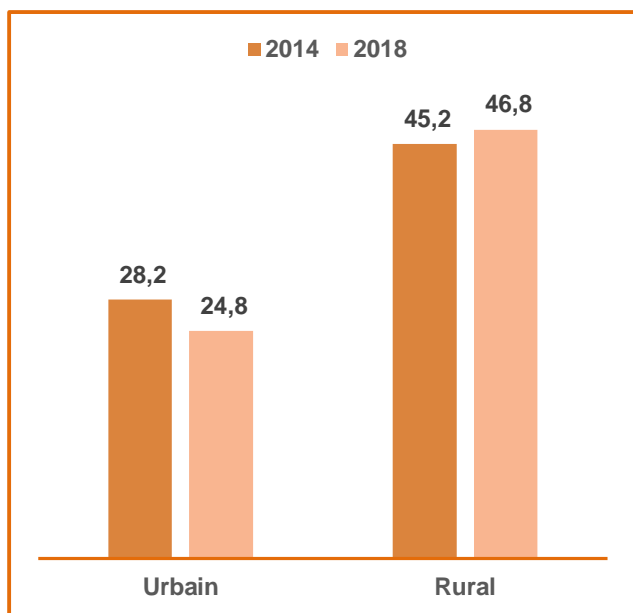


10.2. Insécurité alimentaire selon le milieu de résidence

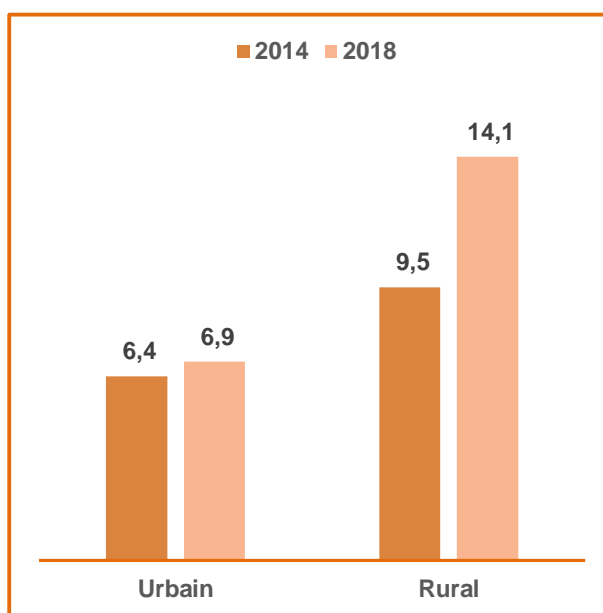
Selon le milieu de résidence, l'incidence de l'insécurité alimentaire n'évolue pas beaucoup durant la période 2014-2018. En effet, un habitant du milieu rural sur deux subit l'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2018. Mais la situation est moins prononcée en milieu urbain où un habitant sur quatre vit ce phénomène.

La forme grave de l'insécurité alimentaire sévit plus en milieu rural qu'en milieu urbain au cours de la période 2014-2018. En 2018, son incidence augmente de 4 points de pourcentage par rapport à 2014 passant ainsi de 10% à 14% en milieu rural. En milieu urbain elle passe de 6% en 2014 à 7% en 2018.

Graphique 10. 3: Incidence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave selon le milieu de résidence (en %)



Graphique 10. 4: Incidence de l'insécurité alimentaire grave selon le milieu de résidence (en %)

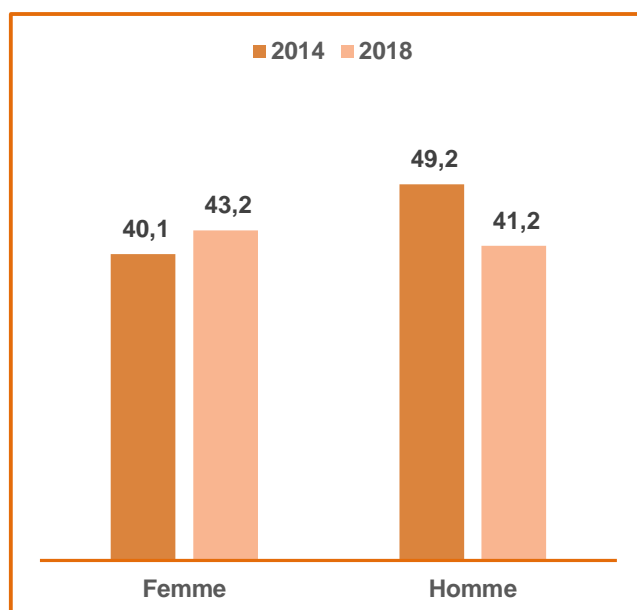


X.2 Insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage

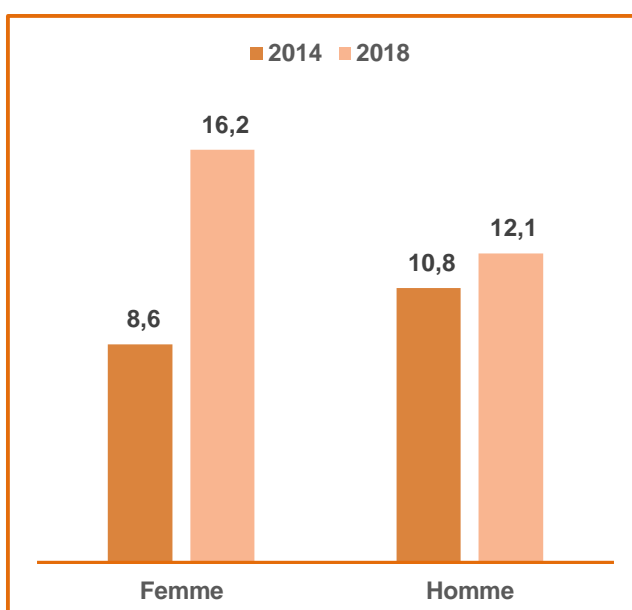
Les ménages dirigés par des femmes ne sont pas plus exposés à l'insécurité alimentaire modérée ou grave (43%) que ceux dirigés par des hommes (41%) en 2018 contrairement à 2014 (40% pour les femmes contre 49% pour les hommes). Toutefois, la situation de l'insécurité alimentaire modérée ou grave s'améliore dans les ménages dont les chefs sont des hommes tandis qu'elle stagne dans celui des ménages dirigés par des femmes entre 2014 et 2018.

En 2018, la forme grave de l'insécurité alimentaire sévit deux fois plus dans les ménages dirigés par des femmes qu'en 2014. Elle n'évolue pas substantiellement dans le groupe des ménages dirigés par des hommes durant la période.

Graphique 10. 5: Incidence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave selon le sexe du chef de ménage (en %)



Graphique 10. 6: Incidence de l'insécurité alimentaire grave selon le sexe du chef de ménage (en %)

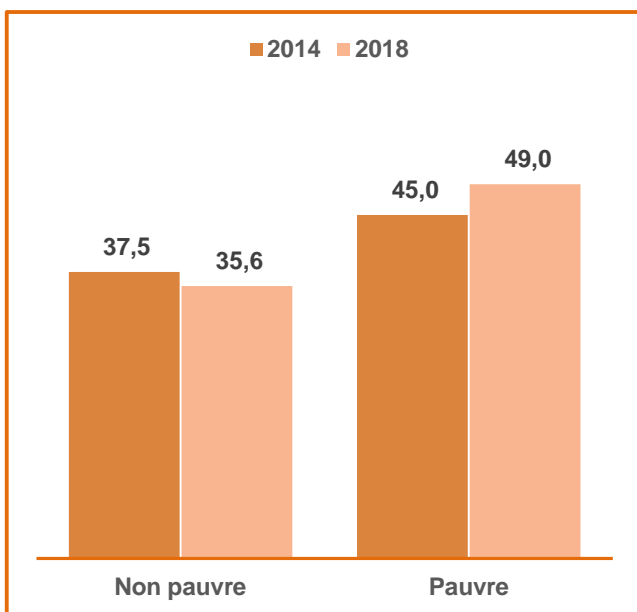


X.3 Insécurité alimentaire selon le statut de pauvreté du ménage

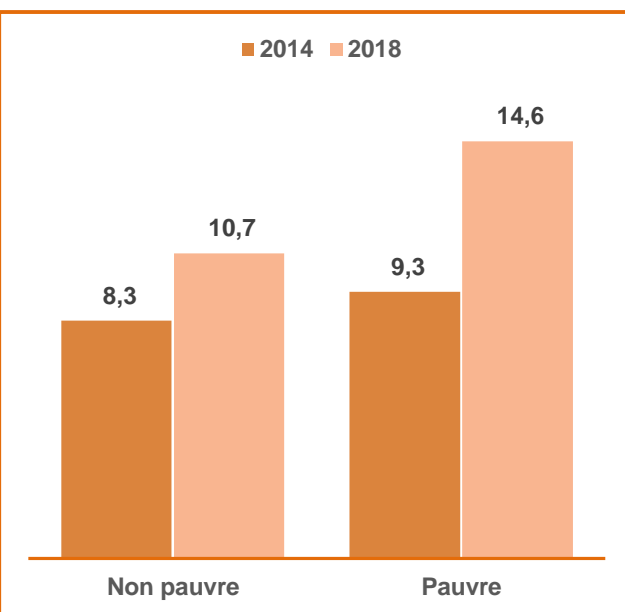
L'insécurité alimentaire modérée ou grave est plus présente dans le groupe des ménages pauvre que dans le groupe des ménages non pauvre en 2018. La situation stagne chez les ménages non pauvres entre 2014 et 2018. L'incidence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave subie par les ménages pauvres augmente de cinq points de pourcentage sur la période.

La situation de la forme grave de l'insécurité alimentaire se dégrade dans les ménages pauvres et non pauvres entre 2014 et 2018. En effet, son incidence augmente dans les deux groupes durant cette période. Toutefois, la situation des ménages pauvres se dégrade plus profondément par à celle des ménages non pauvres.

Graphique 10. 7: Incidence de l'insécurité alimentaire grave ou modérée selon le statut de pauvreté (en %)



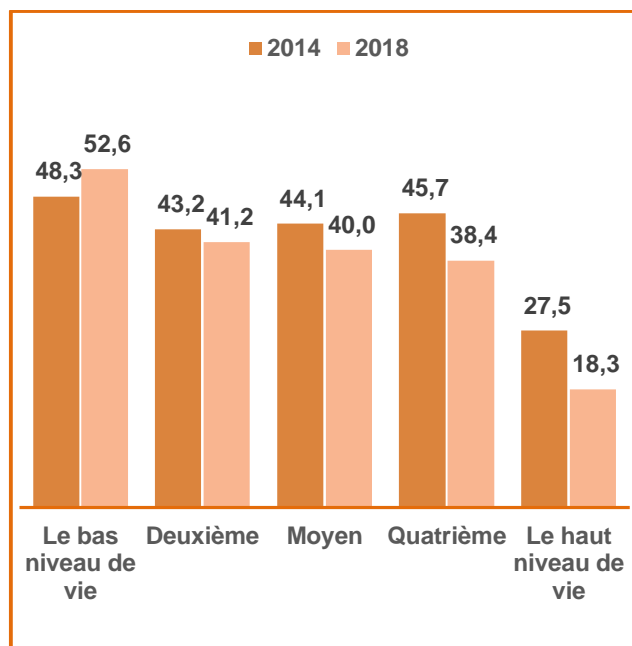
Graphique 10. 8: Incidence de l'insécurité alimentaire grave selon le statut de pauvreté (en %)



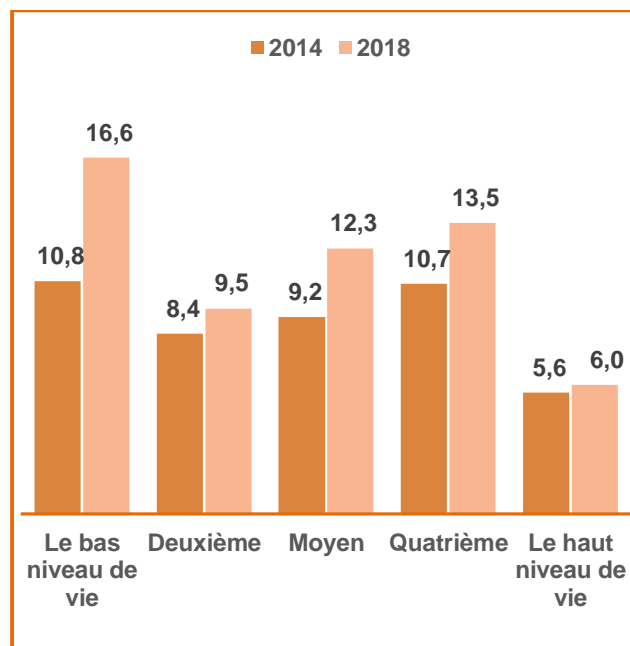
X.4 Insécurité alimentaire selon le niveau de vie du ménage

La moitié des ménages ayant le plus bas niveau de vie sont en insécurité alimentaire modérée ou grave en 2014 et en 2018. Pour les ménages dont le niveau de vie est le plus élevé, 20% d'entre eux vivent en insécurité alimentaire modérée ou grave en 2018 contre 28% en 2014. Selon le niveau de vie, l'incidence de l'insécurité

Graphique 10. 9: Incidence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave selon le niveau de vie des ménages (en %)



Graphique 10. 10: Incidence de l'insécurité alimentaire grave selon le niveau de vie des ménages (en %)



alimentaire modérée ou grave s'est améliorée sauf pour les ménages ayant le plus bas niveau. En 2018, moins le niveau de vie d'un ménage est élevé, plus il est exposé à l'insécurité alimentaire modérée ou grave.

La forme grave de l'insécurité alimentaire varie plus erratiquement (en dent de scie) selon le niveau de vie du ménage en 2014 et 2018. Toutefois, son incidence reste plus élevée dans les ménages ayant le plus faible niveau de vie alors qu'elle est trois fois plus faible dans les ménages ayant le plus haut niveau de vie en 2018.

XI. PAUVRETÉ

Dans cette section, nous analysons les dépenses de consommation, les indicateurs de la pauvreté et des inégalités en 2018 et la tendance de la pauvreté sur la période de 2014 à 2018 au niveau national selon le milieu de résidence.

XI.1 Dépenses totales de consommation

La dépense totale de consommation au niveau national est estimée à 5180 milliards de francs CFA en 2018 selon l'enquête multisectorielle continue.

Les dépenses de consommation alimentaire sont estimées à 2 630 milliards de francs CFA. Il est de 1 510 milliards de francs CFA en milieu rural soit 60% des dépenses de consommation alimentaire contre 1 120 milliards de francs CFA en milieu urbain. Quant aux dépenses de consommation non-alimentaire, elles sont estimées à 2 550 milliards de francs CFA au niveau national.

Tableau 11. 1: dépenses de consommation alimentaire et non-alimentaire selon le milieu de résidence (en milliards)

Milieu de Résidence	Dépenses de consommation alimentaire	Dépenses de consommation non-alimentaire	Dépenses de consommation totale
Urbain	1 120	1 270	2 380
Rural	1 510	1 280	2 800
National	2 630	2 550	5 180

XI.2 Dépenses moyennes de consommation par tête

La dépense de consommation moyenne annuelle par ménage est de 1,8 million de francs CFA au niveau national. Elle était de 1,5 million de francs CFA selon l'EMC 2014, soit une augmentation de 19%.

Quant à la dépense de consommation moyenne annuelle par tête, elle se situe à 255 884 francs CFA contre 207 855 en 2014, soit une hausse de 23%.

Tableau 11. 2 : Evolution des dépenses moyennes annuelles par ménage et par tête

Type d'enquête et année de réalisation	Dépense moyenne annuelle par ménage (F CFA)	Dépense de consommation moyenne annuelle par tête (F CFA)
EMC 2014	1 533 220	207 855
EMC 2018	1 825 217	255 884

XI.3 Evolution de la pauvreté

L'indice de pauvreté a baissé de 4 points de pourcentage sur la période 2014-2018 au niveau national. En effet, selon les résultats de l'enquête multisectorielle continue, le taux de pauvreté s'établit à 36,2% en 2018 contre 40,1% en 2014. Le seuil de pauvreté qui correspond à la dépense annuelle en deçà duquel les individus sont considérés comme pauvres est passé de 153 530 F CFA en 2014 à 164 955 F CFA en 2018.

Une question importante serait de savoir si les différences de pauvreté constatées entre 2014 et 2018 demeurent robustes si l'on change de seuil de pauvreté. En effet, il est souvent possible que

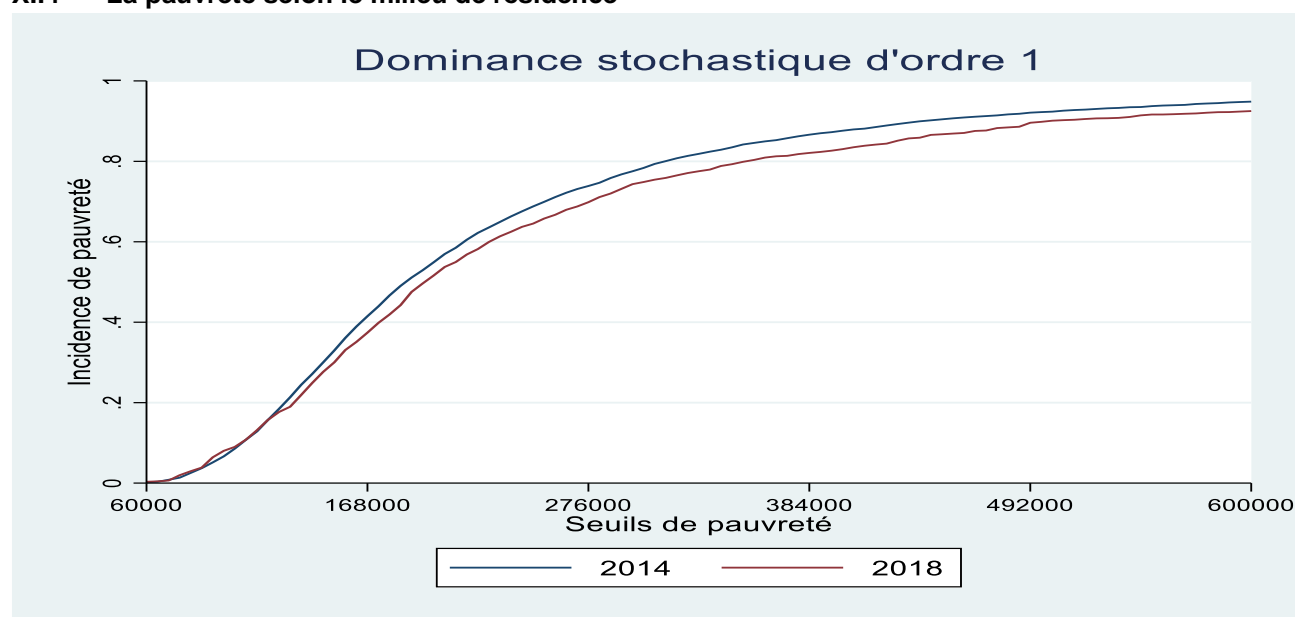
le choix d'un seuil de pauvreté alternatif renverse le classement de la pauvreté. Une démarche qui s'inspire de l'analyse de la dominance stochastique consiste à comparer les deux enquêtes pour différentes valeurs raisonnables du seuil (cf. Graphique 3-1). Pour réaliser un tel exercice, la consommation par tête de 2014 a été ajusté de façon à reproduire l'incidence de pauvreté de 40,1% avec le seuil non déflaté de 2009. Le coefficient de l'ajustement (1,0744154) n'est autre que le rapport des seuils de pauvreté de 2018 et de 2014 calculés à partir des deux EMC. Les résultats de la comparaison sont présentés dans le Graphique 1.4.

La pauvreté est toujours plus élevée en 2014 qu'en 2018 pour un seuil de pauvreté variant entre 130 FCFA et plus. La courbe de densité cumulée de la consommation par tête de 2014 (courbe bleu) est constamment au-dessus de celle de 2018. Ce qui dénote d'une dominance en pauvreté de 2014 par rapport à 2018. Autrement, la pauvreté est plus faible en 2018 comparée à 2014 pour un seuil de pauvreté supérieur à 130 F CFA. Pour un seuil de pauvreté inférieur à 130 F CFA, il n'y a pas de dominance claire entre les deux distributions.

En conclusion, dans l'ensemble les conditions de vie des ménages se sont améliorées au cours des quatre dernières années. Cependant toutes les couches de la société n'ont pas connu cette amélioration de leur situation économique. L'analyse des résultats de la dominances stochastique nous enseigne que le bien-être des ménages les plus pauvres (ceux en queue de la distribution) ne s'est réellement pas amélioré.

Graphique 11. 1: Courbe de dominance de la consommation en 2014 et 2018

XI.4 La pauvreté selon le milieu de résidence



L'incidence de la pauvreté est passée de 13,7% en 2014 à 10,0% en 2018 en milieu urbain selon les résultats des EMC, soit une baisse de 3,7 points de pourcentage. Par contre dans le milieu rural, la baisse est de 3 points de pourcentage car l'incidence est passée de 47,5% en 2014 à 44,6% en 2018. Le nombre de pauvres selon l'EMC-2018 est estimé à 7,3 millions de personnes dont 93,3% en milieu rural. Ainsi, neuf pauvres sur dix vivent en milieu rural.

Tableau 11. 3: Indicateurs de pauvreté en 2018 selon le milieu de résidence

Sous-groupe de population	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)
Burkina Faso	36,2	100,0	9,2	3,3

Milieu de résidence				
Urbain	10,0	6,7	2,2	0,8
Rural	44,6	93,3	11,4	4,1

XI.5 La démographie de la pauvreté

XI.5.1 Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Les personnes issues des ménages dirigés par des femmes sont moins pauvres que celles des ménages dont les chefs sont des hommes.

L'incidence de la pauvreté dans les ménages dirigés par des femmes est de 26,4% contre 37,0% dans ceux dont les chefs sont des hommes. De plus la pauvreté est moins profonde (7,6%) dans les ménages dont les chefs sont des femmes par rapport à ceux dirigés des hommes (9,3%).

Tableau 11. 4: Indicateurs de pauvreté en 2018 selon le sexe du chef de ménage

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	36,2	100,0	9,2	3,3	275 070
Sexe du chef de ménage					
Homme	37,0	94,4	9,3	3,3	269 281
Femme	26,4	5,6	7,6	3,3	344 980

XI.5.2 Pauvreté selon la situation matrimoniale du chef de ménage

La pauvreté est plus répandue et plus profonde dans les ménages polygames par rapport à n'importe lequel autre type de ménage. La majorité des pauvres en 2018 (54,6%) vivent dans des ménages polygames. De plus, une personne sur deux (50,5%) des ménages polygames vit dans une situation de pauvreté. Dans les ménages monogame l'incidence de la pauvreté.

Tableau 11. 5: Indicateurs de pauvreté en 2018 selon la situation matrimoniale du chef de ménage

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	36,2	100,0	9,2	3,3	275 070
Selon la situation matrimoniale du chef de ménage					
Marié, monogame	27,8	41,7	7,3	2,7	299 689
Marié, polygame	50,5	54,6	12,5	4,3	210 890
Union libre	-	-	-	-	619 518
Célibataire (jamais marié)	15,1	0,4	1,8	0,3	800 872
Divorcé, séparé	3,8	0,1	0,9	0,3	634 728

Veuf/ve	26,3	3,2	7,5	2,8	328 968
---------	------	-----	-----	-----	---------

XI.5.3 Pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Les conditions de vie des ménages sont fortement corrélées au niveau d'instruction du chef. Plus le niveau du chef de ménage est élevé, moins les membres du ménage sont pauvres. En effet, l'incidence de la pauvreté est estimée à 43% dans les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction. De plus 87% des pauvres vivent dans ces ménages. L'incidence de la pauvreté est divisée par deux (21,8%) dans les ménages dont les chefs ont le niveau primaire par rapport aux ménages dont les chefs n'ont aucun niveau.

Tableau 11. 6: Indicateurs de pauvreté en 2018 selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	36,2	100,0	9,2	3,3	275 070
Selon le niveau instruction du chef de ménage					
Aucun	43,0	86,9	11,0	4,0	216 719
Primaire	21,8	8,3	5,5	1,7	320 213
Post-primaire	8,6	0,9	1,4	0,3	470 694
Secondaire	3,3	0,3	0,7	0,2	564 946
Supérieur	-	-	-	-	1 068 014

XI.5.4 Pauvreté et accès aux services sociaux de base des ménages

Les services sociaux tels que l'eau potable, l'électricité et les toilettes hygiéniques sont plus accessibles aux ménages non pauvres que les ménages pauvres. Plus le niveau de vie du ménage est élevé, plus le ménage a accès à ces services. Globalement l'accès à ces services sociaux s'est amélioré comparé à 2014. En effet, 76% des ménages ont accès à l'eau potable contre 74% en 2014. L'accès à l'électricité a doublé grâce à l'énergie solaire. L'accès à l'électricité est de 46% contre 24% en 2014. Pour ce qui est de l'accès aux toilettes hygiéniques, la progression est de 8 points de pourcentage passant de 12% en 2014 à 20% en 2018.

Selon le statut de pauvreté du ménage, 65% des ménages pauvres ont accès à l'eau potable, 11% ont accès à des toilettes hygiéniques et 29% utilisent l'électricité. Pour les ménages non pauvres ces proportions sont respectivement de 81%, 25% et 55%.

Tableau 11. 7: accès des ménages aux services sociaux de base selon le statut de pauvreté et le niveau de vie

Sous-groupe de population	Accès eau potable	Accès toilette saine	Accès électricité
Burkina Faso	75,5	20,0	45,8
Selon le statut de pauvreté			
Pauvre	65,5	11,1	29,4

Non pauvre	81,3	25,2	55,1
Selon les quintiles de niveau de vie			
Premier quintile	61,0	7,3	25,9
Deuxième quintile	68,5	15,9	36,0
Troisième quintile	76,0	15,9	39,7
Quatrième quintile	80,9	19,0	50,2
Cinquième quintile	91,1	42,5	77,2

XI.6 Inégalités au Burkina

XI.6.1 1 Inégalité selon le milieu résidence

La baisse de l'incidence de la pauvreté entre 2014 et 2018 ne s'est pas accompagnée d'une baisse des inégalités. Pire, les inégalités ont même augmenté sur la période, ce qui a eu pour effet la réduction l'ampleur de la baisse de la pauvreté. En effet, les inégalités mesurées par l'indice de GINI est passé de 0,35 en 2014 à 0,38 en 2018 selon les résultats de l'EMC, soit une hausse de 0.03 points. Le milieu rural est moins inégalitaire que le milieu urbain. L'indice de Gini en milieu urbain est supérieur de 10% par rapport au milieu rural.

Tableau 11. 8: Inégalité selon le milieu de résidence

Sous-groupe de population	Indice GINI	Erreur standard	Borne inf.	Born sup
Nation	0,38	0,01	0,36	0,40
Urbain	0,37	0,02	0,34	0,40
Rural	0,27	0,01	0,26	0,29

XI.6.2 inégalité de consommation selon le niveau de vie

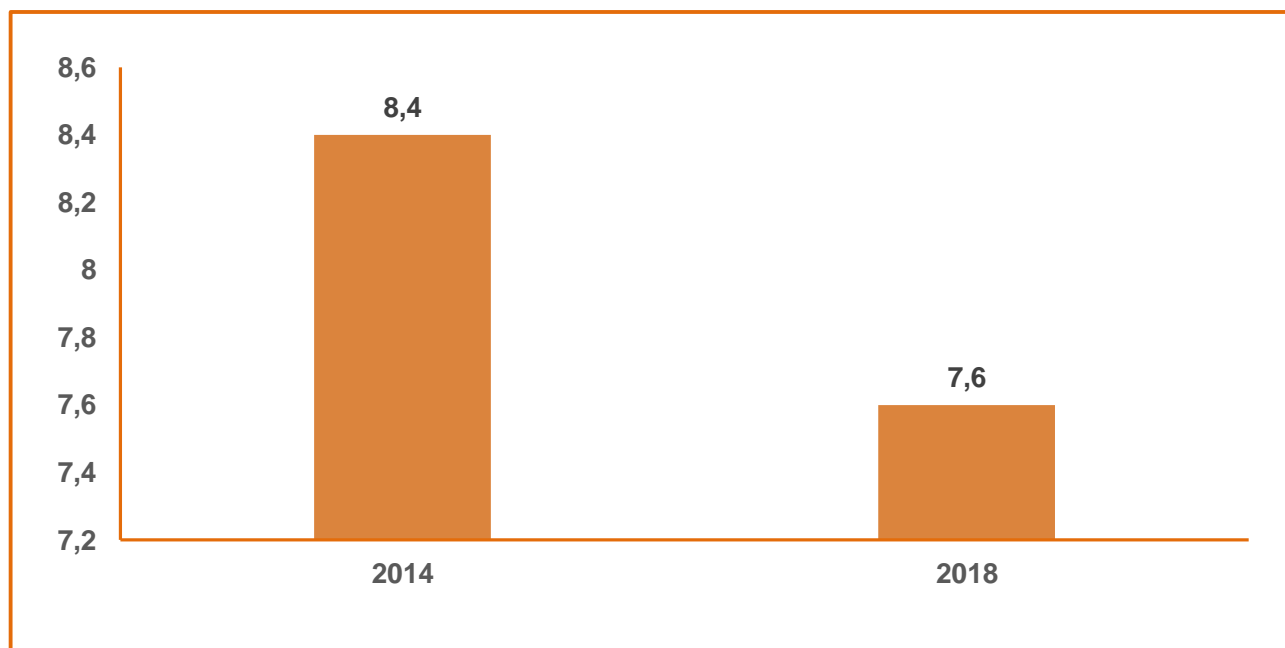
La répartition de la consommation totale des ménages selon le niveau de vie est inégalitaire dans la société Burkinabè. En effet, la part de la consommation du premier quintile dans la consommation totale est de 7,6% et celle du cinquième quintile est de 46,7%. Ainsi, la consommation des 20% les moins pauvres équivaut à six fois et demi celle des 20% les plus pauvres.

Tableau 11. 9: Structure des parts de consommation des quintiles dans la consommation

Quintile	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile	Total
Dépenses (milliard)	425	608	803	1 130	2 600	5 570
Part (%)	7,6	10,9	14,4	20,3	46,7	100,0

Le niveau de vie des 20% les plus pauvre baisse en 2018 par rapport à 2014. En effet, la part des dépenses de consommation des 20% les plus pauvres dans la consommation totale passe de 8,4% en 2014 à 7,6% en 2018 soit une baisse de 0,7 points de pourcentage.

Tableau 11. 10 : part des dépenses de consommation des 20% des ménages les plus pauvres en 2014 et 2018 (%)



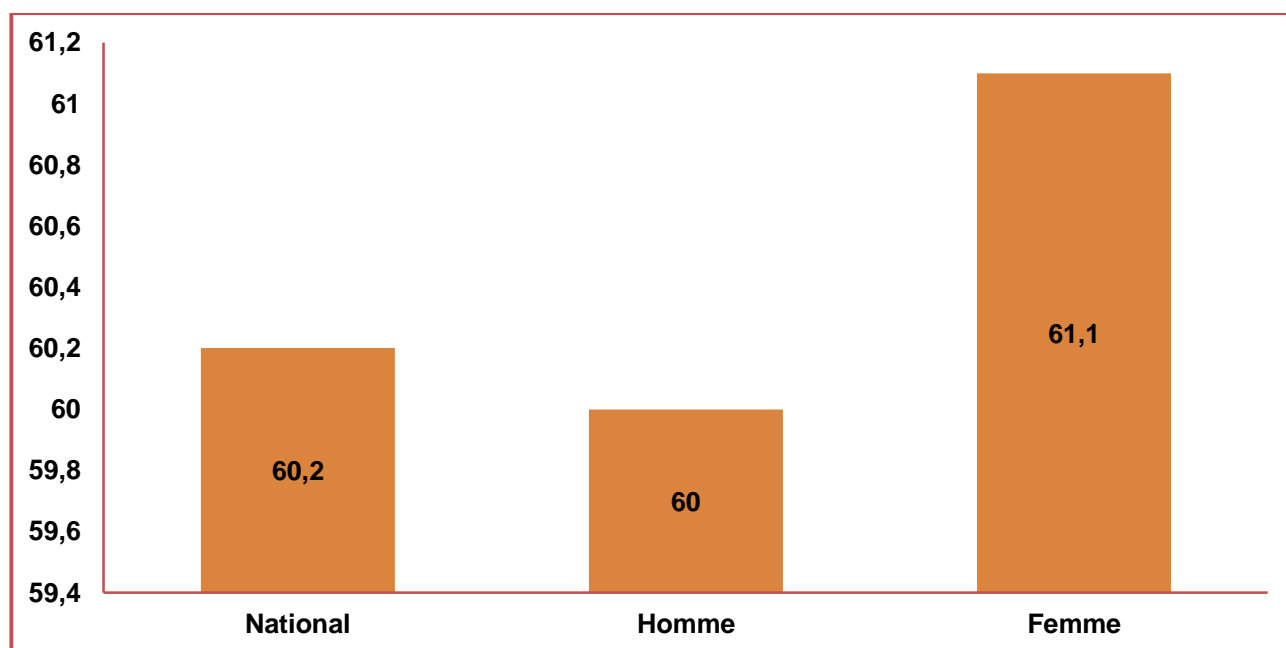
XII. ENTREPRISES FAMILIALES

Ce chapitre a pour but de présenter une synthèse des statistiques sur les entreprises familiales à partir des données de l'enquête EMC 2018. Les indicateurs sont désagrégés selon le milieu de résidence, le statut de pauvreté, le genre du chef de ménage et le quintile de richesse du ménage.

XII.1 12.1. Possession d'entreprises familiales

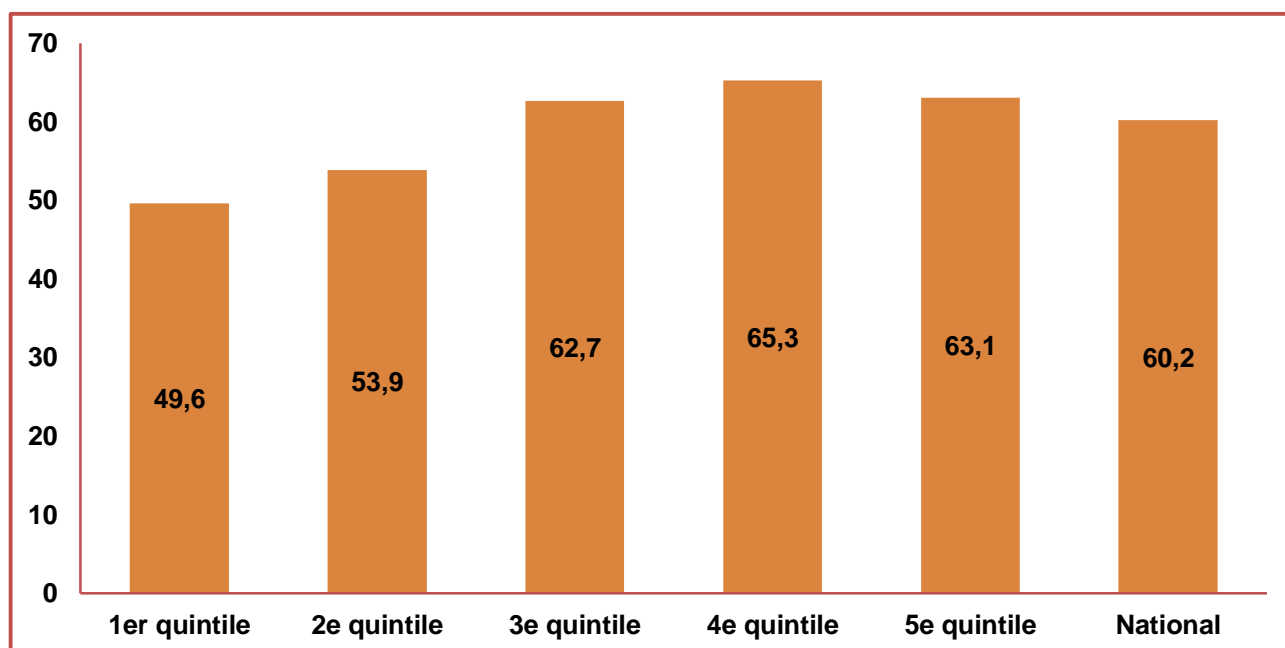
A l'échelle nationale, 60,2% des ménages possèdent au moins une entreprise familiale. Par ailleurs au niveau des hommes, 60,0% des ménages possèdent au moins une entreprise familiale contre 61,1% pour les ménages dirigés par des femmes.

Graphique 12. 1 : Pourcentage de ménages propriétaires d'au moins une entreprise (en %) selon le sexe du ménage



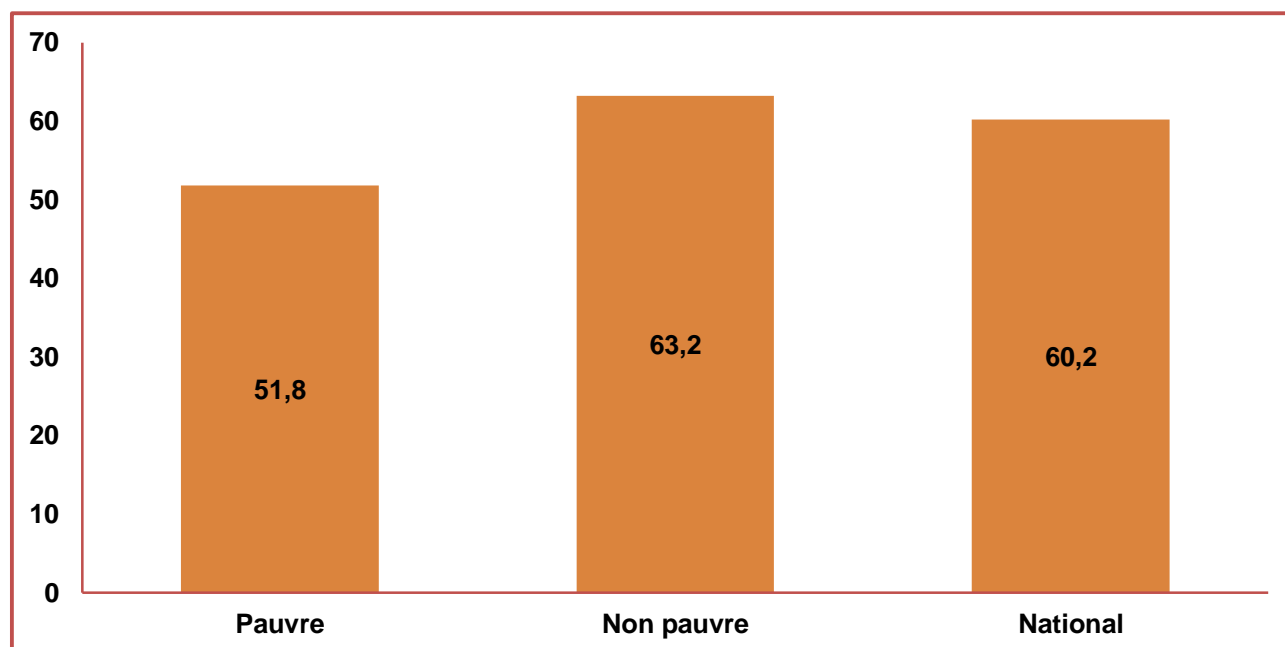
En outre, la proportion des ménages possédant au moins une entreprise familiale augmente au fur et à mesure que l'on passe d'un quintile au quintile supérieur. En effet, 49,6% des ménages du premier quintile possèdent au moins une entreprise familiale, et cette proportion augmente graduellement jusqu'à s'établir à 63,1% au niveau des ménages du cinquième quintile.

Graphique 12. 2 : Pourcentage de ménages propriétaires d'au moins une entreprise (en %) selon le quintile de niveau de vie



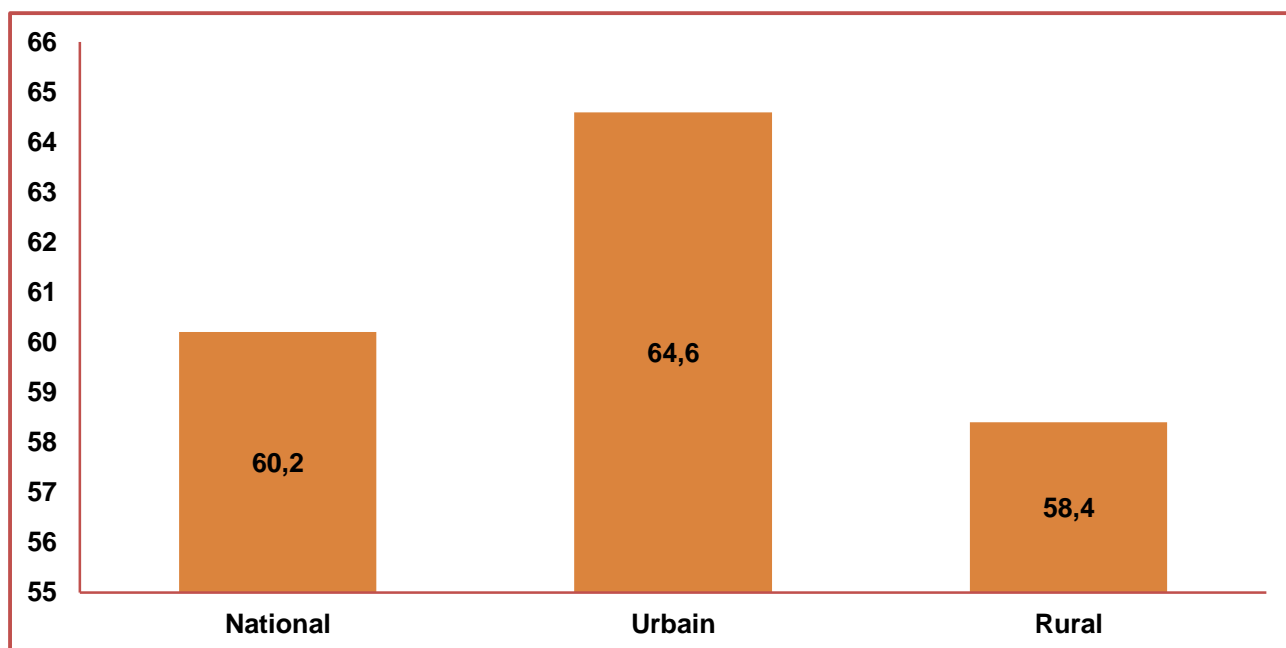
Selon le statut de pauvreté, 63,2% des ménages non pauvres sont propriétaires d'au moins une entreprise familiale contre 51,8% des ménages pauvres.

Graphique 12. 3 : Pourcentage de ménages propriétaires d'au moins une entreprise (en %) selon le statut de pauvreté



Aussi le milieu urbain, 64,6% des ménages possèdent au moins une entreprise, alors que cette proportion est de 58,4 % en zone rurale. Ce qui montre que les ménages du milieu urbain sont donc plus nombreux à posséder des entreprises familiales que les ménages en zone rurale.

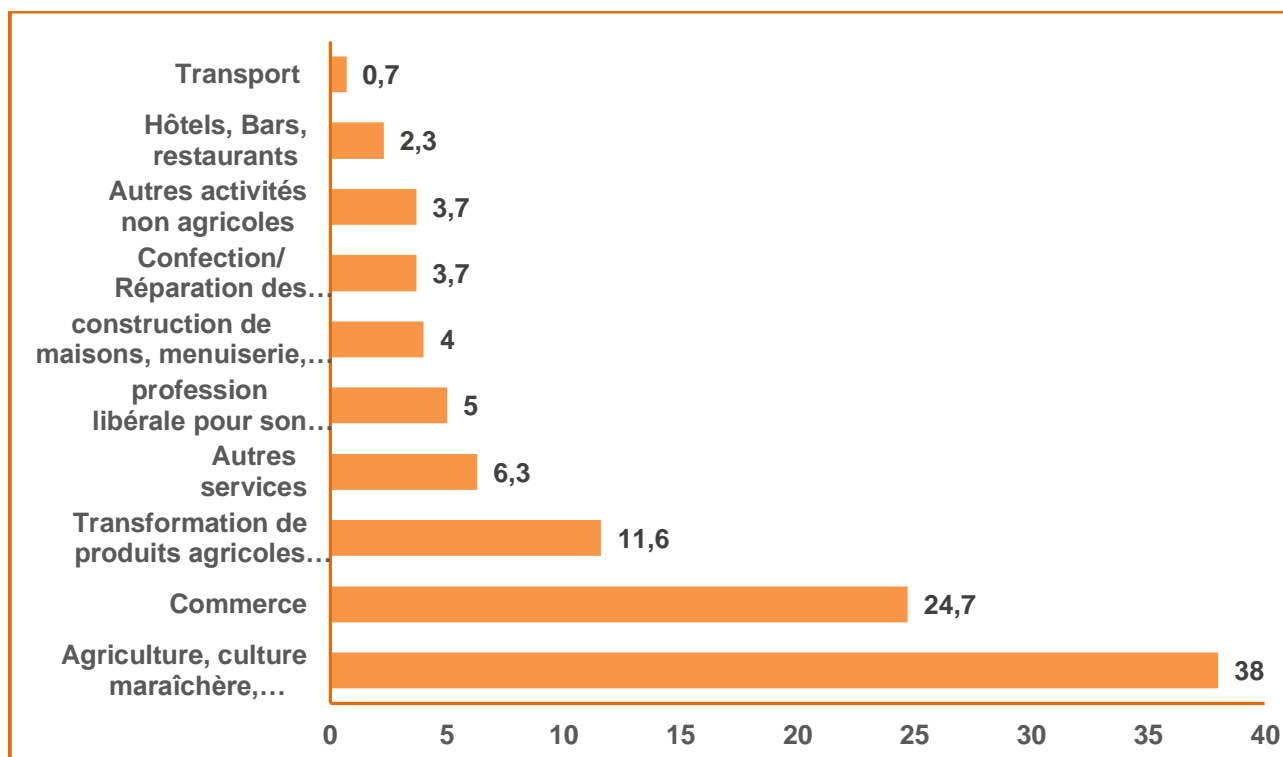
Graphique 12. 4 : Pourcentage de ménages propriétaires d'au moins une entreprise (en %) selon le milieu de résidence



XII.1.1 Les entreprises familiales selon le domaine d'activité

La plus grande part des entreprises familiales (38%) exerce dans le domaine de l'agriculture, la culture maraîchère, la pêche et la foresterie. Les entreprises des activités commerciales viennent en deuxième position avec 24,7% des entreprises familiales.

Par contre, le secteur des transports, et celui des hôtels bars et restaurants, qui captent respectivement 0,7% et 2,3% de l'effectif total des entreprises se présentent comme les domaines d'activité les moins prépondérants d'entreprises familiales à l'échelle nationale.

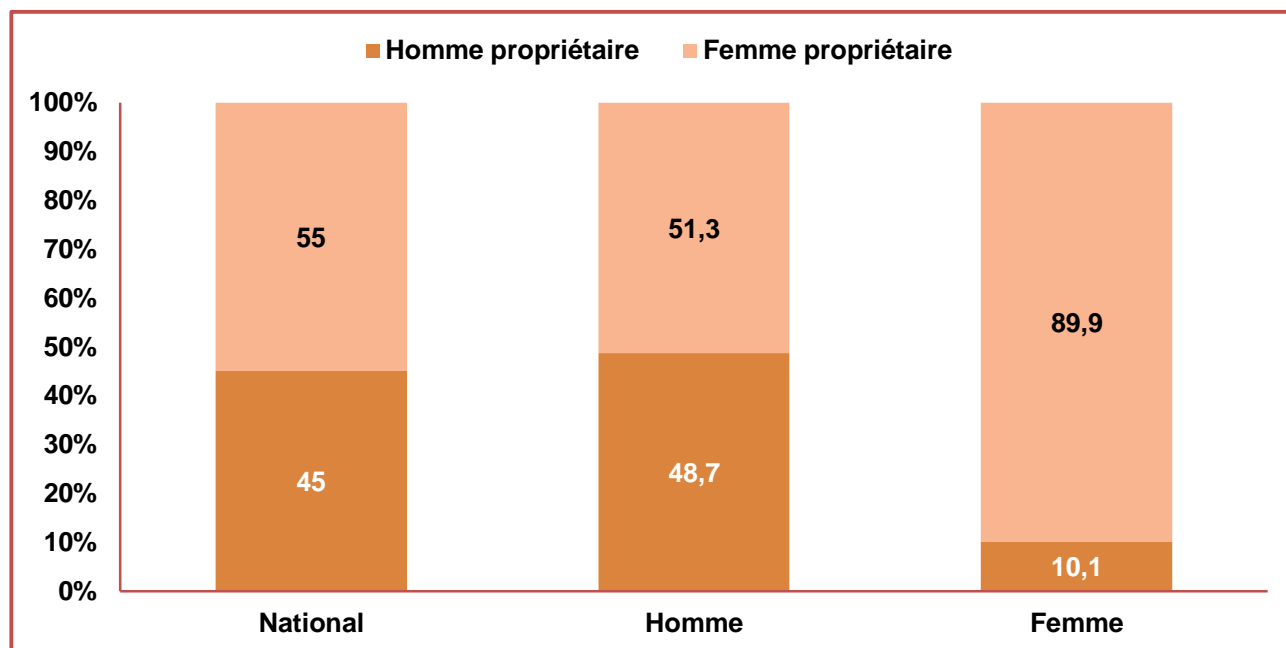
Graphique 12. 5: La répartition des entreprises familiales par domaine d'activité (en %)

XII.1.2 Possession d'entreprises familiales selon le sexe du propriétaire

On estime à 45% le pourcentage d'entreprises familiales détenues par des hommes contre 55% des entreprises familiales détenues par des femmes. Ce résultat laisse donc entrevoir une prépondérance des femmes parmi les propriétaires d'entreprises familiales. Le constat est d'ailleurs confirmé lorsqu'on observe la possession d'entreprises familiales selon le sexe du chef de ménage.

En effet, au sein des ménages dirigés par des femmes, seulement 10,1% des entreprises sont possédées par des hommes ; et au sein des ménages dirigés par des hommes, les femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes à posséder les entreprises familiales. En effet, au sein des ménages dirigés par des hommes, seulement 48,7% des entreprises sont possédées par des hommes, et plus de la moitié (soit 51,3%) des entreprises sont possédées par des femmes membres du ménage.

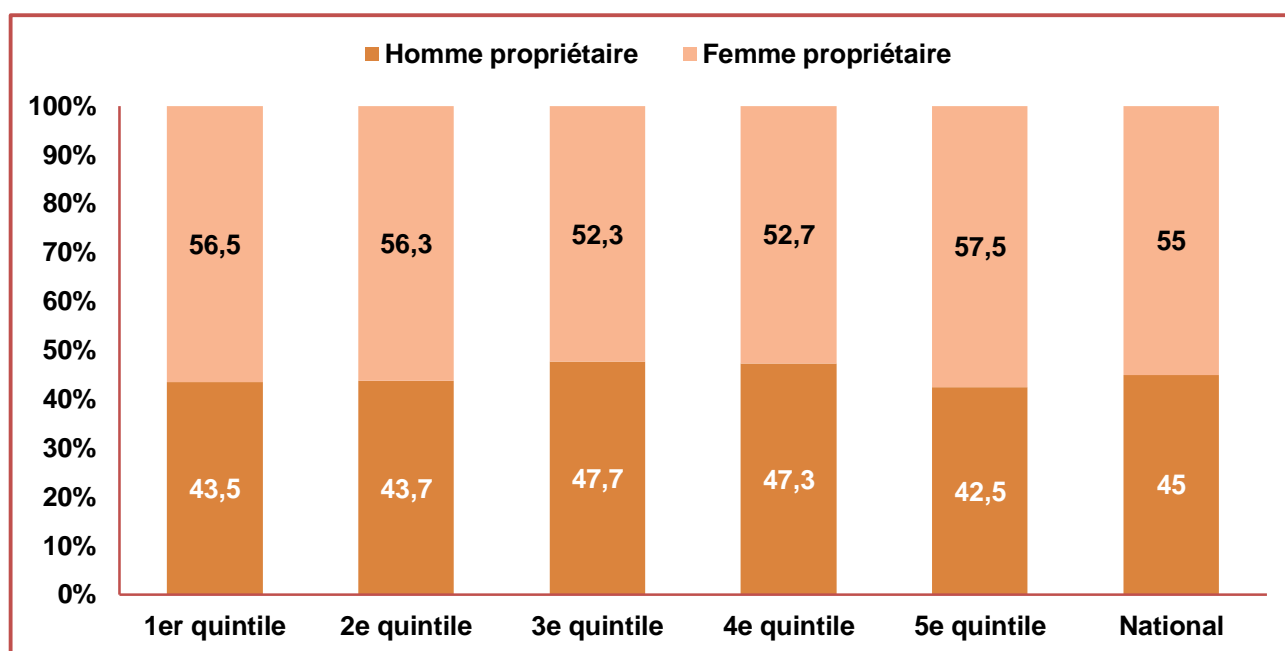
Graphique 12. 6: Pourcentage d'entreprises familiales (en %) selon le sexe en fonction du chef de ménage



De même, au niveau de tous les quintiles, les femmes sont encore plus nombreuses que les hommes à posséder des entreprises familiales. La proportion d'entreprises possédées par les hommes est comprise entre 42,5% et 47,7% au niveau des quintiles.

Graphique 12. 7: Pourcentage d'entreprises familiales (en %) selon le sexe

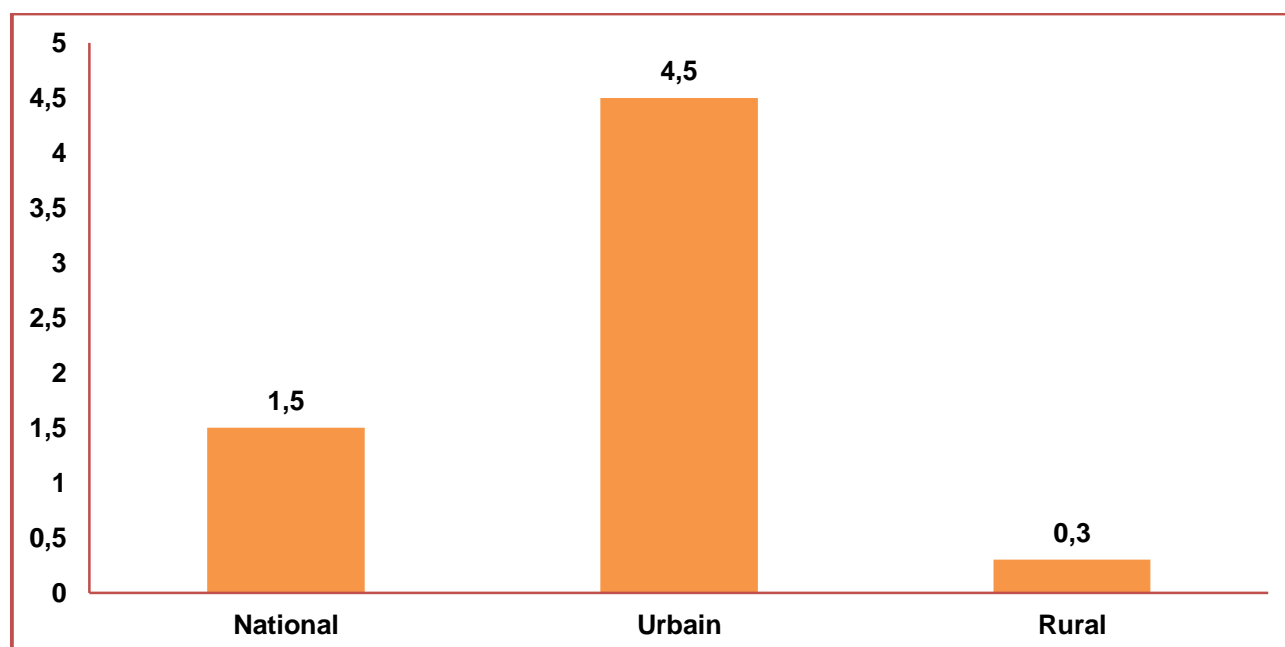
Graphique 12. 8: Pourcentage d'entreprises familiales (en %) selon le quintile du niveau de revenu



XII.1.3 Entreprises familiales possédant un numéro IFU

La possession de numéros d'Identifiant financier unique (IFU) par les entreprises familiales est très faible (1,5%) à l'échelle nationale. Sur 1 entreprises familiales en milieu urbain, 45 possèdent un numéro IFU alors qu'en zone rurale, seulement 3 sur 1 des entreprises familiales possèdent un numéro IFU.

Graphique 12. 9: Pourcentage d'entreprises ayant un numéro IFU (en %)



CONCLUSION

L'objectif principal de cette étude est de mesurer le niveau des principaux indicateurs sur les conditions de vie des ménages de 2018 et d'évaluer le progrès de bien-être enregistré depuis 2014. L'étude s'est fondée principalement sur les méthodes de statistiques descriptives, d'analyse dynamique et des tests de significativité des paramètres, appliquées sur les données de l'EMC 2014 et de l'EMC 2018. Ces différentes méthodes ont permis de répondre convenablement aux objectifs escomptés de l'étude.

En 2018, le Burkina Faso compte 20,2 millions de personnes dont 52 % de femmes. L'effectif de la population a, ainsi, augmenté de 13,2% par rapport à 2014.

La proportion des personnes de 15 ans ou plus sachant lire et écrire dans une langue quelconque est passée de 34,5% en 2014 à 36,9% en 2018. Le taux d'alphabétisation connaît une amélioration de 2,4 points de pourcentage. Quant au taux brut de fréquentation scolaire, il se situe à 75% au primaire, 46% au post primaire et 38% au secondaire au cours de l'année scolaire 2016/2017 contre 74%, 45% et 37% pour l'année scolaire 2014/2015.

L'état de santé de la population burkinabè s'est légèrement dégradé en 2018 par rapport à 2014. Au niveau national, 15% de la population ont souffert d'une maladie ou ont subi une blessure/accident au cours des 15 jours ayant précédé le jour de l'enquête en 2018. Pourtant, en 2014, le taux de morbidité est de 13%. En cas de maladie ou de problème de santé, le service ou le personnel de santé moderne est le premier recours. Au plan national, les trois quarts des personnes affectées par la maladie ont consulté un service ou un personnel de santé moderne en 2018. La fréquentation des services de santé modernes a connu une amélioration en 2018 comparativement à 2014. En effet, au troisième trimestre 2014, 57% de la population morbide a consulté un service ou un personnel de santé moderne.

Au Burkina Faso, le taux de chômage est de 1,4% au quatrième trimestre de 2017, de 2,0% au premier trimestre de 2018 et 0,9% au deuxième trimestre de 2018, alors que ce taux était de 1,2% selon l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI/ESI-2018) et 1,9% selon l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI-2015).

Les caractéristiques du logement constituent un facteur d'appréciation du niveau bien-être des membres. En 2018, un tiers des ménages qui vivent dans la promiscuité au plan national et un quart (77%) des ménages ont accès à l'eau potable. Un cinquième (20 %) des ménages ont accès à l'assainissement amélioré en 2018. Un cinquième (21%) des ménages ont accès à l'électricité réseau et le quart (26%) à l'énergie solaire en 2018. L'utilisation des combustibles solides reste très élevée au Burkina Faso. En 2018, 87% des ménages font recours à ces combustibles pour la cuisine au niveau national. En ce qui concerne l'accès à l'internet, 3% des ménages burkinabè sont connectés au plan national en 2018.

En 2018, un quart des ménages résidant au Burkina Faso ont reçu de l'argent d'une personne non membre du ménage contre le tiers en 2014, soit une baisse de sept points de pourcentage. Ces transferts reçus en 2018 se chiffrent à 169,2 milliards de FCFA contre 110,9 milliards de FCFA en 2014, soit une hausse substantielle de 52,6 %. En 2018, le quart des ménages burkinabè ont transféré au moins une fois, des fonds au profit d'autres ménages qui résident au pays ou non contre 38,7 % en 2014. Le montant versé s'élève à 70,2 milliards de FCFA contre 65,5 milliards FCFA en 2014.

L'agriculture est une activité pratiquée par une grande majorité des ménages burkinabè (72%). En moyenne, un ménage exploite 3,7 hectares de superficies agricoles au Burkina Faso en 2018. Au Burkina Faso, huit ménages sur dix sont des éleveurs. Les Poulets (71,4%) et les Caprins (51,4%) sont les espèces les plus élevés par la majorité des ménages.

La grande majorité (82,1%) des ménages ont vécu au moins un choc au cours de l'année 2018. En 2014, seulement 64,7% des ménages ont été affectés par au moins un choc.

En 2018, la situation de l'insécurité alimentaire stagne par rapport à 2014, à l'échelle du pays malgré les multiples efforts consentis par les acteurs. En effet, deux personnes sur cinq sont en insécurité

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

alimentaire modérée ou grave en 2014 et en 2018. L'incidence de la forme grave de l'insécurité alimentaire est de 12% en 2018. Elle était de 9% en 2014, soit une hausse de 3%.

Sur la période 2014-2018, l'indice de pauvreté a baissé de 4 points de pourcentage au niveau national. En effet, le taux de pauvreté s'est établi à 36,2% en 2018 contre 40,1% en 2014. Mais, le taux de pauvreté reste supérieur à la cible du PNDES (35 %) Le seuil de pauvreté est passé de 153 530 FCFA en 2014 à 164 955 FCFA en 2018.

Selon les résultats de de l'EMC, le niveau de vie s'est amélioré entre 2014 et 2018 mettant en exergue l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre sur la période. Mais, le niveau de certains indicateurs demeure faible, il apparaît nécessaire de :

- renforcer les projets et politiques de lutte contre la pauvreté ;
- renforcer le système de santé ;
- améliorer l'accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement ;
- améliorer l'accessibilité à l'électricité.

ANNEXES

Annexe 1: Incidence pauvreté

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf.	Sup	
Burkina Faso	36,2	2,1	32,1	40,3	5,8
Selon le milieu de résidence					
Urbain	10,0	1,9	6,2	13,7	19,2
Rural	44,6	2,4	39,9	49,3	5,4
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	37,0	2,2	32,7	41,3	5,9
Femme	26,4	4,4	17,7	35,1	16,7
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Non alphabétisé	42,6	2,5	37,8	47,5	5,8
Alphabétisation	23,5	3,5	16,6	30,5	15,1
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	6,5	1,6	3,3	9,7	24,9
5 à 6 personnes	21,7	3,1	15,7	27,8	14,2
7 à 8 personnes	34,8	3,6	27,7	41,9	10,4
9 à 11 personne	36,9	4,7	27,7	46,1	12,7
12 personnes ou +	58,3	4,3	49,9	66,7	7,3

Annexe 2: Profondeur de la pauvreté

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf.	Sup	
Burkina Faso	9,2	0,8	7,7	10,7	8,2
Selon le milieu de résidence					
Urbain	2,2	0,5	1,3	3,2	21,2
Rural	11,4	0,9	9,6	13,3	8,1
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	9,3	0,8	7,8	10,9	8,5
Femme	7,6	1,7	4,4	10,9	21,8
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Non alphabétisé	10,5	0,9	8,7	12,3	8,9
Alphabétisation	6,7	1,1	4,4	8,9	17,1
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	0,9	0,3	0,4	1,5	29,9
5 à 6 personnes	5,9	1,0	3,9	8,0	17,4
7 à 8 personnes	7,6	1,0	5,7	9,6	13,0
9 à 11 personne	8,4	1,4	5,6	11,2	17,2
12 personnes ou +	16,3	1,6	13,0	19,5	10,1

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Annexe 3: Sévérité de la pauvreté

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf.	Sup	
Burkina Faso	3,3	0,3	2,6	4,0	10,5
Selon le milieu de résidence					
Urbain	0,8	0,2	0,3	1,2	28,2
Rural	4,1	0,4	3,3	5,0	10,5
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	3,3	0,4	2,6	4,0	11,0
Femme	3,3	0,9	1,5	5,0	26,9
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Non alphabétisé	3,7	0,4	2,9	4,5	11,5
Alphabétisation	2,5	0,5	1,5	3,6	21,4
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	0,2	0,1	0,1	0,4	33,3
5 à 6 personnes	2,1	0,5	1,1	3,1	24,0
7 à 8 personnes	2,6	0,5	1,7	3,5	17,6
9 à 11 personne	3,0	0,7	1,7	4,3	22,6
12 personnes ou +	6,0	0,8	4,5	7,5	13,0

Annexe 4: Taux d'alphabétisation des enfants de 15 ans ou plus

	Taux	Std. Er.	[95% Conf.	Intervalle]
National	36,9	1,7	33,7	40,2
Urbain	65,0	2,3	60,5	69,6
Rural	25,5	1,3	23,0	27,9
Homme	45,0	1,8	41,4	48,6
Femme	30,1	1,9	26,4	33,7
Non pauvre	43,8	2,0	39,8	47,7
Pauvre	21,8	1,7	18,5	25,0
Quintile 1	21,9	2,3	17,5	26,3
Quintile 2	21,4	1,8	17,7	25,0
Quintile 3	28,1	2,4	23,4	32,8
Quintile 4	36,0	2,1	31,9	40,1
Quintile 5	65,8	2,8	60,2	71,3

Annexe 5: Taux d'alphabétisation des enfants de 15 à 24 ans

	Mean	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	54,2	2,1	50,1	58,3

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Urbain	79,0	2,0	75,0	83,0
Rural	43,8	2,3	39,3	48,3
Homme	57,6	2,5	52,7	62,5
Femme	51,3	2,7	46,0	56,7
Non pauvre	61,4	2,4	56,5	66,2
Pauvre	37,6	3,0	31,8	43,4
Quintile 1	37,6	4,0	29,7	45,4
Quintile 2	37,4	3,8	30,0	44,9
Quintile 3	48,0	3,9	40,3	55,7
Quintile 4	58,4	3,9	50,7	66,0
Quintile 5	77,2	3,0	71,4	83,1

Annexe 6: Proportion des élèves ayant fréquenté une école formelle

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	39,6	1,3	37,1	42,2
Urbain	66,1	2,1	62,0	70,2
Rural	31,0	1,1	28,9	33,2
Homme	43,7	1,3	41,3	46,2
Femme	35,9	1,6	32,7	39,0
Non pauvre	46,3	1,6	43,2	49,5
Pauvre	27,6	1,3	25,0	30,2
Quintile 1	26,9	1,6	23,7	30,1
Quintile 2	28,6	1,9	25,0	32,3
Quintile 3	34,5	1,8	31,0	38,0
Quintile 4	40,2	1,7	36,8	43,6
Quintile 5	67,4	2,4	62,6	72,1

Annexe 7: Taux brut de fréquentation scolaire au primaire

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	74,6	2,5	69,7	79,6
Urbain	104,6	3,8	97,2	112,1
Rural	68,0	2,9	62,4	73,6

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Homme	75,7	3,2	69,4	81,9
Femme	73,5	3,5	66,7	80,4
Non pauvre	83,7	3,1	77,7	89,7
Pauvre	63,0	3,5	56,0	69,9
Quintile 1	61,4	4,9	51,9	71,0
Quintile 2	66,7	4,8	57,3	76,1
Quintile 3	69,0	5,7	57,9	80,1
Quintile 4	83,8	4,9	74,2	93,3
Quintile 5	108,6	7,0	94,9	122,3

Annexe 8:Taux brut de fréquentation scolaire au post-primaire

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	46,0	3,5	39,2	52,8
Urbain	89,9	8,0	74,2	105,5
Rural	33,4	3,3	27,0	39,8
Homme	39,5	3,6	32,5	46,5
Femme	53,0	5,0	43,2	62,7
Non pauvre	62,3	5,3	51,8	72,8
Pauvre	18,7	2,8	13,2	24,2
Quintile 1	14,3	2,9	8,6	19,9
Quintile 2	24,1	4,4	15,5	32,6
Quintile 3	41,2	6,1	29,2	53,3
Quintile 4	62,5	7,8	47,2	77,9
Quintile 5	92,6	10,0	72,9	112,3

Annexe 9:Taux brut de fréquentation scolaire au secondaire

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	37,6	5,0	27,9	47,4
Urbain	89,4	9,6	70,6	108,3
Rural	19,7	4,7	10,4	29,0
Homme	45,3	8,9	27,9	62,7
Femme	30,9	3,8	23,4	38,3
Non pauvre	50,1	7,5	35,3	64,9
Pauvre	12,6	2,8	7,2	18,1

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Quintile 1	10,2	3,2	3,9	16,5
Quintile 2	16,4	3,7	9,1	23,6
Quintile 3	39,0	17,4	4,8	73,2
Quintile 4	26,7	4,8	17,3	36,1
Quintile 5	87,3	11,1	65,5	109,2

Annexe 10:Taux brut de fréquentation scolaire tous niveaux

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	48,0	1,4	45,2	50,8
Urbain	72,2	1,7	68,8	75,6
Rural	40,6	1,5	37,6	43,6
Homme	49,5	1,6	46,4	52,7
Femme	46,5	1,7	43,1	49,9
Non pauvre	55,1	1,7	51,8	58,3
Pauvre	36,2	1,9	32,4	39,9
Quintile 1	34,4	2,4	29,7	39,0
Quintile 2	39,0	2,7	33,8	44,3
Quintile 3	43,4	2,5	38,5	48,2
Quintile 4	52,4	2,6	47,2	57,6
Quintile 5	72,8	2,2	68,4	77,2

Annexe 11:Taux d'achèvement au primaire

	Taux	Std. Er.	[95% Conf.	Intervalle]
National	39,1	2,4	34,4	43,8
Urbain	58,1	3,8	50,7	65,5
Rural	31,8	2,7	26,6	37,1
Homme	37,6	3,6	30,6	44,7
Femme	40,4	3,4	33,7	47,2
Non pauvre	47,1	2,9	41,3	52,8
Pauvre	23,5	2,8	18,1	29,0
Quintile 1	24,8	3,7	17,6	32,0
Quintile 2	22,0	3,9	14,4	29,6
Quintile 3	35,3	5,9	23,6	46,9
Quintile 4	46,8	5,6	35,9	57,8
Quintile 5	61,7	5,8	50,3	73,1

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Annexe 12: Morbidité des 15 derniers jours

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	15,0	0,5	14,0	16,1
Urbain	15,8	1,1	13,8	17,9
Rural	14,8	0,6	13,6	16,0
Homme	14,8	0,7	13,4	16,1
Femme	14,8	0,7	13,5	16,1
Moins de 15 ans	17,5	0,8	16,0	19,0
15-24ans	8,1	0,7	6,7	9,6
25-34ans	12,1	1,1	9,9	14,3
35-44ans	12,8	1,7	9,4	16,2
45-54 ans	16,1	2,0	12,2	20,0
55 ans ou plus	19,2	1,9	15,4	23,0
Non pauvre	16,8	0,7	15,5	18,2
Pauvre	11,7	0,8	10,1	13,3
Quintile 1	11,2	1,2	8,9	13,5
Quintile 2	12,1	1,0	10,0	14,1
Quintile 3	15,1	1,4	12,3	17,8
Quintile 4	16,5	1,1	14,4	18,6
Quintile 5	19,8	1,5	16,8	22,8

Annexe 13: Morbidité des 30 derniers jours

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	24,8	0,7	23,5	26,2
Urbain	27,3	1,7	23,8	30,7
Rural	24,1	0,8	22,6	25,6
Homme	24,4	0,9	22,7	26,0
Femme	24,6	0,9	22,8	26,3
Moins de 15 ans	27,9	1,0	26,0	29,8
15-24ans	15,8	1,2	13,5	18,2
25-34ans	21,2	1,5	18,3	24,1
35-44ans	21,0	1,9	17,2	24,8
45-54 ans	26,0	2,4	21,3	30,7
55 ans ou plus	31,7	2,4	26,9	36,5
Non pauvre	28,1	1,0	26,2	30,0
Pauvre	18,6	1,0	16,8	20,5

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Quintile 1	17,1	1,3	14,5	19,8
Quintile 2	20,7	1,2	18,2	23,1
Quintile 3	24,6	1,2	22,2	27,0
Quintile 4	29,5	1,6	26,5	32,6
Quintile 5	31,3	2,2	26,9	35,7

Annexe 14: Possession de la moustiquaire par les ménages

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	60,2	1,2	57,9	62,5
Urbain	59,3	2,5	54,4	64,3
Rural	60,4	1,3	57,8	63,1
Homme	60,3	1,3	57,6	62,9
Femme	62,7	1,3	60,1	65,2
Moins de 15 ans	40,3	1,8	36,8	43,8
15-24ans	75,3	2,3	70,7	79,8
25-34ans	82,4	1,5	79,4	85,4
35-44ans	84,5	2,1	80,4	88,7
45-54 ans	83,5	2,0	79,6	87,3
55 ans ou plus	86,7	1,6	83,5	89,9
Non pauvre	61,0	1,4	58,4	63,7
Pauvre	58,8	2,0	54,9	62,8
Quintile 1	53,5	2,5	48,5	58,4
Quintile 2	64,0	2,7	58,7	69,4
Quintile 3	64,0	2,4	59,2	68,8
Quintile 4	59,8	2,0	56,0	63,7
Quintile 5	59,7	2,8	54,2	65,2

Annexe 15: Utilisation de la moustiquaire par les ménages

	Mean	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	84,3	1,3	81,6	86,9
Urbain	81,1	3,3	74,7	87,5
Rural	85,2	1,4	82,5	87,9
Homme	83,9	1,3	81,3	86,6
Femme	85,2	1,6	82,0	88,4
Moins de 15 ans	84,2	1,6	81,1	87,2
15-24ans	83,1	2,0	79,1	87,1
25-34ans	86,9	1,3	84,3	89,5

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

35-44ans	85,1	2,2	80,9	89,3
45-54 ans	85,5	1,9	81,7	89,3
55 ans ou plus	85,9	1,8	82,3	89,6
Non pauvre	85,1	1,6	82,0	88,2
Pauvre	82,9	2,2	78,6	87,3
Quintile 1	79,3	3,6	72,3	86,3
Quintile 2	86,6	2,2	82,2	90,9
Quintile 3	87,9	2,0	83,9	91,9
Quintile 4	87,6	1,9	83,9	91,4
Quintile 5	80,3	3,6	73,1	87,4

Annexe 16:Taux de chômage au quatrième trimestre

	Ratio	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	1,4	0,3	0,9	1,9
Urbain	4,1	0,9	2,4	5,8
Rural	0,5	0,2	0,2	0,9
Homme	1,4	0,3	0,7	2,0
Femme	1,4	0,4	0,7	2,2
15-24 ans	1,4	0,4	0,6	2,2
25-34 ans	1,9	0,6	0,8	3,1
35-44 ans	1,3	0,4	0,5	2,2
45-54 ans	0,9	0,5	0,0	1,8
55 ans et plus	0,8	0,5	0,2	1,9
Non pauvre	1,9	0,4	1,1	2,6
Pauvre	0,4	0,2	0,0	0,8
Quintile 1	0,4	0,3	-0,2	1,0
Quintile 2	0,3	0,2	-0,1	0,7
Quintile 3	1,9	0,8	0,4	3,4
Quintile 4	1,2	0,4	0,4	1,9
Quintile 5	2,8	0,7	1,4	4,2

Annexe 17:Taux d'emploi au quatrième trimestre

	Ratio	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	68,7	1,4	66,0	71,4
Urbain	56,2	2,1	52,2	60,3
Rural	73,8	1,5	70,9	76,6

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Homme	76,3	1,4	73,6	79,0
Femme	62,2	1,7	58,8	65,5
15-24 ans	54,6	2,0	50,6	58,6
25-34 ans	79,5	1,8	76,0	82,9
35-44 ans	85,3	1,5	82,3	88,3
45-54 ans	82,6	2,0	78,6	86,6
55 ans et plus	54,8	2,9	49,2	60,5
Non pauvre	67,9	1,6	64,9	71,0
Pauvre	70,3	2,4	65,7	75,0
Quintile 1	70,1	3,1	64,1	76,2
Quintile 2	71,5	2,8	66,1	77,0
Quintile 3	72,8	2,5	68,0	77,7
Quintile 4	70,0	1,8	66,5	73,5
Quintile 5	61,3	2,8	55,9	66,8

Annexe 18: Taux d'activité au quatrième trimestre

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	0,7	0,0	0,7	0,7
Urbain	0,6	0,0	0,5	0,6
Rural	0,7	0,0	0,7	0,8
Homme	0,8	0,0	0,7	0,8
Femme	0,6	0,0	0,6	0,7
15-24 ans	0,6	0,0	0,5	0,6
25-34 ans	0,8	0,0	0,8	0,8
35-44 ans	0,9	0,0	0,8	0,9
45-54 ans	0,8	0,0	0,8	0,9
55 ans et plus	0,6	0,0	0,5	0,6
Non pauvre	0,7	0,0	0,7	0,7
Pauvre	0,7	0,0	0,7	0,8
Quintile 1	0,7	0,0	0,6	0,8
Quintile 2	0,7	0,0	0,7	0,8
Quintile 3	0,7	0,0	0,7	0,8
Quintile 4	0,7	0,0	0,7	0,7
Quintile 5	0,6	0,0	0,6	0,7

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Annexe 19:Taux de chômage au premier trimestre

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	1,96	0,42	1,13	2,80
Urbain	3,53	1,02	1,53	5,53
Rural	1,15	0,31	0,54	1,76
Homme	2,28	0,53	1,23	3,32
Femme	1,64	0,49	0,68	2,60
15-24 ans	3,46	1,01	1,47	5,44
25-34 ans	2,51	0,84	0,85	4,16
35-44 ans	1,00	0,46	0,09	1,35
45-54 ans	0,60	0,38	-0,14	1,35
55 ans et plus	1,39	0,89	-0,35	3,13
Non pauvre	2,07	0,51	1,06	3,08
Pauvre	1,63	0,67	0,32	2,94
Quintile 1	1,91	1,05	-0,16	3,97
Quintile 2	1,48	0,76	-0,01	2,97
Quintile 3	2,03	0,67	0,71	3,35
Quintile 4	0,59	0,28	0,03	1,14
Quintile 5	3,21	1,10	1,05	5,37

Annexe 20:Taux d'emploi au premier trimestre

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	48,1	1,1	45,9	50,4
Urbain	55,4	1,8	51,9	58,9
Rural	45,2	1,4	42,3	48,0
Homme	60,1	1,5	57,2	63,0
Femme	39,2	1,4	36,5	42,0
15-24 ans	32,6	1,7	29,2	36,0
25-34 ans	59,7	2,0	55,8	63,6
35-44 ans	64,9	2,2	60,6	69,2
45-54 ans	64,5	2,6	59,3	69,7
55 ans et plus	37,1	2,5	32,2	41,9
Non pauvre	52,3	1,1	50,1	54,5
Pauvre	38,4	2,2	34,0	42,7
Quintile 1	32,9	3,0	27,0	38,7
Quintile 2	43,4	2,5	38,5	48,3

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Quintile 3	47,3	2,5	42,4	52,3
Quintile 4	52,6	1,8	49,1	56,2
Quintile 5	57,4	2,2	53,1	61,6

Annexe 21:Taux d'activité au premier trimestre

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	0,5	0,0	0,5	0,5
Urbain	0,6	0,0	0,5	0,6
Rural	0,5	0,0	0,4	0,5
Homme	0,6	0,0	0,6	0,6
Femme	0,4	0,0	0,4	0,4
15-24 ans	0,3	0,0	0,3	0,4
25-34 ans	0,6	0,0	0,6	0,7
35-44 ans	0,7	0,0	0,6	0,7
45-54 ans	0,6	0,0	0,6	0,7
55 ans et plus	0,4	0,0	0,3	0,4
Non pauvre	0,5	0,0	0,5	0,6
Pauvre	0,4	0,0	0,3	0,4
Quintile 1	0,3	0,0	0,3	0,4
Quintile 2	0,4	0,0	0,4	0,5
Quintile 3	0,5	0,0	0,4	0,5
Quintile 4	0,5	0,0	0,5	0,6
Quintile 5	0,6	0,0	0,6	0,6

Annexe 22:Taux de chômage au deuxième trimestre

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	0,9	0,2	0,5	1,3
Urbain	4,0	1,0	2,2	5,9
Rural	0,0	0,0	0,0	0,1
Homme	0,9	0,3	0,3	1,5
Femme	0,6	0,2	0,2	0,9
15-24 ans	0,4	0,2	0,1	0,8
25-34 ans	1,5	0,5	0,6	2,4
35-44 ans	0,6	0,3	0,0	1,2
45-54 ans	0,2	0,2	-0,2	0,6
55 ans et plus	0,8	0,5	-0,1	1,7

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Non pauvre	1,3	0,3	0,7	1,9
Pauvre	-	-	-	-
Quintile 1	-	-	-	-
Quintile 2	-	-	-	-
Quintile 3	0,3	0,2	-0,2	0,7
Quintile 4	0,4	0,2	0,1	0,8
Quintile 5	3,4	0,9	1,6	5,2

Annexe 23: Taux d'emploi au deuxième trimestre

	Taux	Std. Er.	[95% Conf.	Intervalle]
National	84,4	1,3	81,8	87,0
Urbain	63,0	2,5	58,1	67,9
Rural	92,5	0,7	91,2	93,8
Homme	89,6	1,1	87,4	91,8
Femme	80,9	1,8	77,4	84,3
15-24 ans	81,0	2,5	76,2	85,9
25-34 ans	87,8	1,7	84,4	91,2
35-44 ans	92,7	1,2	90,3	95,1
45-54 ans	93,2	1,4	90,5	95,9
55 ans et plus	72,4	2,2	68,1	76,7
Non pauvre	81,3	1,7	77,9	84,6
Pauvre	91,5	1,2	89,3	93,8
Quintile 1	92,1	1,5	89,1	95,2
Quintile 2	92,1	1,4	89,3	94,9
Quintile 3	89,4	1,5	86,5	92,4
Quintile 4	85,0	1,6	81,9	88,0
Quintile 5	69,8	3,3	63,3	76,2

Annexe 24: Taux d'activité au deuxième trimestre

	Taux	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	0,9	0,0	0,8	0,9
Urbain	0,7	0,0	0,6	0,7
Rural	0,9	0,0	0,9	0,9
Homme	0,9	0,0	0,9	0,9
Femme	0,8	0,0	0,8	0,8

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

15-24 ans	0,8	0,0	0,8	0,9
25-34 ans	0,9	0,0	0,9	0,9
35-44 ans	0,9	0,0	0,9	1,0
45-54 ans	0,9	0,0	0,9	1,0
55 ans et plus	0,7	0,0	0,7	0,8
Non pauvre	0,8	0,0	0,8	0,9
Pauvre	0,9	0,0	0,9	0,9
Quintile 1	0,9	0,0	0,9	1,0
Quintile 2	0,9	0,0	0,9	0,9
Quintile 3	0,9	0,0	0,9	0,9
Quintile 4	0,9	0,0	0,8	0,9
Quintile 5	0,7	0,0	0,7	0,8

Annexe 25: Répartition des emplois principaux au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité

Sous-groupe de population	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total
National	78,6	5,1	7,8	8,5	100,0
Selon le milieu de résidence					
Urbain	20,9	15,1	28,2	35,8	100,0
Rural	93,4	2,6	2,5	1,5	100,0
Selon le sexe de l'individu					
Homme	76,0	7,1	6,8	10,1	100,0
Femme	80,6	3,6	9,0	6,8	100,0
Selon l'âge de l'individu					
15-24 ans	83,4	3,9	6,5	6,2	100,0
25-34 ans	71,4	7,9	9,6	11,2	100,0
35-44 ans	78,5	5,8	8,5	7,3	100,0
45-54 ans	75,5	4,7	8,2	11,6	100,0
55 ans et plus	82,0	3,5	7,3	7,2	100,0
Selon le statut de pauvreté du ménage					
Pauvre	95,9	1,1	1,8	1,2	100,0
Non pauvre	70,1	7,1	10,7	12,1	100,0
Selon les quintiles de niveau de vie du ménage					
Premier Quintile	98,7	0,5	0,4	0,4	100,0
Deuxième Quintile	92,5	2,3	2,9	2,3	100,0
Troisième Quintile	91,0	3,1	3,8	2,2	100,0
Quatrième Quintile	78,9	6,8	7,9	6,4	100,0
Cinquième Quintile	36,5	11,9	22,1	29,4	100,0

Annexe 26: Répartition des emplois principaux au cours des 12 derniers mois par type (salarié/non salarié)

Sous-groupe de population	Salarié	Non salarié	Total
National	6,8	93,2	100,0

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Selon le milieu de résidence			
Urbain	28,2	71,9	100,0
Rural	1,2	98,8	100,0
Selon le sexe de l'individu			
Homme	8,9	91,1	100,0
Femme	4,6	95,4	100,0
Selon l'âge de l'individu			
15-24 ans	5,4	94,6	100,0
25-34 ans	8,8	91,3	100,0
35-44 ans	6,2	93,8	100,0
45-54 ans	9,2	90,8	100,0
55 ans et plus	4,0	96,0	100,0
Selon le statut de pauvreté du ménage			
Pauvre	1,1	98,9	100,0
Non pauvre	9,5	90,5	100,0
Selon les quintiles de niveau de vie du ménage			
Premier Quintile	0,8	99,2	100,0
Deuxième Quintile	1,2	98,8	100,0
Troisième Quintile	1,6	98,4	100,0
Quatrième Quintile	5,8	94,2	100,0
Cinquième Quintile	22,9	77,1	100,0

Annexe 27: Répartition des emplois principaux au cours des 12 derniers mois par statut de l'emploi

Sous-groupe de population	Permanent	Duré déterminé	Saisonnier	Total
National	20,0	2,1	77,9	100,0
Selon le milieu de résidence				
Urbain	68,4	5,8	25,8	100,0
Rural	7,5	1,1	91,3	100,0
Selon le sexe de l'individu				
Homme	21,7	2,3	76,0	100,0
Femme	18,9	1,6	79,5	100,0
Selon l'âge de l'individu				
15-24 ans	12,7	2,6	84,8	100,0
25-34 ans	25,5	3,0	71,5	100,0
35-44 ans	22,7	1,0	76,2	100,0
45-54 ans	26,8	0,5	72,8	100,0
55 ans et plus	19,6	0,7	79,7	100,0
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Pauvre	4,7	0,5	94,8	100,0
Non pauvre	27,3	2,9	69,9	100,0
Selon les quintiles de niveau de vie du ménage				
Premier Quintile	2,5	0,8	96,7	100,0
Deuxième Quintile	7,9	0,2	91,9	100,0
Troisième Quintile	9,4	1,8	88,8	100,0
Quatrième Quintile	19,3	2,0	78,7	100,0
Cinquième Quintile	56,2	5,3	38,6	100,0

Annexe 28: Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable

	Mean	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	76,6	1,8	73,0	80,2
Selon le milieu de résidence				
Urbain	94,2	1,4	91,5	96,9
Rural	69,8	2,3	65,3	74,4
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	76,5	2,0	72,7	80,4
Femme	77,4	4,3	68,9	85,9
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non Pauvre	81,6	1,8	78,1	85,1
Pauvre	62,9	3,9	55,3	70,5
Selon les quintiles de niveau de vie				
Quintile 1	59,1	5,5	48,2	69,9
Quintile 2	66,0	3,8	58,6	73,5
Quintile 3	73,2	4,5	64,5	82,0
Quintile 4	78,6	3,3	72,1	85,1
Quintile 5	91,3	1,9	87,5	95,1

Annexe 29: Proportion des ménages vivant dans la promiscuité

	Mean	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	32,7	1,9	28,9	36,5
Selon le milieu de résidence				
Urbain	21,1	2,7	15,7	26,4
Rural	37,2	2,3	32,6	41,8
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	34,2	2,2	29,8	38,6
Femme	21,8	3,9	14,1	29,4
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non Pauvre	27,9	1,9	24,0	31,7
Pauvre	46,0	3,7	38,9	53,2
Selon les quintiles de niveau de vie				
Quintile 1	44,2	5,6	33,2	55,1
Quintile 2	49,1	4,0	41,3	56,8
Quintile 3	44,5	4,4	35,8	53,2
Quintile 4	31,5	3,1	25,3	37,6
Quintile 5	12,2	2,2	7,8	16,6

Annexe 30: proportion des ménages dont le chef de ménage vit dans un logement en matériel définitif

	Mean	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	26,5	2,0	22,6	30,5
Selon le milieu de résidence				
Urbain	70,2	3,4	63,5	76,9
Rural	9,7	1,2	7,3	12,0
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	25,8	2,0	21,8	29,8
Femme	32,1	4,9	22,5	41,7

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non Pauvre	34,5	2,5	29,6	39,5
Pauvre	4,4	1,0	2,5	6,4
Selon les quintiles de niveau de vie				
Quintile 1	1,1	0,7	-0,2	2,5
Quintile 2	10,0	2,0	6,1	13,8
Quintile 3	12,7	2,2	8,4	17,0
Quintile 4	23,9	2,6	18,8	29,0
Quintile 5	58,1	4,3	49,7	66,5

Annexe 31: Proportion des ménages ayant accès à l'électricité

	Taux d'accès électricité	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	46,4	1,9	42,6	50,1
Selon le milieu de résidence				
Urbain	77,5	2,8	72,1	82,9
Rural	34,3	2,2	29,9	38,7
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	47,3	1,9	43,6	51,0
Femme	39,2	5,9	27,5	50,9
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non Pauvre	54,1	2,4	49,5	58,8
Pauvre	24,9	2,8	19,5	30,3
Selon les quintiles de niveau de vie				
Quintile 1	21,5	3,6	14,5	28,6
Quintile 2	32,0	3,6	25,0	39,0
Quintile 3	35,6	4,4	26,9	44,3
Quintile 4	45,8	3,4	39,2	52,5
Quintile 5	72,9	3,1	66,7	79,1

Annexe 32: Proportion des ménages connecté à électricité réseau

	Taux d'accès électricité réseau	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	20,5	1,8	17,0	24,1
Selon le milieu de résidence				
Urbain	66,6	3,3	60,1	73,1
Rural	2,7	0,6	1,5	3,9
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	20,3	1,9	16,6	24,0
Femme	22,4	3,9	14,7	30,0
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non Pauvre	26,8	2,3	22,2	31,4
Pauvre	3,2	0,9	1,4	5,0
Selon les quintiles de niveau de vie				
Quintile 1	2,0	1,2	-0,4	4,3
Quintile 2	5,3	1,6	2,1	8,5
Quintile 3	5,1	1,2	2,8	7,4
Quintile 4	14,1	1,8	10,5	17,7

Quintile 5	51,9	4,1	43,9	59,9
------------	------	-----	------	------

Annexe 33: Proportion des ménages utilisant de l'électricité solaire

	Taux d'accès électricité solaire	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	25,6	1,8	21,9	29,2
Selon le milieu de résidence				
Urbain	10,0	1,6	6,8	13,2
Rural	31,6	2,3	27,1	36,1
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	26,7	1,7	23,3	30,2
Femme	16,8	6,4	4,2	29,4
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non Pauvre	27,0	2,4	22,2	31,8
Pauvre	21,7	2,7	16,4	27,0
Selon les quintiles de niveau de vie				
Quintile 1	19,6	3,5	12,8	26,4
Quintile 2	26,7	3,5	19,9	33,5
Quintile 3	30,5	4,5	21,7	39,3
Quintile 4	31,3	3,4	24,6	38,0
Quintile 5	20,4	3,3	13,9	26,9

Annexe 34: Taux d'assainissement

	Taux d'assainissement	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	19,5	1,8	16,1	23,0
Selon le milieu de résidence				
Urbain	39,2	4,0	31,4	47,0
Rural	11,9	1,4	9,1	14,7
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	19,3	1,8	15,8	22,9
Femme	21,0	4,2	12,8	29,2
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non Pauvre	23,7	2,2	19,4	28,0
Pauvre	7,9	1,6	4,7	11,0
Selon les quintiles de niveau de vie				
Quintile 1	5,2	1,7	1,9	8,4
Quintile 2	11,4	2,4	6,7	16,0
Quintile 3	12,4	2,7	7,0	17,7
Quintile 4	16,3	2,2	11,9	20,6
Quintile 5	37,6	4,0	29,8	45,4

Annexe 35: Proportion des ménages utilisant du combustible solide

	Proportion des ménages utilisant des combustibles solides pour la cuisine	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	86,5	1,5	83,6	89,5

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Selon le milieu de résidence				
Urbain	55,9	3,3	49,5	62,4
Rural	98,4	0,5	97,4	99,3
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	86,5	1,6	83,3	89,8
Femme	86,6	2,9	80,9	92,4
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non Pauvre	81,9	1,9	78,1	85,7
Pauvre	99,4	0,4	98,7	100,1
Selon les quintiles de niveau de vie				
Quintile 1	99,8	0,2	99,4	100,2
Quintile 2	99,2	0,6	98,0	100,4
Quintile 3	96,9	1,5	93,9	99,8
Quintile 4	95,3	1,1	93,1	97,5
Quintile 5	60,4	3,5	53,6	67,2

Annexe 36: Proportion des ménages utilisant internet

	Proportion des ménages utilisant internet	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	3,4	0,7	2,1	4,7
Selon le milieu de résidence				
Urbain	10,4	2,1	6,2	14,5
Rural	0,7	0,3	0,1	1,2
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	3,2	0,6	1,9	4,5
Femme	4,5	2,7	-0,7	9,7
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non Pauvre	4,5	0,9	2,8	6,3
Pauvre	0,0	0,0	0,0	0,1
Selon les quintiles de niveau de vie				
Quintile 1	-	-	-	-
Quintile 2	0,6	0,5	-0,4	1,5
Quintile 3	1,1	0,8	-0,5	2,8
Quintile 4	1,3	0,5	0,3	2,3
Quintile 5	9,3	2,1	5,3	13,4

Annexe 37: Proportion des ménages possédant des plaques solaires

	Proportion des ménages possédant des plaques solaires	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	41,8	2,1	37,6	46,0
Selon le milieu de résidence				
Urbain	16,9	2,6	11,8	22,0
Rural	51,5	2,4	46,7	56,3
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	44,7	2,0	40,8	48,6
Femme	20,7	6,4	8,2	33,2

Selon le statut de pauvreté du ménage					
Non Pauvre		41,2	2,3	36,7	45,6
Pauvre		43,7	3,5	36,9	50,5
Selon les quintiles de niveau de vie					
Quintile 1		46,9	4,9	37,3	56,4
Quintile 2		44,8	3,7	37,5	52,1
Quintile 3		51,4	4,5	42,6	60,2
Quintile 4		43,2	3,4	36,6	49,8
Quintile 5		31,0	3,6	24,0	38,1

Annexe 38: Proportion des ménages possédant un cellulaire

	Proportion des ménages possédant un cellulaire	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	85,0	1,2	82,6	87,4
Selon le milieu de résidence				
Urbain	93,6	1,1	91,3	95,8
Rural	81,7	1,5	78,6	84,7
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	87,4	1,1	85,2	89,6
Femme	67,4	6,2	55,3	79,5
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non Pauvre	86,3	1,5	83,3	89,2
Pauvre	81,4	2,5	76,4	86,5
Selon les quintiles de niveau de vie				
Quintile 1	86,8	3,0	80,9	92,6
Quintile 2	75,7	3,3	69,3	82,2
Quintile 3	83,9	3,5	77,1	90,8
Quintile 4	83,9	2,6	78,7	89,1
Quintile 5	90,5	2,8	85,1	96,0

Annexe 39: Proportions d'élèves

	Proportion	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	81,0	1,7	77,8	84,3
Selon le milieu de résidence				
Urbain	46,2	3,1	40,2	52,3
Rural	93,9	1,2	91,5	96,3
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	82,7	1,7	79,4	85,9
Femme	68,6	4,6	59,6	77,7
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	75,9	2,1	71,8	80,0
Pauvre	95,2	1,3	92,6	97,7
Selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	94,6	1,7	91,3	97,9
Quintile 2	96,5	1,2	94,1	98,8
Quintile 3	93,2	1,9	89,4	97,0

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Quintile 4	85,6	2,7	80,3	90,9
Quintile 5	54,7	3,5	47,9	61,5

Annexe 40: Proportions d'éleveurs de bovins

	Proportion	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	42,8	2,0	38,9	46,6
Selon le milieu de résidence				
Urbain	9,8	1,6	6,8	12,9
Rural	54,9	2,2	50,6	59,3
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	47,2	2,2	42,9	51,4
Femme	9,4	2,6	4,3	14,5
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	39,2	2,1	35,1	43,2
Pauvre	52,5	3,5	45,7	59,4
Selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	55,1	4,7	45,9	64,4
Quintile 2	55,7	4,0	47,9	63,4
Quintile 3	52,8	4,1	44,6	60,9
Quintile 4	43,5	3,4	36,9	50,1
Quintile 5	22,7	3,3	16,2	29,3

Annexe 41: Proportions d'éleveurs d'ovins

	Proportion	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	46,1	2,1	41,9	50,2
Selon le milieu de résidence				
Urbain	14,2	1,8	10,6	17,8
Rural	57,8	2,5	53,0	62,6
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	50,3	2,4	45,7	54,9
Femme	14,0	3,0	8,0	20,0
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	41,7	2,4	36,9	46,4
Pauvre	58,0	3,7	50,8	65,2
Selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	55,0	5,5	44,1	65,8
Quintile 2	63,9	4,0	56,1	71,7
Quintile 3	55,5	4,6	46,5	64,5
Quintile 4	50,4	3,4	43,8	57,1
Quintile 5	22,6	3,1	16,5	28,7

Annexe 42: Proportions d'éleveurs de caprins

	Proportion	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
--	------------	-----------	------------	-------------

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

National	51,4	2,4	46,8	56,0
Selon le milieu de résidence				
Urbain	12,9	2,0	9,0	16,7
Rural	65,7	3,0	59,8	71,5
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	54,4	2,3	49,8	59,0
Femme	28,9	4,3	20,4	37,4
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	46,2	2,5	41,3	51,1
Pauvre	65,8	3,5	59,0	72,5
Selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	60,2	5,5	49,4	71,0
Quintile 2	74,1	3,3	67,6	80,7
Quintile 3	61,5	4,6	52,5	70,5
Quintile 4	55,5	3,4	48,9	62,2
Quintile 5	25,2	3,3	18,7	31,7

Annexe 43: Proportions d'éleveurs de camelins

	Proportion	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	0,4	0,2	0,0	0,9
Selon le milieu de résidence				
Urbain	0,1	0,1	0,0	0,2
Rural	0,6	0,3	0,0	1,1
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	0,5	0,2	0,1	1,0
Femme	-	-	-	-
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	0,5	0,2	0,0	0,9
Pauvre	0,4	0,4	-0,4	1,2
Selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	0,8	0,8	-0,7	2,3
Quintile 2	-	-	-	-
Quintile 3	1,0	0,7	-0,4	2,3
Quintile 4	0,6	0,4	-0,2	1,3
Quintile 5	0,1	0,1	-0,1	0,3

Annexe 44: Proportions d'éleveurs d'équins

	Proportion	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	1,1	0,5	0,2	2,0
Selon le milieu de résidence				
Urbain	1,7	1,2	-0,7	4,1
Rural	0,9	0,4	0,0	1,8
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	1,3	0,5	0,2	2,3
Femme	-	-	-	-

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	1,2	0,6	0,0	2,4
Pauvre	0,8	0,5	-0,1	1,7
Selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	1,4	0,8	-0,2	3,1
Quintile 2	1,0	0,7	-0,4	2,3
Quintile 3	0,3	0,3	-0,3	1,0
Quintile 4	1,0	0,8	-0,6	2,6
Quintile 5	1,6	1,1	-0,6	3,8

Annexe 45: Proportions d'éleveurs d'asins

	Proportion	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	41,6	2,0	37,7	45,5
Selon le milieu de résidence				
Urbain	9,8	1,7	6,5	13,1
Rural	53,3	2,2	49,0	57,7
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	45,5	2,3	41,1	49,9
Femme	12,0	2,7	6,6	17,3
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	36,3	2,2	32,1	40,5
Pauvre	56,1	3,4	49,5	62,7
Selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	55,5	4,8	46,0	65,0
Quintile 2	56,5	4,0	48,7	64,3
Quintile 3	58,0	4,3	49,5	66,5
Quintile 4	42,0	3,4	35,4	48,6
Quintile 5	15,9	2,5	11,0	20,9

Annexe 46: Proportions d'éleveurs de porcins

	Proportion	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	13,3	1,6	10,0	16,5
Selon le milieu de résidence				
Urbain	4,8	1,0	2,9	6,7
Rural	16,4	2,2	12,1	20,7
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	12,1	1,6	9,0	15,2
Femme	21,9	4,9	12,3	31,5
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	13,0	1,9	9,3	16,7
Pauvre	13,9	2,5	9,0	18,9
Selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	10,7	2,6	5,5	15,8
Quintile 2	16,3	3,1	10,2	22,4
Quintile 3	18,9	4,6	9,9	28,0

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Quintile 4	17,8	2,8	12,3	23,3
Quintile 5	5,7	1,3	3,2	8,3

Annexe 47: Proportions d'éleveurs de lapins

	Proportion	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	0,6	0,2	0,2	0,9
Selon le milieu de résidence				
Urbain	0,6	0,3	0,1	1,2
Rural	0,5	0,2	0,1	1,0
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	0,6	0,2	0,2	0,9
Femme	0,6	0,4	-0,3	1,4
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	0,7	0,2	0,2	1,1
Pauvre	0,3	0,3	-0,3	0,8
Selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	-	-	-	-
Quintile 2	0,4	0,4	-0,4	1,3
Quintile 3	0,3	0,3	-0,3	0,8
Quintile 4	0,7	0,3	0,1	1,3
Quintile 5	1,0	0,5	0,1	1,9

Annexe 48: Proportions d'éleveurs de poulets

	Proportion	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	71,4	2,0	67,5	75,2
Selon le milieu de résidence				
Urbain	38,3	3,2	32,0	44,6
Rural	83,6	1,9	80,0	87,2
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	73,5	2,0	69,5	77,4
Femme	55,7	5,3	45,3	66,1
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	66,8	2,3	62,2	71,3
Pauvre	84,1	2,3	79,5	88,7
Selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	85,6	3,0	79,8	91,5
Quintile 2	84,2	2,9	78,5	90,0
Quintile 3	81,9	2,9	76,3	87,6
Quintile 4	77,6	2,9	71,9	83,4
Quintile 5	45,9	3,7	38,5	53,2

Annexe 49: Proportion d'éleveurs de pintades

	Proportion	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
--	-------------------	------------------	-------------------	--------------------

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

National	16,2	1,5	13,2	19,2
Selon le milieu de résidence				
Urbain	2,0	0,6	0,8	3,2
Rural	21,5	2,0	17,6	25,3
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	17,7	1,7	14,3	21,1
Femme	4,8	2,0	1,0	8,6
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	16,1	2,0	12,2	19,9
Pauvre	16,6	2,3	12,1	21,2
Selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	13,1	3,1	7,0	19,2
Quintile 2	19,6	3,2	13,4	25,8
Quintile 3	25,7	5,1	15,7	35,8
Quintile 4	18,4	2,7	13,2	23,7
Quintile 5	8,1	1,7	4,8	11,5

Annexe 50: Proportion d'éleveurs d'autres volailles

	Mean	Std. Err.	[95% Conf.	Intervalle]
National	5,2	0,7	3,8	6,7
Selon le milieu de résidence				
Urbain	4,5	1,0	2,6	6,4
Rural	5,5	1,0	3,6	7,4
Selon le sexe du chef de ménage				
Homme	5,6	0,8	4,0	7,2
Femme	2,6	1,3	0,2	5,1
Selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	5,9	0,9	4,1	7,7
Pauvre	3,5	1,2	1,1	5,9
Selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	3,1	1,5	0,1	6,1
Quintile 2	6,0	1,9	2,2	9,8
Quintile 3	4,7	1,4	2,0	7,4
Quintile 4	5,3	1,2	2,9	7,6
Quintile 5	6,2	1,6	3,0	9,4

Annexe 51: Proportion des ménages produisant du lait

	Proportion	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	8,7	1,0	6,7	10,8
selon le milieu de résidence				
Urbain	1,2	0,3	0,5	1,9
Rural	11,5	1,4	8,8	14,3
selon le sexe du chef de ménage				
Homme	9,6	1,1	7,4	11,9
Femme	2,0	1,4	-0,7	4,7
selon le statut de pauvreté du ménage				

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Non pauvre	8,5	1,1	6,3	10,6
Pauvre	9,5	1,8	5,9	13,1
selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	7,2	2,1	3,2	11,3
Quintile 2	13,7	2,8	8,2	19,2
Quintile 3	12,4	2,6	7,3	17,5
Quintile 4	7,4	1,6	4,2	10,7
Quintile 5	5,5	1,4	2,7	8,3

Annexe 52: Proportion des ménages produisant du lait bovins, ovins, caprins,

	Espèces	Proportion	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	Bovins	8,5	0,7	7,2	9,8
	Ovins	0,4	0,1	0,1	0,7
	Caprins	0,4	0,1	0,1	0,7
selon le milieu de résidence					
Urbain	Bovins	1,2	0,4	0,4	2,0
	Ovins	0,0	0,1	-0,1	0,1
	Caprins	0,0	0,1	-0,1	0,1
Rural	Bovins	11,2	1,0	9,2	13,2
	Ovins	0,5	0,2	0,1	1,0
	Caprins	0,5	0,2	0,1	1,0
selon le sexe du chef de ménage					
Homme	Bovins	9,4	0,8	7,9	10,9
	Ovins	0,4	0,2	0,1	0,8
	Caprins	0,4	0,2	0,1	0,8
Femme	Bovins	2,0	1,0	0,1	3,9
	Ovins	0,0	0,0	0,0	0,0
	Caprins	0,0	0,0	0,0	0,0
selon le statut de pauvreté du ménage					
Pauvre	Bovins	9,4	1,5	6,4	12,3
	Ovins	0,7	0,4	-0,1	1,5
	Caprins	0,7	0,4	-0,1	1,5
Non pauvre	Bovins	8,2	0,8	6,7	9,7
	Ovins	0,3	0,1	0,0	0,5
	Caprins	0,3	0,1	0,0	0,5
selon le niveau de vie du ménage					
Quintile 1	Bovins	6,9	1,8	3,4	10,5
	Ovins	1,3	0,8	-0,3	2,9
	Caprins	1,3	0,8	-0,3	2,9
Quintile 2	Bovins	13,7	2,2	9,3	18,1
	Ovins	0,0	0,0	0,0	0,0
	Caprins	0,0	0,0	0,0	0,0
Quintile 3	Bovins	12,4	1,9	8,6	16,2
	Ovins	0,0	0,0	0,0	0,0
	Caprins	0,0	0,0	0,0	0,0
Quintile 4	Bovins	6,6	1,2	4,2	9,0
	Ovins	0,9	0,4	0,0	1,7
	Caprins	0,9	0,4	0,0	1,7

Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Quintile 5	Bovins	5,5	1,0	3,5	7,4
	Ovins	0,0	0,0	0,0	0,0
	Caprins	0,0	0,0	0,0	0,0

Annexe 53: Proportion des ménages produisant des œufs

	Mean	Std, Err,	[95% Conf,	Interval]
National	61,8	2,2	57,6	66,1
selon le milieu de résidence				
Urbain	31,9	3,3	25,5	38,4
Rural	72,9	2,2	68,5	77,2
selon le sexe du chef de ménage				
Homme	63,8	2,2	59,5	68,1
Femme	47,0	5,6	36,0	57,9
selon le statut de pauvreté du ménage				
Non pauvre	60,0	2,4	55,2	64,8
Pauvre	66,7	3,3	60,2	73,3
selon le niveau de vie du ménage				
Quintile 1	65,4	4,9	55,9	75,0
Quintile 2	71,2	3,5	64,2	78,1
Quintile 3	71,9	3,8	64,4	79,5
Quintile 4	70,8	3,1	64,8	76,9
Quintile 5	41,6	4,0	33,7	49,5

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 B.P: 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf